



**Artefact
Urbain**



RAPPORT D'INTERVENTION

**Inventaire archéologique d'un secteur du
hameau de Pointe-Parent à Natashquan
(automne 2025)**

Janvier 2026

Page couverture

Vue vers le sud de l'environnement du secteur AU-1A : Dunes et chemin de VTT.

Photographie Pointe-P_036

Inventaire archéologique d'un secteur du hameau de Pointe-Parent à Natashquan (automne 2025)

Permis de recherche archéologique

25-URBA-12

Simon Paquin et Joey Leblanc

Rapport préparé par :

Artéfact urbain inc.

31, rue des Jardins

Québec (Québec) G1R 4L6

Canada

<https://www.artefacturbain.ca/>

Rapport déposé à :

Geninnovation

275, rue Benjamin-Hudon

Montréal, Québec (H4N 1J1)

Canada

Janvier 2026

RÉSUMÉ

Le présent mandat consistait en la réalisation d'un inventaire archéologique de plusieurs lots cadastraux situés dans le hameau de la Pointe-Parent à Natashquan, dans la municipalité régionale de comté de la Minganie dans la région administrative de la Côte-Nord. Ce faisant, la firme Artéfact urbain a été mandatée par la firme Geninovation pour effectuer un inventaire archéologique de deux zones à potentiel archéologique ciblées par les travaux.

Ces zones possédaient un potentiel archéologique autochtone déterminé dans le cadre d'une étude de potentiel archéologique réalisée en 2025. L'inventaire archéologique avait pour but de documenter la présence éventuelle de vestiges archéologiques et d'éviter que la ressource archéologique soit endommagée lors de la réalisation des aménagements prévus. L'intervention qui a été réalisée comportait la réalisation de sondages manuels systématiques au sein des limites des zones à potentiel archéologique ciblées en plus d'une inspection visuelle. Ces travaux archéologiques ont été réalisés du 30 septembre au 3 octobre 2025.

Au final, aucune information autochtone n'est venue confirmer le potentiel archéologique apposé aux zones ciblées. De ce fait, aucune expertise archéologique supplémentaire n'est recommandée en préparation des travaux projetés au sein des limites des zones telles que définies. Cependant, si des travaux supplémentaires sont prévus en dehors des aires expertisées, il est primordial d'organiser des inventaires archéologiques complémentaires à ces endroits.

Secteurs expertisés	Zone de potentiel paléohistorique	Superficie (m ²)	Sondages réalisés	Résultat
AU-1A	PP1 (Potentiel fort)	22 178	114	Négatif
AU-1B	PP2 (Potentiel faible à moyen)	83 056	215	Négatif
Totaux		105 234	329	Négatif

ÉQUIPE DE RÉALISATION

GENINOVATION

Elsa Ramos-Gicquel, ingénieure

Chargée de projet

ARTEFACT URBAIN INC.

Simon Paquin, archéologue

Responsable de l'intervention sur le terrain,
recherche et rédaction des sections 3, 4.1 et 5

Joey Leblanc, archéologue

Chargé de projet, coordination, rédaction,
infographie et révision

Marie-Anne Paradis, archéologue

Recherche, rédaction de la section 4.2, cartographie
et révision

Guillaume Turcotte, archéologue

Intervention sur le terrain

William Harrison, archéologue

Intervention sur le terrain

Véronique Marengère, archéologue

Analyse de la culture matérielle

COMMUNAUTÉ INNUS

Roberto Wapistan, représentant

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	iv
ÉQUIPE DE RÉALISATION	v
LISTE DES FIGURES	viii
LISTE DES PLANCHES.....	viii
LISTE DES PROFILS.....	viii
LISTE DES TABLEAUX.....	ix
1. INTRODUCTION.....	1
1.1. Localisation générale.....	1
2. MÉTHODOLOGIE	4
2.1. Recherches préparatoires	4
2.2. Durée des travaux et équipes de terrain.....	4
2.3. Méthodologie de terrain — Inventaire archéologique	4
2.4. Méthodologie en laboratoire	6
3. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL	8
3.1. Géomorphologie et paléoenvironnement.....	8
3.2. Paysage et contexte environnemental actuel	9
4. OCCUPATION HUMAINE DU TERRITOIRE.....	12
4.1. Contexte culturel autochtone	12
4.1.1 Paléohistoire en Basse-Côte-Nord.....	12
4.1.2 Ethnohistoire des peuples autochtones de la Côte-Nord	13
4.2. Contexte culturel euroquébécois	16
4.2.1 Périodes du XV ^e et XVI ^e siècle.....	16
4.2.2 Période du XVII ^e siècle.....	16
4.2.3 Période du XVIII ^e siècle.....	18
4.2.4 Période du XIX ^e siècle.....	19
4.2.5 Périodes du XX ^e et XXI ^e siècle.....	21
5. ÉTAT DES CONNAISSANCES ARCHÉOLOGIQUES DU SECTEUR.....	27
6. RÉSULTATS DE L'INTERVENTION.....	30
6.1. Sous-opération AU-1A (Zone à potentiel fort).....	30
6.2. Sous-opération AU-1B (Zone à potentiel faible à moyen)	37
7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	45
7.1. Valeurs archéologiques	45

BIBLIOGRAPHIE..... 46

ANNEXE 1. CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES

ANNEXE 2. MOSAÏQUE DES PHOTOGRAPHIES

ANNEXE 3. INVENTAIRE DES ARTÉFACTS

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1. ÉVOLUTION DU DELTA DE LA RIVIÈRE NATASHQUAN ENTRE 6 700 ± 200 ET 1 650 ± 200 AA	8
FIGURE 2. COURBE DE LA VARIATION RELATIVE DU NIVEAU MARIN ASSOCIÉE AU RELÈVEMENT GLACIO-ISOSTATIQUE	9
FIGURE 3. EXTRAIT DE LA CARTE RÉALISÉE PAR FRANQUELIN ET JOLLIET DATÉE DE 1685. LE NOM INDIQUÉ DE LA RIVIÈRE NOUTASCOÛAN EST DÉSORMAIS CONNU SOUS LE NOM DE RIVIÈRE NATASHQUAN	18
FIGURE 4. PLAN DATÉ DE 1866 PAR CAMPBELL QUI ILLUSTRE LA POINTE-PARENT ET LA POINTE DU VIEUX-POSTE AVEC UN BÂTIMENT DE LA COMPAGNIE DE LA BAIE D’HUDSON	19
FIGURE 5. EXTRAIT DU PLAN DU CANTON DE NATASHQUAN DATÉ DE 1912	21
FIGURE 6. [HAUT] PLAN CADASTRAL ORIGINAL DE LA POINTE-PARENT, ANCIENNEMENT VILLAGE DU POSTE, DATÉ DE 1934 QUI ILLUSTRE LES CADASTRES DU SECTEUR ET LES CHEMINS D’ACCÈS. [BAS] SUPERPOSITION DE L’AIRE D’ÉTUDE SUR LE PLAN CADASTRAL DE 1934 ET FOND DE CARTE SATELLITE GOOGLE MAPS 2023	22
FIGURE 7. EXTRAIT DE LA CARTE TOPOGRAPHIQUE DE NATASHQUAN DATÉE DE 1950 (ET MISE À JOUR EN 1956). ON CONSTATE LE « P » POUR LE BUREAU DE POSTE PRÉSENT À LA POINTE-PARENT EN LIEN AVEC LA CRÉATION DE LA RÉSERVE DE NUTASHKUAN EN 1953 ..	24
FIGURE 8. EXTRAIT DE LA CARTE TOPOGRAPHIQUE DE NATASHQUAN RÉALISÉE DEPUIS DES PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES DE 1965. EMPLACEMENT APPROXIMATIF DE L’AIRE D’INTERVENTION DANS LE CERCLE ROUGE	24
FIGURE 9. PHOTOGRAPHIE AÉRIENNE DATÉE DU 25 OCTOBRE 1977	25
FIGURE 10. PHOTOGRAPHIE SATELLITE DATÉE DU 5 SEPTEMBRE 2016	26

LISTE DES PLANCHES

PLANCHE 1. LOCALISATION DU SECTEUR D’INTERVENTION AU HAMEAU DE POINTE-PARENT À NATASHQUAN	2
PLANCHE 2. LOTS CADASTRAUX CIBLÉS PAR LE PROJET ET EMPREINTES DES BÂTIMENTS CONTEMPORAINS, POINTE-PARENT - NATASHQUAN .	3
PLANCHE 3. ZONES À POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE IDENTIFIÉES DANS L’ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE AU SEIN DE LA ZONE D’ÉTUDE À POINTE-PARENT - NATASHQUAN	7
PLANCHE 4. IMAGERIE SATELLITE ET TOPOGRAPHIE DE LA ZONE D’INTERVENTION À POINTE-PARENT – NATASHQUAN	11
PLANCHE 5. LOCALISATION DES SITES ET ZONES D’INFORMATION ARCHÉOLOGIQUE À PROXIMITÉ DE LA ZONE D’INTERVENTION À POINTE-PARENT – NATASHQUAN	29
PLANCHE 6. LOCALISATION DES SONDAGES ARCHÉOLOGIQUES EFFECTUÉS À L’INTÉRIEUR DES ZONES À POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE À POINTE-PARENT – NATASHQUAN	32

LISTE DES PROFILS

PROFIL 1. CROQUIS STRATIGRAPHIQUE DE LA PAROI SUD DU SONDAGE AU-1A030	33
PROFIL 2. CROQUIS STRATIGRAPHIQUE DE LA PAROI EST DU SONDAGE AU-1A037	34
PROFIL 3. CROQUIS STRATIGRAPHIQUE DE LA PAROI SUD DU SONDAGE AU-1A061	35
PROFIL 4. CROQUIS STRATIGRAPHIQUE DE LA PAROI NORD DU SONDAGE AU-1A084	36
PROFIL 5. CROQUIS STRATIGRAPHIQUE DE LA PAROI SUD DU SONDAGE AU-1A117	39
PROFIL 6. CROQUIS STRATIGRAPHIQUE DE LA PAROI EST DU SONDAGE AU-1B170	40
PROFIL 7. CROQUIS STRATIGRAPHIQUE DE LA PAROI SUD DU SONDAGE AU-1B228	41
PROFIL 8. CROQUIS STRATIGRAPHIQUE DE LA PAROI NORD DU SONDAGE AU-1B247	42
PROFIL 9. CROQUIS STRATIGRAPHIQUE DE LA PAROI NORD DU SONDAGE AU-1B285	43
PROFIL 10. CROQUIS STRATIGRAPHIQUE DE LA PAROI OUEST DU SONDAGE AU-1B318	44

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1. PROPRIÉTAIRES DE LA SEIGNEURIE DE MINGAN SELON LE RÉPERTOIRE DES SEIGNEURIES DU QUÉBEC DE 1661 À 1864.....	17
TABLEAU 2. SITES ARCHÉOLOGIQUES ET ZONES D'INFORMATIONS ARCHÉOLOGIQUES À PROXIMITÉ DE L' AIRE D' INTERVENTION.....	28
TABLEAU 3. TABLEAU RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DE LA ZONE AU-1A	30
TABLEAU 4. ZONES EXCLUES DE LA SOUS-OPÉRATION AU-1A. CES ZONES SONT ILLUSTRÉES À LA PLANCHE 6	31
TABLEAU 5. TABLEAU RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DE LA ZONE AU-1B	37

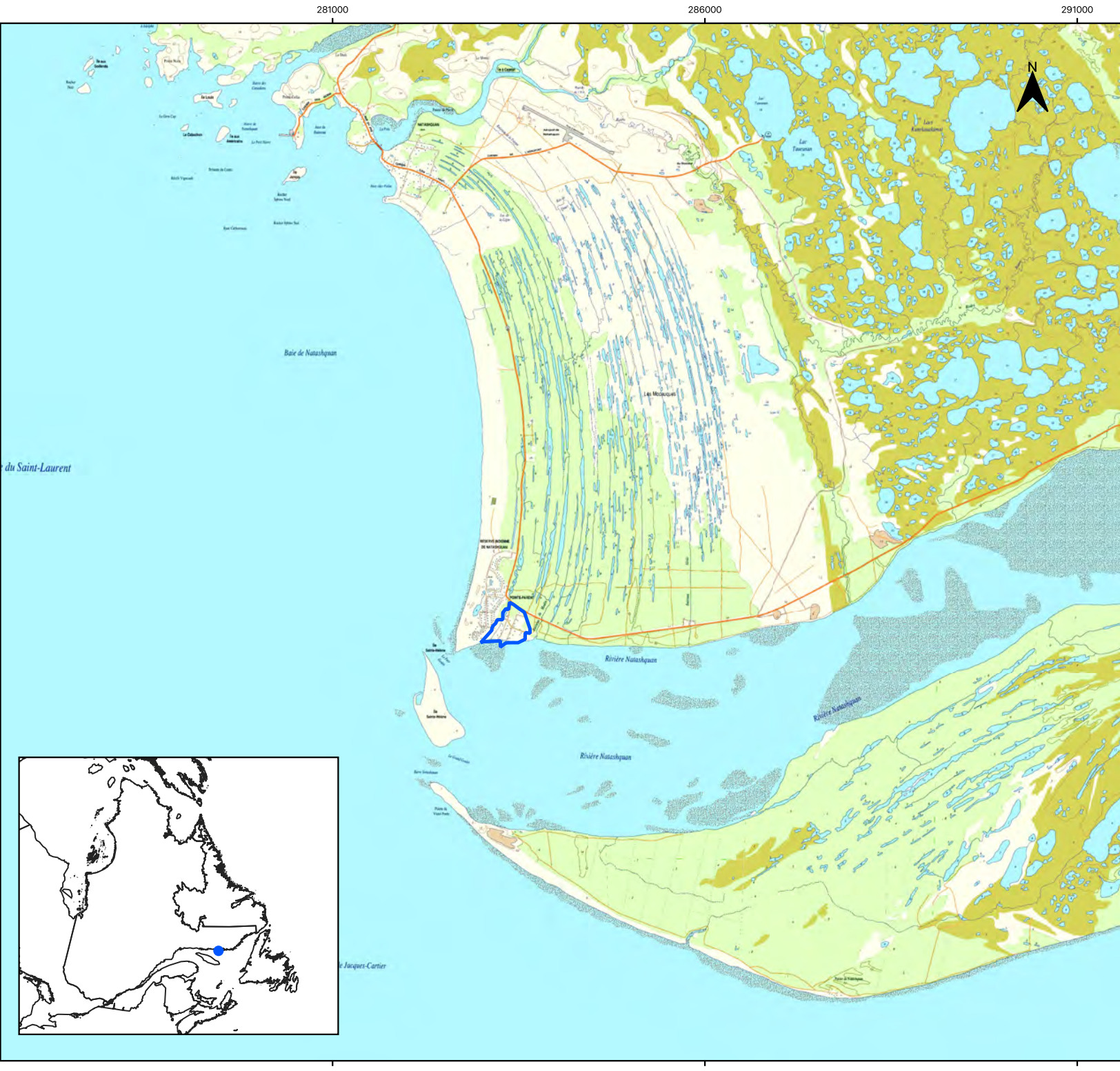
1. INTRODUCTION

Le présent rapport présente les résultats de l'inventaire archéologique réalisé sur un secteur du hameau de Pointe-Parent à Natashquan. Deux grandes zones touchées par les travaux projetés ont été jugées comme comportant un potentiel archéologique autochtone selon une étude de potentiel archéologique réalisée en 2025. L'objectif à l'endroit de ces zones à potentiel était de vérifier la présence de ressources archéologiques anticipées et d'atténuer les impacts des travaux à venir sur le patrimoine culturel. Ainsi, à l'automne 2025, la firme Geninovation a mandaté la compagnie Artéfact urbain pour mener à bien cette intervention archéologique sur le terrain. L'inventaire archéologique a comporté la réalisation de sondages manuels systématiques et d'une inspection visuelle à l'intérieur des deux zones identifiées, le tout du 30 septembre au 3 octobre 2025.

L'intervention a été réalisée sous la supervision de Simon Paquin, archéologue chargé de terrain, accompagné des archéologues de terrain Guillaume Turcotte et William Harrison pour toute la durée de l'intervention. Joey Leblanc a agi à titre de chargé de projet, coordonnateur et détenteur du permis de recherche archéologique 25-URBA-12.

1.1. Localisation générale

Cet inventaire archéologique a été réalisé sur une portion du hameau de Pointe-Parent à Natashquan, dans la municipalité régionale de comté de la Minganie, dans la région administrative de la Côte-Nord. La zone d'intervention est située en bordure nord de la rivière Natashquan, près de son embouchure, du côté sud de la route 138 (planche 1). Cette zone a été tracée pour englober une série de 27 lots cadastraux visés par le projet (planche 2) : 5 356 910, 5 356 911, 5 356 912, 5 356 913, 5 356 914, 5 356 915, 5 356 916, 5 356 918, 5 356 919, 5 356 920, 5 356 921, 5 356 923, 5 356 925, 5 356 928, 5 356 932, 5 356 933, 5 356 934, 5 356 935, 5 356 936, 5 356 937, 5 356 938, 5 356 940, 5 356 949, 5 578 115, 5 578 116, 5 753 978 et 6 044 834. Pour leur part, les lots cadastraux 5 356 917, 5 356 927, 5 356 929, 5 356 942 et 5 356 951, inscrits dans la zone des futurs travaux, n'ont pas pu être acquis avant la réalisation de l'inventaire archéologique. Cependant, comme l'ensemble de tous les lots cadastraux à expertiser se positionnent dans un environnement restreint et uniforme, les données recueillies à l'intérieur des 27 lots ont été utilisées afin d'extrapoler le potentiel réel de ces 5 lots dont le consentement n'a pas été obtenu à temps.

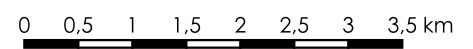


Artefact Urbain

Inventaire archéologique d'un secteur du hameau de Pointe-Parent à Natashquan

Planche 1. Localisation de la zone d'inventaire archéologique à Pointe-Parent – Natashquan

 Zone d'intervention



Système de coordonnées :
NAD83 MTM zone 4 (EPSG : 32184)


Fond de carte :
Ministère des ressources naturelles et des forêts. Cartes topographiques à l'échelle de 1/20 000, [Jeu de données], dans Données Québec, 2018, mis à jour le 11 septembre 2024.

Échelle :
Carte principale 1 : 70 000
Carte en encart 1 : 45 000 000


Cartographie :
Marie-Anne Paradis, archéologue
Janvier 2026

Inventaire archéologique
d'un secteur du hameau de
la Pointe-Parent à
Natashquan

Planche 2. Lots cadastraux ciblés
par le projet et empreintes des
bâtiments contemporains, Pointe-
Parent - Natashquan

 Lots cadastraux
(zone d'intervention)

0 50 100 150 m



Système de coordonnées :
NAD83 MTM zone 4 (EPSG : 32184)

Fond de carte :
Service d'imagerie du Gouvernement du
Québec

Échelle 1 : 3 200

Il est à noter que le fichier vectoriel
d'emprise des bâtiments (en blanc) est
partiel. Plusieurs bâtiments sont visibles sur
l'imagerie, mais absent du fichier.

Cartographie :
Marie-Anne Paradis, archéologue
Janvier 2026



2. MÉTHODOLOGIE

Les méthodologies appliquées à ce projet consistent en un inventaire archéologique de deux zones jugées à potentiel paléohistorique. La méthodologie privilégiée prend en compte les résultats et les recommandations des expertises archéologiques réalisées antérieurement à l'intérieur des limites du projet et le type d'expertise à réaliser, les caractéristiques physiques et environnementales des limites du projet ainsi que les exigences méthodologiques du ministère de la Culture et des Communications (MCC). Le tout suit également les recommandations définies dans une étude de potentiel réalisée en 2025.

2.1. Recherches préparatoires

L'analyse du projet débute par la recherche documentaire, qui concerne le cas échéant les sites archéologiques connus, les lieux patrimoniaux allochtones et autochtones, les aires de protections, les études de potentiel, les zones d'information archéologique et les caractéristiques physiques et environnementales des zones d'étude. Ces données ont été obtenues en consultant l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ). Les données relatives aux études de potentiel archéologique proviennent de la base de données du Répertoire québécois des études de potentiel archéologique (RQEPA) et aux centres de documentation du MCC. Pour ce qui est de l'évaluation du potentiel archéologique des zones ciblées, les informations utilisées proviennent de l'étude de potentiel archéologique réalisée en 2025.

Autrement, les recherches documentaires sont principalement effectuées via les sites Web de la Bibliothèque et Archives nationale du Québec (BAnQ), la Bibliothèque et Archives Canada (BAC), sur le Portail extranet du ministère de la Sécurité Publique (Portail IGO2). Les études et cartes pédologiques proviennent de l'Institut de Recherche et de Développement en Agroenvironnement (IRDA), l'information géologique du Système d'information géominière du Québec (SIGÉOM) et les données environnementales du ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF).

2.2. Durée des travaux et équipes de terrain

L'inventaire archéologique s'est déroulé du 30 septembre au 3 octobre 2025. L'intervention a été réalisée sous la supervision de Simon Paquin, archéologue chargé de terrain, accompagné des archéologues de terrain Guillaume Turcotte et William Harrison pour toute la durée de l'intervention. Joey Leblanc a agi à titre de coordonnateur, chargé de projet et il était détenteur du permis de recherche archéologique 25-URBA-12. Enfin, un représentant de la communauté innu, M. Roberto Wapistan, a été informé de l'avancement des travaux et des résultats de l'intervention archéologique, à la suite de sa complétion.

Les travaux ont été réalisés en conformité avec les règlements sur la santé et la sécurité sur les chantiers. Tous les membres du personnel de terrain possèdent leur attestation de formation en santé et sécurité sur les chantiers. Les équipements de protection individuelle, tels les bottes à embout d'acier, le dossard et le casque, ont été requis en permanence.

2.3. Méthodologie de terrain — Inventaire archéologique

Les travaux ont débuté par une inspection visuelle systématique des aires d'intervention. Ces observations constituent une première étape pour comprendre les transformations anthropiques

du milieu et ainsi identifier d'éventuels biens archéologiques présents en surface. De plus, l'inspection visuelle est également de rigueur pour les secteurs où les sondages archéologiques sont impraticables. Ces zones d'exclusion de sondage se présentent lorsque les sols sont irrémédiablement perturbés par des activités anthropiques ou des bouleversements divers, lorsque les secteurs présentent de fortes pentes et qu'il y a présence de milieux humides ou d'affleurements rocheux. Enfin, lors de la découverte de biens ou de sites archéologiques dans les limites du projet, une inspection visuelle complète des sols de surface entourant le lieu de la découverte est réalisée sur une distance de 10 mètres en périphérie de ce lieu.

Par la suite, les zones présentant un potentiel archéologique ont été sondées manuellement, à la pelle. Un total de deux zones à potentiel paléohistorique ont été définies dans l'étude de potentiel réalisée en 2025 (planche 3). La première zone inventoriée, nommée AU-1A et correspondant à la zone de potentiel PP1, représente le secteur à fort potentiel en raison de la proximité d'un cours d'eau douce et l'aspect apparemment plus limité des perturbations modernes. Les superficies propices ont alors fait l'objet de sondages disposés systématiquement en quinconce et espacés entre eux d'une distance approximative de 10 mètres. Un total de 114 sondages y a été réalisé.

La seconde zone inventoriée, nommée AU-1B et correspondant à la zone de potentiel PP2, représente le secteur dont le potentiel est faible à moyen en raison des nombreuses et apparentes perturbations modernes (habitations et chemins) et de sa distance plus importante avec le cours d'eau douce. Pour cette seconde zone, les superficies propices ont alors fait l'objet de sondages disposés systématiquement en quinconce et espacés entre eux d'une distance approximative de 15 mètres. Un total de 215 sondages y a été réalisé.

Chacun de ces sondages à une dimension minimale de 30 cm sur 30 cm (surface de 900 cm²), une profondeur minimale de 50 cm et il est par la suite localisé à l'aide d'un appareil GPS. Lorsque jugé nécessaire, les sédiments des sondages ont été tamisés à l'aide d'un tamis 6 mm (1/4"). Le contenu excavé dans chaque sondage est également vérifié minutieusement à la truelle. Pour sa part, le couvert végétal et organique superficiel est déstructuré lorsqu'il est susceptible de renfermer des biens ou des sites archéologiques. Ainsi, tous les biens archéologiques identifiés par inspection visuelle et dans les sondages sont relevés.

Des profils stratigraphiques ont été relevés de certains sondages pour chaque secteur archéologique identifié et chaque fois qu'une différence significative des sols et de l'environnement physique est observée. Autrement, un relevé stratigraphique est généralement effectué à tous les 500 mètres lorsqu'un secteur archéologique est plus long que cette distance.

En cas de découverte archéologique dans un sondage, ce dernier est agrandi pour atteindre des dimensions de 50 cm sur 50 cm et l'entièreté de ses sols sont tamisés au tamis 6 mm (1/4"). De plus, une série de sondages supplémentaires disposés en croix de chaque côté du sondage positif, à une distance de 3 mètres pour une découverte paléohistorique et de 5 mètres pour une découverte historique. Si un de ces sondages supplémentaires s'avère également positif, la méthode est maintenue jusqu'à ce qu'il n'y ait que des sondages négatifs en périphérie de l'aire de découverte. À ce moment, une nouvelle série de sondages supplémentaires est effectuée, cette fois à une distance de 6 m pour les découvertes paléohistoriques et de 10 mètres pour les découvertes historiques. Si un de ces sondages était positif, les sondages aux 3 ou 5 mètres sont

repris selon la même méthode. Si toutefois un des sondages à 6 ou 10 mètres de distance s'avère négatif, le processus d'évaluation prend fin.



Enfin, l'ensemble des données sont consignées par le responsable de l'intervention l'intérieur d'un carnet de notes et d'une tablette électronique. Les tablettes électroniques (*Tab Active3*) ont également été utilisées pour l'enregistrement d'informations supplémentaires, pour la prise de photographies et pour la prise des coordonnées géographiques (logiciel *SW Maps*) pour l'ensemble des sondages effectués et pour les éléments particuliers identifiés sur le terrain. Des fiches électroniques (logiciel *FastField*) ont également été remplies pour chacun des sondages notés, incluant un croquis de paroi et une description des couches observées. L'ensemble de la méthodologie plus technique liée aux divers programmes utilisés sur les tablettes électroniques est présenté dans Paradis et Leblanc (2021).

2.4. Méthodologie en laboratoire



Les artefacts et écofacts découverts ont été emballés sur le terrain par type de matériau dans des sacs de type Ziploc, sur lesquels la provenance archéologique (numéro de lot) a été inscrite. Les objets plus fragiles ont été conservés dans des fioles ou dans de petites boîtes rigides en carton et du papier sans acide a parfois été utilisé comme emballage de protection lors du transport jusqu'au laboratoire. En laboratoire, les artefacts et les écofacts ont été nettoyés à l'eau (matériaux inorganiques) ou à sec (origine organique osseuse et métal), à l'aide d'une brosse aux poils non fermes. Les précautions relatives au nettoyage et à la conservation des artefacts ont été appliquées suivant le guide du Centre de conservation du Québec (Bergeron et Rémillard 2000). Les artefacts et les écofacts ont ensuite été isolés par matériau, par unité d'enregistrement (lot) et séchés. Ils ont par la suite été analysés, puis inventoriés selon la liste des matériaux du guide d'inventaire sommaire de la Ville de Québec (L'Anglais 1994). La collection archéologique a ensuite été réemballée par matériaux correspondant à l'inventaire réalisé. À la suite de l'analyse, les artefacts ont été élagués.

Inventaire archéologique
d'un secteur du hameau de
Pointe-Parent à Natashquan

Planche 3. Zones à potentiel
archéologique identifiées dans
l'étude de potentiel archéologique
de 2025 au sein de la zone d'étude
à Pointe-Parent – Natashquan

-  Zone de l'étude de potentiel
(2025)
-  Portion déjà inventoriée
(Archéotec 2011)

**Zones à potentiel archéologique
paléohistorique**

-  Faible à Moyen (PP2)
-  Fort (PP1)



Système de coordonnées :
NAD83 MTM zone 4 (EPSG : 32184)

Fond de carte :
Service d'imagerie du Gouvernement du
Québec

Échelle 1 : 3 200

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue
mise à jour Marie-Anne Paradis,
archéologue
Janvier 2026



3. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

3.1. Géomorphologie et paléoenvironnement

La zone d'intervention est située dans les dépôts meubles du delta de la rivière Natashquan. Cet élément du paysage est le résultat de processus géomorphologiques et hydrographiques complexes reliés à la déglaciation, puis à la régression de la mer de Goldthwait et au relèvement isostatique régional. Suite au retrait de la calotte glaciaire laurentienne, qui pour le secteur d'étude correspond environ à 12,5 ka avant aujourd'hui (AA) (Fréchette *et al.* 2021), la transgression de la mer de Goldthwait comble quasi immédiatement le vide laissé par les glaces. La mer de Goldthwait pouvait atteindre à l'endroit de Natashquan une altitude de 122 m (NMM) vers 9-10 ka AA (Dubois et Dionne 1985; Sala et Long 1989). Le delta de la Natashquan s'est formé par l'apport de sédiments continentaux amenés par la rivière durant la période subséquente de régression marine, formant un cône sédimentaire dont la portion émergée actuelle atteint environ 20 km de large. Les dépôts sableux qui forment cette structure géomorphologique peuvent atteindre de 30 à 50 m d'épaisseur (Sala et Long 1989).

La formation du cône sédimentaire deltaïque suit différentes phases entre 6 700 et 1 650 AA (figure 1) (Sala et Long 1989). D'abord, l'apport de sédiments sableux provenant de l'intérieur des terres est acheminé par la rivière Natashquan (figure 1A) suivie d'une émergence progressive du cône sédimentaire par l'effet combiné de la régression marine et du relèvement isostatique (figure 1B). Ce phénomène explique la formation de multiples paléolignes de rivages, aussi appelées cordons littoraux (Archéotec 2009), au nord (voir la formation des Mocauques sur la planche 1) de la zone ou de l'autre côté de l'estuaire au sud-est. Durant cette étape, le lit de la rivière connaît une déviation vers l'ouest et coupe son propre cône sédimentaire pour créer l'estuaire tel qu'il est observé aujourd'hui (figure 1C).

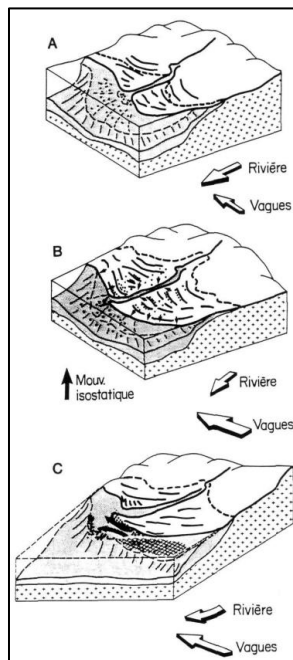


Figure 1. Évolution du delta de la rivière Natashquan entre 6 700 ± 200 et 1 650 ± 200 AA (Sala et Long 1989 : 322)

Ainsi, la présence humaine à l'endroit de la zone d'intervention est possible à partir d'environ 2 500 ans AA suivant la courbe de la variation du niveau marin pour Natashquan (figure 2). Au moment de son émergence, la zone d'étude aurait été littorale au fleuve Saint-Laurent. Puis, celle-ci est devenue littorale à l'estuaire lors de la déviation du lit de la rivière Natashquan et la formation dudit estuaire avant 1 650 AA.

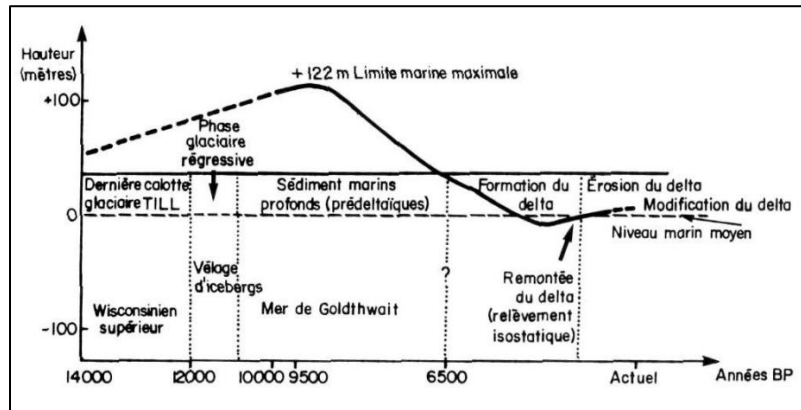


Figure 2. Courbe de la variation relative du niveau marin associée au relèvement glacio-isostatique (Sala et Long 1989 : 314)

Pour ce qui est des caractéristiques du paléoenvironnement de la zone d'étude depuis l'émergence de celle-ci, ca. 2 500 ka AA, elles demeurent relativement stables. Le couvert forestier de la portion littorale de la Basse-Côte-Nord, défini comme une pessière à mousses, demeure relativement inchangé depuis au moins 4,8 ka AA. Celui-ci est dominé par les taxons *Picea mariana* (épinette noire), *Betula* (bouleau) et *Alnus crispa* (aulne crispé) (Fréchette *et al.* 2021). Les précipitations annuelles totales des marges du golfe du Saint-Laurent sont elles aussi inchangées depuis les derniers 2 500 ans (Fréchette *et al.* 2021 ; voir prochaine section pour données). En ce qui a trait aux températures, les étés des derniers 2 500 ans présentent aussi des températures essentiellement semblables pour les marges du Golfe, mais les hivers étaient environ 1°C¹ plus chaud qu'actuellement durant cette période (Fréchette *et al.* 2021).

3.2. Paysage et contexte environnemental actuel

La zone d'intervention est située dans la province géologique de Grenville, plus précisément dans le complexe d'Aganish dont le socle est composé d'orthogneiss granitique du Mésoprotérozoïque (1,6-1,0 Ma AA) ou de Paléoprotérozoïque (2,5-1,6 Ma AA) (MRNF 2021). Les dépôts de surface de la zone sont d'origine littorale marine et forment des plages soulevées (MRNF 2019a) formées d'argiles, de sables et de graviers (MRNF 2021). La topographie du secteur est plane et présente un très faible dénivelé d'environ 5 m sur une distance d'un demi-kilomètre (planche 4). L'altitude du secteur varie entre 1 et 5 m au-dessus du niveau moyen de la mer², d'où son émergence tardive (voir section 3.1).

¹ Ces chiffres sont tirés des données présentées pour les mois les plus chauds ou plus froids enregistrés selon les courbes polliniques dans Fréchette *et al.* 2021.

² Ces données sont issues des modèles numériques de terrain à l'échelle de 1/20 000 obtenus de Données Québec (MRNF 2019b). Il s'agit de matrices à une résolution spatiale de 10 m. Malheureusement, la couverture des données LIDAR disponibles n'est pas adaptée à l'aire d'étude.

La région de Natashquan, et plus généralement de la Basse-Côte-Nord, présente un climat subpolaire froid et humide. Les températures annuelles moyennes y sont de 0,3 à 1,2 °C ; les mois les plus chauds présentent des moyennes de 15,1 à 15,5 °C et les mois les plus froids des moyennes de -14,9 à -15,5 °C (Fréchette *et al.* 2021). Pour ce qui est des précipitations annuelles totales, elles oscillent autour de 1 035 à 1 085 millimètres (Fréchette *et al.* 2021).



La zone est située à l'embouchure de la rivière Natashquan. Cette rivière, longue de 354 km, prend sa source sur le plateau rocheux de Mécatina à une altitude d'environ 370 m (NMM). Elle représente un axe de déplacement direct avec de longs segments sans portages vers le bassin versant de la rivière Churchill au Labrador (Archéotec 2011). La zone d'étude est actuellement principalement dénuée de couvert forestier et parsemée d'habitations et de chemins de la seconde moitié du XX^e siècle (planche 4). Toutefois, environ 40% de l'aire de la zone présente un couvert forestier caractérisé comme une sapinière à épinettes noires (MRNF 2017).

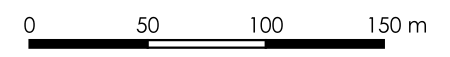
La position de la zone d'étude sur le littoral de l'estuaire de la rivière Natashquan et à proximité du fleuve Saint-Laurent est particulièrement intéressante pour l'accès aux différentes ressources halieutiques. De très nombreuses espèces de poissons sont accessibles dans le fleuve et les grandes rivières de la Côte-Nord (voir Dubois 1996 : 57-58 pour une liste exhaustive). On retrouve entre autres des salmonidés qui migrent entre le fleuve (eau salée) et les rivières d'eau douce tels que le saumon atlantique et l'omble chevalier, mais aussi des salmonidés qui demeurent dans les eaux douces comme le cisco et le touladi. D'autres poissons comme des anguilles, des poulamons et différents types d'éperlans sont aussi disponibles. Autrement, des espèces marines supplémentaires peuvent être chassées ou pêchées dans le golfe du Saint-Laurent et sur les berges de la Côte-Nord : le phone gris est présent dans tout le golfe du Saint-Laurent, mais aussi le morse, quoique ce dernier soit complètement absent de la région depuis le XVIII^e siècle en raison de sa surexploitation, et différentes espèces de baleines (voir Dubois 1996 : 57 pour une liste plus exhaustive). Pour ce qui est de la rivière Natashquan plus précisément, le phoque et le saumon y abondent particulièrement (Archéotec 2011).

De nombreuses ressources fauniques terrestres sont aussi disponibles dans la région de Natashquan. Thématiquement, le nom « Natashquan », observé dans différentes graphies, signifie en langue innue « là où l'on a pris l'ours noir » ou « il fait la chasse à l'ours » (Gouvernement du Québec 2024a). L'ours noir est donc notamment présent dans la région, de même que d'autres gros mammifères tels que le caribou, le cerf de virginie et l'orignal (Dubois 1996 : 55). Le caribou, toutefois, est un animal migrateur avec une aire de répartition très étendue. Les caribous ne fréquentaient la Côte-Nord que de manière ponctuelle et saisonnière sous forme de petites bandes, car la région est à la limite sud de leur aire de répartition (Dubois 1996 : 55). Sinon, d'autres animaux à fourrure étaient disponibles en Côte-Nord tels que « le lynx, le loup, le renard, le rat musqué, le vison, le castor, la martre, la loutre et le lièvre » (Dubois 1996 : 56). Autrement, quelques oiseaux terrestres prisés par les chasseurs sont amplement disponibles dans la région de la Côte-Nord tels que le tétra du Canada et certains types de lagopèdes (Dubois 1996 : 57).

Inventaire archéologique
d'un secteur du hameau de
Pointe-Parent à Natashquan

Planche 4. Imagerie satellite et
topographie de la zone
d'intervention à Pointe-Parent –
Natashquan

-  Zone d'intervention
-  Courbes de niveau 1 m
(altitudes selon NMM)



Système de coordonnées :
NAD83 MTM zone 4 (EPSG : 32184)

Fond de carte :
Service d'imagerie du Gouvernement du
Québec

Échelle 1 : 3 200

Les courbes de niveau ont été produites à
l'aide des modèles numériques de terrain à
l'échelle 1/20 000 du Gouvernement du
Québec. Ces MNT ont une résolution
cartographique de 10 m. (Feuille
F12k04_201)

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue
mise à jour Marie-Anne Paradis,
archéologue
Janvier 2026



4. OCCUPATION HUMAINE DU TERRITOIRE

4.1. Contexte culturel autochtone

4.1.1 Paléohistoire en Basse-Côte-Nord

Le peuplement de la Basse-Côte-Nord, et plus largement de la Côte-Nord, est tributaire à l'histoire de la déglaciation (voir section 3.1). Les premières paléoplages habitables émergent de la mer de Goldthwait à des altitudes de 40-50 m (NMM) ca. 8 000 AA (Archéotec 2011 : 29). Selon Bergerud *et al.* (2007), des populations de caribou ont emprunté un corridor praticable le long du littoral de la Côte-Nord pour migrer vers le Labrador durant cette période. Selon Archéotec (2011 : 29), la dispersion humaine initiale sur la Côte-Nord aurait plausiblement suivi cette migration des caribous. Des sites anciens de Basse-Côte-Nord orientale plausiblement attribués à l'intervalle 8 000 – 9 000 AA (voir Pintal 2023 pour revue de ces sites) pourraient correspondre à cet événement populationnel.

L'histoire culturelle de la Côte-Nord diverge de celle généralement établie pour le Sud et l'Ouest de la province de Québec, à savoir la séquence Paléoindien-Archaïque-Sylvicole. Les différences entre les phases observées en Côte-Nord sont moins marquées d'un point de vue comportemental et davantage reliées aux changements climatiques et leurs effets sur la disponibilité des ressources locales. Dès les premières dispersions dans le secteur littoral de la Côte-Nord, les établissements humains sont associés à l'exploitation des ressources halieutiques du fleuve Saint-Laurent et des rivières locales, mais aussi des ressources halieutiques ou terrestres à proximité des lacs localisés à proximité des côtes (Archéotec 2011 : 29). La tradition archéologique attestée la plus ancienne sur le territoire de la Basse-Côte-Nord est celle de l'Archaïque maritime (Pintal 2006). L'archaïque maritime est défini par des établissements en environnements côtiers fortement axés sur la chasse et l'exploitation des mammifères marins (Bell et Renouf 2004). Typologiquement, ils sont reconnus pour le sud du Labrador et la Basse-Côte-Nord par des pointes à pédoncule entre 8 000 et 5 500 AA (Bell et Renouf 2004).

Entre 4 000 et 3 000 AA, un refroidissement du climat de la Basse-Côte-Nord produit un recul de la limite nord des forêts, faisant place à un environnement intérieur de taïga ou de toundra favorisant la présence du caribou (Chevrier 1996a). À ces mêmes dates, l'intérieur des terres est peuplé par les populations paléohistoriques (Archéotec 2006), mais ceux-ci conservent un lien avec la côte, tandis que certains groupes continuent de se concentrer sur l'exploitation du milieu littoral (Archéotec 2011 : 30).

À partir d'environ 2 000 AA, les groupes régionaux sont mieux définis et consolidés (voir carte Chevrier 1996b : 109). Mais, c'est aussi à partir de cette date que des groupes méridionaux commencent potentiellement à occuper ponctuellement la région littorale de la Basse-Côte-Nord. Effectivement, des artefacts associés aux traditions du Sylvicole moyen et du Sylvicole supérieur (normalement observé principalement dans la vallée du Saint-Laurent) ont été découverts sur des sites de la région. Toutefois, il n'est pas possible dans l'état actuel des connaissances de confirmer si cela est le résultat de la présence réelle de groupes iroquoiens, ou le résultat de troc entre les populations locales et celles en amont du fleuve (Archéotec 2011). Ceci dit, la présence de groupes du Sylvicole est attestée pour la moyenne Côte-Nord, notamment à partir de 1 000 AA en ce qui a trait aux Iroquoiens (Chevrier 1996b). Finalement, il est plausible que des groupes

inuits anciens, ou même des groupes paléoesquimaux qui occupaient généralement les mêmes lieux, aient ponctuellement exploité les territoires littoraux de la Basse-Côte-Nord jusqu'à la hauteur de Natashquan (Archéotec 2011).

4.1.2 Ethnohistoire des peuples autochtones de la Côte-Nord

Les déplacements annuels des Innus de la Côte-Nord suivent une organisation complexe, structurée autour de sept grands moments. La chasse d'automne, par exemple, est planifiée grâce aux informations échangées pendant l'été sur la localisation des ressources et les résultats des chasses précédentes. La chasse hivernale au caribou repose quant à elle sur l'inventaire des troupeaux observés durant l'automne (Dominique 1989 : 147-174). Leur mode de vie n'est pas aléatoire et exige plutôt une connaissance approfondie du territoire et de la présence des autres groupes pour assurer leur survie dans cet environnement.

Première partie du cycle annuel : mi-août à fin septembre (première gelée)

À la mi-août, les Innus de Natashquan amorcent leur cycle annuel en remontant la rivière Natashquan pour atteindre l'intérieur des terres (Dominique 1989 : 148). Tous les groupes empruntent cette voie et se séparent progressivement aux différents affluents. Habituellement, les familles apparentées et fréquentant des zones de chasse connexes voyagent ensemble vers leur lieu de chasse d'automne (Dominique 1989 : 148). Les individus propulsent leur canot à l'aide d'avirons, de voiles ou de perches (Dominique 1989 : 148). Durant la montée, les familles campent sur des sites entretenus depuis longtemps et déposent des caches de nourriture et d'objets utiles (farine, thé, tabac, pipe, allumettes, etc.) aux jonctions stratégiques, pour leur retour (Dominique 1989 : 149). La formation des groupes de chasse se finalise aux embranchements de la rivière, rassemblant généralement quatre familles nucléaires liées par la parenté, l'alliance ou l'amitié (Dominique 1989 : 149). Chaque membre a un rôle défini durant la montée. Ils se nourrissent principalement de petit gibier (gélinotte huppée, porc-épic, lièvre), de poisson (brochet, saumon, omble de fontaine) et de sauvagine (Dominique 1989 : 149). Une partie du poisson est fumée dans une petite tente conique durant toute une journée (Dominique 1989 : 150). Le caribou est chassé seulement à partir du premier embranchement pour préserver le secteur, mais les Innus relèvent déjà les indices de présence de caribous et d'autres animaux comme le castor ou le porc-épic, pour planifier la chasse durant les temps froids. Les premières captures d'ours, de caribou et de castor sont partagées largement entre les groupes (Dominique 1989 : 151).

Deuxième partie du cycle annuel : fin septembre à mi-décembre

Avant le gel des lacs et rivières, les groupes de chasse atteignent leur campement principal d'automne où ils restent environ six semaines (Dominique 1989 : 151). En novembre, ils concentrent leurs efforts sur le piégeage (Dominique 1989 : 154). Au début, ils piègent des animaux qui demeurent dans les zones aquatiques comme le castor, la loutre et le vison. Lorsque les cours d'eau gèlent, mais ne supportent pas encore le poids d'un individu, ils se déplacent vers les forêts pour piéger la martre, l'hermine, le lynx et le loup (Dominique 1989 : 154). La présence du caribou influence directement la qualité du séjour et le temps consacré au trappage. La chasse au caribou exige plusieurs jours pour sécher la viande et traiter la peau, mais elle procure aussi du matériel essentiel à la fabrication des raquettes et des vêtements, en plus d'apporter une grande quantité de viande et de graisse (Dominique 1989 : 156).

Troisième partie du cycle annuel : mi-décembre à début janvier

Vers la mi-décembre, les Innus quittent leur campement principal d'automne (Dominique 1989 : 158). Selon leur situation, ils se dirigent vers Natashquan pour échanger une partie de leurs fourrures contre de la nourriture pour les grands froids, ou vers North West River. Cependant, si la chasse au caribou a été fructueuse, certains restent à l'intérieur des terres tout en amorçant leur descente (Dominique 1989 : 159). Au fil du trajet, ils récupèrent le contenu des caches déposées à l'aller. La division des tâches pendant la descente est similaire à celle de la montée. Durant cette période, ils se nourrissent surtout de petit gibier (porc-épic, lièvre, gallinacés), facile à préparer et à consommer sur place, sans poids supplémentaire à transporter. En revanche, le gros gibier comme l'ours ou le caribou doit être séché et découpé en morceaux adaptés à la largeur d'une traîne (Dominique 1989 : 160).

Quatrième partie du cycle annuel : début janvier à mi-février

Une bonne partie des Innus installent leur campement à une ou deux journées de marche de Natashquan (Dominique 1989 : 160). Ainsi, le secteur, qui n'a pas été chassé à l'automne, est réservé pour la chasse d'hiver. Ils choisissent un endroit boisé pour avoir du combustible et un meilleur abri contre les grands vents hivernaux. Après les Fêtes, en janvier et une partie de février, ils n'établissent pas de lignes de trappage, concentrant leurs efforts sur la chasse de subsistance (Dominique 1989 : 160). Ils posent des collets à lièvre et organisent de courtes chasses au caribou. Les chasses collectives au caribou nécessitent des équipes d'environ dix chasseurs. Un chef d'équipe élabore la stratégie d'embuscade : ils désorganisent le troupeau en abattant les bêtes de tête, ce qui fait tourner les caribous en rond et les amène vers les autres chasseurs positionnés aux passes stratégiques. La viande récoltée est ensuite ramenée au campement sur des traînes (Dominique 1989 : 163).

Vers la mi-février, la hausse des températures, l'allongement des journées et le durcissement de la neige poussent les groupes à reprendre le trappage intensif des animaux à fourrure (Dominique 1989 : 163).

Cinquième partie du cycle annuel : mi-février à fin avril

De la mi-février à la fin avril, plusieurs groupes reviennent de l'intérieur des terres ou de North West River pour exploiter des sites propices au trappage le long de la rivière Natashquan. D'autres, déjà revenus à la mer en janvier, repartent à l'intérieur en laissant leur famille près de Natashquan (Dominique 1989 : 164). Durant cette période, ils ne retournent généralement pas aux lieux exploités à l'automne. Leurs activités se concentrent dans le secteur préservé durant l'automne et le long de la rivière Natashquan où seule la chasse de subsistance a eu lieu. Ils voyagent également sur les rivières Aguanus et Nabisipi (Dominique 1989 : 164). Les chasseurs trappent principalement des animaux terrestres comme le lynx, la martre et le renard. Au début avril, lorsque les ruisseaux dégèlent, ils capturent des animaux tels que la loutre, le vison, le castor et le rat musqué. Certains groupes s'installent près de la côte pour profiter du retour des oiseaux migrateurs et chasser les petits blanchons (phoques) (Dominique 1989 : 164). Pendant cette saison, l'alimentation hivernale (caribou, lièvre, gallinacés, porc-épic) est progressivement remplacée par la sauvagine, les œufs d'oiseaux marins, ainsi que le poisson comme l'omble de fontaine, la ouananiche et le touladi (Dominique 1989 : 167).

À la fin de la chasse hiver-printemps, les Innus s'installent le long du littoral, près du village de Natashquan. C'est une période de rassemblement pour toute la communauté. Quand la neige est presque fondue, les chasseurs partent chasser le castor et le rat musqué de printemps (Dominique 1989 : 168).

Sixième partie du cycle annuel : mi-mai à mi-juin

De la mi-mai à la mi-juin, les Innus de Natashquan se répartissent sur trois sites pour la chasse de printemps : à l'est de la rivière Natashquan autour des lacs Paimpont et Kégaska, sur le littoral entre les rivières Natashquan et Aguanus et dans les environs de Baie-Johan-Beetz (Dominique 1989 : 168). Le choix de l'endroit dépend des ressources recherchées. À l'intérieur des terres, ils chassent surtout le castor, le rat musqué et pêchent du poisson d'eau douce. Sur le littoral, ils récoltent plutôt des oiseaux migrateurs, des œufs et chassent le loup-marin. Ensuite, ils regagnent Matshiteu pour leurs activités estivales (Dominique 1989 : 170). En longeant la côte, ils continuent de chasser les oiseaux migrateurs et de cueillir des œufs. Arrivés à destination, tous les Innus de Natashquan se réunissent et installent leur camp principal d'été à l'embouchure de la rivière Natashquan, où ils vaquent à leurs occupations estivales (Dominique 1989 : 171).

Septième partie du cycle annuel : mi-juin à la mi-août

De la mi-juin à la mi-août, les Innus de Natashquan règlent leurs comptes avec les marchands, se rendent à Musquaro pour la mission catholique, pêchent le saumon, fabriquent leurs canots, chassent le loup-marin, occupent parfois un emploi salarié, pratiquent l'artisanat et préparent leur remontée automnale (Dominique 1989 : 171). Pendant cette période, ils campent au bord de la mer entre Musquaro à l'est et la baie Victor à l'ouest. Vers la fin juin et début juillet, ils vont à Musquaro pour se confesser, communier, se marier ou faire baptiser les nouveau-nés. Cette mission rassemble les Innus de Saint-Augustin, La Romaine et Natashquan (Dominique 1989 : 172). Deux routes y mènent : l'une par les terres et l'autre par la mer, cette dernière nécessitant une chaloupe à moteur à cause des vagues et de l'absence d'abris naturels. Après la mission, ils coupent du bois pour construire leurs canots près de la première chute de la rivière Natashquan et en profitent pour tendre des filets à saumon (Dominique 1989 : 173). Les aînés fabriquent les embarcations tandis que les adultes partent en chaloupe chasser le loup-marin et la sauvagine. Le phoque fournit peau (pour mocassins imperméables), graisse, viande et ingrédients médicinaux. Une fois la fabrication des canots et la chasse terminées, ils préparent leurs bagages pour la remontée et cueillent des plantes et baies sauvages utilisées en alimentation, en médecine traditionnelle et pour la teinture des vêtements (Dominique 1989 : 174).

Vers la mi-août, le cycle annuel recommence. Ces déplacements saisonniers assurent à la fois la subsistance et des revenus, un modèle influencé par les contacts avec les Européens, mais qui reste proche des cycles pratiqués par leurs ancêtres avant la sédentarisation des années 1950 et même durant la paléohistoire, alors que les Autochtones s'adaptent constamment aux changements climatiques et à la disponibilité des espèces animales.

4.2. Contexte culturel euroquébécois

4.2.1 Périodes du XV^e et XVI^e siècle

Dès la fin du XV^e siècle, des baleiniers et des morutiers de plusieurs nationalités européennes, dont des Basques, viennent profiter des ressources depuis le Labrador jusqu'à la croisée de la rivière Saguenay et du fleuve Saint-Laurent (Dominique 1989 : 2). À environ 160 km à vol d'oiseau de la Pointe-Parent, l'on retrouve le toponyme Mingan qui viendrait du mot basque *Min-Gain* qui signifie « langue » (Bélanger 1971 : 44) ou du terme breton *menguen* qui signifie « pierre blanche » (Gouvernement du Québec 2024b). Cette trace linguistique témoigne du passage et occupation temporaire du territoire par les européens avant la réalisation des premières cartes géographiques. De plus, sur l'île Mingan et sur l'île du Havre de Mingan (155 km de la Pointe-Parent), un total de cinq fours de pierre en forme de fer à cheval a été retrouvé, ainsi qu'une pipe du XVI^e siècle et des fragments de poterie rouge (Bélanger 1971 : 44). Sur l'île du Havre de Mingan, l'on a également retrouvé une pièce de monnaie espagnole datée du XVI^e siècle. Ainsi, les témoins linguistiques et archéologiques attestent de la présence de marins européens dans le golfe du Saint-Laurent depuis la fin du XV^e siècle.

Le contexte historique de cette période est marqué par une exploitation de plus en plus importante des ressources marines et une augmentation du commerce des fourrures sur le nouveau continent, mais avec peu d'implantation coloniale. Le Traité de Tordesillas de 1494 avait pour objectif de répartir le Nouveau Monde entre l'Espagne et le Portugal, mais la France est vivement en désaccord avec cette entente (Mimeault 2018 : 34). Par conséquent, ils vont fortement investir dans l'exploitation de la pêche outre-Atlantique afin d'imposer leur présence sur le territoire et une première tentative de colonisation est exécutée par Jacques Cartier en 1540 et 1541 (Mathieu 2013).

4.2.2 Période du XVII^e siècle

En 1608, Samuel de Champlain établit une première Habitation à Québec pour des motifs économiques et religieux. L'administration de la nouvelle colonie est confiée à des compagnies de commerce qui s'engagent à peupler et développer le territoire en échange du privilège d'exploiter les ressources (Mathieu 2013). À ce propos, François Bissot de la Rivière et son épouse Marie Couillard obtiennent le 25 février 1661 le titre de la première concession sur la Côte-Nord pour l'exploitation de la chasse et de la pêche (Roquefeuil 1966 [En ligne]). Cette nouvelle seigneurie porte le nom de Mingan et s'étend depuis : « L'Isle aux Œufs [...] jusqu'aux Sept Isles et dans la Grande Anse, vers les Esquimaux où les Espagnols font ordinairement la pesche » (Roquefeuil 1966 [En ligne]). L'île aux Œufs porte toujours le même nom et se situe au sud-ouest de Port-Cartier et la référence aux « Esquimaux » fait référence au secteur de l'Île-des-Esquimaux actuelle. M. Bissot de la Rivière décède en 1673 et lègue la seigneurie à Marie Couillard et ses enfants. La liste des propriétaires de la seigneurie provient du répertoire des seigneuries du Québec (tableau 1) (Laberge et Grenier 2024 [En ligne]).

Tableau 1. Propriétaires de la seigneurie de Mingan selon le répertoire des seigneuries du Québec de 1661 à 1864

Nom	Type de propriété	Début	Fin	Part du territoire	Note
Bissot de la Rivière, François (v.1613-1673)	Seigneur	1661-02-25	1673-07-26	100% conjointement	Conjointement avec son épouse si le couple est marié en communauté de biens.
Couillard, Marie (1633-1703)	Seigneuresse	1673-07-26	1703-06-22	Max. 50%	Veuve de feu François Bissot de La Rivière (v.1613 - 1673). Remariée en 1675 avec Jacques de Lalande de Gayon.
Bissot de Vincennes, Charles-François (1664-v.1706)	Seigneur	1673-07-26	Av. 1708	Min. 25%	Fils aîné de feu François Bissot de La Rivière (v.1613 - 1673).
Bissot de la Rivière, François (v. 1613-1673)	Coseigneur	1673-07-26	Ap. 1770	Min. 25%	Parmi lesquels se confondent des héritiers Jolliet par leur mère Claire-Françoise Bissot.
Lalande Gayon, Jacques-Marie de (1677-ap.1753)	Coseigneur	1703-06-22	Ap. 1753-08-13	Max. 50%	Fils unique de feu Jacques de Lalande Gayon (1648 - 1696) et de feu Marie Couillard (1633 - 1703). Décédé en France.
Lafontaine de Belcour, Jacques de (1704-1765)	Coseigneur	Ap.1753-08-13	1765-06-18	Max. 50%	Légataire de feu Jacques-Marie de Lalande Gayon (1677 - >1753). Veuf en premières noces de feu Marie-Charlotte Bissot.
Lafontaine de Belcour, Jacques de (1704-1765)	Coseigneur	1765-06-18	Av. 1781	Max. 50%	-
Grant, William (1744-1805)	Coseigneur	Ap. 1770	1805-10-05	Max. 50%	Second époux de Marie-Anne-Catherine Fleury d'Eschambault (1740 - 1818), petite-fille de feu Claire Jolliet (1685 - 1760). Son légataire universel Charles William Grant renonce à la succession.
Dunn, Thomas (1729-1818)	Coseigneur	1772-06-01	1818-04-15	Min. 16.6%	-
Stuart, Peter (v.1732-1804)	Coseigneur	1786-01-18	1804-07-14	Min. 16.6%	-
Stuart, Peter (Héritiers de feu)(v.1732-1804)	Coseigneur	1804-07-14	Ap. 1837-10-09	16.6%	-
Langan, Patrick ([...]-1813)	Coseigneur	1808-04-16	1813-09-22	25%	-
Blackwood, John ([...]-1819)	Coseigneur	1808-04-16	1819-06-24	25%	-
Langan, Patrick (Héritiers de feu) ([...]-1813)	Coseigneur	1813-09-22	Av. 1837-10-09	25%	-
Richardson, John (v.1754-1831)	Coseigneur	Av. 1831-05-18	1831-05-18	Min. 50%	-
Richardson, John (héritiers de feu) (v.1754-1831)	Seigneur	1831-05-18	Ap. 1864-01-23	Max. 100%	-
Weir, James	Coseigneur	Av. 1837-10-09	Av. 1864-01-23	16.6%	-
Greenshields, John	Coseigneur	Av. 1837-10-09	Av. 1864-01-23	33.3%	-

Pour ce qui est de la première carte géographique qui illustre la rivière Natashquan, elle est réalisée par Louis Jolliet et le cartographe Jean-Baptiste Franquelin au cours de leurs « 46 voyages pendant plusieurs années » et publiée en 1685 (figure 3). Elle illustre l'embouchure de la rivière, la côte ainsi que l'île Sainte-Hélène.



Figure 3. Extrait de la carte réalisée par Franquelin et Jolliet datée de 1685. Le nom indiqué de la rivière Noutascoüan est désormais connu sous le nom de rivière Natashquan (BnF Gallica, Carte du grand fleuve St Laurens dressée et dessinée sur les mémoires et observations que le Sr. Jolliet a très exactement faites en barque et en canot en 46 voyages pendant plusieurs années, Louis Jolliet et Jean-Baptiste Franquelin, 1685, Bibliothèque nationale de France, département Cartes et plans, GE SH 18 PF 126 DIV 1 P 3/1 RES)

Vers la fin du XVII^e siècle, la seigneurie est peu exploitée par les eurocanadiens, à l'exception de quelques établissements sur l'île aux Œufs (1671-1684), sur l'Île d'Anticosti (1681) et sur l'Île du Havre près de Mingan (1685) (Niellon 1996 : 154). Ces installations près de Mingan sont détruites par les Anglais en 1691 et les propriétaires vont reconstruire à partir de 1694 (Levesque 1971 : 44-46).

4.2.3 Période du XVIII^e siècle

Selon le recueil d'informations concernant les forts et postes de traite de Ernest Voorhis daté de 1930, un poste de traite aurait été construit avant 1710 sur la pointe du Vieux-Fort (située au sud de l'aire d'étude) (Voorhis 1930 : 122). En 1734, on constate que Jacques de Lafontaine de Belcour (tableau 1) exploite un poste de traite sur la rivière Noutascoüan (Natashquan) et qu'il en réclame l'exclusivité à l'Intendant Hocquart (Fortin 1978 : 220).

À la suite de la Guerre de la Conquête, la colonie anglaise de Terre-Neuve obtient en 1763 l'autorité juridique sur l'ensemble de la région à l'est de la rivière Saint-Jean (près de Mingan) (Dominique 1989 : 176). Cette nouvelle autorité permet le libre accès au territoire, mais ne permet pas d'établissements permanents (Dominique 1989 : 176). La compagnie William Grant, Peter

Stuart et Thomas Dunn (tableau 1) acquiert tout de même les droits de la seigneurie des héritiers de Bissot en 1789 avec pour objectif d'exploiter les ressources locales (Dominique 1989 : 176).

Pour ce qui est des missions religieuses, la mission en Minganie est desservie de 1770 à 1822 par sept prêtres (Niellon 1996 : 155). Cependant, seul Pierre-Clément Parent est affecté à temps plein sur cette tâche et il réside sur place à l'année. Après sa mort à Natashquan le 21 avril 1784, les visites de missionnaires se font beaucoup plus rares (Niellon 1996 : 155).

4.2.4 Période du XIX^e siècle

Au niveau des instances gouvernementales, le *Labrador Act* signé en 1809 réduit la limite ouest du Labrador à l'embouchure de la rivière Saint-Jean (près de Mingan) et englobe le territoire d'Anticosti sous l'autorité coloniale de Terre-Neuve (Lepage 1996 : 233). Cette limite sera redessinée et fixée à Blanc-Sablon en 1825 en vertu du deuxième *Labrador Act* (Lepage 1996 : 233). Au niveau commercial, William Grant devient le seul propriétaire de la compagnie William Grant, Peter Stuart et Thomas Dunn en 1804 et achète la *Labrador Compagny* (Archéotech 2009 : 25). Cette dernière avait déjà ouvert plusieurs autres postes sur la basse Côte-Nord. Vers 1808, M. John Richardson achète l'entreprise pour la nommer *Labrador New Concern* (Archéotech 2009 : 25).

À partir de 1821, la Compagnie de la Baie d'Hudson renouvelle périodiquement un bail avec la *Labrador New Concern* pour avoir le droit de faire le commerce de fourrures, de saumon et de loup-marin (Archéotech 2009 : 25). En 1831, il serait attesté que toute la Côte-Nord, entre Tadoussac et la rivière Olomane, est exploitée exclusivement pas la Compagnie de la Baie d'Hudson (Archéotech 2009 : 25; Mailhot 1996 : 234). De plus, au début des années 1850, elle jouit également d'un droit exclusif de pêche au saumon dans la rivière Natashquan (Mailhot 1996 : 263). En ce qui concerne plus spécifiquement l'exploitation du Vieux-Poste à proximité de l'aire d'étude, elle est contrôlée par la Compagnie de la Baie d'Hudson entre 1824 et 1847, puis de 1857 à 1901 (Archéo-Mamu 2019) (figure 4).

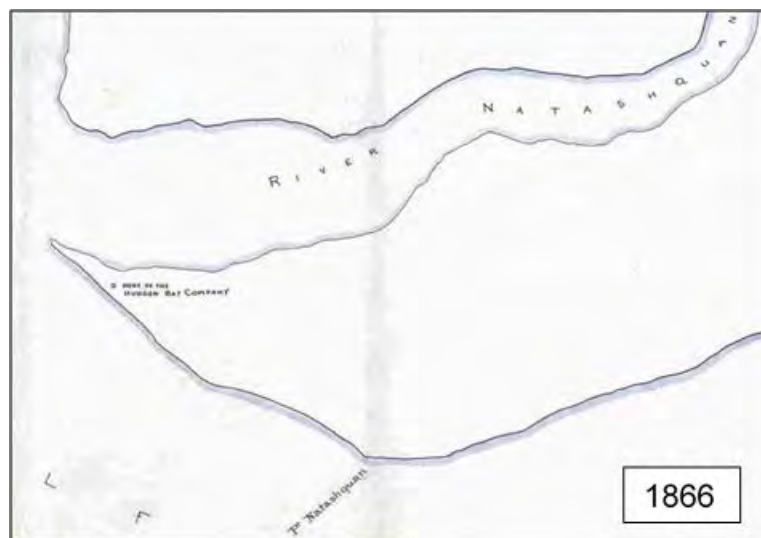


Figure 4. Plan daté de 1866 par Campbell qui illustre la Pointe-Parent et la pointe du Vieux-Poste avec un bâtiment de la Compagnie de la Baie d'Hudson (Tiré de Archéo-Mamu 2019 : 8, de Campbell 1866)

Les pêcheurs états-uniens sont aussi particulièrement nombreux à fréquenter la région au XIX^e siècle en raison de la Convention de commerce de 1818 signée entre l'Angleterre et les États-Unis et du Traité de Réciprocité de 1854-1864 signé entre le Canada-Uni et les États-Unis (Lepage 1996 : 235). Ces ententes permettent aux pêcheurs de pêcher la morue à une distance non inférieure à cinq kilomètres du rivage, de mouiller leurs navires là où il leur convient pour se protéger des intempéries et de mettre le pied sur la terre ferme pour s'approvisionner en eau et y faire sécher leur poisson le long des côtes non habitées de l'Amérique du Nord (Lepage 1996 : 235). Ils auraient été nombreux à visiter les bancs de morue de Mingan et de Natashquan durant les mois de mai et de juin, et ce, jusqu'à la fin du Traité en 1864 (Lepage 1996 : 236). Cette pêche à la morue est reprise par des petits marchands-armateurs de la Gaspésie et de la Côte-du-Sud dont la compagnie *De la Perrelle Bros.* qui s'installe à Natashquan de 1857 à 1876 et la compagnie *Robin, Charles and Co.* qui prend le relais de 1876 à 1937 (Lepage 1996 : 259).

En ce qui concerne les missionnaires religieux, c'est au milieu des années 1840 que les Oblats de Marie-Immaculée s'installent dans la région (Frenette 1996b : 401). Ils vont créer la paroisse de Natashquan en 1861 qui sera sous le diocèse de Rimouski à partir de 1867 (Frenette 1996b : 403).

Pour ce qui est de l'établissement permanent de résidents dans la région, un premier contingent d'une dizaine de familles vient s'installer à Natashquan depuis Havre-Aubert (Îles-de-la-Madeleine) en 1855 (Lepage 1996 : 241). En effet, les Madelinots, après que les Îles sont concédées à l'amiral Coffin en 1798, sont soumis à un régime d'imposition de rentes foncières (Frenette 1996a : 614). Les résidents refusent de payer puisqu'ils estiment qu'ils sont les propriétaires légitimes de leurs lots, mais vers 1850 les administrateurs de Coffin imposent la réglementation sous peine d'éviction (Frenette 1996a : 614). Plus de 120 familles vont donc se déplacer vers la Côte-Nord à la suite des problèmes engendrés aux Îles-de-la-Madeleine (Lepage 1996 : 241). On constate la continuité de cette croissance démographique dans les recensements de 1871 et 1881 où l'on compte 1 322 individus contre 2 931 individus respectivement en Minganie (Magpie, Pointe-aux-Esquimaux/Havre-Saint-Pierre, Natashquan et Anticosti) (Frenette 1996b : 392). De plus, en 1880, la compagnie Fraser et Holliday inaugure une première ligne de transport régulier en bateau à vapeur de Québec à Natashquan en plus d'organiser des expéditions de pêche pour les touristes nantis (Lepage 1996 : 273). En 1882, Alfred Vigneau ouvre un magasin à l'est de la rivière Natashquan où les résidents blancs et les autochtones échangent divers produits, majoritairement des fourrures (Lepage 1996 : 275).

Malgré ces derniers développements économiques, la subsistance dans le secteur reste difficile et plus de 200 habitants de la Pointe-aux-Esquimaux, Natashquan, Kegaska et Aguanish quittent la Côte-Nord vers la Beauce pour éviter la famine en 1884, 1888 et 1890 (Lepage 1996 : 276).

Depuis plusieurs années, la situation est aussi critique pour les autochtones de la région puisque les droits de pêche au saumon donné aux étrangers diminuent les quantités disponibles pour la subsistance des Innus (Mailhot 1996 : 339). Ils ont des démêlés avec les officiers des Pêcheries, les locataires des rivières et les riches touristes sur la rivière Moisie, Mingan et Natashquan. Les Innus font aussi des démarches juridiques auprès du gouvernement pour tenter de faire valoir leurs droits ancestraux (Mailhot 1996 : 339). Ce dernier consent finalement aux Innus le droit de pêcher avec un filet sous supervision en 1864, puis en 1867 il consent à la pêche au harpon à la

condition de le faire discrètement (Mailhot 1996 : 341). Le gouvernement adopte également une indemnisation annuelle pour la perte de leur moyen de subsistance. En 1871, le montant pour l'ensemble des groupes de la Côte-Nord est de 1 575 dollars, principalement destiné à l'achat de farine et de pois, mais de ce montant, 500 dollars est destiné au salaire des missionnaires religieux (Mailhot 1996 : 341).

En 1879, le résident des Escoumins Louis F. Boucher, est nommé agent des « Affaires indiennes » pour les juridictions de Betsiamites, Escoumins, Godbout, Sept-Îles, Mingan, Natashquan et La Romaine (Mailhot 1996 : 350). À partir de cette nouvelle gestion, les communications seront faites directement entre l'agent et les Innus en remplacement des missionnaires religieux (Mailhot 1996 : 350). Le rôle de l'agent est de faire le tour des communautés chaque année, de distribuer l'aide fédérale (provisions, vêtements, etc.) et de recueillir les données statistiques (Mailhot 1996 : 350). Cette structure découle de la « Loi sur les Indiens » votée en 1876 qui porte un regard et des actions profondément paternalistes envers les communautés autochtones (Mailhot 1996 : 350). Entre autres, la loi confère le statut juridique de mineurs pour l'ensemble des autochtones, le pouvoir de gestion des fonds générés, le pouvoir de définir le mode d'élection et le pouvoir d'attribution des compétences aux chefs de bande au gouvernement fédéral (Mailhot 1996 : 350-351).

Les nombreux problèmes occasionnés par l'occupation de plus en plus importante des eurocanadiens sur la Côte-Nord forcent les Innus vers 1885 à orienter leurs activités vers l'intérieur des terres pour chasser les animaux à fourrure (Mailhot 1996 : 353). Pendant un certain temps, les Innus connaissent des années de prospérité grâce à la vente des fourrures qui est en plein essor jusqu'à la Première Guerre mondiale (1914) (Mailhot 1996 : 354).

En 1898, Natashquan reçoit le service de télégraphe (Frenette 1996b : 399).

4.2.5 Périodes du XX^e et XXI^e siècle

Natashquan s'incorpore en tant que municipalité en 1907 (Frenette 1996b : 400). En 1912, un plan du Canton de Natashquan est réalisé par Jean-Marie Roy et illustre le « Village du poste » situé à la Pointe-Parent actuelle (figure 5). Cette appellation ferait référence au poste de traite opéré par Bissot (Gouvernement du Québec 2024c) ou plutôt la famille de Bissot avec Jacques de Lafontaine de Belcour en 1734.

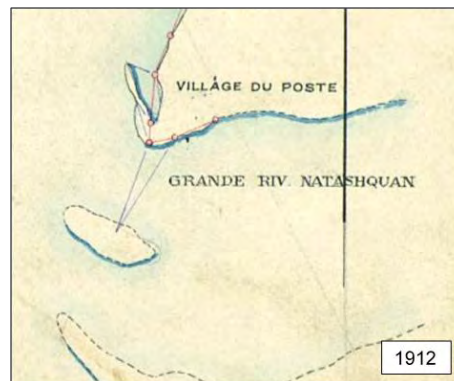


Figure 5. Extrait du plan du Canton de Natashquan daté de 1912 (BANQ, Canton Natashquan. Comté de Saguenay. Plan des îles situées en front de ce canton. 1912, E21 S555 SS1 SSS1 PN.11)

En 1934, les cadastres du village du poste sont réalisés par l'arpenteur Henri Bélanger (figure 6).

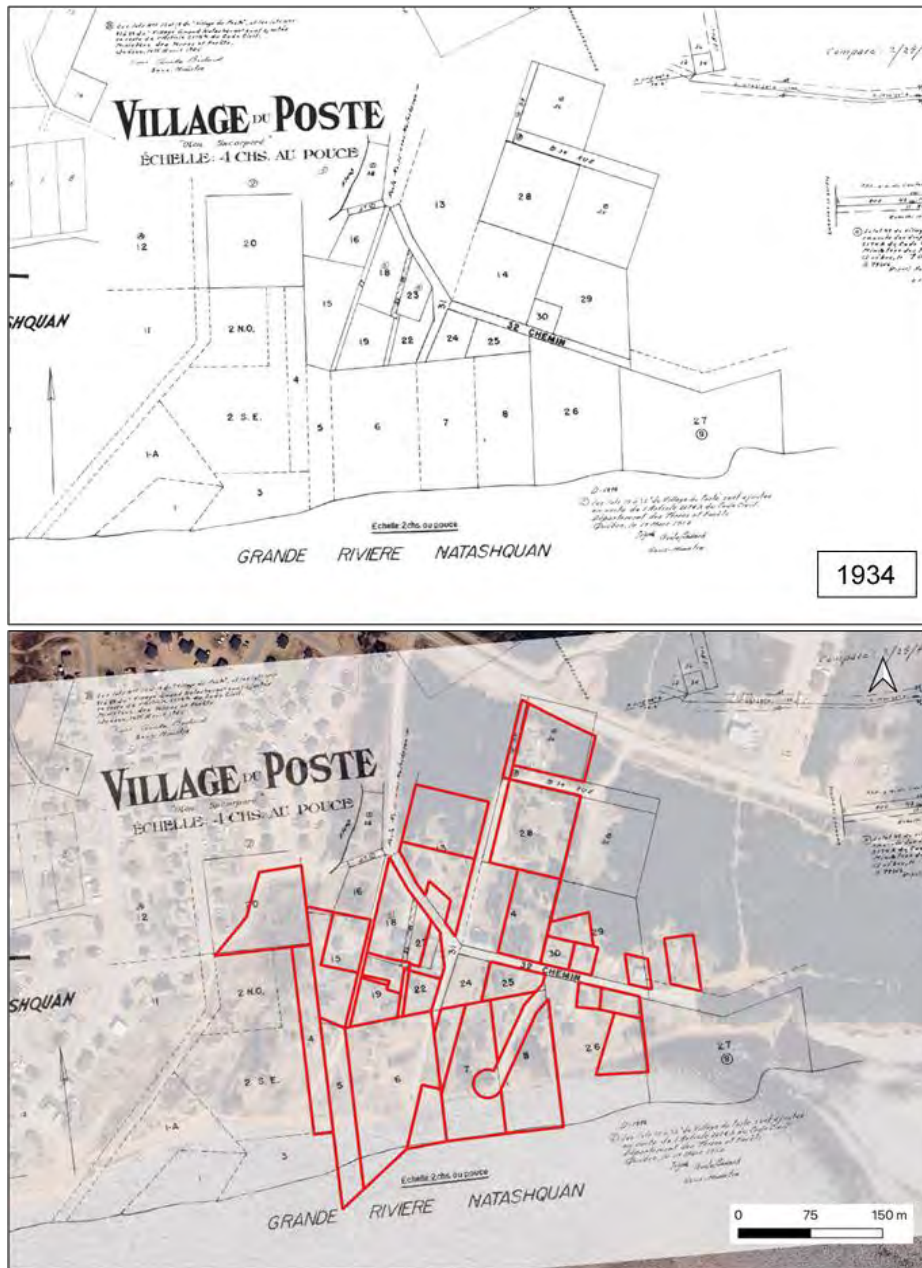


Figure 6. [Haut] Plan cadastral original de la Pointe-Parent, anciennement Village du Poste, daté de 1934 qui illustre les cadastres du secteur et les chemins d'accès. [Bas] Superposition de l'aire d'étude sur le plan cadastral de 1934 et fond de carte satellite Google Maps 2023 (Registre foncier du Québec, région foncière Sept-Îles, Canton de Natashquan, Village du Poste, 1934)

En 1953, le gouvernement fédéral crée la réserve de Nutashquan (anciennement Natashquan), tout juste à côté du Village du Poste qui deviendra le hameau de Pointe-Parent (Frenette 1996c : 512). Il s'agit de l'emplacement de l'ancien campement d'été des Innus (Maltais-Landry 2017). Avec le départ des populations de caribou près de Natashquan en 1957 et le déclin des populations de poissons, le gouvernement se doit de continuer ses programmes d'aide à la population autochtone :

« Même si les rations accordées n'étaient pas toujours suffisantes, une dépendance graduelle à cette aide a servi l'objectif de sédentariser les Innus. Interviewé par Richard Dominique en 1976, A.C. Ishpatau a raconté comment l'aide gouvernementale avait commencé à modifier le mode de vie : les Innus établissaient un campement plus près du village de Natashquan, et seuls les hommes partaient à la chasse, sachant que les femmes ne manqueraient de rien et pourraient revenir au village en cas de besoin. Cette division des familles était déplorée par les Innus » (Maltais-Landry 2017)

Jusqu'au milieu des années 1950, les Innus de Nutashquan vivaient sous la tente à l'année, mais il existe quelques témoignages de la présence de maisons avant celles construites par le gouvernement. Au début du XX^e siècle, après une décennie fructueuse de chasse, les Innus qui avaient un peu d'argent s'étaient bâti de petites maisons qu'ils utilisaient l'été à Betsiamites, à Sept-Îles et à Mingan (Mailhot 1996 : 353) :

« Il semble que certains Innus de Nutashquan aient fait la même chose : Agathe, la soeur d'Adèle, m'a parlé des « cabanes d'été » des vieux chasseurs innus près de la rivière, qui leur avaient peut-être été données par la HBC (Compagnie de la Baie d'Hudson), selon l'hypothèse d'Adèle. Antoine Ishpatau a aussi parlé de ces cabanes détruites par l'érosion. Ce sont probablement les mêmes que celles recensées par les agents des Affaires indiennes : en 1908, l'agent MacRae notait cinq maisons sur la rive nord de la rivière Natashquan et, en 1915, l'agent Parker mentionnait la présence de « petites maisons de bois pour les mois d'été » (ANC 1908 : 22; ANC 1915-1917 : 19). » (Maltais-Landry 2017)

Les premières maisons du gouvernement auraient été construites entre 1954 et 1956 par les Innus eux-mêmes (Maltais-Landry 2017). Le terme de maison n'est peut-être pas le meilleur terme pour désigner ces structures de 15 pieds sur 15 pieds, sans électricité, sans eau courante, sans installation sanitaire, non isolée et avec des tuyaux de poêle qui enfume l'intérieur (Maltais-Landry 2017).

C'est également en 1953 qu'un bureau de poste aurait été mis en place, visible sur la carte topographique de 1950 (mise à jour en 1956), lié par un « chemin de terre ou d'hiver » (figure 7).



Figure 7. Extrait de la carte topographique de Natashquan datée de 1950 (et mise à jour en 1956). On constate le « P » pour le Bureau de Poste présent à la Pointe-Parent en lien avec la création de la réserve de Natashquan en 1953 (BANQ, Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:250 000]. 12-K, Musquaro, 1963, 0005244529)

En 1965, une nouvelle carte topographique illustre les habitations construites dans l'aire d'étude et à proximité (figure 8). Il est à noter que le signe de croix indique une église, le drapeau indique une école et le « P » indique toujours le bureau de poste, toujours en fonction jusqu'en 1976.

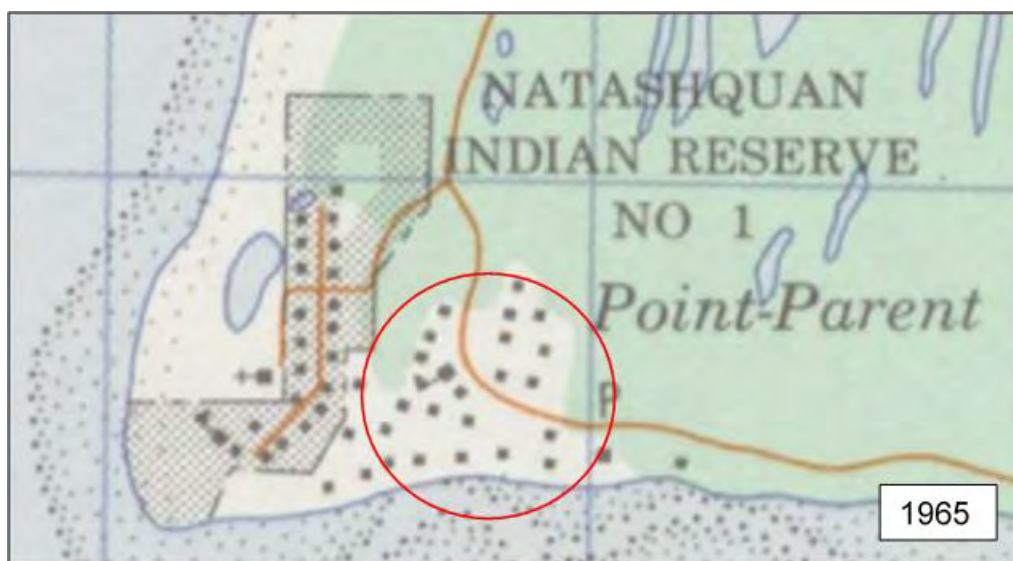


Figure 8. Extrait de la carte topographique de Natashquan réalisée depuis des photographies aériennes de 1965. Emplacement approximatif de l'aire d'intervention dans le cercle rouge (BANQ, Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:50 000]. 12-K-04, Natashquan, 1969, 0002672383)

Des photographies aériennes sont prises à la Pointe-Parent en 1977 où l'on voit les maisons plus en détail, ainsi que les chemins (figure 9).



Figure 9. Photographie aérienne datée du 25 octobre 1977 (Système de données d'observation de la Terre, gouvernement du Canada, Clé A24813_003, 1977-10-25, Id 3114236, rouleau A24813, titre photo_19771025_N50131W061798, échelle 5000)

Enfin, une photographie satellite datée de 2016 illustre l'état de l'aire d'étude il y a près de 10 ans (figure 10).



Figure 10. Photographie satellite datée du 5 septembre 2016 (Google Earth, 05/09/2016)

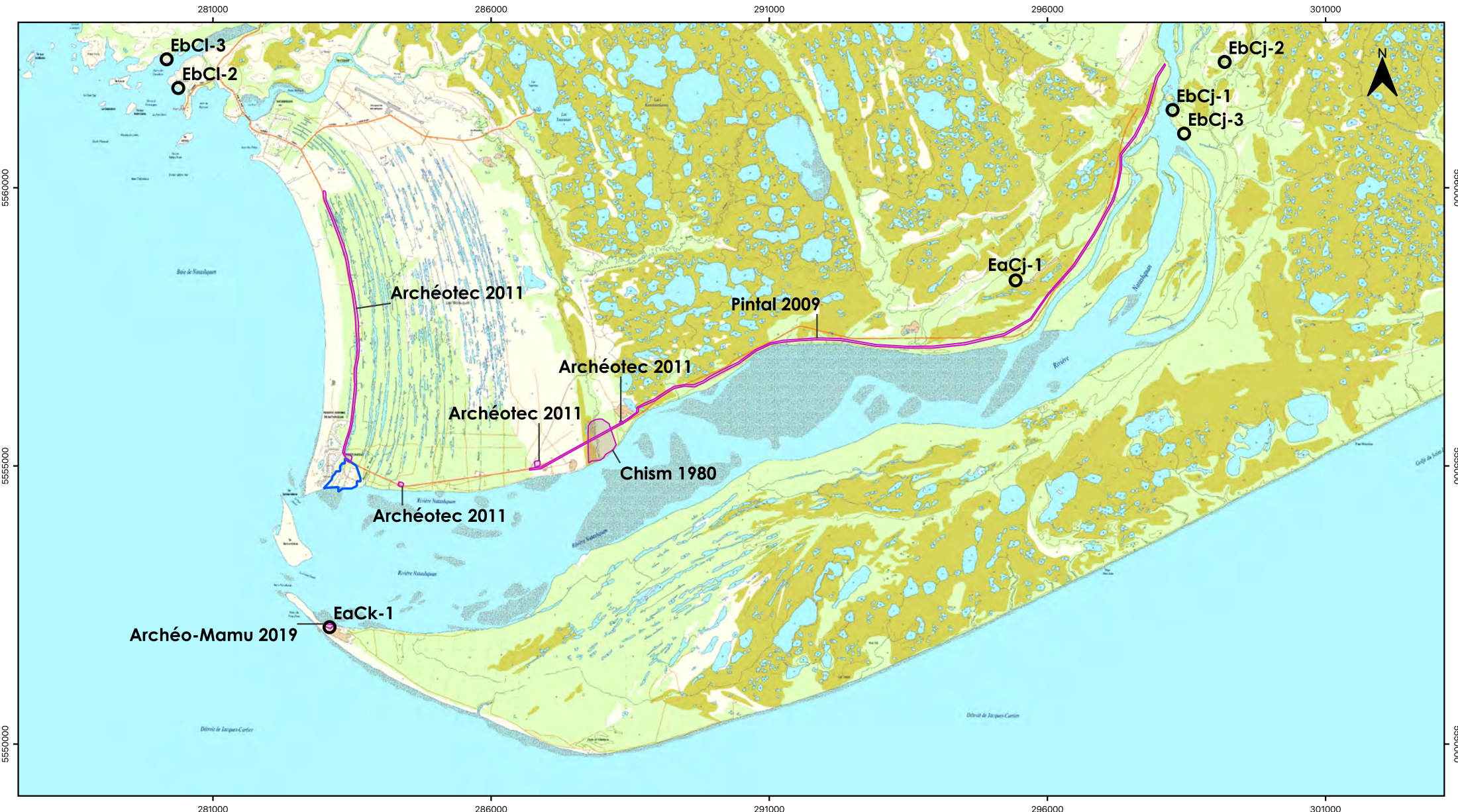
5. ÉTAT DES CONNAISSANCES ARCHÉOLOGIQUES DU SECTEUR

Les premières interventions archéologiques près de l'aire d'intervention ont été conduites par James Chism dans le début des années 1980 dans le cadre des travaux pour la construction de la route 138 (Chism 1980). L'étendue de ses interventions est peu précise. En 1992, un inventaire est réalisé par Bernard Hébert et conduit à la découverte du site EaCj-1 (Archéotec 2009 : 51). En 2008, Ethnoscop réalise un inventaire à quelques endroits dans l'emprise de la route 138 entre Pointe-Parent et Kegaska qui a permis de repérer le site EbCj-2 (Archéotec 2009 : 51).

En 2010, Archéotec réalise un inventaire entre Natashquan et Kegaska dans le cadre de la construction de la ligne électrique triphasée (Archéotec 2011 : 13). Cette intervention a permis de répertorier quatorze sites archéologiques, dont le site EbCj-3. En 2019, deux découvertes fortuites ont été déclarées dans le secteur de Natashquan (EbCI-2 et EbCI-3). Enfin, le dernier site à proximité de l'aire d'étude identifié est le EaCk-1, un site où se retrouvent des sépultures sur la pointe du Vieux-Poste. Il a été repéré et inventorié par Archéo-Mamu en 2018, 2019 et 2020 en collaboration avec le Conseil des Innus de Natashquan (Archéo-Mamu 2020 : 1). Toutes ces ressources sont explicitées dans le tableau 2 et illustrées sur la planche 5.

Tableau 2. Sites archéologiques et zones d'informations archéologiques à proximité de l'aire d'intervention




Borden	Distance (km)	Rapports d'interventions	Appartenance culturelle	Chronologie	Ressources culturelles	Recommandations
Sites archéologiques						
EbCj-1	16,2	Chism, J. V. 1980 Pintal, J.-Y. 2010	Autochtone et allochtone	3 000 à 450 AA	Un grattoir en chert gris foncé et un tesson céramique non décoré associés à l'occupation paléohistorique. Des artefacts d'origine eurocanadienne sont présents, incluant des tessons de TCFB, du verre à bouteilles vert foncé et vert pâle, etc. Ces artefacts seraient liés à un portage ou à un camp de pêche.	Aucune
				1 800 à 1 950 AD		
				1 800 à 1 950 AD		
EbCj-2	17,4	Ethnoscop 2011	Autochtone	Paléohistorique	37 éclats et un grattoir en quartz hyalin répartis dans deux sondages.	Aucune
EbCj-3	16,2	Archéotec 2011	Autochtone	920 ± 40 AA	Trois éclats de grès, un éclat de quartz gris, un fragment de grattoir en quartz, un éclat de quartzite translucide, un de chert vert, un foyer de combustion et une tache de rubéfaction. Répartis dans 8 sondages positifs.	Aucune
EaCj-1	12,5	Hébert, B. 1993 Pintal, J.-Y. 2010	Autochtone	Paléohistorique (Sylvicole)	Deux éclats de taille de la pierre en chert et quartzite répartis dans deux sondages.	Aucune
EbCl-2	7,5	Découverte fortuite 2019	Allochtone	1900-1950	Épave du Labrador Trader.	Ind.
EbCl-3	8,1	Découverte fortuite 2019	Autochtone	Paléohistorique	Ind.	Ind.
EaCk-1	2,8	Archéo-Mamu 2020 Archéo-Mamu 2019	Autochtone et allochtone	Colonial	Sépultures d'au moins 5 personnes au bout de la pointe du Vieux-Poste, à l'embouchure de la rivière Natashquan. Certaines d'entre elles seraient autochtones. Les corps auraient été réinhumés sur la même pointe dans une fosse commune, au pied de la dune. D'autres corps ont été mis au jour au printemps 2018.	Inspection visuelle et inventaire archéologique visant à délimiter l'aire du cimetière
Zones d'informations archéologiques (ZIA)						
Archéotec 2011	0	Archéotec 2011	N/A	N/A	Des sondages ont été effectués des deux côtés de la route 138. Dans la partie nord, ils ont été réalisés dans la partie boisée uniquement alors que dans la partie sud, plusieurs sondages ont été effectués dans l'emprise déboisée de la route ainsi que dans la forêt. Aucune trace archéologique n'a été retrouvée à proximité de la zone d'étude actuelle. Néanmoins, cet inventaire a mené à la découverte du site EbCj-3 décrit ci-haut.	Aucune
Pintal 2009	5,5 à 16,5	Pintal, J.-Y. 2009	N/A	N/A	Une inspection visuelle et 85 sondages a été effectuée dans le secteur 1 à proximité de la route 138. Aucune trace archéologique.	Aucune
Chism 1980	4,8	Chism, J. V. 1980	N/A	N/A	Aucune trace archéologique n'a été retrouvée.	Aucune

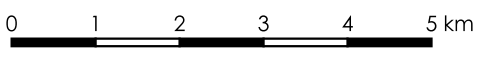


Artefact Urbain

Inventaire archéologique d'un secteur du hameau de Pointe-Parent à Natashquan

Planche 5. Localisation des sites et zones d'information archéologique à proximité de la zone d'intervention à Pointe-Parent – Natashquan

-  Zone d'intervention
-  Zones d'information archéologique (rayon de 5 km)
-  Sites archéologiques (rayon de 20 km)



Système de coordonnées : NAD83 MTM zone 4 (EPSG : 32184)

Fond de carte : Ministère des ressources naturelles et des forêts. Cartes topographiques à l'échelle de 1/20 000, [Jeu de données], dans Données Québec, 2018, mis à jour le 11 septembre 2024.

Échelle 1 : 90 000

Cartographie : Simon Paquin, archéologue mise à jour Marie-Anne Paradis, archéologue Janvier 2026

6. RÉSULTATS DE L'INTERVENTION

6.1. Sous-opération AU-1A (Zone à potentiel fort)

Tableau 3. Tableau résumé des caractéristiques de la zone AU-1A

Sous-opération AU-1A	
Municipalité	Natashquan
Type de potentiel	Autochtone (PP1) – potentiel fort
Superficie	22 178 m ²
Sondages négatifs	114
Sondages positifs	0
Sondage relevé	AU-1A030 (profil 1), AU-1A037 (profil 2), AU-1A061 (profil 3) et AU-1A084 (profil 4).

La sous-opération AU-1A représente une bande de terre d'environ 550 m de long sur une moyenne de 80 m de large disposée dans un axe nord-est – sud-ouest, dans la partie ouest de la zone d'intervention (planche 3). Cette sous-opération correspondant à la zone de potentiel paléohistorique PP1 de l'étude de potentiel de 2025, qui représente un secteur à fort potentiel en lien avec la présence immédiate d'un ruisseau d'eau douce, la proximité avec la rivière Natashquan, la présence de sites à composante paléohistorique en amont sur cette rivière, la présence de nombreuses ressources halieutiques et terrestres exploitables dans la région, la topographie relativement plane et l'aspect plus limité des perturbations modernes.

Un total de 114 sondages a été réalisé au sein de la sous-opération AU-1A. Les sols observés sont cohérents avec quatre profils stratigraphiques relevés dans ce secteur (planche 6). Le premier croquis relevé dans la zone AU-1A provient du sondage AU-1A030 (profil 1), représentatif du secteur couvert par les sondages 001 à 031. Il correspond à une couche d'humus herbacé (LFH) brune et meuble en surface, suivie d'un sable brun beige et meuble, avec des pierres subanguleuses à arrondies de granite et de quartzite (10% ; 20%, <2 cm; 50%, 2-5 cm ; 30 %, 5-10 cm) et des racines (5%). La troisième couche est constituée d'un sable brun noirâtre et friable avec des pierres arrondies de granite et de quartzite (50%; 100%, 2-5 cm) et des racines (1%). Le quatrième et dernier lot se compose d'un sable brun oxydé et friable.

Le second croquis relevé dans la zone AU-1A provient du sondage AU-1A037 (profil 2), représentatif du secteur couvert par les sondages 032 à 039. Il correspond à une couche d'humus herbacé (LFH) brune et meuble en surface, suivie d'un sable beige et friable avec la présence d'un sac de plastique observé à 0,40 m de profondeur.

Le troisième croquis relevé dans la zone AU-1A provient du sondage AU-1A061 (profil 3), représentatif du secteur couvert par les sondages 040 à 063, ainsi que les sondages 097 à 114. Il correspond à une couche d'humus herbacé (LFH) beige et meuble en surface, suivie d'un sable brun à gris et meuble. La troisième couche est constituée d'un sable brun noirâtre et meuble, tandis que le quatrième et dernier lot se compose d'un sable brun et friable, dont la partie supérieure est gris-brun (éluvié).

Le quatrième et dernier croquis relevé dans la zone AU-1A provient du sondage AU-1A084 (profil 4), représentatif du secteur couvert par les sondages 064 à 096. Il correspond à une couche d'humus herbacé (LFH) brun à beige et meuble en surface, suivie d'un sable brun à gris et meuble, avec une grande quantité de radicelles (35%). La troisième et dernière couche est constituée d'un sable brun orangé à beige et friable.

Enfin, cinq zones ont été exclues de l'inventaire archéologique. Elles sont illustrées à la planche 6 et les raisons sont présentées au tableau 4.

Tableau 4. Zones exclues de la sous-opération AU-1A. Ces zones sont illustrées à la planche 6

Zone exclue	Raison	Photographies
1	Terrasse très basse et inondable	Pointe-P_010
2	Équipements électriques (HQ) avec excavations limitrophes	Pointe-P_009
3	Terrasse très basse et inondable	Pointe-P_014
4	Pente donnant sur le ruisseau	Pointe-P_019
5	Chemin et fossé	Pointe-P_032





En somme, aucun vestige ni artéfact n'a permis de confirmer le potentiel archéologique autochtone de la sous-opération AU-1A. Les travaux d'inventaire ici présentés sont jugés suffisants pour documenter les activités humaines qui ont pris place dans le secteur. Les travaux prévus au sein des limites établies de la zone peuvent se dérouler sans impact sur le patrimoine archéologique.

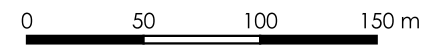
283000 283200 283400 283600

Artefact Urbain

Inventaire archéologique d'un secteur du hameau de Pointe-Parent à Natashquan

Planche 6. Localisation des sondages archéologiques effectués à l'intérieur des zones à potentiel archéologique à Pointe-Parent – Natashquan

-  Lots cadastraux (zone d'intervention)
-  Sondages
-  Sondages notés
-  Zones exclues



Système de coordonnées :
NAD83 MTM zone 4 (EPSG : 32184)

Fond de carte :
Service d'imagerie du Gouvernement du Québec

Échelle 1 : 3 200

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue
mise à jour Marie-Anne Paradis,
archéologue
Janvier 2026

5555000

5555000

5554800

5554800

5554600

5554600

283000 283200 283400 283600



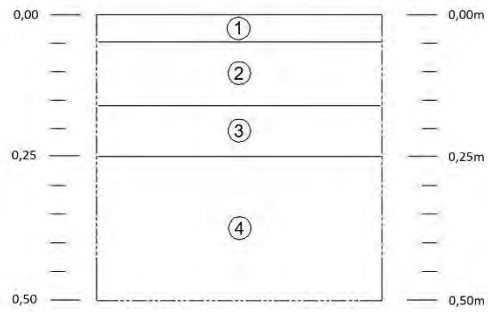
Coordonnées:
MTM (Fuseau 4)

X : 283 356,89
Y : 5 555 014,24

Est 0,00 0,50 mètre Ouest



Photographie Pointe-P_011



LÉGENDE

- 1 Couche d'humus herbacée (LFH) brun et meuble.
 - 2 Sable brun beige et meuble, avec pierres subanguleuses à arrondies de granite et quartzite (10%; < 2cm, 20%; 2-5cm, 50%; 5-10cm, 30%) et racines (5%).
 - 3 Sable brun noirâtre et friable, avec pierres arrondies de granite et quartzite (5%; 2-5cm, 100%) et racines (1%).
 - 4 Sable brun oxydé et friable.
- Limite de profil.

Inventaire archéologique au hameau de la Pointe-Parent à Natashquan

Croquis stratigraphique de la paroi sud
du sondage test 1A-030

**Artefact
Urbain**

0 0,4 0,8m

Décembre 2025

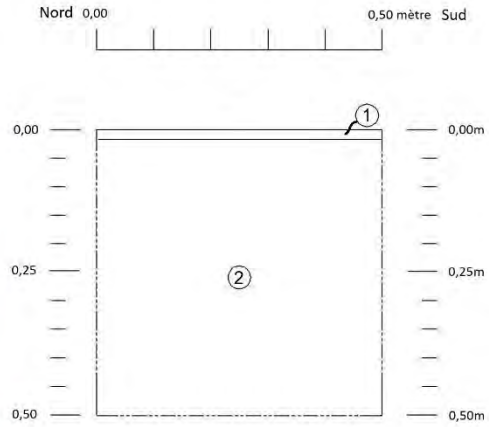
Profil 1. Croquis stratigraphique de la paroi sud du sondage AU-1A030

Coordonnées:
MTM (Fuseau 4)

X : 283 290,48
Y : 5 554 999,77



Photographie Pointe-P_013



LÉGENDE

- 1 Couche d'humus herbacée (LFH) brun beige et meuble.
 - 2 Sable beige et friable avec un sac plastique (à 40cm de profondeur).
- Limite de profil.

Inventaire archéologique au hameau de la Pointe-Parent à Natashquan

Croquis stratigraphique de la paroi est
du sondage test 1A-037

**Artefact
Urbain**

0 0,4 0,8m

Décembre 2025

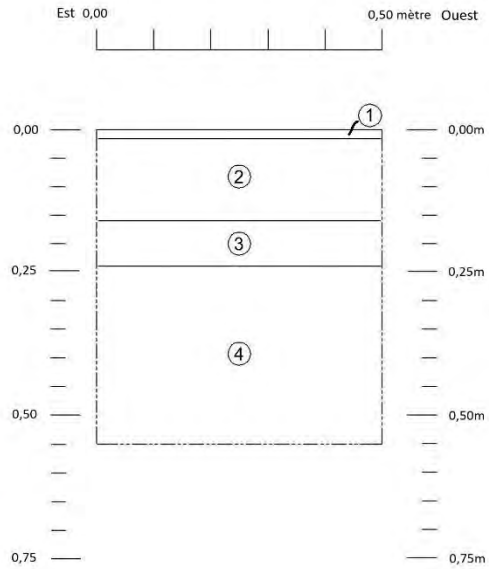
Profil 2. Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage AU-1A037

Coordonnées:
MTM (Fuseau 4)

X : 283 241,45
Y : 5 554 683,69



Photographie Pointe-P_023



LÉGENDE

- 1 Couche d'humus herbacée (LFH) beige et meuble.
 - 2 Sable brun à gris et meuble.
 - 3 Sable brun noirâtre et meuble.
 - 4 Sable brun avec partie supérieure gris-brun (éluvié), friable.
- Limite de profil.

Inventaire archéologique au hameau de la Pointe-Parent à Natashquan

Croquis stratigraphique de la paroi sud
du sondage test 1A-061

**Artefact
Urbain**

0 0,4 0,8m

Décembre 2025

Profil 3. Croquis stratigraphique de la paroi sud du sondage AU-1A061

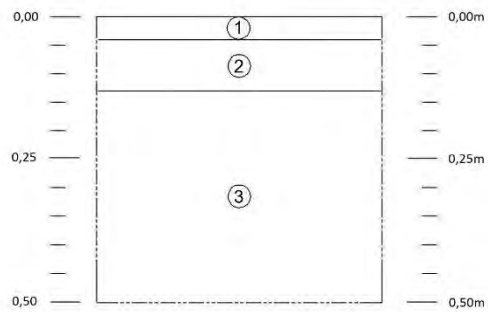
Coordonnées:
MTM (Fuseau 4)

X : 283 220,14
Y : 5 554 844,56



Photographie Pointe-P_030

Ouest 0,00 0,50 mètre Est



LÉGENDE

- 1 Couche d'humus herbacée (LFH) brun à beige et meuble, avec un sac plastique.
 - 2 Sable gris à brun, meuble avec radicelles (35%).
 - 3 Sable brun-orangé à beige et friable.
- Limite de profil.

Inventaire archéologique au hameau de la Pointe-Parent à Natashquan

Croquis stratigraphique de la paroi nord
du sondage test 1A-084

**Artefact
Urbain**

0 0,4 0,8m

Décembre 2025

Profil 4. Croquis stratigraphique de la paroi nord du sondage AU-1A084

6.2. Sous-opération AU-1B (Zone à potentiel faible à moyen)

Tableau 5. Tableau résumé des caractéristiques de la zone AU-1B

Sous-opération AU-1B	
Municipalité	Natashquan
Type de potentiel	Autochtone (PP2) – potentiel faible à moyen
Superficie	83 056 m ²
Sondages négatifs	215
Sondages positifs	0
Sondage relevé	AU-1B117 (profil 5), AU-1B170 (profil 6), AU-1B228 (profil 7), AU-1B247 (profil 8), AU-1B285 (profil 9) et AU-1B318 (profil 10).

La sous-opération AU-1B représente une section de forme quadrangulaire d'environ 400 m de long sur maximale 350 m de large, englobant les parties centrale et est de la zone d'intervention (planche 3). Cette sous-opération correspondant à la zone de potentiel paléohistorique PP2 de l'étude de potentiel de 2025, qui représente un secteur à potentiel faible à moyen en raison des nombreuses et apparentes perturbations modernes (habitations et chemins) et de sa distance plus importante avec le cours d'eau douce.

Un total de 215 sondages a été réalisé au sein de la sous-opération AU-1B. Les sols observés sont cohérents avec six profils stratigraphiques relevés dans ce secteur (planche 6). Le premier croquis relevé dans la zone AU-1B provient du sondage AU-1B117 (profil 5), représentatif du secteur couvert par les sondages 115 à 129. Il correspond à une couche d'humus herbacé (LFH) brune et meuble en surface, suivie d'un sable argileux brun foncé (Ah), peu compact et avec des racines (5%). La troisième couche est constituée d'un sable gris (Ae), meuble avec des racines (1%), puis le quatrième et dernier lot se compose d'un sable brun à orangé (B) et friable.

Le second croquis relevé dans la zone AU-1B provient du sondage AU-1A170 (profil 6), représentatif du secteur couvert par les sondages 130 à 185, ainsi que les sondages 206 à 210³. Il correspond à une couche d'humus herbacé (LFH) beige et friable en surface, suivie d'un sable légèrement limoneux, brun et meuble, avec des radicelles (35%). La troisième et dernière couche est constituée d'un sable brun orangé (B) et meuble.

Le troisième croquis relevé dans la zone AU-1B provient du sondage AU-1A228 (profil 7), représentatif du secteur couvert par les sondages 211 à 228. Il correspond à une couche d'humus herbacé (LFH) beige et friable en surface, suivie d'un sable brun à gris, meuble avec des radicelles (35%). La troisième couche est constituée d'un sable brun foncé et friable, tandis que le quatrième et dernier lot se compose d'un sable limoneux beige et meuble.

Le quatrième croquis relevé dans la zone AU-1B provient du sondage AU-1A247 (profil 8), représentatif du secteur couvert par les sondages 229 à 259. Il correspond à une couche d'humus herbacé (LFH) beige et meuble en surface, suivie d'un sable brun à gris et meuble, avec une grande quantité de radicelles (35%). La troisième couche est constituée d'un sable brun foncé à

³ Les sondages 186 à 205 correspondent au croquis stratigraphique du sondage AU-1A061 (profil 3)

noir (Ah) et friable. Le quatrième lot se compose d'un sable gris pâle (Ae), meuble avec des racines (1%). Le cinquième et dernier lot correspond à un sable brun orangé et meuble.

Le cinquième croquis relevé dans la zone AU-1B provient du sondage AU-1A285 (profil 9), représentatif du secteur couvert par les sondages 260 à 314. Il correspond à une couche d'humus herbacé (LFH) beige et meuble en surface, suivie d'un sable brun à gris et friable, avec une grande quantité de radicelles (35%). La troisième et dernière couche est constituée d'un sable brun orangé et meuble.

Le sixième croquis relevé dans la zone AU-1B provient du sondage AU-1A318 (profil 10), représentatif du secteur couvert par les sondages 315 à 329. Il correspond à une couche d'humus herbacé (LFH) grise et friable en surface, suivie d'un sable brun à beige et friable. La troisième couche est constituée d'un sable orangé avec des litages diffus gris foncé à gris clair, le tout friable. Le quatrième et dernier lot correspond à un sable gris clair et friable.

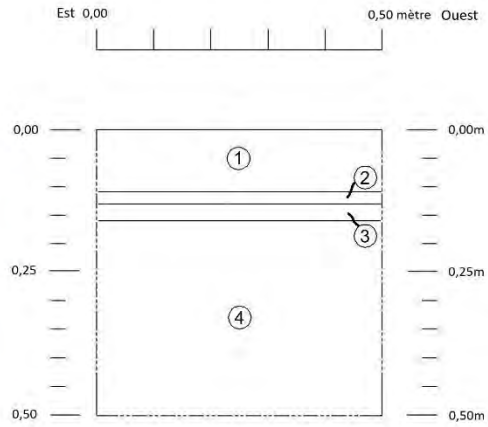
En somme, aucun vestige n'a permis de confirmer le potentiel archéologique autochtone de la sous-opération AU-1B. Les travaux prévus au sein des limites établies de cette zone peuvent se dérouler sans impact sur le patrimoine archéologique. Il est important de noter que l'inventaire archéologique réalisé a également permis d'évaluer cinq lots cadastraux, inscrits dans la zone des futurs travaux, lesquels n'ont pas pu être acquis avant la réalisation de l'intervention. Il s'agit des lots cadastraux 5 356 917, 5 356 927, 5 356 929, 5 356 942 et 5 356 951. Ainsi, l'inventaire et l'inspection visuelle des secteurs environnants à ces lots cadastraux ont permis d'en déduire une conclusion semblable, c'est-à-dire que ces derniers ne présentent pas de potentiel archéologique.

Coordonnées:
MTM (Fuseau 4)

X : 283 406,46
Y : 5 555 056,91



Photographie Pointe-P_037



LÉGENDE

- 1 Couche d'humus herbacée (LFH) brun et meuble.
 - 2 Sable argileux brun foncé (Ah), peu compact avec racines (5%).
 - 3 Sable gris (Ae), meuble avec racines (1%).
 - 4 Sable brun à orangé (B) et friable.
- Limite de profil.

Inventaire archéologique au hameau de la Pointe-Parent à Natashquan

Croquis stratigraphique de la paroi sud
du sondage test 1B-117

**Artefact
Urbain**

0 0,4 0,8m

Décembre 2025

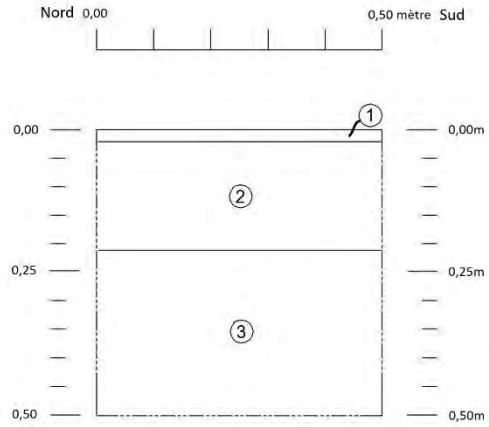
Profil 5. Croquis stratigraphique de la paroi sud du sondage AU-1A117

Coordonnées:
MTM (Fuseau 4)

X : 283 300,23
Y : 5 554 732,37



Photographie Pointe-P_042



LÉGENDE

- 1 Couche d'humus herbacée (LFH) beige et friable.
 - 2 Sable légèrement limoneux brun, meuble avec radicelles (35%).
 - 3 Sable brun orangé (B) et meuble.
- Limite de profil.

Inventaire archéologique au hameau de la Pointe-Parent à Natashquan

Croquis stratigraphique de la paroi est
du sondage test 1B-170

**Artefact
Urbain**

0 0,4 0,8m

Décembre 2025

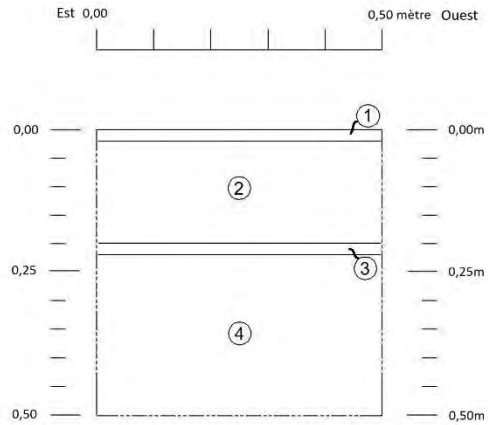
Profil 6. Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage AU-1B170

Coordonnées:
MTM (Fuseau 4)

X : 283 244,85
Y : 5 554 644,82



Photographie Pointe-P_050



LÉGENDE

- 1 Couche d'humus herbacée (LFH) beige et friable.
 - 2 Sable gris brun, meuble avec radicelles (35%).
 - 3 Sable brun foncé et friable.
 - 4 Sable limoneux beige et meuble.
- Limite de profil.

Inventaire archéologique au hameau de la Pointe-Parent à Natashquan

Croquis stratigraphique de la paroi sud
du sondage test 1B-228

**Artefact
Urbain**

0 0,4 0,8m

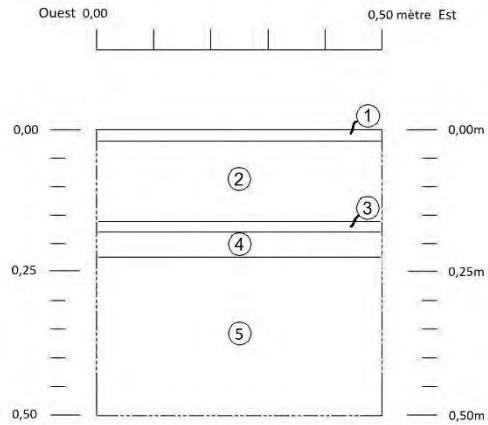
Décembre 2025

Coordonnées:
MTM (Fuseau 4)

X : 283 406,7
Y : 5 554 717,82



Photographie Pointe-P_052



LÉGENDE

- 1 Couche d'humus herbacée (LFH) beige et meuble.
 - 2 Sable brun à gris, meuble avec radicelles (35%).
 - 3 Sable brun foncé à noir (Ah) et friable.
 - 4 Sable gris pâle (Ae), meuble avec racines (1%).
 - 5 Sable brun orangé et meuble.
- Limite de profil.

Inventaire archéologique au hameau de la Pointe-Parent à Natashquan

Croquis stratigraphique de la paroi nord
du sondage test 1B-247

**Artefact
Urbain**

0 0,4 0,8m

Décembre 2025

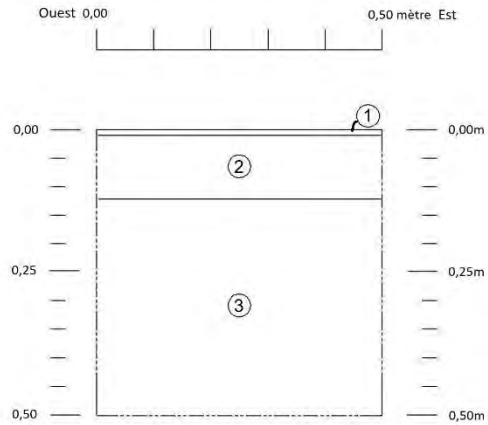
Profil 8. Croquis stratigraphique de la paroi nord du sondage AU-1B247

Coordonnées:
MTM (Fuseau 4)

X : 283 534,29
Y : 5 554 934,57



Photographie Pointe-P_059



LÉGENDE

- 1 Couche d'humus herbacée (LFH) beige et meuble.
 - 2 Sable brun à gris, friable avec radicelles (35%).
 - 3 Sable brun orangé et meuble.
- Limite de profil.

Inventaire archéologique au hameau de la Pointe-Parent à Natashquan

Croquis stratigraphique de la paroi nord
du sondage test 1B-285

**Artefact
Urbain**

0 0,4 0,8m

Décembre 2025

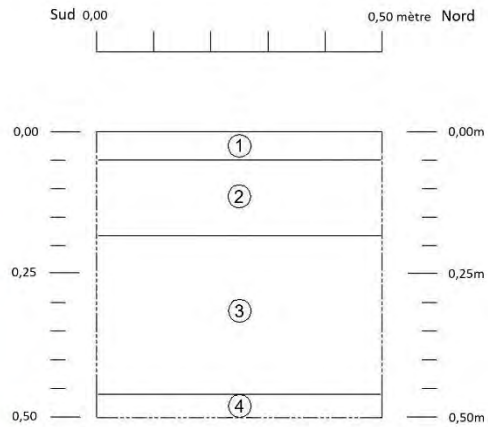
Profil 9. Croquis stratigraphique de la paroi nord du sondage AU-1B285

Coordonnées:
MTM (Fuseau 4)

X : 283 578,67
Y : 5 554 714,72



Photographie Pointe-P_064



LÉGENDE

- 1 Couche d'humus herbacée (LFH) grise et friable.
 - 2 Sable brun-beige et friable.
 - 3 Sable orangé avec litages diffus gris foncé à gris clair, friable.
 - 4 Sable gris clair et friable.
- Limite de profil.

**Inventaire archéologique au hameau
de la Pointe-Parent à Natashquan**

Croquis stratigraphique de la paroi ouest
du sondage test 1B-318

**Artefact
Urbain**

0 0,4 0,8m

Décembre 2025

Profil 10. Croquis stratigraphique de la paroi ouest du sondage AU-1B318

7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le présent rapport présente les résultats de l'inventaire archéologique réalisé sur un secteur du hameau de Pointe-Parent à Natashquan. Deux grandes zones touchées par les travaux projetés ont été jugées comme comportant un potentiel archéologique autochtone selon une étude de potentiel archéologique réalisée en 2025. L'objectif à l'endroit de ces zones à potentiel était de vérifier la présence de ressources archéologiques anticipées et d'atténuer les impacts des travaux à venir sur le patrimoine culturel. Ainsi, à l'automne 2025, la firme Geninovation a mandaté la compagnie Artéfact urbain pour mener à bien cette intervention archéologique sur le terrain. L'inventaire archéologique a comporté la réalisation de sondages manuels systématiques et d'une inspection visuelle à l'intérieur des deux zones identifiées, le tout du 30 septembre au 3 octobre 2025.

L'inventaire s'est avéré négatif à l'endroit de l'ensemble des zones à potentiel et aucun vestige n'est venu confirmer ce dernier. En conclusion, l'inventaire archéologique n'a pas permis d'identifier de site archéologique autochtone dans les zones expertisées pour les travaux du futur projet. Ainsi, les travaux prévus peuvent être réalisés sans contrainte au sein des zones telles que définies. Cependant, si des travaux supplémentaires sont prévus en dehors des aires expertisées, il est primordial d'organiser des inventaires archéologiques complémentaires à ces endroits.

7.1. Valeurs archéologiques

Les valeurs archéologiques liées à l'intervention réalisée à l'automne 2025 par l'équipe d'Artéfact urbain abondent dans le même sens que les conclusions présentées. Les résultats de l'inventaire ne permettent pas d'apposer de valeurs archéologiques aux zones analysées ni d'attribuer un potentiel de mise en valeur à celles-ci.

BIBLIOGRAPHIE

ARCHÉO-MAMU

2019 *Rapport d'inventaire archéologique à la pointe du vieux-poste (EaCk-1), rivière Natashquan, été 2018*. Rapport inédit, MCC.

2020 *Projet d'intervention archéologique à la pointe du Vieux-Poste de Natashquan – Site archéologique EaCk-1*. Rapport inédit, MCC.

ARCHÉOTEC INC.

2006 *Suivi environnemental du complexe La Grande, Synthèse des données archéologiques*. Rapport inédit, Hydro-Québec.

2009 *Nouvelle ligne triphasée entre Pointe-Parent et le village La Romaine : Étude de potentiel archéologique*. Étude inédite, Hydro-Québec Distribution.

2011 *Nouvelle ligne triphasée entre Natashquan et le village La Romaine : Inventaire archéologique 2010*. Rapport inédit, Hydro-Québec.

ARCHIVES NATIONALES DU CANADA (ANC)

1908 *Bersimis and Mingan Agencies – Reports on these Agencies by J. Ansdell MacRae, Inspector of Indian Agencies [...], 9 septembre 1908*. Indian Affairs, RG10, vol. 3048, dossier 237,660, partie 18.

1915-1917 *C.C. Parker, Report on Mingan, Seven Islands & St Augustin Agencies*. Indian Affairs, RG10, vol. 3190, dossier 471,601.

ARTEFACT URBAIN

2025 *Étude de potentiel archéologique d'un secteur du hameau de la Pointe-Parent à Natashquan*. Rapport inédit remis à Geninovation.

BÉLANGER, René

1971 *Les Basques dans l'Estuaire du Saint-Laurent*. Les presses de l'Université du Québec.

BELL, T. et M.A.P. RENOUF

2004 Prehistoric cultures, reconstructed coasts: Maritime Archaic Indian site distribution in Newfoundland. *World Archaeology* **35** (3): 350-370.

BERGERON, A. et F. RÉMILLARD

2000 *L'archéologue et la conservation, Vade-mecum québécois. 2e édition*. Centre de conservation du Québec, 229 p.

BERGERUD, A.T., STUART, N.L. et L. CAMPS

2007 *The Return of Caribou to Ungava*. McGill-Queen's University Press.

CHEVRIER, Daniel

1996a Les premières populations humaines : 8 500 à 2 000 ans avant aujourd'hui. Frenette, P. dir. *Histoire de la Côte-Nord*. Les Éditions de l'Institut québécois de recherche sur la culture, Sainte-Foy, pp. 73-104. Coll. « Les régions du Québec », 9.

1996b Le partage des ressources du littoral: 2000 à 350 ans avant aujourd'hui. Frenette, P. dir. *Histoire de la Côte-Nord*. Les Éditions de l'Institut québécois de recherche sur la culture, Sainte-Foy, pp. 105-134. Coll. « Les régions du Québec », 9.

CHISM, James V.

1980 *Étude d'impact sur l'environnement, route 138, Natashquan/Kegaska, analyse du milieu et localisation des corridors*. Rapport inédit, MTQ, Environnement.

DOMINIQUE, Richard

1989 *Le langage de la chasse : récit autobiographique de Michel Grégoire, Montagnais de Natashquan*. Sillery, P.U.Q.

DUBOIS, Jean-Marie

1996 Le milieu naturel. Frenette, P. dir. *Histoire de la Côte-Nord*. Les Éditions de l'Institut québécois de recherche sur la culture, Sainte-Foy, pp. 23-72. Coll. « Les régions du Québec », 9.

DUBOIS, J.-M. et J.-C. DIONNE

1985 The Quebec North Shore Moraine System, a major feature of Late Wisconsin deglaciation ». *Bulletin Geological Society of America*, Special Paper, 197, pp. 125-133.

ETHNOSCOPIE

2009 *Inventaire archéologique (2008). Projet de construction de la route 138. Tronçon de la rivière Natashquan à Kegaska (km 18+700 à 31+150). Projet MTQ No 154-95-0429. Direction de la Côte-Nord. Direction générale de Québec et de l'Est*. Rapport inédit, MTQ.

FORTIN, Jacques

1978 *Les postes de traite de la Côte-Nord*. Rapport inédit, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine.

FRÉCHETTE, B., RICHARD, P.J.H., LAVOIE, M., GRONDIN, P. et A.C. LAROUCHE

2021 *Histoire postglaciaire de la végétation et du climat des pessières et des sapinières de l'est du Québec et du Labrador méridional*. Gouvernement du Québec, ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, Direction de la recherche forestière. Coll. « Mémoires de recherche forestière », 186.

FRENETTE, Pierre

1996a dir. *Histoire de la Côte-Nord*. Les Éditions de l'Institut québécois de recherche sur la culture, Sainte-Foy. Coll. « Les régions du Québec », 9.

1996b Évolution démographique, développement institutionnel et vie culturelle. Frenette, P. dir. *Histoire de la Côte-Nord*. Les Éditions de l'Institut québécois de recherche sur la culture, Sainte-Foy, pp. 389-418. Coll. « Les régions du Québec », 9.

1996c Une société en voie d'urbanisation ». Frenette, P. dir. *Histoire de la Côte-Nord*. Les Éditions de l'Institut québécois de recherche sur la culture, Sainte-Foy, pp. 489-520. Coll. « Les régions du Québec », 9.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC

2024a « Natashquan ». *Commission de Toponymie* [en ligne].

[https://toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/Fiche.aspx?no_seq=417177]

2024b « Mingan ». *Commission de Toponymie* [en ligne].

[https://toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/Fiche.aspx?no_seq=178726]

2024c « Chemin du Poste ». *Commission de Toponymie* [en ligne].
[https://toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/Fiche.aspx?no_seq=337993]

HÉBERT, Bernard

1993 *Inventaires archéologiques, hélicoptère de Kegashka, bancs 098-103 et 098-108, route 138, Natashquan/Kegashka*. Rapport inédit, MTQ, Environnement.

L'ANGLAIS, Paul-Gaston

1994 *Guide pour l'inventaire et répertoire des mots-clés pour les matériaux et les fonctions des artefacts et les écofacts*. CELAT, Université Laval, Québec.

LABERGE, M. et B. GRENIER

2024 *Répertoire des seigneuries du Québec* [en ligne], Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ). [<https://rsq.cieq.ca/>]

LEPAGE, André

1996 Le peuplement maritime. Frenette, P. dir. *Histoire de la Côte-Nord*. Les Éditions de l'Institut québécois de recherche sur la culture, Sainte-Foy, pp. 231-279. Coll. « Les régions du Québec », 9.

LÉVESQUE, René

1971 *La Seigneurie des Îles et Îlets de Mingan*. Leméac. Coll. « Archéologie du Québec ».

MAILHOT, José

1996 Le peuplement maritime. Frenette, P. dir. *Histoire de la Côte-Nord*. Les Éditions de l'Institut québécois de recherche sur la culture, Sainte-Foy, pp. 321-357. Coll. « Les régions du Québec », 9.

MALTAIS-LANDRY, Aude

2017 La création de la réserve de Nutashkuan : espaces physique, politique et économique. *Recherches amérindiennes au Québec* **47** (1) : 59-72.

MATHIEU, Jacques

2013 Nouvelle-France. *L'Encyclopédie Canadienne* [en ligne].
[<https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/nouvelle-france>].

MIMEAULT, Mario

2018 La pêche à la morue des Français d'Amérique du Nord de 1500 à 1763 : un atout dans la géopolitique française. *Acadiensis* **47** (2) : 26-49.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS (MRNF)

2017 *Carte écoforestière à jour* [Jeu de données], Données Québec, mis à jour le 6 mai 2025.
[<https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/carte-ecoforestiere-avec-perturbations>]

2019a *Forêt Ouverte* [en ligne]. [<https://www.foretouverte.gouv.qc.ca>]

2019b *Modèles numériques de terrain à l'échelle de 1/20 000* [Jeu de données], Données Québec, mis à jour le 11 septembre 2024.

[<https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/modeles-numeriques-d-altitude-a-l-echelle-de-1-20-000>]

2021 Carte interactive [en ligne]. MRNF, Québec : Produits et services en ligne – Mines, Système d'information géomineière du Québec.
[https://sigeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/I1108_afchCarteIntr]

NIELLON, Françoise

1996 Du territoire autochtone au territoire partagé : le Labrador, 1650-1830. Frenette, P. dir. *Histoire de la Côte-Nord*. Les Éditions de l'Institut québécois de recherche sur la culture, Sainte-Foy, pp. 135-177. Coll. « Les régions du Québec », 9.

PARADIS, M.-A. ET J. LEBLANC

2021 *L'archéologie numérique en contexte professionnel : Rapport final MITACS Accélération*. Rapport inédit, Université Laval et MITACS.

PINTAL, Jean-Yves

2006 The Archaic sequence of the St.Lawrence Lower North Shore, Quebec ». Sanger, D. et M.A.P. Renouf, dir. *The Archaic of the far Northeast*. Orono, University of Maine Press, pp. 105-138.

2009 *Piste multifonctionnelle à Natashquan : Inventaire archéologique*. Rapport inédit, Genivar, Conseil de bande de Natashquan.

2010 *Réévaluation de l'état et de l'intérêt des sites archéologiques classés ou répertoriés de la Moyenne et de la Basse-Côte-Nord*. Étude inédite, MCCCCF.

2013 *Étude de potentiel et inventaire archéologique – Forêt du Massif – Petite-Rivière-Saint-François*. Rapport inédit, MRC de Charlevoix.

2023 Paléoindien récent ou Archaïque ancien ? Telle est la question en Basse-Côte-Nord orientale ». *Archéologiques*, 36, pp. 1-16.

ROQUEFEUIL, Régis D.

1966 Byssot (Bissot) de la rivière, François. *Dictionnaire biographique du Canada* [en ligne]. [https://www.biographi.ca/fr/bio/byssot_de_la_riviere_francois_1F.html]

SALA, M. et B. LONG

1989 Évolution des structures deltaïques du delta de la rivière Natashquan, Québec. *Géographie physique et Quaternaire* **43** (3): 311-323.

VOORHIS, Ernest

1930 *Historic forts and trading posts of the French regime and of the English fur trading companies*. Ottawa, Departement of the Interior.

ANNEXE 1. CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES

**Artefact
Urbain**

Registre des photographies

Projet : Inventaire Pointe-Parent (AU25-017)

Archéologue responsable: Simon Paquin

système de coordonnées : NAD83 MTM fuseau 4 (EPSG : 32184)

No d'appareil : Tablette #3

No de cliché	Zone	Description	Vue	X coord	Y coord	Date
Pointe-P_001	1A	Environnement : Aulnais avec rares connifères	ouest	283371,03	5555028,59	30-09-2025
Pointe-P_002	1A	Ferraille non-identifiée prise dans chablis en bord de ruisseau	ouest	283339,95	5554998,04	30-09-2025
Pointe-P_003	1A	Environnement : Lit de ruisseau à sec	ouest	283338,23	5555000,26	30-09-2025
Pointe-P_004	1A	Essieu de brouette plausible retrouvé dans le sondage 1A-15	plan	283337,01	5554978,96	30-09-2025
Pointe-P_005	1A	Déchets au sol	ouest	283334,92	5554975,76	30-09-2025
Pointe-P_006	1A	Pièce de ferraille non-identifiée dans le sondage 1A-16	plan	283332,44	5554970,85	30-09-2025
Pointe-P_007	1A	Deux bombones de gaz de grande taille	ouest	283329,97	5554964,45	30-09-2025
Pointe-P_008	1A	Paroi sud du sondage 1A-17 avec planche de bois visible en paroi	sud	283323,80	5554960,30	30-09-2025
Pointe-P_009	1A	Zone exclue 2 : Équipements électriques avec excavations limitrophes	ouest	283350,55	5554910,04	30-09-2025
Pointe-P_010	1A	Zone exclue 1 : Terrasse très basse et inondable sur le ruisseau	sud	283309,50	5554942,90	30-09-2025
Pointe-P_011	1A	Paroi sud du sondage 1A-30	sud	283356,89	5555014,24	30-09-2025
Pointe-P_012	1A	Paroi sud du sondage 1A-31	sud	283360,61	5555022,24	30-09-2025
Pointe-P_013	1A	Paroi est du sondage 1A-37	est	283290,48	5554999,77	30-09-2025
Pointe-P_014	1A	Zone exclue 3 : Terrasse très basse et inondable sur le ruisseau	est	283289,30	5554989,60	30-09-2025
Pointe-P_015	1A	Cube de bois, plateforme de découpage de viande probable, en surface	plan	283269,03	5554849,93	30-09-2025
Pointe-P_016	1A	Cube de bois, plateforme de découpage de viande probable, en surface	nord	283269,03	5554849,93	30-09-2025
Pointe-P_017	1A	Environnement : Herbes hautes et maisons	nord	283252,04	5554802,24	30-09-2025
Pointe-P_018	1A	Paroi est du sondage 1A-50	est	283245,95	5554794,70	30-09-2025
Pointe-P_019	1A	Zone exclue 4 : Pente	nord	283229,80	5554775,80	30-09-2025
Pointe-P_020	1A	Tuyau en fonte en surface	plan	283268,86	5554821,37	30-09-2025
Pointe-P_021	1A	Linoléum retrouvé au fond du lot 2 dans le sondage 1A-54	plan	283248,98	5554767,89	30-09-2025
Pointe-P_022	1A	Environnement : Plaine herbeuse sans arbres	sud	283236,93	5554711,93	30-09-2025
Pointe-P_023	1A	Paroi sud du sondage 1A-61	sud	283241,45	5554683,69	30-09-2025
Pointe-P_024	1A	Artéfacts retrouvés dans le lot 2 du sondage 1A-63	plan	283235,53	5554673,08	30-09-2025
Pointe-P_025	1A	Moteur en V en surface	nord	283227,37	5554838,19	30-09-2025

No de cliché	Zone	Description	Vue	X coord	Y coord	Date
Pointe-P_026	1A	Mirador ou cache de chasse	ouest	283232,07	5554843,76	30-09-2025
Pointe-P_027	1A	Mirador ou cache de chasse	sud	283232,07	5554843,76	30-09-2025
Pointe-P_028	1A	Environnement : Aulnais	sud	283265,87	5554891,21	30-09-2025
Pointe-P_029	1A	Paroi sud du sondage 1A-79	sud	283236,79	5554886,19	30-09-2025
Pointe-P_030	1A	Paroi nord du sondage 1A-84	nord	283220,14	5554844,56	30-09-2025
Pointe-P_031	1A	Environnement : Aulnais et éclaircies	nord	283214,81	5554859,14	30-09-2025
Pointe-P_032	1A	Zone exclue 5 : Chemin et fossé	sud	283206,10	5554879,40	30-09-2025
Pointe-P_033	1A	Paroi ouest du sondage 1A-104	ouest	283111,85	5554713,12	01-10-2025
Pointe-P_034	1A	Artéfacts retrouvés dans le sondage 1A-104	plan	283111,85	5554713,12	01-10-2025
Pointe-P_035	1A	Environnement : Arbustes et chemin de VTT	nord	283068,79	5554662,37	01-10-2025
Pointe-P_036	1A	Environnement : Dunes et chemin de VTT	sud	283062,40	5554661,31	01-10-2025
Pointe-P_037	1B	Paroi sud du sondage 1B-117	sud	283406,46	5555056,91	01-10-2025
Pointe-P_038	1B	Environnement : Forêt de conifères	nord	283398,54	5555061,91	01-10-2025
Pointe-P_039	1B	Environnement : Maison	est	283403,11	5554876,84	01-10-2025
Pointe-P_040	1B	Environnement : Maison	ouest	283395,09	5554873,43	01-10-2025
Pointe-P_041	1B	Environnement : Maisons	est	283322,53	5554762,34	01-10-2025
Pointe-P_042	1B	Paroi est du sondage 1B-170	est	283300,23	5554732,37	01-10-2025
Pointe-P_043	1B	Amas de déchets d'environ 8 par 15 m	ouest	283327,88	5554697,82	01-10-2025
Pointe-P_044	1B	Paroi sud du sondage 1B-184	sud	283291,64	5554707,38	01-10-2025
Pointe-P_045	1B	Artéfacts retrouvés sous le lot 2 du sondage 1B-184	plan	283291,64	5554707,38	01-10-2025
Pointe-P_046	1B	Fondations d'une maison	ouest	283305,56	5554664,85	01-10-2025
Pointe-P_047	1B	Fondations d'une maison	est	283305,56	5554664,85	01-10-2025
Pointe-P_048	1B	Croix dédiée au père Parent	est	283300,86	5554646,34	01-10-2025
Pointe-P_049	1B	Croix dédiée au père Parent, détail de la plaque	na	283300,86	5554646,34	01-10-2025
Pointe-P_050	1B	Paroi sud du sondage 1B-228	sud	283244,85	5554644,82	01-10-2025
Pointe-P_051	1B	Environnement : Dunes	ouest	283244,90	5554644,77	01-10-2025
Pointe-P_052	1B	Paroi nord du sondage 1B-247	nord	283406,70	5554717,82	02-10-2025
Pointe-P_053	1B	Environnement : Maisons	sud	283424,76	5554730,46	02-10-2025
Pointe-P_054	1B	Environnement : Maisons	nord	283521,22	5554757,58	02-10-2025
Pointe-P_055	1B	Environnement : Maison	nord	283527,97	5554755,21	02-10-2025
Pointe-P_056	1B	Environnement : Zone semi-boisée	nord	283487,79	5554835,86	02-10-2025
Pointe-P_057	1B	Environnement : lieu de rassemblement avec scène et toilettes sèches	nord	283519,26	5554892,69	02-10-2025
Pointe-P_058	1B	Environnement : lieu de rassemblement avec scène et toilettes sèches	nord	283519,26	5554892,69	02-10-2025

No de cliché	Zone	Description	Vue	X coord	Y coord	Date
Pointe-P_059	1B	Paroi nord du sondage 1B-285	nord	283534,29	5554934,57	02-10-2025
Pointe-P_060	1B	Environnement : Maison	est	283455,67	5554884,23	02-10-2025
Pointe-P_061	1B	Paroi sud du sondage 1B-296	sud	283481,42	5554976,73	02-10-2025
Pointe-P_062	1B	Environnement : Maisons	nord	283507,35	5554966,35	02-10-2025
Pointe-P_063	1B	Environnement : Maison	ouest	283566,29	5554720,30	02-10-2025
Pointe-P_064	1B	Paroi ouest du sondage 1B-318	ouest	283578,67	5554714,72	02-10-2025
Pointe-P_065	1B	Environnement : Maison incendiée	nord	283646,16	5554737,62	02-10-2025

ANNEXE 2. MOSAÏQUE DES PHOTOGRAPHIES



Pointe-P_065



Pointe-P_001



Pointe-P_002



Pointe-P_003



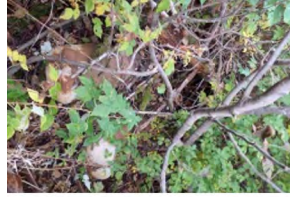
Pointe-P_004



Pointe-P_005



Pointe-P_006



Pointe-P_007



Pointe-P_008



Pointe-P_009



Pointe-P_010



Pointe-P_011



Pointe-P_012



Pointe-P_013



Pointe-P_014



Pointe-P_015



Pointe-P_016



Pointe-P_017



Pointe-P_018



Pointe-P_019



Pointe-P_020



Pointe-P_021



Pointe-P_022



Pointe-P_023



Pointe-P_024



Pointe-P_025



Pointe-P_026



Pointe-P_027



Pointe-P_028



Pointe-P_029



Pointe-P_030



Pointe-P_031



Pointe-P_032



Pointe-P_033



Pointe-P_034



Pointe-P_035



Pointe-P_036



Pointe-P_037



Pointe-P_038



Pointe-P_039



Pointe-P_040



Pointe-P_041



Pointe-P_042



Pointe-P_043



Pointe-P_044



Pointe-P_045



Pointe-P_046



Pointe-P_047



Pointe-P_048



Pointe-P_049



Pointe-P_050



Pointe-P_051



Pointe-P_052



Pointe-P_053



Pointe-P_054



Pointe-P_055



Pointe-P_056



Pointe-P_057



Pointe-P_058



Pointe-P_059



Pointe-P_060



Pointe-P_061



Pointe-P_062



Pointe-P_063



Pointe-P_064

ANNEXE 3. INVENTAIRE DES ARTÉFACTS

Lot	Code matériau	Matériau	Objet	N. art.	N. Obj.	Code fonction	Fonction	Commentaires
Sondage 018 - Lot 4	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	Assiette creuse	3	1	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Fragments de rebors, marly, corps et fond qui se recollent ensemble. Le rebord est moulé, similaire à du shell edge, mais sans couleur; ÉLAGUÉ
Sondage 018 - Lot 4	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	Assiette	11	6	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Fragments qui se recollent en grande partie, rebord, paroi et fond d'assiette, décor au décalque: feuilles et fleurs en brun, rose, jaune et gris. Tessons appartenant probablement tous à la même assiette; ÉLAGUÉ
Sondage 018 - Lot 4	M1.5	Porcelaine commune	Cendrier?	1	1	F5.03	Narcotiques	Fragment de rebord moulé en porcelaine commune, altéré. La forme moulée dans le rebord et l'angle du marly suggère qu'ils pourraient accueillir des cigarettes. Possible cendrier; ÉLAGUÉ
Sondage 018 - Lot 4	M5.3.3	Plastique	Petite assiette	1	1	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Fragment de rebord de petite assiette jetable en plastique blanc; ÉLAGUÉ
Sondage 018 - Lot 4	M5.3.3	Plastique	Indéterminé	1	1	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Petit objet rectangulaire, rose, 2,5 cm de long x 1,8 cm de large x 0,8 cm d'épaisseur, l'objet semble cassé à un extrémité; ÉLAGUÉ
Sondage 048 - base lot 3	M2.3.2	Verre coloré transparent	Bouteille	1	1	F5.02.2	Conservation et entreposage des excitants et alcools	Base de bouteille à vin en verre vert foncé, 7,5 cm de diamètre à la base. Bouteille semble moulée en 2 parties et un «7» est moulé sous sa base; ÉLAGUÉ
Sondage 057 - Lot 3	M2.1	Verre incolore	Contenant	2	2	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment de fond et de paroi de petit contenant en verre; ÉLAGUÉ

Lot	Code matériau	Matériau	Objet	N. art.	N. Obj.	Code fonction	Fonction	Commentaires
Sondage 057 - Lot 3	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	Tasse	2	2	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Deux fragments de tasse, les deux ont le rebord et une bonne partie du corps de la tasse. Un seul des deux tessons a un début d'anse; ÉLAGUÉ
Sondage 057 - Lot 3	M1.2.2.08	Terre cuite fine vernissée blanche	Contenant	4	4	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Fragments de contenant indéterminé, sans décors; ÉLAGUÉ
Sondage 083 - Lot 3	M1.2.2.13	Terre cuite fine vernissée bleue	Contenant	1	1	F5.01.1.4	Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Fragment de bord de contenant, moulé, petit bol? Tasse? Le vernis est bleuté et la pâte est bleuté aussi, poreuse, on voit clairement dans la tranche que le vernis est appliqué sur le dessus de la pâte. ÉLAGUÉ
Sondage 097 - Lot 2	M2.2	Verre teinté	Couvercle	1	1	F5.01.1.3	Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	Fragment de verre teinté vert néon, similaire à du verre 7up, mais plus clair et plus flash. Verre moulé avec des bandes horizontales sur le rebord et des panneaux bombés verticaux sur le corps du couvercle. Sur l'intérieur, un petit rebord est présent qui aurait venu s'insérer dans le plat/contenant recevant le couvercle; ÉLAGUÉ
Sondage 097 - Lot 2	M2.2	Verre teinté	Carreau de fenêtre	2	1	F5.08.3.1	Matériaux de base-vitre	Carreau/tuile de fenêtre moulée et décorative en verre teinté vert. Le décor moulé est de longs panneaux verticaux, bombés avec des petites lignes diagonales moulées sur le dessus de ceux-ci. L'autre face du carreau et plat; ÉLAGUÉ

Lot	Code matériau	Matériau	Objet	N. art.	N. Obj.	Code fonction	Fonction	Commentaires
Sondage 105 - Lot 4	M2.1	Verre incolore	Bouteille	1	1	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Bouteille entière de boisson gazeuse en verre incolore, moulée, 6 cm de diamètre à la base, 20 cm de hauteur. Inscriptions moulées à plusieurs endroits sur le corps de la bouteille: «PEPSI-COLA / 300ml / NE PAS REUTILISER», «PEPSI / 300ml / symbole de carré avec un + en son centre, triangle avec un D en son centre, 7 / DO NOT REFILL»; ÉLAGUÉ
Sondage 150 - Lot 3	M5.3.3	Plastique	Figurine à jouer	1	1	F5.09	Jeux et divertissements	Petite figurine en plastique rouge: rhinocéros moulé en deux parties; ÉLAGUÉ
Sondage 184 - fosse? Sous lot 2	M2.3.2	Verre coloré transparent	Bouteille	1	1	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Bouteille entière de boisson gazeuse en verre vert 7up, 6 cm de diamètre à la base, 19,5 cm de hauteur. La bouteille est moulée et a quelques inscriptions moulées sur le corps de la bouteille: «NO DEPOSIT / NO REFUND / COCA-COLA (en lettres attachées) / MARQUE DÉPOSÉE / TRADE MARK REG», «NI DÉPÔT / NI RETOUR / Coke / TRADE MARK REG 10 FL.OZ. / MARQUE DÉPOSÉE 10 OZ LIQ.». Des inscriptions sont aussi présentes sous la base: « NE PAS RÉUTILISER / B 9 / triangle avec un D en son centre (?) / COCA COLA LTEE»; ÉLAGUÉ

Lot	Code matériau	Matériau	Objet	N. art.	N. Obj.	Code fonction	Fonction	Commentaires
Sondage 184 - fosse? Sous lot 2	M2.3.2	Verre coloré transparent	Bouteille	1	1	F5.02.2	Conservation et entreposage des excitants et alcools	Bouteille à bière en verre transparent brun, style «stubby», 6,5 cm de diamètre à la base, 16,5 cm de hauteur. Étiquette encore appliquée sur la face: «Brassin exclusif . Degré supérieur (cette section en lettres attachées) / Bière . Ale / BRADOR / MOLSON / Premium Brewed . Extra Proof (cette section en lettres attachées) / CONTENU NET: DOUZE ONCES LA BRASSERIE MOLSON DU QUÉBEC MONTRÉAL, QUÉBEC » , inscriptions moulées sur le bord du fond de bouteille: «BE 19 (triangle moulé avec un C en son centre) I / ... CANADA ..»; ÉLAGUÉ
Sondage 205 - Lot 3	M2.1	Verre incolore	Flacon	1	1	F5.06	Médication	Petit flacon à pillules en verre incolore, la base est rectangulaire arrondie: 3,8 cm x 2 cm et le flacon est de 6,5 cm de hauteur. Inscriptions moulées sur les petits pans de côté du flacon: « BAYER» et «ASPIRIN». Marque sous la base: losange avec un D en son centre, un point sur le dessus du losange et un 8 à sa droite. Couvercle en métal ferreux corrodé est encore vissé sur le dessus du flacon; Bouteille fabriquée par le Dominion Glass Co. Le point sur le dessus indique que la bouteille a été fabriquée à l'usine de Hamilton, Ont; ÉLAGUÉ

Lot	Code matériau	Matériau	Objet	N. art.	N. Obj.	Code fonction	Fonction	Commentaires
Sondage 298 - Lot 3	M2.3.2	Verre coloré transparent	Bouteille	1	1	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Bouteille entière de boisson gazeuse en verre vert 7up. 6 cm de diamètre à la base, 24,5 cm de hauteur. Inscriptions à quelques endroits sur le corps de la bouteille: «Fanta / Franta / TRADE MARK REC.», «Fanta / UN PRODUIT EXCELLENT / DE COCA-COLA LTÉE / A FINE PRODUCT OF / COCA-COLA LTD. / CONTENTS 10 FL OZS». Sous la base, une lozange est moulé avec un «D» en son centre, un «I» à sa droite, un «14» en dessous, un carré à sa gauche et un point au dessus. Bouteille fabriquée par le Dominion Glass Co. Le point sur le dessus indique que la bouteille a été fabriquée à l'usine de Hamilton, Ont. ; ÉLAGUÉ
Sondage 307 - 15cm	M5.4	Solides Plastiques	Contenant	1	1	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment de fond de contenant en plastique brun et dur, similaire à du bakelite; ÉLAGUÉ



SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE (PRINTEMPS 2025)

PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DU TERRAIN DES LOISIRS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LAURENT-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS



JANVIER 2026

SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE (PRINTEMPS 2025)
PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DU TERRAIN DES LOISIRS DE LA MUNICIPALITÉ DE
SAINT-LAURENT-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS

(N° de permis de recherche archéologique au Québec : 25-CIET-04)

Rapport présenté à :

Mme Michelle Moisan, Directrice générale
6822, chemin Royal
Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, Québec
G0A 3Z0

Rapport présenté par :

Truelle et Cie Inc., services-conseils en archéologie
Téléphone : (418) 576-7760
Adresse de courriel : tci.archeo@gmail.com

Janvier 2026

RÉSUMÉ

Au courant du mois d'avril 2025, la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans a mandaté la firme Truelle et Cie Inc. afin de réaliser une intervention archéologique dans le cadre du projet visant le réaménagement de son terrain des Loisirs, conformément aux conditions stipulées dans l'autorisation de travaux émise par le MCC.

Cette expertise n'a toutefois pas conduit à la découverte de biens archéologiques qui auraient pu témoigner de l'occupation des lieux au cours de la préhistoire ou de la période historique ancienne. Les travaux effectués dans le cadre de ce projet ont donc pu être réalisés sans qu'il n'y ait de contrainte sur les ressources archéologiques du site patrimonial de l'île d'Orléans.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	ii
TABLE DES MATIÈRES	iii
LISTE DES TABLEAUX.....	vi
LISTE DES PHOTOGRAPHIES.....	vii
ÉQUIPE DE RÉALISATION.....	viii
1. INTRODUCTION.....	1
1.1 Contexte et mandat.....	1
1.2 Description du secteur d'intervention	1
1.3 Organisation du rapport.....	1
2. MÉTHODOLOGIE	5
2.1 Supervision archéologique	5
3. CADRE GÉOGRAPHIQUE	6
3.1 Environnement actuel.....	6
3.2 Paléo-environnement.....	7
4. CADRE CULTUREL ANCIEN	10
5. CONTEXTE HISTORIQUE.....	14
6. ÉTAT DES CONNAISSANCES EN ARCHÉOLOGIE	24
7. SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE.....	28
7.1 Résultats	28
7.2 Discussion	32
8. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	33
BIBLIOGRAPHIE	34
ANNEXE 1 : CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES.....	41

LISTE DES FIGURES

Figure 1.	Localisation générale du secteur d'intervention	2
Figure 2.	Délimitation du secteur d'intervention	3
Figure 3.	Géologie détaillée de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans (Carte tirée de SIGEOM, 1 : 500 000)	6
Figure 4.	Extrait de la carte topographique de l'île d'Orléans datant de 1920 (BAnQ, 21L/14, Québec, 1920; tirée de Ruralys 2010 : 14).....	7
Figure 5.	Courbe du niveau marin moyen (NMM) de la région de Québec (Adaptée de Lamarche 2011 : 87 et tirée de Castonguay, Dandenault et Associés Inc. 2016 : 15)....	8
Figure 6.	Déglaciation du sud du Québec et des terres méridionales limitrophes en milliers d'années avant aujourd'hui (Richard 2007)	9
Figure 7.	Extrait de la carte de la Nouvelle-France et du Canada de Cornelius van Wytfliet datant de 1597 (ANC, 900, NMC, 6322, Nouvelle-France, 1597)	14
Figure 8.	Extrait d'un plan descriptif accompagnant l'étude et plan de la seigneurie de l'île d'Orléans, d'après l'original réalisé par Robert de Villeneuve en 1689 (Tiré de Pouliot 1984 : 175)	15
Figure 9.	Extrait de la carte de Robert de Villeneuve datant de 1689 montrant la paroisse de Saint-Paul-de-l'île d'Orléans et le lieu-dit « Moulin de l'Arbre sec » (Bibliothèque nationale de France, Département Cartes et plans, GE SH 18 PF 127 DIV 6 P 4)	16
Figure 10.	Détail d'un plan de la seigneurie de l'île d'Orléans reproduisant la carte faite par Robert de Villeneuve en 1689 montrant l'emplacement des principaux bâtiments que comprend le domaine seigneurial (Tiré de Pouliot 1984 : 175).....	16
Figure 11.	Extrait d'un plan du terrain de la Fabrique de Saint-Laurent et du plateau réservé dans l'acte de vente par Jean-Baptiste Gaillard à Jean Thibault et Adolphe Larue le 30 septembre 1841 (BAnQ, CA, 301, S27, D122; tiré de Ruralys 2010 : 61)	17
Figure 12.	Extrait d'une carte de Jacques Nicolas Bellin datant de 1744 montrant l'île d'Orléans (BAnQ, G 3452 O72 1744 B4 CAR; tiré de Ruralys 2010 : 59)	18
Figure 13.	Première église en pierre de Saint-Laurent vers 1860 (Studio Livernois ; photo tirée de Ruralys 2010 : 60)	18

Figure 14.	Première église en pierre de Saint-Laurent vers 1864. À l'extrémité gauche de l'image, on remarque le muret délimitant l'enceinte du cimetière (Studio Livernois; photo tirée de Ruralys 2010 : 62)	19
Figure 15.	Vue des deux églises qui se côtoient pendant quelques années (Studio Livernois ; photo tirée de Ruralys 2010 : 69).....	20
Figure 16.	Extrait d'un plan d'assurance-incendie de Saint-Laurent par Charles E. Goad et datant de 1912. La sacristie en pierre est située à la limite du cimetière et du chemin Royal, en avant de l'église actuelle (BAnQ, P 600, S4, SS1, D57 ; tiré de Ruralys 2010 : 63).....	20
Figure 17.	Photo montrant une vue de l'arrière du presbytère de Saint-Laurent après 1902 (Collection privée; tirée de Bélanger 1984 : 5).....	21
Figure 18.	Vue aérienne de l'église, du presbytère et du cimetière (Tirée de Roy et Ruel 1982 : 224)	21
Figure 19.	Photo de la chapelle de procession dédiée à la Vierge Marie vers 1920 (BAnQ, P 600, S6, D5P1192; photo tirée de Ruralys 2010 : 64)	22
Figure 20.	Extrait d'un plan d'assurance-incendie de Saint-Laurent par Charles E. Goad datant de 1912 (BAnQ, P 600, S4, SS1, D57; tiré de Ruralys 2010 : 64)	22
Figure 21.	École de la paroisse de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans vers 1925 (BAnQ, P 600, S6, D5, P0820; photo tirée de Ruralys 2011 : 92).....	23
Figure 22.	Photo montrant le couvent des Sœurs du Bon-Pasteur vers 1925 (BAnQ, P 600, S6, D5, P0787; photo tirée de Ruralys 2011 : 93).....	23
Figure 23.	Carte de localisation des sites archéologiques connus sur l'île d'Orléans (Tirée de Ruralys 2010 : 25).....	25
Figure 24.	Vue d'ensemble des tranchées excavées mécaniquement qui ont fait l'objet d'une supervision archéologique (Côté Jean et Associés 2024)	29

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.	Sites archéologiques connus dans les limites de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.....	26
Tableau 2.	Description des principales interventions archéologiques réalisées dans les limites de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.....	27

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo page couverture : Vue générale du terrain des Loisirs de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, vers le sud-ouest (TCI-SLÎO-LOISIRS-2025-006)

- Photo 1. Vue générale du terrain des Loisirs de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, vers le sud (TCI-SLÎO-LOISIRS-2025-06).....4
- Photo 2. Vue d'ensemble de la tranchée exploratoire TCI-SLÎO-TDL-2025-1B effectuée en prévision des travaux de réaménagement du terrain des Loisirs, vers le sud-est (TCI-SLÎO-LOISIRS-2025-004).....28
- Photo 3. Paroi nord-est de la tranchée exploratoire TCI-SLÎO-TDL-2025-1B effectuée en prévision des travaux de réaménagement du terrain des Loisirs, vers le nord-est (TCI-SLÎO-LOISIRS-2025-005).....30
- Photo 4. Paroi sud de la tranchée exploratoire TCI-SLÎO-TDL-2025-1C effectuée en prévision des travaux de réaménagement du terrain des Loisirs, vers le sud (TCI-SLÎO-LOISIRS-2025-009)30
- Photo 5. Vue générale de la portion ouest de la tranchée TCI-SLÎO-TDL-2025-1D excavée dans les limites du terrain des Loisirs, vers le nord-ouest (TCI-SLÎO-LOISIRS-2025-016)..31
- Photo 6. Vue générale de la portion centrale de la tranchée TCI-SLÎO-TDL-2025-1D excavée dans les limites du terrain des Loisirs, vers l'est (TCI-SLÎO-LOISIRS-2025-017).....31
- Photo 7. Paroi nord-ouest de la portion est de la tranchée TCI-SLÎO-TDL-2025-1D excavée dans les limites du terrain des Loisirs, vers le nord-ouest (TCI-SLÎO-LOISIRS-2025-014)..32

ÉQUIPE DE RÉALISATION

MUNICIPALITÉ DE SAINT-LAURENT-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS

Michelle Moisan, directrice générale

TRUELLE ET CIE INC.

Désirée-Emmanuelle Duchaine, archéologue, coordonnatrice et responsable de terrain (supervision archéologique et rédaction du rapport)

ARCHÉO-CAD

Marie Fournier, cartographe

1. INTRODUCTION

1.1 Contexte et mandat

La municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans a mandaté la firme Truelle et Cie Inc. afin d'effectuer une supervision archéologique dans le cadre du projet visant le réaménagement du terrain des Loisirs de la municipalité (**figure 1**). Ce projet comprenait, entre autres des travaux de drainage. L'île d'Orléans étant classée site patrimonial, les projets nécessitant des travaux d'excavation doivent souvent être accompagnés d'interventions archéologiques, principalement dans les limites des zones à potentiel qui ont été identifiées par la firme Ruralys en 2011. Dans le cas du projet qui nous préoccupe, la majorité du secteur visé par le projet présente un potentiel archéologique associé à l'occupation historique ancienne du territoire, plus précisément au premier noyau religieux mis en place à partir du XVII^e siècle. En somme, le principal objectif de l'intervention archéologique réalisée en 2025 était de vérifier la présence ou l'absence de biens archéologiques dans les limites du projet et, le cas échéant, de localiser, d'évaluer et d'identifier ceux-ci. Par la suite, des recommandations devaient être faites au client afin de gérer cette découverte. Ces travaux de supervision archéologique ont été réalisés les 24, 28 et 30 avril 2025 par une archéologue responsable de terrain sous le permis de recherche archéologique n° 25-CIET-04.

1.2 Description du secteur d'intervention

Le secteur d'intervention correspond au terrain des Loisirs de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans localisée dans la portion sud-ouest de l'île (**figure 1**). Ce dernier est situé plus précisément dans le secteur de l'église, au 7014, chemin Royal. Occupant le lot 6 617 706, il couvre une superficie d'environ 3 600 mètres carrés (**figure 2; photo 1**).

1.3 Organisation du rapport

Le présent rapport est constitué de huit parties distinctes incluant la présente introduction qui décrit le mandat octroyé à la firme Truelle et Cie Inc. et qui définit également le secteur d'intervention. Il est d'abord question de la méthodologie employée pour la réalisation de la supervision archéologique. Les chapitres suivants font respectivement état des cadres géographique et culturel ancien ainsi que du contexte historique et des connaissances archéologiques acquises jusqu'à maintenant concernant la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans. Par la suite, les résultats des travaux de supervision réalisés sont présentés. Enfin, la dernière partie du rapport porte sur les conclusions et les recommandations découlant de ces derniers.



Figure 1. Localisation générale du secteur d'intervention



Figure 2. Délimitation du secteur d'intervention



Photo 1. Vue générale du terrain des Loisirs de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, vers le sud-ouest (TCI-SLÎO-LOISIRS-2025-06)

2. MÉTHODOLOGIE

2.1 Supervision archéologique

La supervision archéologique a été effectuée simultanément aux travaux d'excavation nécessaires à la réalisation du projet décrit précédemment. Aucun vestige archéologique immobilier (vestige architectural) ou mobilier (artéfact) n'a été observé en cours de travaux, ces derniers n'ayant donc pas été interrompus. Par ailleurs, aucun sol archéologique en place n'a fait l'objet d'une fouille manuelle. L'enregistrement des données recueillies au cours de l'intervention comprenait néanmoins la prise de photographies ainsi que de notes faisant notamment état des interprétations préliminaires et la réalisation d'un croquis en plan. Ces données archéologiques ont été consignées dans un carnet d'arpentage et dans un catalogue photographique. Certaines données ayant trait notamment à la déposition stratigraphique des sols ont également été enregistrées. En somme, une des parois stratigraphiques des tranchées excavées a été photographiée et a fait l'objet d'un croquis.

En somme, trois tranchées exploratoires ont d'abord été effectuées à différents endroits du secteur d'intervention. Mesurant environ 2,00 m de longueur sur 1,20 m de largeur, celles-ci ont respectivement été désignées par les sous-opérations TCI-SLÎO-TDL-2025-1A à 1C. Une quatrième tranchée, désignée par la sous-opération TCI-SLÎO-TDL-2025-1D, a été excavée en vue de la mise en place d'un système de drainage. Celle-ci s'étendait sur une longueur globale de 70,00 m et sur une largeur moyenne de 5,00 m.

Méthodes d'enregistrement

L'enregistrement des unités archéologiques a été réalisé selon les normes en archéologie historique reconnues au Québec à partir du système Tikal (opérations, sous-opérations et lots). Alors que le site, l'opération et la sous-opération servent à situer en plan les informations archéologiques observées, l'attribution d'un numéro sur le plan vertical les unités stratigraphiques et les divers éléments, artéfacts et écofacts qu'elles peuvent contenir. Identifiée par un chiffre, l'opération correspond à une subdivision spatiale du site. La sous-opération, quant à elle, est désignée par une lettre et correspond à un sondage qui subdivise une opération. Enfin, le lot est identifié par un chiffre et correspond au niveau de sol fouillé (exemple : 3A1).

3. CADRE GÉOGRAPHIQUE¹

3.1 Environnement actuel

D'une longueur de 34 km et d'une largeur de 8 km, l'île d'Orléans constitue une des plus grandes îles du fleuve Saint-Laurent. Située en aval de Québec, elle correspond à une plateforme allongée et bombée aux bords plutôt abrupts. Elle fait partie de la région écologique de la « plaine du Saint-Laurent » qui couvre une grande partie de la vallée du Saint-Laurent, entre Saint-Hyacinthe à l'ouest et Saint-Pascal à l'est (Gosselin 2005). L'île est caractérisée par des coteaux à la topographie douce et régulière et recouverts de dépôts littoraux marins principalement sableux, dont l'altitude moyenne est généralement assez basse, mais dont les sommets peuvent culminer à une altitude de 150 m. Le socle rocheux est attribué à la province géologique des Appalaches, étant à la jonction de deux formations, soit la Formation de Lauzon 11 à l'ouest, qui est constituée de shale gris foncé intercalé de calcarénite, de conglomérat calcaire et de grès calcaireux, et la Formation de Lauzon 8, qui est caractérisée par un shale gris foncé avec des interlits de calcarénite et de calcisiltite (SIGÉOM) (**figure 3**). La roche-mère est recouverte de dépôts littoraux marins constitués d'argile, de sable et de pierres hétérométriques généralement émoussées (Énergie, Mines et Ressources Canada 1988).



Figure 3. Géologie détaillée de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans (Carte tirée de SIGÉOM, 1 : 500 000)

¹ Cette section est tirée intégralement du rapport de Truelle et Cie Inc. intitulé *Interventions archéologiques (printemps-été 2017). Projet de réfection du réseau d'aqueduc et d'égout de la route 368 dans les limites de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans (projet n° 154-09-1342). Direction de la Capitale-Nationale. Rapport inédit remis au MMDTET, 2017, pp. 9-12.*

Le climat qui domine cette île s'étend de l'estuaire du Saint-Laurent à la région des Grands Lacs. Il s'agit d'un domaine climatique de type tempéré frais. Bien qu'une grande partie de l'île soit aujourd'hui aménagée à des fins agricoles et résidentielles rurales, la végétation d'origine correspond plutôt à une érablière à tilleul (Gosselin 2005). En plus du fleuve Saint-Laurent qui se trouve en bordure du secteur d'intervention, l'île est drainée par un réseau hydrographique constitué de quelques petites rivières et de ruisseaux (**figure 4**). Aujourd'hui, le cours de plusieurs de ces cours d'eau a vraisemblablement été modifié lors de l'aménagement du territoire.



Figure 4. Extrait de la carte topographique de l'île d'Orléans datant de 1920 (BANQ, 21L/14, Québec, 1920; tirée de Ruralys 2010 : 14).

3.2 Paléo-environnement

Les données relatives à la fonte du glacier wisconsinien dans la région de Québec, à l'exondation de l'île d'Orléans et à la mise en place de conditions environnementales propices à l'établissement humain sont relativement rares pour ce secteur. Toutefois, des travaux réalisés dans la région de Baie-Comeau, sur la Rive-Sud et plus récemment sur le territoire de la ville de Québec offrent néanmoins un aperçu de l'évolution du niveau des eaux à la hauteur de l'île d'Orléans (Dionne 1988 et 2001; Lamarche 2011). Selon les plus récentes recherches, la majeure partie du golfe et de l'estuaire du Saint-Laurent aurait été libérée des glaces wisconsinniennes un peu avant 13 300 ans AA (Lamarche 2011). Le niveau des eaux saumâtres de la mer de Goldthwait occupe alors la vallée du Saint-Laurent à l'est de Québec (**figure 5**), jusqu'à une altitude d'environ 140 m dans la région

de Rimouski (Lamarche 2011 : 123). Selon Lamarche (2011) et Richard (2007), la région de Québec a vraisemblablement été libérée de son couvert de glace vers 12 500 ans AA ou même un peu avant, vers 13 000 ans AA (Lamarche 2011) (**figure 6**). Les points les plus hauts de l'île d'Orléans émergeaient alors à peine. La déglaciation de la vallée du Saint-Laurent s'est par la suite poursuivie et a été complétée peu après 11 000 ans AA (Richard et Occhietti 2005).

Au niveau de Québec, le dynamisme des courants suppose un environnement fluvial à fort débit, le Proto-Saint-Laurent, et les fluctuations enregistrées du niveau marin résultant principalement d'effets glacio-eustatiques (Lamarche 2011 : 125). À l'ouest de Québec, le mélange des eaux de fonte et des eaux saumâtres provenant de l'ouest forme la mer de Champlain, à l'est de la mer de Goldthwait. Puis, le relèvement isostatique chassant ces dernières, la formation du lac à Lampsilis est complétée vers 9 800 ans AA (Richard et Occhietti 2005). À l'est de Québec, il n'y a pas eu cette phase lacustre. En effet, l'abaissement du niveau de surface de la mer de Goldthwait et la canalisation des eaux dans une vallée de plus en plus étroite se sont poursuivis très tardivement (Lamarche 2011).

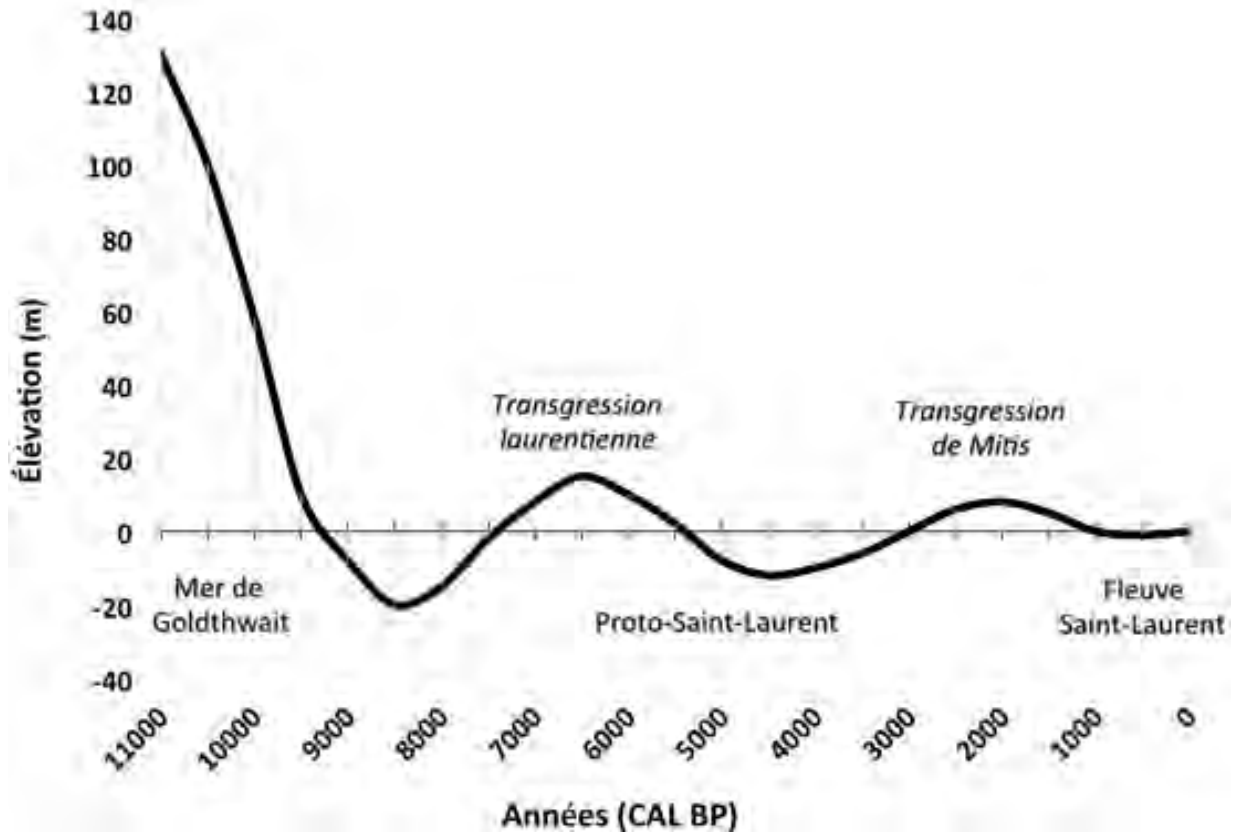


Figure 5. Courbe du niveau marin moyen (NMM) de la région de Québec (Adaptée de Lamarche 2011 : 87 et tirée de Castonguay, Dandenault et Associés Inc. 2016 : 15).

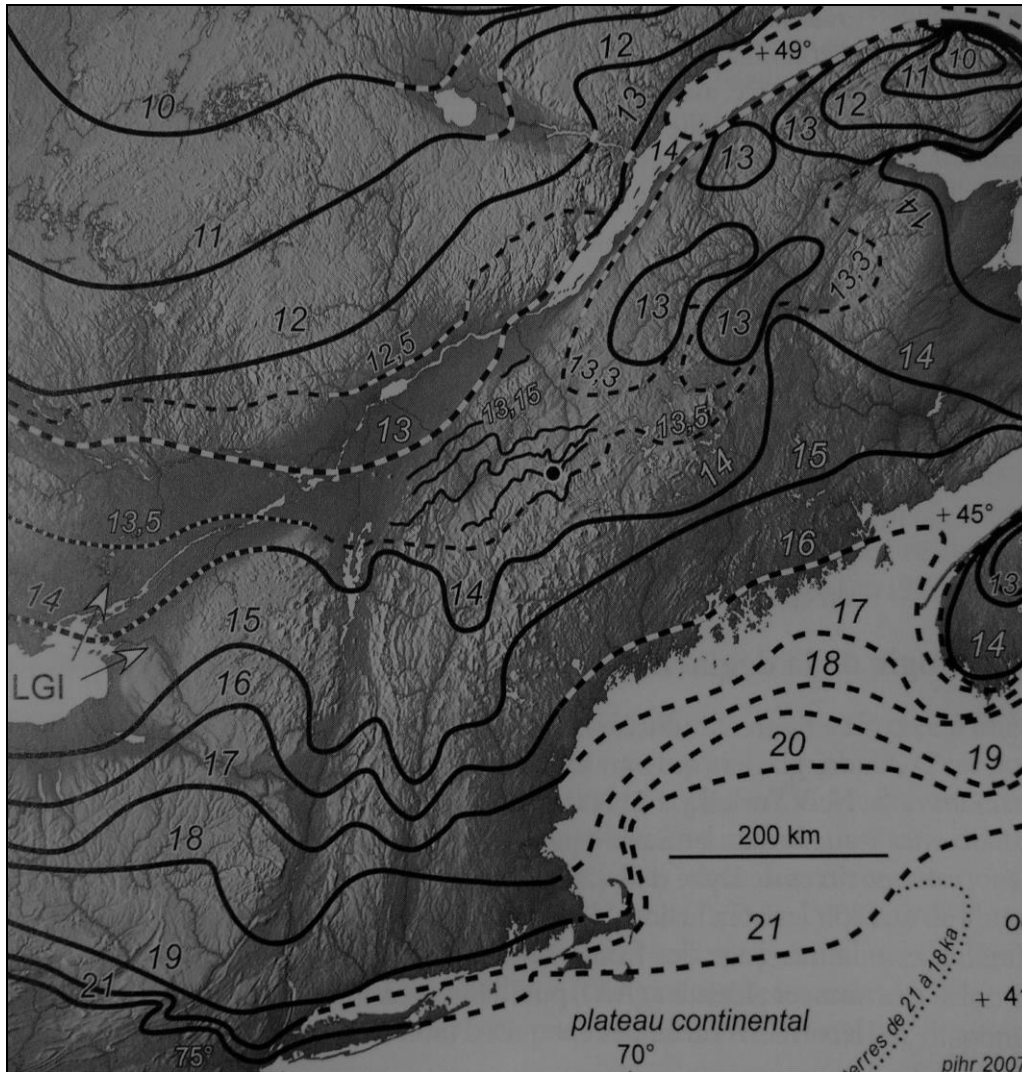


Figure 6. Déglaçiation du sud du Québec et des terres méridionales limitrophes en milliers d'années avant aujourd'hui (Richard 2007)

Morneau (1989) attribue d'ailleurs la formation des terrasses de 5, 10 et 15 m, visibles dans la région de Québec ainsi qu'en de nombreux endroits le long de la vallée du Saint-Laurent, à la régression progressive, mais néanmoins irrégulière de la mer. À la suite d'un épisode de bas niveau marin qui a fait descendre les eaux du fleuve à une altitude d'environ 10 m en dessous du niveau actuel vers 7 000 ans AA, une remontée subséquente du niveau marin moyen (NMM) est survenue. Cet événement, qui a connu son paroxysme vers 5 600 ans AA, alors que le niveau marin moyen atteignait 10 à 15 m au-dessus du niveau actuel du fleuve (Dionne 2001; Lamarche 2011), porte le nom de Transgression laurentienne. Par la suite, le niveau du fleuve Saint-Laurent s'est à nouveau abaissé pour atteindre un niveau plus bas que l'actuel un peu après 3 000 ans AA (Dionne 2001). Une dernière transgression, nommée la Transgression de Mitis, a ensuite fait remonter le niveau marin jusqu'à environ 5 à 8 m d'altitude autour de 2 000 ans AA (Dionne 2002; Lamarche 2011). Quant au niveau actuel du fleuve, il a été atteint il y a environ 1 000 ans.

4. CADRE CULTUREL ANCIEN

L'occupation préhistorique du Québec méridional est découpée en trois grandes périodes : le Paléoindien, l'Archaïque et le Sylvicole. Quant à l'arrivée d'Européens en Amérique vers la fin du XVI^e siècle, elle marque le début de la période historique.

Le Paléoindien (12 000 ans à 8 000 ans AA)

Dès le début du retrait glaciaire sur le territoire québécois, des populations provenant de régions australes commencent à y circuler suivant la migration du caribou (Chapdelaine 2007). La sous-période ancienne du Paléoindien s'étend de 12 000 ans à environ 10 000 ans AA alors que la phase récente se termine vers 8 000 ans AA.

Au Québec, les premiers occupants ont atteint la région du lac Mégantic durant le Paléoindien ancien (Chapdelaine 2007). L'industrie lithique associée à ces groupes est exclusivement taillée et se caractérise par de gros outils bifaciaux ainsi que par des pointes lancéolées à cannelure de type Neponset/Michaud. En plus d'une série d'outils unifaciaux comme des grattoirs, des racloirs et des perçoirs, la boîte à outils des Paléoindiens est complétée avec des éclats retouchés (Chapdelaine 2007). Le recours à des matières premières lithiques de première qualité est caractéristique de cette phase ancienne (Plourde 2009). Étant très mobile, il leur était facile de récupérer des matériaux lors de leurs nombreux déplacements.

Quant au site CeEt-657, qui est situé à l'embouchure de la rivière Chaudière à une altitude variant de 40 m à 50 m, et à quelques kilomètres seulement de l'île d'Orléans (Ruralys 2010 : 17), il est caractérisé par la taille de pointes de type Nicolas/Holcombe (Pintal 2002). Le site CeEt-657 a été daté entre 10 000 ans et 9 000 ans AA et est caractérisé par des pointes foliacées ou triangulaires à base concave, oblique ou rectiligne. Cette datation le place donc au début du Paléoindien récent.

Également attribuables à cette période, des sites associés à la culture Plano ont été découverts sur de hauts plateaux et des enclaves marines dans la vallée du fleuve Saint-Laurent (Laliberté 1992; Dumais 1988 et 2000; Pintal 2006; Benmouyal 1987; Chalifoux 1999) ou profondément à l'intérieur des terres en Abitibi ou en Estrie (Côté 1998; Graillon 2011). Cette culture se distingue par la fabrication de pointes lancéolées à enlèvements étroits et parallèles (Plano ou Sainte-Anne/Varney) servant à la chasse aux mammifères terrestres et marins et par la taille de forêts et de grattoirs en forme de goutte. La diète alimentaire des Planos comprenait de petits mammifères et des poissons (Chalifoux 1999).

L'Archaïque (10 000 ans à 3 000 ans AA)

L'Archaïque se démarque du Paléoindien par le développement de nouvelles technologies. L'augmentation de la population et le rétrécissement des territoires poussent à recourir à des matières premières lithiques locales aux aptitudes de taille très variables (quartz et quartzite) ou nécessitant l'utilisation du polissage pour en faire des outils (Plourde 2009). Il en a également découlé une certaine spécialisation des groupes face à leur environnement. On voit par conséquent apparaître l'Archaïque maritime, l'Archaïque du Bouclier et l'Archaïque laurentien. La colonisation

du territoire québécois se poursuit dans des conditions climatiques qui se réchauffent continuellement jusque vers 6 000 ans à 5 000 ans AA puis qui se refroidissent et s'humidifient. L'Archaïque a été subdivisé en trois sous-périodes afin de rendre compte de la variabilité des cultures : l'Archaïque ancien (10 000 ans à 8 000 ans AA), l'Archaïque moyen (8 000 ans à 6 000 ans AA) et l'Archaïque récent (6 000 ans à 3 000 ans AA).

Dans le sud du Québec, l'Archaïque ancien constitue une période chrono-culturelle contemporaine au Paléoindien récent. Elle s'étend environ de 10 000 ans à 8 000 ans AA. Les sites assurément attribuables à cette période sur la foi de la typologie morphologique des pointes de projectile bifurquées sont rares. On retrouve des occupations associées à cette première phase de l'Archaïque dans la région de Blanc-Sablon (Pintal 1998), à l'embouchure du Saguenay (Archambault 1995), en Estrie (Chapdelaine 2007) et dans la région de Québec (Laliberté 1992). Ces sites, découverts en bordure du fleuve Saint-Laurent, démontrent possiblement un attrait vers les ressources estuariennes ou marines. La découverte de restes fauniques, aussi bien terrestres que marins, démontre toutefois qu'on y exploitait une variété d'environnements.

La période médiane de l'Archaïque (7 000 ans à 5 500 ans AA) n'a pas laissé de traces dans la région de Québec. Diverses composantes lui ont néanmoins été attribuées en Estrie (Graillon 1997; Chapdelaine 2007), à l'embouchure de la rivière Saguenay (Plourde 2003) et près de Blanc-Sablon (Pintal 1998). Mentionnons que la rareté des sites de cette époque est explicable par un niveau du fleuve qui se situait 10 m en dessous de l'actuel. Les sites qui devaient se trouver en bordure du fleuve ont vraisemblablement été détruits lors de la remontée des eaux. Il est également possible que des sites soient présents dans la région de Québec, mais qu'un biais de recherches n'ait jamais mené à des résultats positifs. En effet, les recherches pourraient tout simplement ne pas avoir été effectuées là où se trouvent les sites de l'Archaïque moyen. Le coffre à outils associé à cette période se compose alors d'outils unifaciaux et de pointes à pédoncule droit ou convergent de type Neville ou Stark (Boudreau 2008).

L'Archaïque récent (6 000 ans et 3000 ans AA) marque le début de l'occupation humaine permanente dans la région de Québec, et l'île d'Orléans n'y fait pas exception. En effet, l'occupation du territoire s'intensifie si bien que de nombreux sites datant de cette époque ont été découverts à Québec (CeEt-1, CeEt-20, CeEt-201 et CeEt-600), à Lévis (CeEt-5, CeEt-471, CeEt-565 et CeEt-622), à Saint-Augustin-de-Desmaures (CeEu-10) et sur l'île d'Orléans (CfEs-1 et CfEs-16). Ce sont toujours des groupes de chasseurs-pêcheurs-cueilleurs nomades, mais moins mobiles que les groupes précédents, qui n'ont pas encore adopté la poterie ni l'horticulture (Clermont et Chapdelaine 1982). Les sites, situés à une altitude variant de 10 m, à 20 m, correspondent principalement à de petits campements saisonniers qui sont localisés près des principaux cours d'eau.

L'Archaïque récent se caractérise par plusieurs phases chrono-culturelles durant lesquelles différents groupes se succèdent sur le territoire. L'île d'Orléans se situe dans la sphère d'influence de l'Archaïque laurentien, une culture qui a vu les phases Vergennes et Brewerton se succéder. Elles sont respectivement caractérisées par des pointes à encoches latérales de type Otter Creek et Brewerton taillées dans du chert Onondaga (Chapdelaine et Clermont 2006). Une mobilité moins grande force une exploitation plus intensive des ressources. La production d'outils lithiques polis (gouges, herminettes, haches et polissoirs) et d'outils en os (grattoirs sur incisive de castor, aiguilles à chas, harpons, poinçons, etc.) se généralise par conséquent à la grandeur du Québec méridional.

De plus, le cuivre natif est utilisé dans la région de l'île aux Allumettes afin d'en faire des pointes, des alènes, des barbillons, des hameçons et d'autres outils (Chapdelaine et Clermont 2006).

La diète au cours de l'Archaique récent en est une de diversification. Leur stratégie adaptative se tourne de plus en plus vers les ressources aquatiques et l'exploitation d'une plus grande variété de végétaux. En Outaouais, ils se nourrissent d'anguilles, de castors et de cervidés (Cossette 2003) alors qu'en Haute-Côte-Nord, ils exploitent le phoque, le béluga, le castor, l'ours, le renard ainsi que diverses espèces de poissons et d'oiseaux (Plumet *et coll.* 1993).

Le Sylvicole (3 000 ans à 450 ans AA)

Il y a environ 3 000 ans, les groupes autochtones méridionaux adoptent une technologie qui a révolutionné leur manière de vivre : la poterie. Le Sylvicole a également été divisé en trois sous-périodes qui ont à leur tour été fractionnées en de multiples épisodes. Ces dernières ont principalement été faites en se basant sur l'évolution de la morphologie des poteries ainsi que des décors présents sur celles-ci, mais également sur l'observation des changements technologiques, économiques et sociologiques (Gates St-Pierre 2010).

Dans la région de Québec, le Sylvicole inférieur (3 000 ans à 2 400 ans AA) est défini par l'arrivée de la culture Meadowood. Cette dernière est caractérisée par le débitage d'un chert Onondaga, une matière première provenant du nord de l'Ontario, et par la fabrication de poterie de type Vinette 1. La production de support prenant la forme de lames de cache et servant de support à une panoplie d'autres outils (pointes triangulaires, grattoirs, forets, etc.) est commune à cette époque. L'utilisation du polissage mène à une diversité de plus en plus grande d'outils et d'autres objets : gorgerins, pierres aviformes, pipes tubulaires, etc. Le cuivre, qui servait à faire des outils dans le sud-ouest de la province à la période précédente, est désormais utilisé lors de la conception d'ornements (perles ovoïdes ou rondes) (Clermont 1978 et 1990). La poterie présente une forme plutôt fuselée, conique ou en ogive, et elle est traitée avec un battoir recouvert de fibres (Plourde 2006). Le nomadisme est toujours la stratégie adaptative préconisée malgré l'accroissement incessant de la population. Dans la région de Québec, les sites du Sylvicole inférieur (CeEt-601, CeEt-660, CeEt-857, CeEu-12, etc.) se retrouvent généralement entre 6 m et 19 m d'altitude. Aucun site de cette époque n'est attesté sur l'île d'Orléans (Ruralys 2015b : 14-16).

Ce n'est qu'au Sylvicole moyen (2 400 ans à 1 000 ans AA) que les groupes autochtones tendent vers une certaine sédentarisation saisonnière. L'abandon des lames de cache et des changements morpho-stylistiques apparents sur les poteries (empreintes ondulantes sur la paroi extérieure des vases) dénotent une transition culturelle (Arkéos Inc. 2000). Toutefois, bien que la forme des pointes soit plutôt pentagonale, l'aménagement d'encoches demeure toutefois commun. À la fin de cette sous-période, avec une sédentarisation de plus en plus accrue et un accroissement de la population s'accroissant, l'horticulture se développe et prend de l'importance dans l'alimentation. La diète des occupants de la région de Pointe-du-Buisson est en grande partie constituée de poisson. Des sites de cette époque, situés entre 5 m et 20 m d'altitude, ont été identifiés en divers lieux de la région de Québec, dont l'île d'Orléans (CgEq-3, CgEq-26 et CgEr-9) (Ruralys 2015b : 14-16).

Au Sylvicole supérieur (1 000 ans à 460 ans AA), la partie occidentale de la vallée du Saint-Laurent est occupée par des groupes iroquoïens. Bien que la chasse et la pêche continuent d'être des moyens de subsistance populaires, l'économie de ces derniers repose de plus en plus sur l'horticulture

comme en fait foi la culture du maïs, du haricot, de la courge, du tournesol et du tabac. La poterie est désormais caractérisée par la présence de parements et de crestellations au sommet des vases et les décors sont de plus en plus complexes. En raison de relations belliqueuses avec les groupes algonquiens, certains villages iroquoïens sont désormais palissadés afin de se protéger contre les attaques ennemies. Les sites attribués à cette époque sont situés sur des terrasses localisées entre 5 m et 45 m d'altitude. Bien qu'on en retrouve plusieurs dans la région de Québec, seul le site CgEr-9 a été découvert sur l'île d'Orléans (Ruralys 2015b : 14-16).

La période autochtone historique (1500 à 1899 de notre ère)

Le contact entre les groupes autochtones et les Européens a débuté dès l'arrivée de ces derniers en Amérique. Dans la région de Québec, les sites témoignant de cet épisode se retrouvent principalement dans le secteur de Wendake. Toutefois, les sites de Place-Royale (Clermont *et al.* 1989) et de la Maison des Jésuites situés à Québec, constituent des établissements autochtones qui ont été largement documentés par les archives, mais également par les interventions archéologiques qui y ont été effectuées. Jacques Cartier a, pour sa part, observé la présence du village iroquoïen de Stadaconé lors de son second voyage en Nouvelle-France (1535-1536). Ce dernier n'a d'ailleurs toujours pas été découvert. À la même époque, Jacques Cartier écrit à propos de l'île d'Orléans :

« Parmi les îles, il y en a une grande [île d'Orléans] qui a environ dix lieues de long et cinq de large, où demeurent des gens qui y font grande pêche de tous les poissons qui sont dans ledit fleuve, selon les saisons, de quoi sera fait ci-après mention » (Cartier 1977 : 87-88; Biggar 1924).

Bien qu'il semble que l'île d'Orléans était toujours occupée par les Autochtones à l'arrivée des Européens, ni les écrits anciens ni les données archéologiques n'ont démontré une occupation autochtone soutenue du territoire au début de la période historique. À l'arrivée de Champlain en Nouvelle-France au début du XVII^e siècle, les Iroquoïens, qui ont quitté la région de Québec, sont remplacés par des groupes d'affiliation algonquienne. On retrouve notamment, sur la rive nord du fleuve, des Innus en aval de Québec et des Algonquins en amont, alors que des Malécites et des Micmacs s'installent sur la rive sud. Plus tard au XVII^e siècle, les Hurons-Wendat, ayant été défaits par des Iroquois en Ontario, ont été accueillis dans la région de Québec. En 1650, environ 300 d'entre eux sont accueillis par les Augustines et les Ursulines et s'établissent dans la Haute-Ville de Québec (GAIA 2019). Par la suite, ils se voient forcés par les autorités françaises de déménager sur l'île d'Orléans en raison du nombre grandissant de réfugiés. Une petite colonie se forme alors près de Sainte-Pétronille entre les années 1651 et 1656 (Trigger 1976). Après une attaque iroquoise sanglante, les familles huronnes qui ont survécu reviennent à Québec en 1656 et s'installent à la mission de Sillery ainsi que dans le fort des Hurons, un fortin attenant au fort Saint-Louis, jusqu'en 1667 (GAIA 2019).

5. CONTEXTE HISTORIQUE²

L'origine de l'appellation de l'île d'Orléans

En 1534, le navigateur Jacques Cartier explore ce secteur du fleuve Saint-Laurent. Ce dernier désigne d'abord l'île d'Orléans comme « l'île de Bacchus » en raison des vignes sauvages qui y poussent à cette époque (Ruralys 2010 : 53). Cette appellation apparaît d'ailleurs sur certaines cartes datant du XVI^e siècle (**figure 7**). Deux ans plus tard, Jacques Cartier lui attribue le nom d'île d'Orléans, en l'honneur du duc d'Orléans, François 1^{er}.



Figure 7. Extrait de la carte de la Nouvelle-France et du Canada de Cornelius van Wytfliet datant de 1597 (ANC, 900, NMC, 6322, Nouvelle-France, 1597)

² Cette section est tirée intégralement du rapport de Truelle et Cie Inc. intitulé *Interventions archéologiques (printemps-été 2017). Projet de réfection du réseau d'aqueduc et d'égout de la route 368 dans les limites de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans (projet n° 154-09-1342). Direction de la Capitale-Nationale. Rapport inédit remis au MMDTET, 2017, pp. 17-25.*



Figure 9. Extrait de la carte de Robert de Villeneuve datant de 1689 montrant la paroisse de Saint-Paul-de-l'île d'Orléans et le lieu-dit « Moulin de l'Arbre sec » (Bibliothèque nationale de France, Département Cartes et plans, GE SH 18 PF 127 DIV 6 P 4)

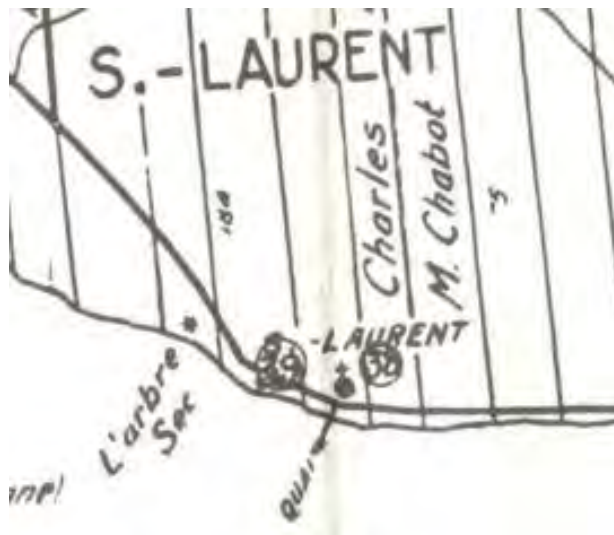


Figure 10. Détail d'un plan de la seigneurie de l'île d'Orléans reproduisant la carte faite par Robert de Villeneuve en 1689 montrant l'emplacement des principaux bâtiments que comprend le domaine seigneurial (Tiré de Pouliot 1984 : 175)

Au début du XVIII^e siècle, le seigneur Berthelot cède un terrain à la Fabrique de Saint-Laurent dont l'emplacement correspond approximativement à celui de l'actuel cimetière de la paroisse (Ruralys 2010 : 58). Ce terrain servira officiellement à établir l'enclos paroissial qui comprend les principaux éléments ayant trait aux institutions religieuses : l'église, le presbytère et le cimetière. Un plan du terrain de la Fabrique réalisé en 1841 indique l'emplacement des bâtiments de l'enclos paroissial construits au XVIII^e siècle (**figure 11**). « L'église longe le cimetière tandis qu'un presbytère, une grange et une écurie sont érigés à l'ouest, autour d'un jardin à l'usage de la maison curiale » (Ruralys 2010 : 61).



Figure 11. Extrait d'un plan du terrain de la Fabrique de Saint-Laurent et du plateau réservé dans l'acte de vente par Jean-Baptiste Gaillard à Jean Thibault et Adolphe Larue le 30 septembre 1841 (BAnQ, CA, 301, S27, D122; tiré de Ruralys 2010 : 61)

En 1697, une première église en pierre est construite à la limite sud du cimetière et au nord de l'actuel chemin Royal afin d'y accueillir les 300 habitants que compte alors la paroisse (**figure 12**) tandis qu'un premier presbytère est aménagé l'année suivante à l'ouest du cimetière. Il faut toutefois attendre deux années avant que la paroisse de Saint-Laurent accueille son premier prêtre résidant. Cette église mesurait 16,25 m de longueur sur 7,80 m de largeur. Entre les années 1707 et 1710, l'édifice est notamment agrandi d'environ 6,00 m. Au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle, divers travaux furent entrepris, principalement l'ajout d'une sacristie en 1766 (Ruralys 2010 : 60) (**figure 13**).



Figure 12. Extrait d'une carte de Jacques Nicolas Bellin datant de 1744 montrant l'île d'Orléans (BAnQ, G 3452 O72 1744 B4 CAR; tiré de Ruralys 2010 : 59)



Figure 13. Première église en pierre de Saint-Laurent vers 1860 (Studio Livernois ; photo tirée de Ruralys 2010 : 60)

En 1736, un second presbytère est érigé sur le même site que le premier. Quant au cimetière, il semble qu'il ait toujours été situé au nord de l'église. Celui-ci était délimité par un muret en pierre (Ruralys 2010 : 61) (**figure 14**).

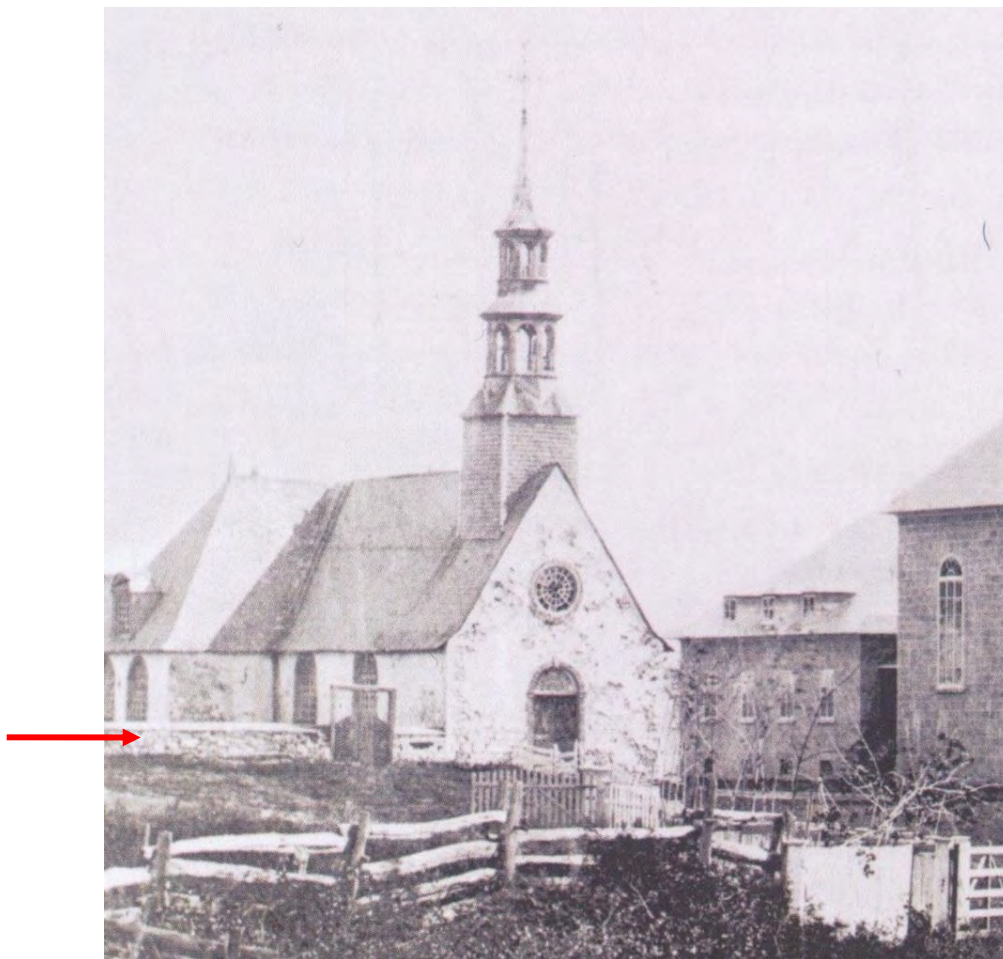


Figure 14. Première église en pierre de Saint-Laurent vers 1864. À l'extrémité gauche de l'image, on remarque le muret délimitant l'enceinte du cimetière (Studio Livernois; photo tirée de Ruralys 2010 : 62)

Une seconde église en pierre est construite en 1860 au sud du chemin Royal en remplacement de la vieille église qui ne peut accueillir plus de 500 habitants alors que la paroisse en compte 877 (Ruralys 2010 : 68) (**figure 15**). Quelques années plus tard, la première église est démolie à l'exception de sa sacristie qui est reconvertie en salle paroissiale (Ruralys 2010 : 63). Celle-ci apparaît d'ailleurs sur un plan d'assurance-incendie de Goad datant de 1912 (**figure 16**). Elle sera finalement détruite au début du XX^e siècle. Au milieu du XIX^e siècle, on procède également à la construction d'un troisième presbytère (Ruralys 2010 : 69) (**figures 17 et 18**).



Figure 15. Vue des deux églises qui se côtoient pendant quelques années (Studio Livernois ; photo tirée de Ruralys 2010 : 69)

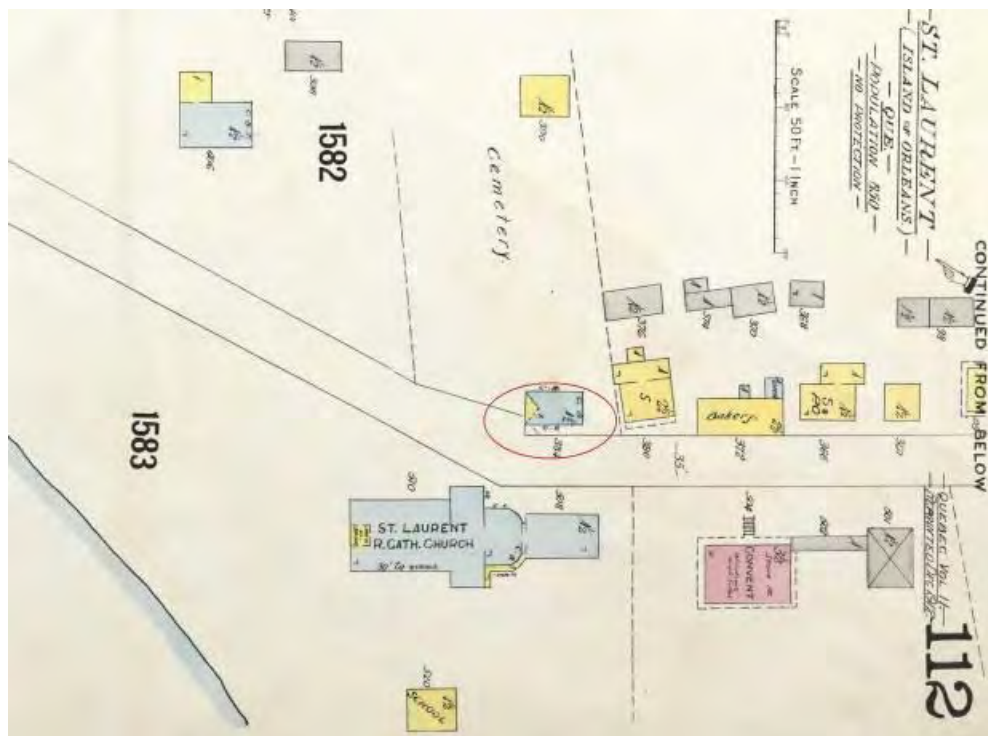


Figure 16. Extrait d'un plan d'assurance-incendie de Saint-Laurent par Charles E. Goad et datant de 1912. La sacristie en pierre est située à la limite du cimetière et du chemin Royal, en avant de l'église actuelle (BAnQ, P 600, S4, SS1, D57 ; tiré de Ruralys 2010 : 63)



Figure 17. Photo montrant une vue de l'arrière du presbytère de Saint-Laurent après 1902 (Collection privée; tirée de Bélanger 1984 : 5)



Figure 18. Vue aérienne de l'église, du presbytère et du cimetière (Tirée de Roy et Ruel 1982 : 224)

Par ailleurs, il semble que la paroisse de Saint-Laurent comptait également deux chapelles de procession dès le début du XVIII^e siècle. Celles-ci sont toujours présentes au XIX^e siècle comme en témoigne le recensement de 1851. « La première, dédiée à Sainte-Anne, est située dans le haut de la paroisse, sur l'ancienne terre de Gabriel Gosselin et la seconde, dédiée à la Vierge Marie, se trouve au village, sur la terre ancestrale de Jean Chabot » (Gagné 1979 : 17). « Vraisemblablement reconstruite plusieurs fois sur les mêmes sites, la chapelle de Sainte-Anne en pierre est érigée pour la dernière fois en 1859. Vers les années 1950, cette dernière est reculée de quelques mètres en raison de l'élargissement du chemin Royal » (Ruralys 2010 : 64) (**figures 19 et 20**).

L'ensemble institutionnel de la paroisse de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans est complété au XIX^e siècle par la construction d'établissements d'enseignement. Vers 1840, une première école est établie au sud-sud-est de l'église actuelle. Celle-ci est hypothétiquement déplacée vers l'ouest lors de la construction de l'église en 1860 ou bien du couvent en 1875 (Ruralys 2010 : 92) (**figure 21**).



Figure 19. Photo de la chapelle de procession dédiée à la Vierge Marie vers 1920 (BAnQ, P 600, S6, D5P1192; photo tirée de Ruralys 2010 : 64)

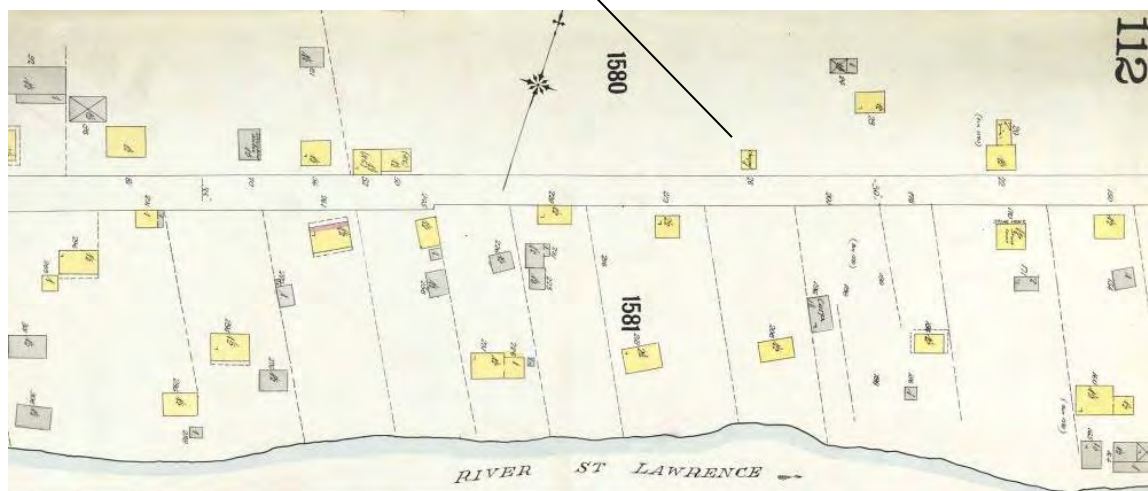


Figure 20. Extrait d'un plan d'assurance-incendie de Saint-Laurent par Charles E. Goad datant de 1912 (BAnQ, P 600, S4, SS1, D57; tiré de Ruralys 2010 : 64)



Figure 21. École de la paroisse de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans vers 1925 (BAnQ, P 600, S6, D5, P0820; photo tirée de Ruralys 2011 : 92)

En 1875, un couvent pour jeunes filles est construit à l'est de l'église de Saint-Laurent (**figure 22**). La responsabilité de cette institution est alors confiée aux Sœurs du Bon-Pasteur (Ruralys 2011 : 93).



Figure 22. Photo montrant le couvent des Sœurs du Bon-Pasteur vers 1925 (BAnQ, P 600, S6, D5, P0787; photo tirée de Ruralys 2011 : 93)

6. ÉTAT DES CONNAISSANCES EN ARCHÉOLOGIE

Selon le registre de l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC 2025a), une trentaine de sites archéologiques sont actuellement connus sur l'ensemble du territoire de l'île d'Orléans. Six d'entre eux sont associés à une occupation autochtone préhistorique ou historique (CfEr-9, CfEs-1, 9 et 16, CgEq-3 et 26). Ces sites sont uniquement situés aux extrémités de l'île. Ils ont été découverts sur des terrasses reposant à une altitude inférieure à 20 m (Ruralys 2010 : 24). Quant aux sites historiques qui y ont été mis au jour, ils témoignent d'une occupation domestique, militaire, religieuse ou encore technologique datant du XVII^e au XX^e siècle. Deux de ces sites, désignés par les codes Borden CfEs-2 et CfEs-10 sont situés dans les limites de la municipalité de Saint-Laurent (**figure 23; tableau 1**). Le site CfEs-2 désigne la grotte Maranda dans laquelle un sondage manuel a été réalisé. Quelques artefacts historiques dont des clous forgés et deux pierres à fusil en silex y ont été découverts (Chalifoux et Jost 1993 : 13). Quant au site CfEs-10, il témoigne d'une occupation qui daterait du Régime français, soit de la période s'étendant de 1608 à 1759. Le moulin à vent seigneurial dénommé le « moulin de l'Arbre sec » y aurait été construit. Bien qu'un sondage y ait été réalisé à la fin des années 1970, aucun vestige architectural étant associé à ce moulin n'avait alors été mis au jour. Le site a tout de même livré des artefacts provenant d'une possible fosse à déchets datant du Régime français (Plourde 1979).

D'autre part, plusieurs dizaines d'interventions archéologiques ont été réalisées sur l'île d'Orléans jusqu'à présent (MCC 2025b). Dans les limites de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, celles-ci ont notamment été effectuées dans le cadre de travaux de reconnaissances archéologiques, de projets de réfection routière et de réfection des réseaux d'aqueduc et d'égout. À titre d'exemple, l'archéologue Jean-Yves Pinal a réalisé en 2008 un inventaire archéologique au moyen d'une inspection visuelle et de sondages manuels dans le cadre du projet de remplacement d'un mur de soutènement le long de la route 368, près de l'extrémité ouest de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans (Pinal 2011h : 24). En 2014, la firme Ruralys a réalisé des travaux de surveillance archéologique dans le cadre de la réalisation d'une phase préparatoire au projet de réfection du réseau d'aqueduc et de d'égout de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans. Ces travaux concernaient la côte Leclerc, le chemin du Quai et le chemin de la Chalouperie. L'intervention archéologique avait conduit à la découverte, dans le secteur du chemin de la Chalouperie, de vestiges, la plupart en béton, associés notamment aux anciens quais de Saint-Laurent et à l'ancien chantier maritime de Saint-Laurent mis en place au début du XX^e siècle (Ruralys 2015a). La même année, Artefactuel a effectué la surveillance archéologique des travaux d'excavation visant le déplacement d'une maison sise au 1217, chemin Royal. Cette intervention avait conduit à la découverte de vestiges en bois ainsi que d'un niveau témoignant de la destruction d'un bâtiment qui était localisé dans la cour arrière de la propriété (Artefactuel 2015a : 19). En 2016 et 2017, la firme Truelle et Cie Inc. a réalisé des interventions archéologiques dans le cadre de la réalisation des phases 1 et 2 du projet de réfection du réseau d'aqueduc et d'égout de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans et du raccordement de plusieurs propriétés privées au nouveau réseau d'égout sanitaire (Truelle et Cie Inc. 2017, 2018 et 2019a). Des travaux de diverses natures effectués autour de l'école Saint-Laurent ont également fait l'objet d'une surveillance en 2018 (Truelle et Cie Inc. 2019b). Enfin, quelques inventaires archéologiques ont également été effectués pour des propriétaires privés. Ces interventions n'ont toutefois pas conduit à la découverte de nouveaux sites archéologiques (**tableau 2**).

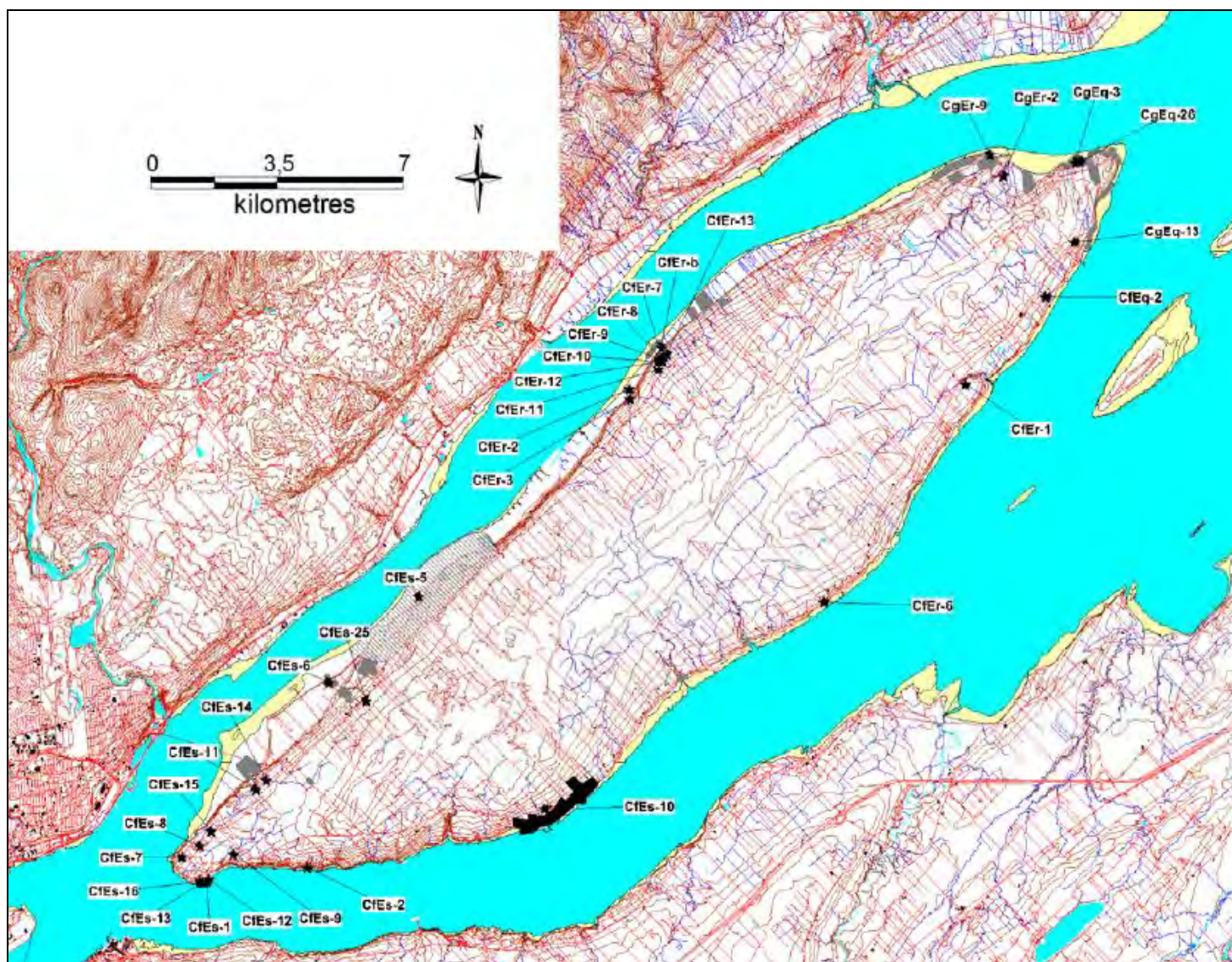


Figure 23. Carte de localisation des sites archéologiques connus sur l'île d'Orléans (Tirée de Ruralys 2010 : 25)

Tableau 1. Sites archéologiques connus dans les limites de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans

Code Borden	Appartenance culturelle	Fonction du site	Localisation	Distance du site vs projet	Référence (Source ISAQ)
CfEs-2	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 ans AA)	Abri	À l'extrémité sud-ouest de l'île d'Orléans, à environ 20 mètres en retrait du fleuve, sur une petite terrasse	Moins de 100 mètres	Girouard, L. <i>et al.</i> 1975 et Chalifoux, É et Jost, I. 1993
CfEs-10	Euro-qubécois 1608-1759	Domestique	Propriété des Pouliot	En dehors de l'emprise du projet	La Roche, D. 1978; Lacombe, M. 1978; Bernier, A. 1976 et Dufresne, M. 1976

Tableau 2. Description des principales interventions archéologiques réalisées dans les limites de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans

Firme	Localisation	Nature du projet	Type d'intervention	Résultats	Référence (Source ISAQ)
Jean-Yves Pintal	Route 368, à l'extrémité ouest de la municipalité	Remplacement d'un mur de soutènement	Inventaire archéologique (inspection visuelle et sondages manuels)	Négatif	Pintal, J.-Y. 2011h
Ruralys	Côté Leclerc, chemins du Quai et de la Chalouperie	Réfection du réseau d'égout et d'aqueduc	Surveillance archéologique	Positif	Ruralys 2015a
Artefactuel	Propriété sise au 1217, chemin Royal	Déplacement de la maison de quelques mètres vers le sud	Surveillance archéologique	Positif	Artefactuel 2015a
Truelle et Cie Inc.	Route 368, entre les chaînages 0+000 et 2+400	Réfection du réseau d'égout et d'aqueduc	Surveillance et inventaires archéologiques	Négatif	Truelle et Cie Inc. 2017 et 2018
Truelle et Cie Inc.	Route 368, entre les chaînages 0+000 et 2+400	Raccordement propriétés privées au réseau d'égout sanitaire	Inventaire archéologique	Négatif	Truelle et Cie Inc. 2019a
Truelle et Cie Inc.	École de Saint-Laurent	Travaux de drainage et autres	Surveillance archéologique	Négatif	Truelle et Cie Inc. 2019b
Truelle et Cie Inc.	Presbytère et piscine municipale	Raccordement au réseau d'égout sanitaire	Inventaire archéologique	Négatif	Truelle et Cie Inc. 2020
Truelle et Cie Inc.	Lots 6 038 706 et 6 038 707	Construction de deux chalets	Inventaire archéologique	Négatif	Truelle et Cie Inc. 2022
Truelle et Cie Inc.	6526, chemin Royal	Déplacement d'un bâtiment secondaire	Inventaire archéologique	Négatif	Truelle et Cie Inc. 2023

7. SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

7.1 Résultats

La profondeur des travaux d'excavation nécessaires à la réalisation du projet décrit précédemment variait en fonction de la nature des divers aménagements. Étant donné que ce secteur a été généralement rehaussé de plus de 1,20 m, seuls les travaux d'excavation devant atteindre une profondeur supérieure à cette dernière ont fait l'objet d'une supervision archéologique. En premier lieu, il s'agissait plus précisément de trois tranchées exploratoires mesurant environ 2,00 m de longueur sur 1,20 m de largeur (sous-opérations TCI-SLÎO-TDL-2025-1A à 1C) (**photo 2; figure 24**). Celles-ci ont permis d'observer, sous les niveaux de surface correspondant soit à une couche de sable de construction brun jaunâtre et meuble (lots 1A1 et 1C1; 0,10-0,35 m) ou à un niveau de tourbe et d'humus ou de matériau granulaire (lot 1B1; 0,25 m), d'un sable moyen légèrement limoneux brun rougeâtre, friable, contenant des éclats de schiste issus du roc en place (lots 2A2, 2B2 et 2C2; 0,70-0,80 m) (**photos 3 et 4**). Par la suite, une tranchée linéaire a été excavée dans la portion nord du secteur d'intervention. Son excavation visait la mise en place d'un système de drainage permettant la gestion des eaux issues notamment de la fonte des neiges au printemps qui inondent habituellement le terrain des Loisirs (sous-opération TCI-SLÎO-TDL-2025-1D) (**figure 24; photo 5**). Celle-ci mesurait plus de 70,00 m de longueur sur une largeur moyenne de 5,00 m. Cette tranchée, devant atteindre une profondeur de 2,00 m, a permis d'observer la présence du roc à une faible profondeur et qui a, par conséquent dû être excavé (**photo 6**).



Photo 2. Vue d'ensemble de la tranchée exploratoire TCI-SLÎO-TDL-2025-1B effectuée en prévision des travaux de réaménagement du terrain des Loisirs, vers le sud-est (TCI-SLÎO-LOISIRS-2025-004)

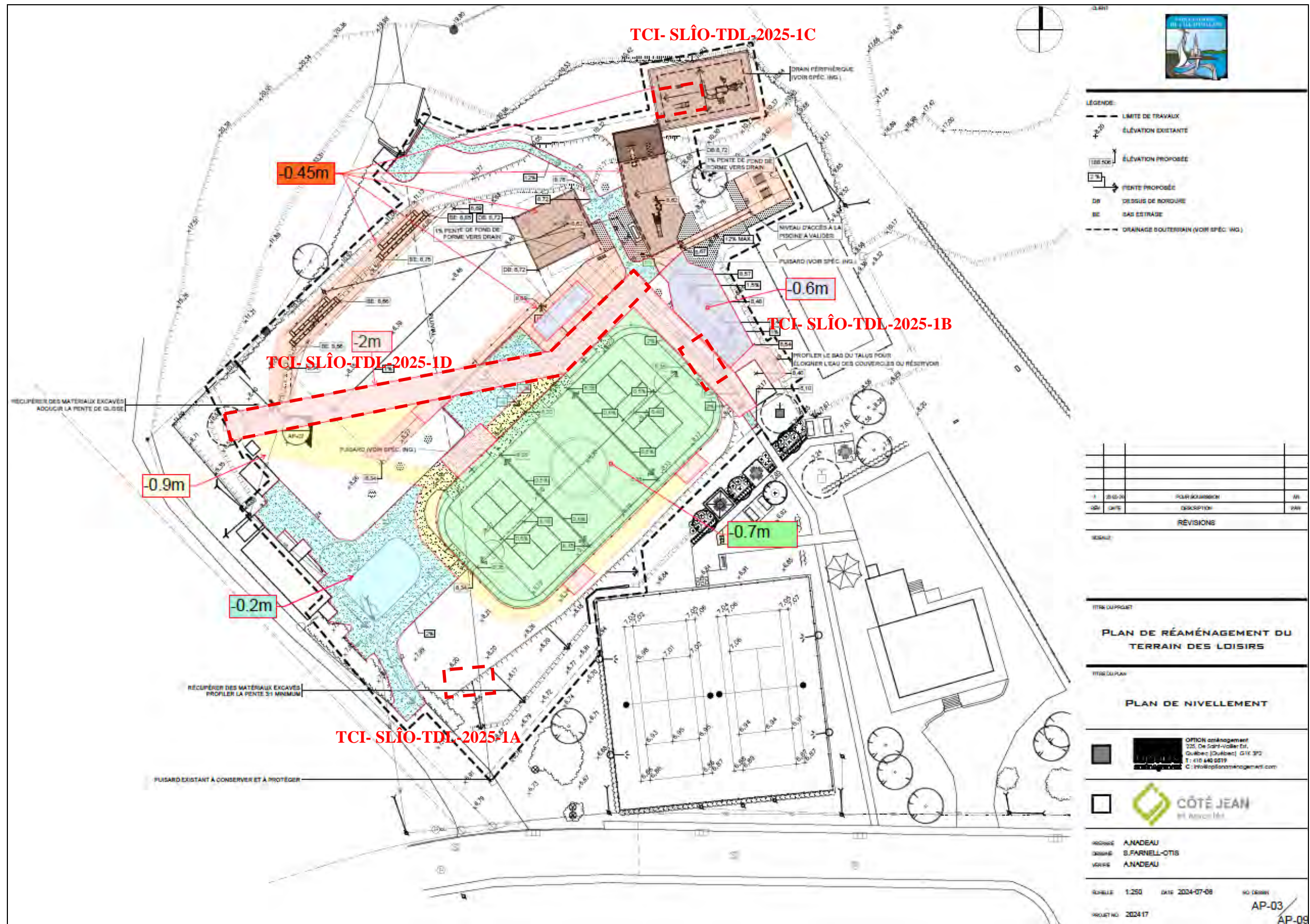


Figure 24. Vue d'ensemble des tranchées excavées mécaniquement qui ont fait l'objet d'une supervision archéologique (Côté Jean et Associés 2024)



Photo 3. Paroi nord-est de la tranchée exploratoire TCI-SLÎO-TDL-2025-1B effectuée en prévision des travaux de réaménagement du terrain des Loisirs, vers le nord-est (TCI-SLÎO-LOISIRS-2025-005)



Photo 4. Paroi sud de la tranchée exploratoire TCI-SLÎO-TDL-2025-1C effectuée en prévision des travaux de réaménagement du terrain des Loisirs, vers le sud (TCI-SLÎO-LOISIRS-2025-009)



Photo 5. Vue générale de la portion ouest de la tranchée TCI-SLÎO-TDL-2025-1D excavée dans les limites du terrain des Loisirs, vers le nord-ouest (TCI-SLÎO-LOISIRS-2025-016)



Photo 6. Vue générale de la portion centrale de la tranchée TCI-SLÎO-TDL-2025-1D excavée dans les limites du terrain des Loisirs, vers l'est (TCI-SLÎO-LOISIRS-2025-017)

Le roc en place reposait sous une couche de sable moyen légèrement limoneux brun rougeâtre, friable, contenant des éclats de schiste et qui a été identifiée sur une épaisseur variant de 0,50 m à 0,75 m (photo 7).

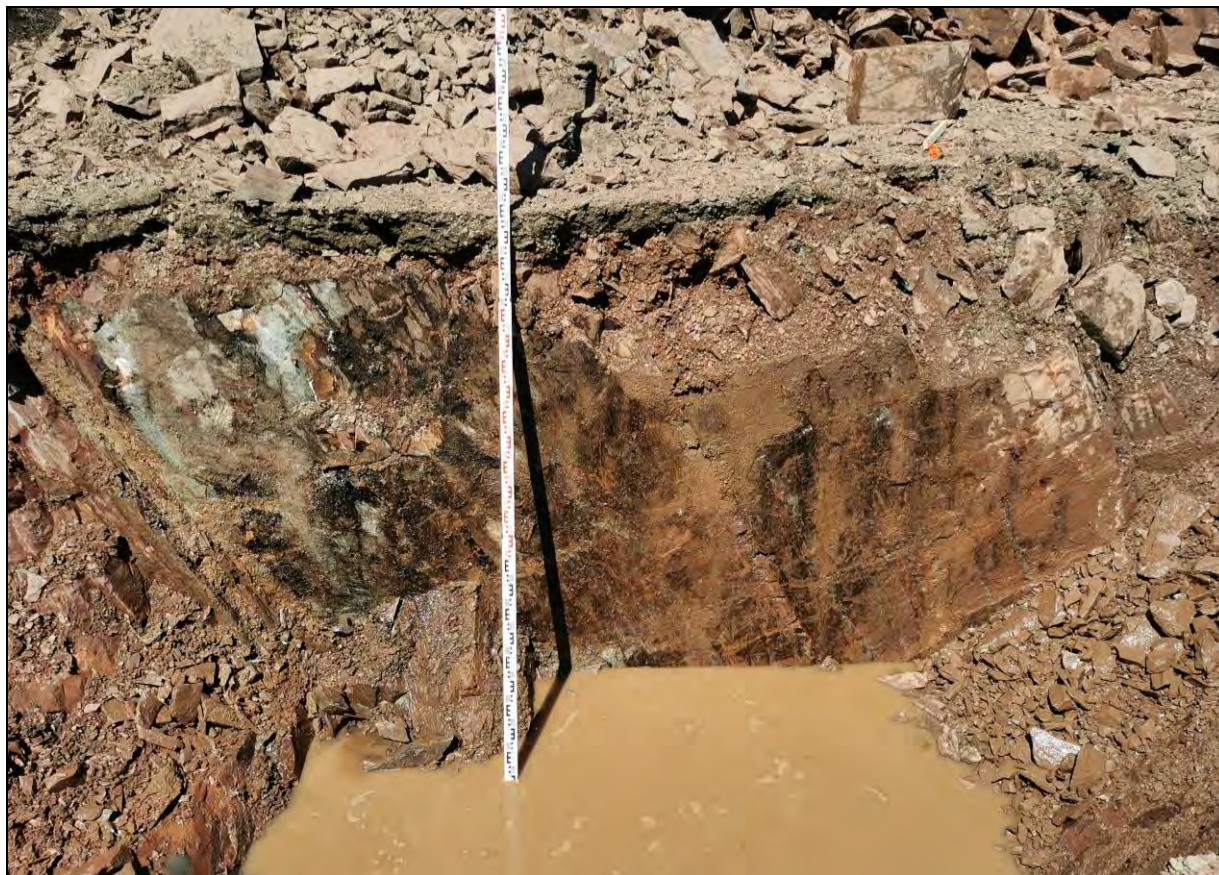


Photo 7. Paroi nord-ouest de la portion est de la tranchée TCI-SLÎO-TDL-2025-1D excavée dans les limites du terrain des Loisirs, vers le nord-ouest (TCI-SLÎO-LOISIRS-2025-014)

7.2 Discussion

L'intervention archéologique réalisée dans les limites du terrain des Loisirs de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans n'a pas permis d'identifier des indices qui auraient pu témoigner de l'occupation humaine au cours de la préhistoire ou encore de la période historique précédant le XX^e siècle. Les travaux ont donc pu être réalisés sans qu'il n'y ait d'impact sur les ressources archéologiques du site patrimonial de l'île d'Orléans.

8. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Une supervision archéologique a été réalisée à la fin du mois d'avril 2025 dans le cadre du projet visant le réaménagement du terrain des Loisirs de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, conformément aux conditions stipulées dans l'autorisation de travaux émise par le MCC.

En somme, cette expertise archéologique n'a pas permis de mettre au jour des biens archéologiques qui auraient pu témoigner de l'occupation des lieux au cours de la préhistoire ou de la période historique ancienne. Par conséquent, les travaux prévus dans le cadre de ce projet ont donc pu être réalisés sans qu'il n'y ait de contrainte sur les ressources archéologiques du site patrimonial de l'île d'Orléans.

BIBLIOGRAPHIE

Sources imprimées

- ALLARD, M.
1981 « L'anse aux Canards, île d'Orléans, Québec : évolution holocène et dynamique actuelle ». *Géographie physique et Quaternaire*, 35 (2) : 133-154.
- ALLARD, M. et J. SÉGUIN
1992 « Le niveau du Saint-Laurent de 2000 ans BP et l'occupation amérindienne préhistorique de la Place Royale, à Québec ». *Géographie physique et Quaternaire*, 46 (2) : 181-188.
- ARCHAMBAULT, M.-F.
1995 « Les occupations pré-céramiques de la région de l'embouchure du Saguenay : Typologie des pointes et séquence régionale ». *Archéologiques* no 9.
- ARKÉOS INC.
2000 *Renforcement du réseau de transport d'électricité de la Communauté urbaine de Québec. Lignes à 230 kV Laurentides – Québec et La Suète-Québec. Étude de potentiel archéologique*. Hydro-Québec.
- ARTEFACTUEL
2015a *Surveillance archéologique au 1217, chemin Royal, Municipalité de Saint-Laurent-de-l'île-d'Orléans*. Fonds privés, rapport inédit, 19 pages.
- BÉLANGER, D.
1984 *La construction navale à Saint-Laurent*. Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, Bibliothèque David Gosselin, 149 pages.
- BENMOUYAL, J.
1987 *Des Paléindiens aux Iroquoiens en Gaspésie: six mille ans d'histoire*. Québec, ministère des Affaires culturelles du Québec, Collection Dossiers no 63.
- BIGGAR, H.P.
1924 *Jacques Cartier's Portrait*. University Library, Toronto.
- BOUDREAU, J.
2008 *A New England Typology of Native American Projectile Points*. Ashland (MA), Freedom Digital.
- CARTIER, J.
1977 *Voyages en Nouvelle-France*. Montréal, Hurtubise HMH, Cahiers du Québec.

- CASTONGUAY, DANDENAULT ET ASSOCIÉS INC.
 2016 *Site patrimonial du parc de la Chute-Montmorency. Démantèlement du poste de la Montmorency. Étude de potentiel, surveillance et inventaire archéologiques – 2015-2016. Rapport remis à Hydro-Québec Équipement et services partagés. 147 pages et annexe.*
- CHALIFOUX, É.
 1999 « Late Paleoindian Occupation in a Coastal Environment: A Perspective from La Martre, Gaspé Peninsula, Québec ». *Northeast Anthropology* 57 : 69-79.
- CHALIFOUX, É. et I. JOST
 1993 *Reconnaissance archéologique sur l'île d'Orléans, été 1993. Ministère de la Culture, rapport inédit, 34 p.*
- CHAPDELAINE, C. (SOUS LA DIRECTION DE)
 2007 *Entre lacs et montagnes au Méganticois. 12 000 ans d'histoire amérindienne. Recherches amérindiennes au Québec, coll. Paléo-Québec 32.*
- CHAPDELAINE, C. et N. CLERMONT
 2006 « Adaptation, Continuity and Change in the Middle Ottawa Valley: A View from the Morrison and Allumettes Island Late Archaic Sites ». dans D. Sanger et M.A.P. Renouf (éds.), *The Archaic of the Far Northeast*, The University of Maine Press: 191-220.
- GIROUARD, L. et AL.
 1975 *Île d'Orléans, reconnaissance archéologique, 1974. MAC, rapport inédit, 55 p.*
- CLERMONT, N.
 1978 « Les crémations de Pointe-du- Buisson ». *Recherches amérindiennes au Québec* 8 (1) : p. 3-20.
 1990 « Le Sylvicole inférieur au Québec ». *Recherches amérindiennes au Québec* 20 (1) : 5-17.
- CLERMONT, N. et C. CHAPDELAINE
 1982 *Pointe-du-Buisson 4 : quarante siècles d'archives oubliées. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, collection Signe des Amériques no 1.*
- CLERMONT, N., C. CHAPDELAINE et J. GUIMONT
 1989 *L'occupation historique et préhistorique de la Place Royale. Ministère des Affaires culturelles et Ville de Québec, rapport inédit.*
- COSSETTE, E.
 2003 « Étude de l'assemblage zooarchéologique du site BkGg-11 » dans Clermont, N., C. Chapdelaine et J. Cinq-mars (textes réunis sous la direction de), *L'île aux Allumettes. L'Archaique supérieur dans l'Outaouais*, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, collection Paléo-Québec no 30.

- CÔTÉ, M.
1998 « Le site Ramsay : un témoignage furtif des premiers occupants de l'Abitibi-Témiscamingue » dans, R. Tremblay (éd.), *L'éveilleur et l'ambassadeur. Essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn*, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, collection PaléoQuébec 27.
- DIONNE, J.-C.
1988 « Note sur les variations du niveau marin relative à l'Holocène, à Rivière-Ouelle, côte sud du Saint-Laurent ». *Géographie physique et Quaternaire*, 42 (1) : 83-88.
- 2001 « Relative sea-level changes in the St. Lawrence estuary from deglaciation to present day » dans Weddle, T.K. et M.J. Retelle (éds), *Deglacial History and Relative Sea-Level Changes, Northern New England and Adjacent Canada*, Colorado, Boulder, Geological Society of America Special Paper 351: 271-284.
- 2002 « État des connaissances sur la ligne de rivage Micmac de J. W. Goldthwait (estuaire du Saint-Laurent) ». *Géographie physique et Quaternaire*, 56, n° 1, p. 97-121.
- DUMAIS, P.
1988 *Le Bic : images de neuf mille ans d'occupation amérindienne*. Ministère de la Culture et Communications, collection Dossiers no 64.
- 2000 « The La Martre and Mitis Late Paleoindian Sites : A Reflection on the Peopling of Southeastern Québec ». *Archaeology of Eastern North America* 28 : 81-112.
- ÉNERGIE, MINES ET RESSOURCES CANADA
1988 *Québec 21 L/14. Carte de dépôts de surface, document de travail* [document cartographique]. Édition 8, Gouvernement du Québec, Ministère de l'Énergie et des Ressources, Direction générale des Forêts, Direction de l'aménagement de la forêt, Service de l'inventaire forestier.
- GAGNÉ, L.
1979 *Saint-Laurent en l'isle... souvenirs 1679-1979*. Corporation des fêtes du tricentenaire de Saint-Laurent, Île d'Orléans, 137 pages.
- GAIA
2019 *Fouilles archéologiques au site du presbytère de l'Ancienne-Lorette (CeEu-11)*. Municipalité de L'Ancienne-Lorette, rapport inédit.
- GATES ST-PIERRE, C.
2010 *Le patrimoine archéologique amérindien du Sylvicole moyen au Québec. Étude produite dans le cadre de la participation du Québec au Répertoire canadien des lieux patrimoniaux (RCLP)*. MCCCCF, rapport inédit.

- GOSSELIN, J.
2005 *Guide de reconnaissance des types écologiques de la région écologique 2b - Plaine du Saint-Laurent*. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction des inventaires forestiers, Division de la classification écologique et productivité des stations.
- GRAILLON, É.
2011 *Camp d'archéologie du Musée de la Nature et des sciences de Sherbrooke : Évaluation du site Gaudreau (BkEu-8) de Weedon, été 2010*. Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke, rapport inédit.
- LALIBERTÉ, M.
1992 *Le site paléoindien CeEt-482 de Saint-Romuald, bilan des recherches archéologiques de 1991*. Ministère des Affaires culturelles, manuscrit, Québec.
- LAMARCHE, L.
2011 *Évolution paléoenvironnementale de la dynamique quaternaire dans la région de Québec : Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique*. Thèse de doctorat, INRS.
- LA ROCHE, D.
1978 *Rapport final pour la reconnaissance des sites d'archéologie historique se trouvant sur l'île d'Orléans*. MAC, rapport inédit, 44 p.
- LESSARD, M.
1998 *L'île d'Orléans. Aux sources du peuplement québécois et de l'Amérique française*. Éditions de l'Homme, 415 pages.
- MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC
2025a *Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ, cartes 21L14 et 21L15)*. Gouvernement du Québec, Québec.
- 2025b *Cartographie des sites et des zones d'intervention archéologiques du Québec, cartes 21L14 et 21L15*. Gouvernement du Québec, Québec.
- 2025c *Registre du patrimoine culturel du Québec (RPCQ)*. Gouvernement du Québec, Québec, Québec (<http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/> consulté le 4 janvier 2017).
- MORNEAU, F.
1989 *Contribution à une méthodologie de caractérisation et de cartographie écologique en milieu urbain : le cas de la Basse-Ville de Québec*. Centre de recherche en aménagement et en développement, Québec, Cahiers du Centre de recherches en aménagement et en développement 12 (4).

- PINTAL, J.-Y.
 1998 *Aux frontières de la mer. La préhistoire de Blanc-Sablon*. Québec, ministère de la Culture et des Communications, collection Patrimoines, Dossiers 102.
- 2002 « De la nature des occupations paléindiennes à l’embouchure de la rivière Chaudière ». *Recherches Amérindiennes au Québec*, 32 (3) : 41-54.
- 2006 « Le site Price et les modes d’établissement du Paléoindien récent dans la région de la rivière Mitis ». *Archéologiques* 19 : 1-20.
- 2011h *Inventaires archéologiques (2008). Service des inventaires et du plan. Direction de la Capitale-Nationale. Direction générale de Québec et de l’Est*. MTQ, rapport inédit, 32 p.
- PLOURDE, G.
 1979 *Sondages archéologiques à Sainte-Pétronille, île d’Orléans, site CfEs-8, mont des Roses*. MAC, rapport inédit, 18 p.
- PLOURDE, M.
 2003 *8000 ans de paléohistoire. Synthèse des recherches archéologiques menées dans l’aire de coordination du Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent*. Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent/Parcs Canada, rapport inédit.
- 2006 *Étude sur les sites archéologiques caractéristiques de l’occupation amérindienne du territoire*. Direction du patrimoine, Ministère de la Culture et des Communications du Québec
- 2009 *Étude synthèse sur les sites archéologiques caractéristiques de l’occupation amérindienne du territoire et sur la contribution scientifique de l’Archéométrie*. MCCCQ, rapport inédit.
- PLUMET, P., J-F. MOREAU, H. GAUVIN, M.-F. ARCHAMBAULT et V. ELLIOT
 1993 *Le site Lavoie (DbEj-11). L’Archaique aux Grandes Bergeronnes, Haute Côte-Nord du Saint-Laurent, Québec*. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec no 20.
- POULIOT, J.C.
 1984 [1927] *L’île d’Orléans. Glanures historiques et familiales*. Québec, Éditions Leméac, 198 pages.
- RICHARD, P.J.H.
 2007 « Le paysage tardiglaciaire du « Grand Méganticois » » : état des connaissances, dans C. Chapdelaine (dir.), *Entre lacs et montagnes au Méganticois, 12 000 ans d’histoire amérindienne*, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, collection Paléo-Québec 32 : 23-46.

- RICHARD, P.J.H. et S. OCCHIETTI
 2005 14C chronology for ice retreat and inception of Champlain Sea in the St. Lawrence Lowlands, Canada. *Quaternary Research*, 63 : 353-358.
- RURALYS
 2010 *Étude de potentiel archéologique et plan d'interventions. Égouts, voirie et traitement des eaux usées. Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.* Rapport remis à la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.
- 2011 *Étude de potentiel archéologique Île d'Orléans, volumes 1 et 2.* Rapport inédit remis à la MRC de l'Île d'Orléans.
- 2015a *Surveillance archéologique (automne 2014). Projet de réfection du réseau d'aqueduc et d'égout de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.* Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, rapport inédit, 77 p.
- 2015b *Étude de potentiel archéologique du site des Nouvelles Casernes, Îlot de l'Arsenal (CeEt-403).* Commission de la Capitale Nationale, rapport inédit.
- SIGÉOM
 2025 *Carte interactive.* Visité le 25 février 2022. <https://sigeom.mines.gouv.qc.ca>
- TRIGGER, B.
 1976 *The Children of Aataentsic: A History of the Huron People to 1660.* Montreal : McGill-Queen's University Press.
- TRUELLE ET CIE INC.
 2017 *Interventions archéologiques (printemps-été 2016). Projet de réfection du réseau d'aqueduc et d'égout de la route 368 dans les limites de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans (projet n° 154-09-1342) - phase 1.* Direction de la Capitale-Nationale. Rapport inédit remis au MMDTET.
- 2018 *Interventions archéologiques (printemps-été 2017). Projet de réfection du réseau d'aqueduc et d'égout de la route 368 dans les limites de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans (projet n° 154-09-1342) - phase 2.* Direction de la Capitale-Nationale. Rapport inédit remis au MMDTET.
- 2019a *Inventaire archéologique (automne 2017). Projet de raccordement de propriétés privées au réseau d'égout sanitaire de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.* Rapport inédit remis à la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.
- 2019b *Surveillance archéologique (été 2018). Travaux d'excavation réalisés autour de l'école Saint-Laurent située dans les limites de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.* Rapport inédit remis à la Commission scolaire des Premières-Seigneuries.

TRUELLE ET CIE INC.

2022 *Inventaire archéologique (automne 2021). Projet de construction de deux chalets le long du chemin Pouliot situé dans les limites de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans. Rapport inédit remis à M. Paul Pouliot.*

2023 *Inventaire archéologique (automne 2022). Projet de déplacement d'un bâtiment secondaire situé dans les limites de la propriété sise au 6526, chemin Royal à Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans. Rapport inédit remis à M. Pascal Tailleur.*

Sources cartographiques

BELLIN, J. N.

1744 *Carte de la partie orientale de la Nouvelle France ou du Canada. BAnQ, G 3452 O72 1744 B4 CAR.*

DE VILLENEUVE, R.

1689 *Carte du Comté de St Laurent dans la Nouvelle France mesurée tres exactement en 1689 par le Sieur de Villeneuve ingénieur du Roy. Bibliothèque nationale de France, Département Cartes et plans, GE SH 18 PF 127 DIV 6 P 4.*

GOAD, C.E.

1912 *St. Laurent (Island of Orleans), Que. BAnQ, P 600, S4, SS1, D57.*

LARUE, A.

1841 *Plan du terrain de la Fabrique de Saint-Laurent et du plateau réservé dans l'acte de vente par Jean-Baptiste Gaillard à Jean Thibault, Adolphe Larue le 30 septembre 1841. BAnQ, CA, 301, S27, D122.*

VAN WYTFLIET, C.

1597 *Carte de la Nouvelle-France et du Canada. ANC, 900, NMC, 6322, Nouvelle-France, 1597.*

ANNEXE 1
CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES

No photo	Date	No tranchée	Description	Orientation
TCI-SLÎO-LOISIRS-2025-001	24 avril 2025	TCI-SLÎO-TDL-2025-1A	Paroi nord de la tranchée 1A	N
TCI-SLÎO-LOISIRS-2025-002	24 avril 2025	TCI-SLÎO-TDL-2025-1A	Vue d'ensemble de la tranchée 1A	O
TCI-SLÎO-LOISIRS-2025-003	24 avril 2025	TCI-SLÎO-TDL-2025-1A	Vue d'ensemble de la tranchée 1A	NE
TCI-SLÎO-LOISIRS-2025-004	24 avril 2025	TCI-SLÎO-TDL-2025-1B	Vue d'ensemble de la tranchée 1B	SE
TCI-SLÎO-LOISIRS-2025-005	24 avril 2025	TCI-SLÎO-TDL-2025-1B	Paroi nord-est de la tranchée 1B	NE
TCI-SLÎO-LOISIRS-2025-006	24 avril 2025	Gen	Vue d'ensemble du secteur d'intervention	SO
TCI-SLÎO-LOISIRS-2025-007	24 avril 2025	Gen	Vue d'ensemble du secteur d'intervention	S
TCI-SLÎO-LOISIRS-2025-008	24 avril 2025	TCI-SLÎO-TDL-2025-1C	Vue d'ensemble de la tranchée 1C	O
TCI-SLÎO-LOISIRS-2025-009	24 avril 2025	TCI-SLÎO-TDL-2025-1C	Paroi sud de la tranchée 1C	S
TCI-SLÎO-LOISIRS-2025-010	24 avril 2025	TCI-SLÎO-TDL-2025-1C	Paroi nord de la tranchée 1C	NNE
TCI-SLÎO-LOISIRS-2025-011	28 avril 2025	TCI-SLÎO-TDL-2025-1D	Vue d'ensemble de la tranchée 1D	NE
TCI-SLÎO-LOISIRS-2025-012	28 avril 2025	TCI-SLÎO-TDL-2025-1D	Vue d'ensemble de la tranchée 1D	NE
TCI-SLÎO-LOISIRS-2025-013	28 avril 2025	TCI-SLÎO-TDL-2025-1D	Paroi nord de la tranchée 1D	N
TCI-SLÎO-LOISIRS-2025-014	28 avril 2025	TCI-SLÎO-TDL-2025-1D	Paroi nord de la tranchée 1D	N
TCI-SLÎO-LOISIRS-2025-015	28 avril 2025	TCI-SLÎO-TDL-2025-1D	Paroi nord de la tranchée 1D	N
TCI-SLÎO-LOISIRS-2025-016	30 avril 2025	TCI-SLÎO-TDL-2025-1D	Vue d'ensemble de la portion ouest de la tranchée 1D	NO
TCI-SLÎO-LOISIRS-2025-017	30 avril 2025	TCI-SLÎO-TDL-2025-1D	Vue d'ensemble de la tranchée 1D après son remblaiement	E
TCI-SLÎO-LOISIRS-2025-018	30 avril 2025	TCI-SLÎO-TDL-2025-1D	Vue d'ensemble de la portion est de la tranchée 1D	NE
TCI-SLÎO-LOISIRS-2025-019	30 avril 2025	TCI-SLÎO-TDL-2025-1D	Paroi nord-ouest de la portion est de la tranchée 1D	NO
TCI-SLÎO-LOISIRS-2025-020	30 avril 2025	TCI-SLÎO-TDL-2025-1D	Paroi sud-est de la portion centrale de la tranchée 1D	SE
TCI-SLÎO-LOISIRS-2025-021	30 avril 2025	TCI-SLÎO-TDL-2025-1D	Paroi nord-ouest de la portion centrale de la tranchée 1D	NO



INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE SUR LE SITE PATRIMONIAL DU MANOIR-
RIOUX-BELZILE (DAEH-13),
NOTRE-DAME-DES-NEIGES, ÉTÉ 2025

La Horde patrimoine appliqué
Décembre 2025



La Grève Rioux et Maison Ancestrale, Trois-Pistoles sur Mer, P.Q.

Ce projet est réalisé grâce au soutien financier du gouvernement du Québec et de la MRC des Basques

Inventaire archéologique sur le site patrimonial du Manoir-Rioux-Belzile (DaEh-13), Notre-Dame-des-Neiges, été 2025

Rapport final

Par

Céline Dupont-Hébert, archéologue
La Horde patrimoine appliqué
75, boul. Charest Est, CP55018, Québec, Québec, G1K 9A4
www.lahorde.ca

Présenté à

Madame Dominique Albernhe, propriétaire

Ainsi qu'à

La MRC des Basques
Ministère de la Culture et des Communications du Québec

Permis de recherche archéologique

25-LAHP-03

Page couverture :

Vue vers le sud du site patrimonial du Manoir-Rioux-Belzile. Carte postale, vers 1953 (*La Grève Rioux et Maison Ancestrale, Trois-Pistoles sur mer, P.Q.* Carte postale. Colorisation par Mme Margaret Franck. Tiré de L'arrivée 2025

Pour citer ce rapport :

La Horde (2025) *Inventaire archéologique sur le site patrimonial du Manoir-Rioux-Belzile (DaEh-13), Notre-Dame-des-Neiges, été 2025*. Rapport inédit. 30 p.+ annexes

Résumé

En prévision de travaux projetés sur le site patrimonial du Manoir Rioux-Belzile, situé dans la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges, MRC des Basques, un inventaire archéologique par sondages manuels ciblés a été réalisé au début du mois de juillet 2025.

Différents avis, notamment du ministère de la Culture et des Communications ainsi qu'une étude de potentiel archéologique récente, estimaient que le potentiel archéologique était élevé sur le site, justifiant une approche préventive.

Le Manoir Rioux-Belzile, érigé au début du XIX^e siècle, est positionné sur la rive est d'une anse nommée la Grève-Rioux, toponyme associé aux premiers propriétaires seigneuriaux. La maison était autrefois accompagnée d'un ensemble de bâtiments secondaires, dont un fournil, une latrine, des remises et des granges comme en témoignent les photographies anciennes. Le manoir d'une architecture canadienne particulière à la région du Bas-Saint-Laurent fait toujours front au fleuve devant l'île-aux-Basques. Une remise et le bâtiment des latrines ont été conservés dans cet ensemble et les ruines du four du fournil sont toujours visibles.

Des sondages (8) archéologiques ont été effectués dans la partie ouest de la propriété où se trouvaient les champs cultivés ainsi qu'à proximité du coin sud-est du manoir (2). À l'exception de quelques tessons de terre cuite fine blanche vernissée typique du XIX^e siècle, aucune manifestation archéologique n'a été identifiée dans la partie ouest. Près du manoir, ce qui semble être une partie des fondations en maçonnerie sèche du fournil a été identifiée et les sols contenaient une culture matérielle diversifiée représentative du XIX^e siècle.

Résumé technique

Nom : Site patrimonial du Manoir-Rioux-Belzile

Code Borden : DaEh-13

Municipalité : Notre-Dame-des-Neiges)

MRC : des Basques

Lots cadastraux : 5 545 905 et 5 545 906

Propriétaire : privé

Protection(s) : Site patrimonial classé, terrain et immeuble patrimonial (maison principale et chalet)

Renseignements sur l'intervention

Permis : 25-LAHP-03

Responsable d'intervention : Céline Dupont-Hébert

Type d'intervention : inventaire archéologique par sondages manuels ciblés

Dates de l'intervention : 6 au 9 juillet 2025

Numéros d'opération et sous-opérations archéologiques : DaEh-13-1A à DaEh-13-1J

Lieu de dépôt de la collection issue de l'inventaire : propriétaire

Observations d'intérêt

Bâti d'exception

Vestiges hors sol du four d'un fournil (XIX^e siècle-avant 1953)

Vestige en stratigraphie de la fondation du fournil (XIX^e siècle-avant 1953)

Autre

Petite collection de culture matérielle recueillie par les locataires précédents conservée par la propriétaire actuelle.

Équipe de réalisation

Site patrimonial du Manoir-Rioux-Belzile

Mme Dominique Albernhe, propriétaire

La Horde patrimoine appliqué

Mme Céline Dupont-Hébert, archéologue chargée de projet et responsable de l'intervention et de la rédaction

M. Étienne Bernier Ouellet, professionnel de terrain en archéologie

M. François-Xavier Alarie, professionnel de terrain en archéologie

Mme Marie-Lune Bacon, stagiaire de premier cycle en archéologie

Municipalité de Notre-Dame-des-Neiges

M. Dany Larrivée, directeur général

MRC des Basques

Mme Amélie Brière, agente de développement en patrimoine bâti

Ministère de la Culture et des Communications du Québec

M. Tommy Simon Pelletier, conseiller en développement culturel, direction du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine

Remerciements

L'équipe de La Horde patrimoine appliqué tient à souligner la générosité et l'hospitalité de Mme Dominique Albernhe ainsi que la visite et le partage d'informations de M. Roberto Bélanger concernant le chalet Omer-Marchand. Nous remercions également M. Danny Larrivée (Municipalité de Notre-Dame-des-Neiges) et de Mme Amélie Brière (MRC des Basques) d'être venus à notre rencontre durant notre séjour.

Table des matières

1. Introduction	1
1.1 Objectifs de l'intervention	4
1.2 Potentiel archéologique théorique	5
2. Méthodologie	5
2.1 Inspection visuelle	5
2.2 Inventaire par sondages ciblés.....	5
2.3 Laboratoire	6
3. Paysage et occupation humaine	6
3.1 Paysage post-glaciaire et Premiers Peuples.....	6
3.2 Les Basques (XV ^e siècle)	7
3.3 La « grande maison » ou le Manoir Rioux-Belzile	8
3.4 Recherches archéologiques antérieures.....	9
3.5 État des lieux et perturbations.....	10
4. Inspection visuelle de la propriété.....	12
4.1 La grève.....	12
4.2 Le secteur ouest.....	12
4.3 Le secteur est.....	12
4.4 Le fournil.....	13
« <i>Le fournil, un bâtiment paradomestique sous-estimé</i> »	18
5. Inventaire archéologique.....	19
5.1 Sondages DaEh-13-1A et DaEh-13-1B.....	19
5.2 Sondages DaEh-13-1C et DaEh-13-1D	19
5.3 Sondages DaEh-13-1E à DaEh-13-1G	20
5.4 Sondage DaEh-13-1H.....	20
5.5 Sondages DaEh-13-1J et DaEh-13-1K.....	21
6. Synthèse	26
7. Conclusions : potentiel archéologique résiduel et recommandations.....	27
Bibliographie et ressources Internet.....	31

Liste des figures

Figure 1. Localisation du site patrimonial du Manoir-Rioux-Belzile et limites proposées pour le site archéologique DaEh-13 (annoté de IGO2, gouvernement du Québec).	2
Figure 2. Localisation du site patrimonial du Manoir-Rioux-Belzile et limite proposée pour le site archéologique DaEh-13, Notre-Dame-des-Neiges, MRC des Basques (Gouvernement du Québec, annoté de IGO2).....	3
Figure 3. Vue vers le nord-est du bâti du site patrimonial. Les cabines des latrines sont cachées par la remise et le four du fournil est caché par la végétation.	4
Figure 4. Extrait de « La nouvelle carte de la rivière de Canada (...) », par Gerard van Keulen, 1717. Les Escoumins, l'Île-aux-Basques et « l'Échafaut Basque » sont encerclés (Bibliothèque et Archives nationales du Québec G 3312 S5 1717 K4 CAR).	8
Figure 5. Extrait du « Plan de la seigneurie Trois-Pistoles », par D. S. Ballantyne, 1856.....	9
(Bibliothèque et Archives nationales du Québec E21 S555 SS1 SSS20 PT.2, Fonds Ministère des Terres et Forêts).....	9
Figure 6. Sites archéologiques à proximité du site patrimonial du Manoir-Rioux-Belzile et interventions archéologiques recensées (annoté de IGO2, gouvernement du Québec)	11
Figure 7. Parement ouest du présumé four du fournil (25LAHP03-044).	13
Figure 8. Structure de bois et débris à l'est du four (25LAHP03-050).....	14
Figure 9. Vue générale vers le nord du manoir Rioux-Belzile et de ses bâtiments secondaires en 1926 (image partagée par la propriétaire). Le fournil est situé en avant-plan devant le manoir.	14
Figure 10. Vue générale vers le nord du manoir Rioux-Belzile et de son fournil vers 1927 (image partagée par la propriétaire). Notez l'orientation des planches et la position de la cheminée. Les débris de la structure de bois observables aujourd'hui se trouvent à l'est de la cheminée et ne pourraient donc pas être ceux illustrés. L'orientation des planches est un autre indicateur soutenant le caractère non contemporain des structures.....	15
Figure 11. Vue vers le sud-ouest du manoir Rioux-Belzile. Le fournil est absent. L'année de l'étampe semble être 1953 (La Grève Rioux, Trois-Pistoles sur mer, P.Q. Carte postale de 1953 (Léon Desbiens, tiré de Larrivée, 2025).....	15
Figure 12. Photographie de la propriété vers 1964-1965, cliché par Austin Reed (tiré de Larin-Lampron et Larin 2021). L'abri pour le réservoir d'huile est mis en exergue à l'aide d'une modification au contraste.	16
Figure 13. Vue de « La grande maison Ignace-Roux », sans date. Plusieurs bâtiments secondaires dont le fournil apparaissent.	16
Figure 14. Position des observations significatives de l'inspection visuelle et des sondages ciblés (modifié de Google Earth Pro). Une toile d'occultation apparaît au nord-est de la résidence.	17
Figure 15. Profil stratigraphique de la paroi ouest du sondage DaEh-13-1C, description et matrice de Harris.	19
Figure 16. Profil stratigraphique de la paroi ouest du sondage DaEh-13-1H, description et matrice de Harris.	20
Figure 17. Morphologie sédimentaire locale. Extrait SIGÉOM. Gouvernement du Québec.	21
Figure 18. Vestige 1J50 à l'ouest du fournil. Vu vers l'ouest – nord-ouest.	22
Figure 19. Profil stratigraphique du sondage DaEh-13-1J, description et matrice de Harris, ainsi qu'une vue en plan vers l'est du vestige 1J50.	22
Figure 20. Plaquettes de schiste ardoisé retrouvées dans le lot DaEh-13-1j2.	23

Figure 21. Sélection de clous retrouvés dans le lot DaEh-13-1J2 (gauche : clou forgé, centre : clou découpé et à droite, trois clous tréfilés.....	23
Figure 22. Tesson de terre cuite fine de type <i>Creamware</i> retrouvés dans le lot DaEh-13-1J2. Les trois tessons de gauche sont altérés par la chaleur.	24
Figure 23. Tesson de grès grossier, possiblement altérés par la chaleur, retrouvés dans le lot DaEh-13-1J2.	24
Figure 24. Tesson de terre cuite commune avec engobe et vernissée, altérés par la chaleur, retrouvés dans le lot DaEh-13-1J2.	25
Figure 25. Tesson de terre cuite commune avec engobe et vernissée, altérés par la chaleur, retrouvés dans le lot DaEh-13-1J3.	25
Figure 26. Petite poignée en alliage cuivreux (laiton) retrouvée dans le lot DaEh-13-1J3.	25
Figure 26. Potentiel archéologique et zones de protection recommandées en fonction des résultats préliminaires de l’inventaire archéologique de 2025 au site patrimonial du Manoir-Rioux-Belzile (annoté de IGO2, gouvernement du Québec). Notez que la Ressource #5 n’a pas pu être localisée durant l’intervention de 2025.	28

Liste des tableaux

Tableau 1. Ressources archéologiques potentielles et confirmées : recommandations	29
---	----

1. Introduction

Le site patrimonial du Manoir-Rioux-Belzile (figures 1 et 2) situé au 18, chemin de la Grève-Rioux, à Notre-Dame-des-Neiges comprend un patrimoine bâti existant exceptionnel. Le manoir¹ (1803-1815 à aujourd'hui) (figure 3), une remise et des cabinets de latrines, possiblement érigées au cours du XIX^e siècle, sont toujours debout. Les vestiges hors sol du four d'un fournil (maçonnerie) ont pu être observés au sud-est du manoir. Le chalet Omer-Marchand (1916-aujourd'hui), situé sur le lot adjacent et inclus dans les limites du site patrimonial, possède un historique complexe encore sujet à débats. Les uns attribuent sa construction au célèbre architecte du même nom (John Omer Marchand) lorsque lui fut vendue la pointe de terre au nord-ouest du manoir. Un descendant de la famille d'anciens propriétaires, M. Bélanger, qui possède les documents notariés originaux de la chaîne de titres, soutient plutôt que ce chalet était d'abord un poulailler déplacé et recyclé par un certain M. Roméo Chabot qui a acquis le lot de l'architecte. Les documents originaux consultés par l'archéologue ne permettent pas de confirmer la construction d'un chalet par monsieur Omer Marchand, bien qu'une intention de le faire soit manifeste.

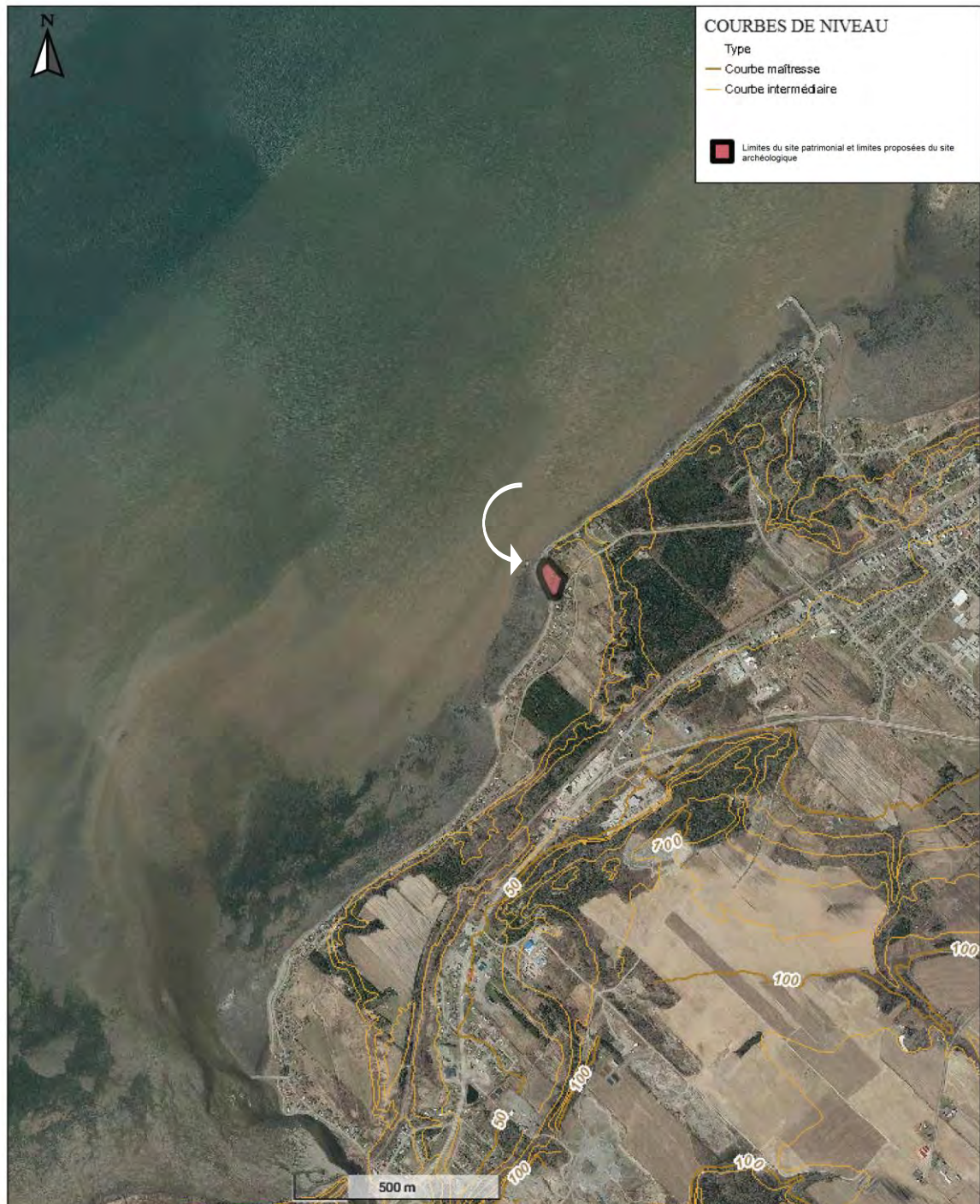
La propriétaire actuelle du site patrimonial cité du Manoir-Rioux-Belzile souhaite depuis plusieurs années réaliser des travaux menant à l'aménagement d'installations sanitaires pour le bâtiment principal (maison principale) et le chalet Omer-Marchand afin de les mettre aux normes.

En raison du classement du lieu et de modifications aux orientations en matière d'aménagement du territoire du ministère de la Culture et des Communications du Québec (ci-après MCC), la prise en compte du patrimoine archéologique est désormais ancrée dans la pratique d'une saine gestion du patrimoine québécois. Dans ces circonstances, une évaluation du potentiel prenant la forme d'un inventaire archéologique par sondages manuels ciblés devait être effectuée en amont des travaux de caractérisation environnementale et de tout autre aménagement requérant une excavation pouvant mener à la perturbation du patrimoine archéologique. Ce potentiel a été estimé à valeur élevée par différents intervenants, notamment le MCC et la municipalité grâce à des études de potentiel archéologique théorique.

Le permis de recherche archéologique **25-LAHP-03** a été obtenu en conformité avec le règlement sur la recherche archéologique. L'intervention sur le terrain s'est déroulée du 6 au 9 juillet 2025. L'équipe était composée de l'archéologue chargée de projet Céline Dupont-Hébert et de trois professionnels de terrain. Outre certains artefacts épars du XIX^e siècle recueillis dans les sondages effectués à l'ouest du manoir, une assise en maçonnerie de pierre endommagée, qui pourraient être associée au fournil, a été identifiée dans l'un des sondages réalisés au sud-est du manoir. La culture matérielle recueillie en association avec ce vestige confirme une construction et une occupation au cours du XIX^e siècle.

¹ Le terme « Manoir » est utilisé ici pour correspondre à la nomenclature du classement, et ce, bien qu'il ne s'agisse pas d'un manoir seigneurial.

Site patrimonial du Manoir-Rioux-Belzile Localisation sur imagerie satellite

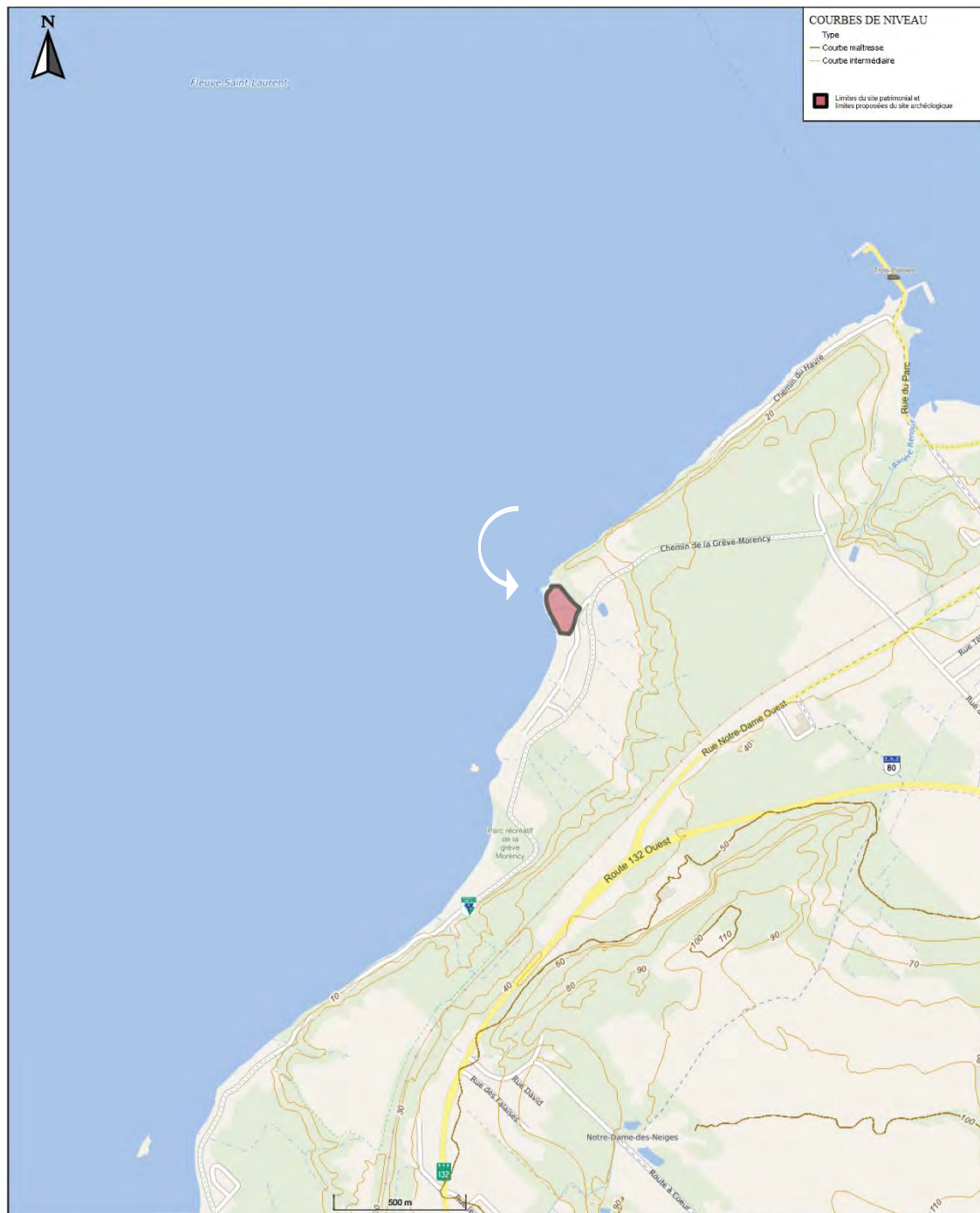


© Gouvernement du Québec / Fondé sur IGO2. Projection: EPSG:3857 Échelle: ~ 1 / 18K

Figure 1. Localisation du site patrimonial du Manoir-Rioux-Belzile et limites proposées pour le site archéologique DaEh-13 (annoté de IGO2, gouvernement du Québec).

Site patrimonial du Manoir Rioux-Belzile

Localisation et courbes topographiques



© Gouvernement du Québec / Fondé sur IGO2. Projection: EPSG:3857 Échelle: ~ 1 / 28K

Figure 2. Localisation du site patrimonial du Manoir-Rioux-Belzile et limite proposée pour le site archéologique DaEh-13, Notre-Dame-des-Neiges, MRC des Basques (Gouvernement du Québec, annoté de IGO2).

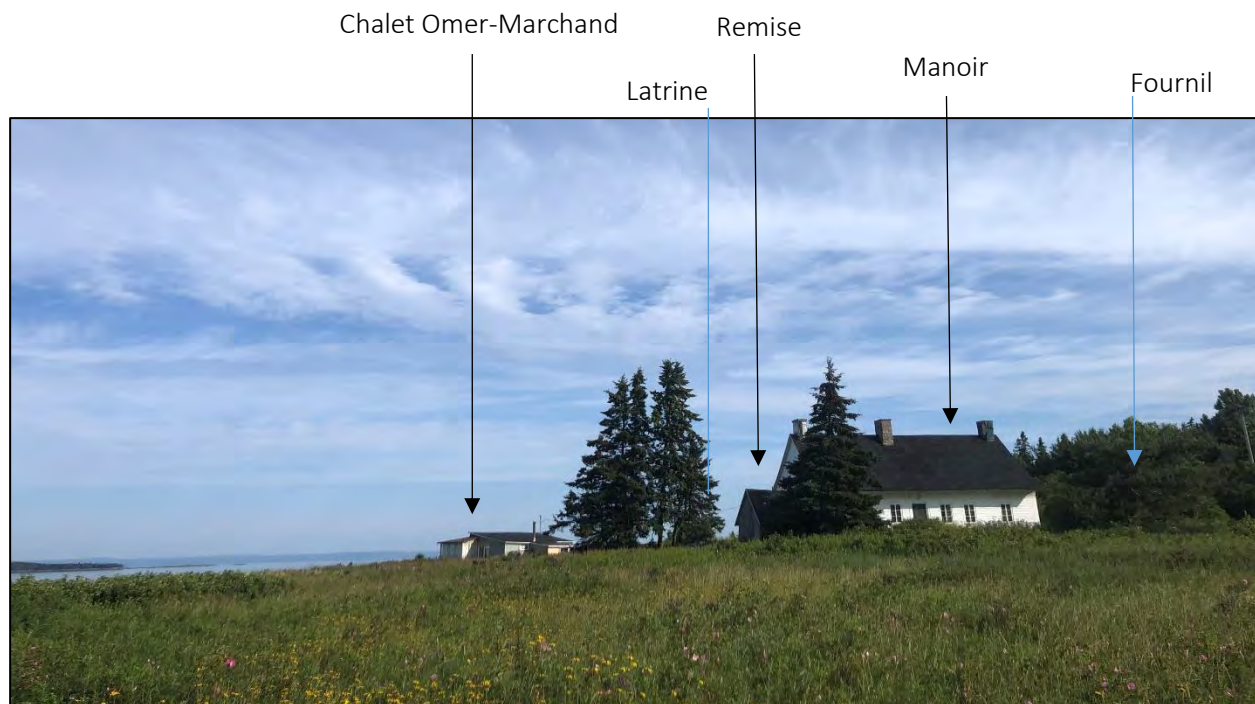


Figure 3. Vue vers le nord-est du bâti du site patrimonial. Les cabines des latrines sont cachées par la remise et le four du fournil est caché par la végétation.

1.1 Objectifs de l'intervention

L'inventaire archéologique ciblé devait permettre 1) à la firme de caractérisation environnementale d'utiliser les sondages manuels pour faire leur prélèvement d'échantillons sur le lot du chalet, 2) de caractériser le potentiel archéologique dans les secteurs visés par les travaux de mise aux normes des installations sanitaires sur les lots du chalet et du manoir, et 3) de caractériser le potentiel archéologique à proximité du coin sud-est du manoir dans l'optique de permettre l'évaluation de la qualité des fondations dans ce secteur afin d'effectuer des travaux de redressement du bâtiment puisque, malgré la réalisation d'un carnet de santé certifiant que les fondations sont dans un bon état, le bâtiment penche de ce côté.

En harmonie avec ces objectifs visés par la propriétaire sont ceux de l'inventaire archéologique de 2025 qui peuvent être définis ainsi :

- Identifier et caractériser les occupations humaines dans les secteurs ciblés par l'inventaire archéologique, de la Préhistoire à aujourd'hui, et mettre en relation avec le potentiel archéologique théorique et les données historiques ;
- Documenter les perturbations et tout autre élément pouvant avoir eu un effet sur les ressources archéologiques et leur intégrité ;
- Préciser les recommandations pour la gestion du patrimoine archéologique dans les secteurs investigués.

1.2 Potentiel archéologique théorique

Le potentiel archéologique théorique identifié par les intervenants peut se classer dans différentes grandes catégories et est à l'origine de l'intervention de 2025 :

- Occupation des Premiers Peuples à la Préhistoire et à la période de Contact ;
- Occupation initiale ancienne potentielle ;
- Occupation résidentielle (1803-1805 – à aujourd'hui) ;
- Occupation spécialisée saisonnière (Occupation historique basque, des Régimes français et britannique) : pêcheries et chasse aux mammifères marins.

Les extraits partagés par la MRC des Basques de l'étude de de potentiel archéologique effectuée par Artéfact Urbain (2024, non publié) présentaient des recommandations pouvant difficilement s'harmoniser entre elles (recommandations pour l'archéologie de la période préhistorique versus celles de la période historique), mais surtout contraignantes pour la propriétaire et les gestionnaires (voir section 3.4). L'intervention de 2025 permet de les préciser davantage.

2. Méthodologie

2.1 Inspection visuelle

L'inspection visuelle a été effectuée en concomitance avec l'inventaire archéologique. L'ensemble de la propriété et la plage a été parcouru afin d'identifier des anomalies topographiques ou des témoins culturels pouvant être associés à une occupation humaine passée. Le cas échéant, un point GPS a été relevé et des photographies ont été prises. Les clichés et leur description sont intégrés au dossier technique de l'intervention.

2.2 Inventaire par sondages ciblés

Huit sondages ciblés ont été positionnés en fonction des travaux anticipés pour l'aménagement des installations sanitaires à l'ouest du manoir et deux sondages ont été positionnés près du coin sud-est du manoir en vue d'une réfection potentielle sur la fondation.

Le système de Tikal (Site-Op.SS-op.Lot) est le protocole d'enregistrement préconisé en conformité avec les pratiques actuelles de la profession archéologique québécoise. Le site patrimonial du Manoir-Rioux-Belzile est désormais recensé à l'Inventaire des sites archéologiques du Québec sous le code Borden DaEh-13 en raison de la déclaration de découverte transmise au terme de l'intervention sur le terrain. Chacun des sondages s'est vu attribuer une identification au niveau de la sous-opération (A à K, excluant « i ») au sein de l'opération 1. Dans chacun des sondages, les niveaux stratigraphiques ont reçu un numéro de lot du plus récent au plus ancien. Ensembles, ils forment la provenance archéologique : DaEh-13-1A1, DaEh-13-1A2, etc. Les profils stratigraphiques, dessins techniques pertinents et la description des sols et des sédiments ont été enregistrés sur des fiches destinées à cette fin. Un relevé photographique complet est joint au dossier technique en compagnie du registre des clichés qui contient leur description.

Les sondages ont été positionnés au GPS manuel (Garmin). Les élévations en mètre au-dessus du niveau moyen des mers (m NMM) ont été relevées à partir du coin supérieur sud-ouest de la fondation du manoir

à une élévation fixée arbitrairement à 5 m. Un nord arbitraire a également été fixé perpendiculairement à l'axe principal du manoir afin de faciliter les enregistrements. Ainsi, toutes les orientations géographiques présentées dans ce rapport suivent cette règle.

L'ensemble des artefacts et des écofacts a été recueilli dans des sacs refermables sur lesquels la provenance archéologique est inscrite. Ils ont été conservés dans une boîte en plastique rigide jusqu'à leur transport en laboratoire.

Aucun échantillon n'a été prélevé durant l'intervention.

2.3 Laboratoire

Les conditions météo favorables n'ont pas requis un séchage contrôlé des artefacts et des écofacts avant leur traitement. Ainsi, ces derniers ont été nettoyés à l'eau (verre, pierre, brique, céramique) ou à sec (métal, os, coquilles, métal, textiles, cuir) à l'aide d'une brosse à poils souples. Au terme du nettoyage, les artefacts et écofacts ont été analysés à l'aide d'ouvrages et de sites de référence (Karlins 2000 ; Brassard et Leclerc, 2001 ; Archéolab), puis inventoriés suivant la codification développée à l'Université Laval (L'Anglais, 1994) en prenant soin de maintenir le lien avec la provenance archéologique. L'inventaire de la collection est présenté en annexe 1. Les biens mobiliers ont par la suite été ensachés en fonction de leur identification et regroupés par provenance archéologique.

La collection est conservée par la propriétaire.

3. Paysage et occupation humaine

3.1 Paysage post-glaciaire et Premiers Peuples

La frange littorale actuelle de Notre-Dame-des-Neiges s'est vraisemblablement formée après l'épisode glaciaire (Bonnier Roy et coll., 2018). Bien que la déglaciation s'entame vers 12 000 ans avant aujourd'hui (AA), le niveau de la mer de Goldthwait atteignait à cette période 120 à 140 m NMM, soit bien au-delà du niveau de plage actuel. Malgré un épisode de transgression marine abaissant ce niveau à environ 5 à 10 m sous le niveau actuel des mers entre 7 000 ans et 6 000 ans AA, ce n'est que vers 2 000 ans AA que le niveau d'eau se stabilise au niveau contemporain (Dionne, 2002).

Cette datation relative de l'habitabilité correspond à la transition entre la période de l'Archaïque (10 000 ans AA – 3 000 ans AA) et du Sylvicole (3 000 ans AA – 450 ans AA). Au cours de cette période, les populations humaines adoptent, par endroit, une économie de subsistance plus sédentaire ainsi que la poterie, qui facilite l'entreposage et la consommation de denrées. Alors que des villages permanents s'ancrent sur la rive-nord du Saint-Laurent au sud de Tadoussac, le portrait semble plus dynamique sur la rive-sud. Des campements saisonniers du Sylvicole sont découverts avec de la poterie de culture iroquoïenne dans les îles du Saint-Laurent, dont les îles du Kamouraska et du Bic, et à l'intérieur des terres au Témiscouata (Truelle et cie, 2023 ; Chalifoux et coll. 1998). La distribution spatiale de poteries iroquoïennes sur le territoire québécois entre l'Ontario et le Nouveau-Brunswick illustre certainement l'ampleur des réseaux d'échange entre les communautés des Premiers Peuples avant et pendant la période de Contact (XV^e siècle-1608).

Aujourd'hui compris dans le territoire ancestral des Malécites, le secteur à l'étude a néanmoins été parcouru par d'autres communautés (Roche-Dessau, 2013 ; Truelle et cie, 2023 : 15-16), et les récits historiques en témoignent. Dans son ouvrage sur la paroisse de Trois-Pistoles, Gauvreau (1891 : 13) souligne l'importance de la rivière des Trois-Pistoles pour les Premiers Peuples :

« Ses eaux sont limpides et viennent des hauteurs qui avoisinent le grand et superbe lac Témiscouata. C'est par là que passèrent les malécites de M. .T. C. Taché dans son récit du " massacre du Bic ". C'est par cette rivière que les sauvages d'Acadie, du Maine, du Nouveau-Brunswick venaient à la mer, en passant par la rivière St Jean, le lac Témiscouata et la rivière Abouabouscache, et c'est elle qui donna son nom à la seigneurie, puis à la Paroisse ».

Il est donc possible que le site patrimonial du Manoir-Rioux-Belzile ait accueilli des voyageurs temporaires des Premiers Peuples, bien que l'embouchure de la rivière des Trois-Pistoles paraisse un choix plus logique. C'est d'ailleurs à proximité de l'embouchure, sur le plateau de 10 m, que des témoins lithiques ont été recueillis par un citoyen dans un labour (Rousseau, 1972). D'autres artefacts lithiques ont aussi été retrouvés sur le site DaEh-3, du côté ouest de la rivière à 3,2 km de l'embouchure, soit une distance équivalente du site patrimonial de l'embouchure (Desrosiers, 1985). Dans les deux cas, l'analyse des artefacts n'a mené à aucune affiliation culturelle.

Évidemment, la forte présence de ressources marines, qu'il s'agisse du poisson ou des mammifères marins, explique une présence possiblement multiculturelle des Premiers Peuples dans le secteur, que ce soit pour l'exploitation des ressources ou pour maintenir les réseaux d'échange.

3.2 Les Basques (XV^e siècle)

En raison de la position du site patrimonial du Manoir-Rioux-Belzile face à l'île aux Basques, il est impossible de passer à côté de cette présence dominante dans le secteur au cours de la période de Contact et dans les balbutiements de la colonie de la Nouvelle-France.

Surtout saisonnière, cette présence européenne initiale est avant tout opportuniste. Elle vise la chasse aux mammifères marins et la pêche à la morue, deux ressources qui deviendront essentielles à l'économie de la colonie française. Gauvreau (1891 : 33-34) rappelle les mots du jésuite Lescarbot qui évoque la présence des « Basques de Guienne » au moins 100 ans avant le passage de Jacques Cartier. Citant toujours Lescarbot, Gauvreau écrit :

« Les Basques se mirent à l'oeuvre et, en peu de temps, on eut élevé des fourneaux monstres pour y faire tondre l'huile des baleines, des morses et des requins que l'on réussissait à captiver dans les eaux du fleuve, en face et aux environs de Tadoussac. On en prenait jusque dans une baie qui est près des Escoumains, dit Lescarbot. Cette anse s'appelle, de nos jours, l'anse aux Basques. »

Bien que ce toponyme n'apparaisse pas sur la cartographie ancienne, le témoignage de Lescarbot, mis en corrélation avec cette cartographie ancienne (figure 4), met en évidence un triangle d'activités d'exploitation des mammifères marins par les Basques entre les Escoumins, l'Île-aux-Basques, où de nombreux témoins archéologiques ont été découverts, et le lieu « Échafaut Basque » situés au sud de la

rivière Saguenay. Dans ce triangle, la rive au sud de l'Île-aux-Basques pourrait y être intégrée si le site archéologique « DaEh-11 Four à graisse de Notre-Dame-des-Neiges » devait être associé à cette culture.



Figure 4. Extrait de « La nouvelle carte de la rivière de Canada (...) », par Gerard van Keulen, 1717. Les Escoumins, l'Île-aux-Basques et « l'Échafaut Basque » sont encadrés (Bibliothèque et Archives nationales du Québec G 3312 S5 1717 K4 CAR).

3.3 La « grande maison » ou le Manoir Rioux-Belzile

Alors qu'une seigneurie est concédée dès 1687 à Charles Denys de Vitré, puis cédée rapidement à Jean Rioux en 1696, les premières occupations européennes permanentes sont plutôt situées sur « la pointe » des Trois-Pistoles (Gauvreau, 1891), soit à l'est du site patrimonial, qui lui, ne sera occupé qu'en 1803 par l'un des descendants Rioux, nommé Ignace (Larrivée, 2025 ; Larin-Lampron et Larin, 2021). Le bâtiment actuel ne serait donc pas le manoir seigneurial, puisque la succession mentionne qu'aucun bâtiment n'est présent au moment de la prise de possession par Ignace Rioux (Larin-Lampron et Larin, 2021). La confusion quant au statut de l'occupation résidentielle prend peut-être naissance dans la tradition orale. Larin-Lampron et Larin (2021 : 17) soulignent que les Rioux de cette résidence et les Belzile qui l'occuperont ensuite la nomme « la grande maison » ou « maison de la grève ». C'est en lisant Gauvreau (1891 : 82, 86) qu'il est possible de mettre en évidence son origine possible :

« L'île aux Basques fut concédée à Denis Vitré en 1687 et échangé en 1696, en même temps que la seigneurie des Trois-Pistoles, pour les terres que Jean Rioux possédait dans l'île d'Orléans. Puis elle passa successivement entre les mains de Nicolas Rioux, Etienne Rioux père, Etienne Rioux fils. Joseph Rioux, Eloi Rioux tous seigneurs de la Grande maison ».

« Il n'y a pas de doute qu'un dépôt d'armes existait à la grande maison du Seigneur Rioux, sur la pointe, à l'usage des miliciens du district dont Nicolas Rioux était le capitaine en chef ».

Les deux endroits portent le surnom de « grande maison » à deux époques différentes, comme quoi le monde immatériel nourrit les perceptions du monde matériel. De son côté, la cartographie historique est malheureusement peu loquace en ce qui concerne les habitations à l'extérieur du noyau villageois et industriel. Ainsi, la maison n'est pas illustrée sur une carte de 1856 alors qu'elle est présumée construite vers 1803 (figure 5).

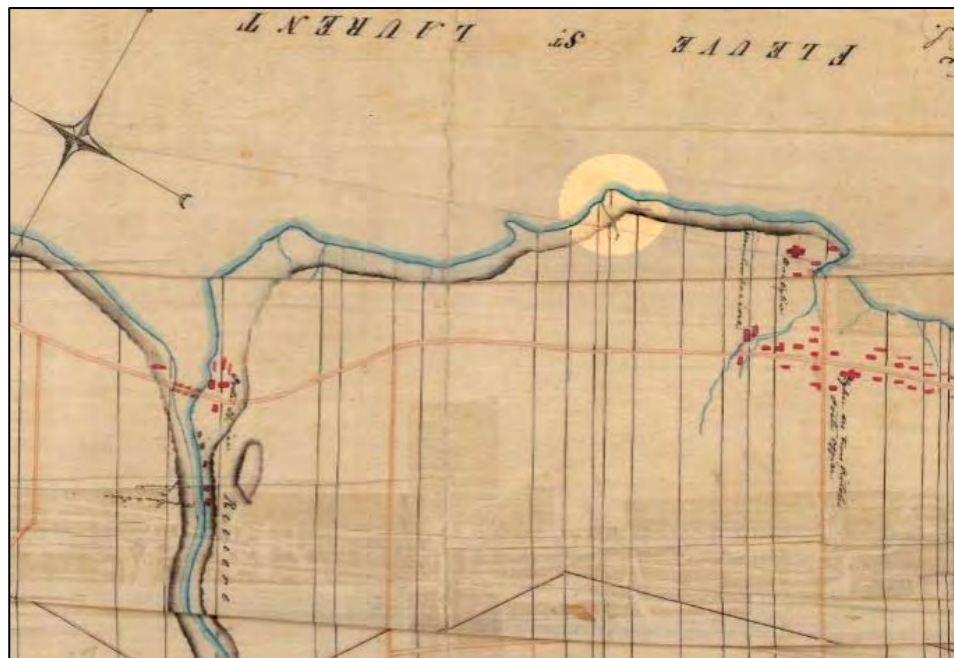


Figure 5. Extrait du « Plan de la seigneurie Trois-Pistoles », par D. S. Ballantyne, 1856 (Bibliothèque et Archives nationales du Québec E21 S555 SS1 SSS20 PT.2, Fonds Ministère des Terres et Forêts)

Ce plan positionne donc la « Pointe des Trois-Pistoles » où la première maison seigneuriale est érigée en 1696 par Jean Rioux et où devraient se trouver ses vestiges ainsi que ceux de la première chapelle (1696), de la première église et de l'ancien cimetière.

Ainsi, l'occupation du site patrimonial du Manoir-Rioux-Belzile est somme toute récente, et ce, malgré une position avantageuse face à l'Île-aux-Basques et près de l'embouchure de la rivière des Trois-Pistoles.

3.4 Recherches archéologiques antérieures

Aucune recherche archéologique n'a été menée dans les limites du site patrimonial du Manoir-Rioux-Belzile à l'exception d'une inspection visuelle menée par Dominique Lalande en 1987, quand elle a parcouru le littoral de Trois-Pistoles (Lalande, 1987 : 18) (figure 6). Elle dénote que les grèves Rioux et Morency sont peu propices à l'accostage d'embarcations. Cette observation est importante puisqu'elle peut justifier l'occupation récente de la propriété du site patrimonial et le développement du noyau villageois du XVII^e siècle plus à l'est de l'embouchure de la rivière des Trois-Pistoles.

Une étude de potentiel archéologique, mentionnée précédemment, visait la détermination de la valeur archéologique de certains secteurs sur le territoire de la MRC des Basques (Artéfact Urbain, non publié) et la formulation de recommandations pour une gestion optimale du patrimoine archéologique. Les recommandations formulées concernant le site patrimonial du Manoir-Rioux-Belzile, partagées par la MRC des Basques à l'étape du dépôt de l'étude préliminaire, sont les suivantes :

- Zone P-33 (potentiel archéologique préhistorique) : « *en cas d'aménagement, effectuer un inventaire archéologique avec sondages manuels à intervalle de 10 m dans les zones non bâties* » ;
- Zone H-22 (potentiel archéologie historique) : « *en cas de travaux, effectuer une étude de potentiel archéologique puis une fouille archéologique des zones ciblées par l'étude* ».

Dans cette perspective, l'intervention archéologique de 2025 et la production du rapport d'intervention permettent de mieux définir le potentiel archéologique du secteur du site patrimonial suivant une entente intervenue entre la propriétaire et le MCC.

Alors que des présences ponctuelles ou spontanées dans les limites du site ne sont pas exclues, elles sont difficilement gérables. Ce genre de potentiel archéologique mène souvent à la découverte fortuite d'artéfacts isolés, du moins en ce qui concerne les occupations antérieures au Manoir. La vigilance et la collaboration des propriétaires sont donc essentielles dans ces situations.

Pour preuve, les occupants précédents avaient recueilli une certaine quantité d'artéfacts lors de certains de travaux de canalisation de l'arrivée d'eau municipale jusqu'au Manoir, surtout près du fournil identifié comme « ancienne maison » ou « première maisonnette ». Ces derniers sont conservés dans le Manoir et sont accompagnés d'une provenance générale sur le site. La collection est associée à l'occupation du Manoir des XIX^e et XX^e siècles. Aucun artéfact du Régime français ou d'origine basque n'a été observé.

3.5 État des lieux et perturbations

Le site peut être considéré comme étant légèrement anthropisé. Le bâti actuel ne couvre qu'une petite partie de la propriété généralement végétalisée. Devant le chalet Omer-Marchand, un cran rocheux émerge de la plage (Rocher rond). Outre une ligne hydroélectrique longeant la limite est du terrain, trois jardins recouverts de toiles d'occultation et un chemin d'accès forment les perturbations visibles. Un sentier prend naissance près de la remise et des latrines (voir figure 14) pour atteindre la plage ouest et un autre, du chalet vers la plage nord et le Rocher rond. Une conduite d'amenée d'eau suit le chemin d'accès pour rejoindre le manoir, puis le chalet, sans toutefois qu'il ne soit possible de positionner leur tracé avec certitude. L'espace compris entre le manoir et le chalet paraît aménagé, du moins, la végétation, de la pelouse, détonne de la végétation générale du site. Un ruisseau court à la limite sud-ouest de la propriété. Ce dernier, qui paraît illustré sur le plan de 1856 (voir figure 5), traverse le chemin de la Grève-Rioux, l'ancien chemin du Roy.

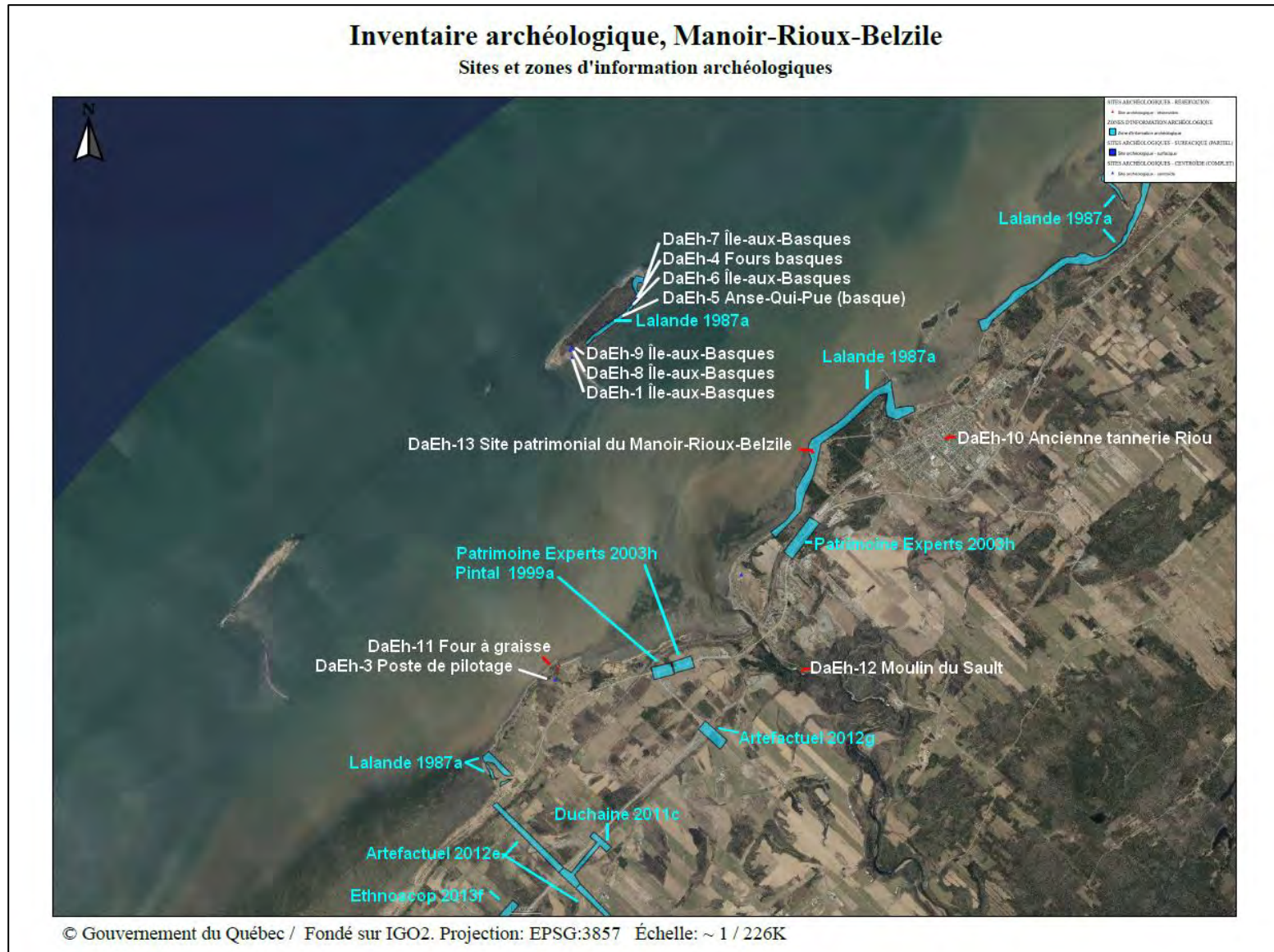


Figure 6. Sites archéologiques à proximité du site patrimonial du Manoir-Rieux-Belzile et interventions archéologiques recensées (annoté de IGO2, gouvernement du Québec)

4. Inspection visuelle de la propriété

L'inspection visuelle de la grève et de la propriété avait pour objectif d'identifier des ressources hors sol ou des anomalies (topographiques et végétation) signalant la présence d'un potentiel archéologique.

4.1 La grève

La présence sur la grève d'artéfacts ou d'aménagement peut témoigner d'une occupation à proximité. L'observation des parois érodées sur le littoral peut également révéler des aires d'occupation spécifique. Malgré la présence de ressources exploitables sur la grève, notamment du bois flotté, des algues et des mollusques, et d'une faune aviaire diversifiée, aucun aménagement ni aucun artéfact diagnostique n'a été observé. Deux tessons de verre à bouteille de couleur brune, polis par l'eau, ont été vus. Une zone d'érosion a été enregistrée sur la bande riveraine au sud-ouest de la propriété. C'est aussi le secteur identifié comme étant en état d'érosion active (Bonnier Roy et coll, 2018). Le sol y est exposé sur près de 20 m (voir Recommandation-hors zone, tableau 1). Aucune ressource ou manifestation archéologique n'a été observée. Les affleurements rocheux ne possédaient aucune altération anthropique évidente. La tradition orale locale indique qu'un rocher avec une inscription gravée d'une date 17XX aurait été vu par une ancienne occupante des lieux (Dominique Albernhé, communication personnelle, 2025). L'inscription n'a pas été retrouvée.

4.2 Le secteur ouest

L'inspection visuelle dans le secteur ouest n'a pas permis l'observation de vestiges hors sol. Le puits identifié près de la limite sud-ouest de la propriété dont la présence a été rapportée par l'ancienne propriétaire n'a pas été retracé par l'équipe d'archéologues, probablement en raison de la densité de la végétation (voir **tableau 1, ressource #5**). Le puits se situerait dans la zone de protection du ruisseau (voir figure 114). Il serait pertinent d'inspecter le secteur dans le but de localiser l'aménagement.

Un secteur où un changement dans la végétation est évident n'a révélé qu'un amas de roches locales. L'amas de forme oblongue se situe dans la zone de protection de la bande riveraine. Une dépression dans le sol est y adjacente. Cette dépression favorise l'accumulation de l'eau, ce qui est probablement à l'origine du changement dans la végétation (voir figure 14). Cette végétation dense n'a pas permis d'identifier un bâtiment ou un aménagement autre que l'empilement de roches (voir **tableau 1, ressource #4**). Selon la propriétaire actuelle, cette dépression serait un fossé creusé par les précédents occupants afin de former une digue en cas de crues des eaux lors des fortes marées. Une inspection visuelle au moment où la végétation n'est pas à son apogée de croissance permettrait de mieux en comprendre l'origine. Effectivement, ces pierres pourraient être le résultat d'un empilement et d'un creusement anthropiques associés au maintien du labour, mais ils pourraient aussi provenir d'un aménagement plus ancien, démantelé ou réutilisé.

4.3 Le secteur est

Le secteur est présente des témoins d'une occupation superficielle continue à une période récente, notamment par l'aménagement de jardins, au nord-est et au sud-est du manoir. La ligne d'approvisionnement en hydroélectricité longe la limite est de la propriété. Une petite zone près de la limite

nord de la propriété, où un changement dans la végétation (voir figure 14) est observé, serait associée à un abri à canot présent dans les années 1980 et aménagé par l'abbé Belzile selon la propriétaire précédente, Mme Belzile, sœur de l'abbé, qui aurait elle-même démantelé la structure (Dominique Alberne, communication personnelle, 2025). Bien que des pièces de bois aient été vues dans cette zone par l'équipe d'archéologues, leur attribution à une activité particulière n'a pas été possible (voir **tableau 1, ressource #7**).

4.4 Le fournil

Immédiatement au sud-est du manoir, une structure rectangulaire en maçonnerie de pierre au mortier de chaux blanc presque entièrement désagrégé a été observée (figure 7). En apparence rectangulaire, d'une hauteur moyenne de 0,50 m, cette structure est longue de près de 2 m et possède ce qui semble être une ouverture au nord lui conférant une forme générale plutôt en « U ». Cette forme laisse croire qu'il pourrait s'agir d'un four ou de l'assise d'une large cheminée. Au moins trois à quatre assises sont visibles et de petites cales agissent à titre de nivellement. Une section d'un bâtiment en bois (figure 8) est présente à proximité et plusieurs débris modernes sont présents. Le fournil apparaît sur trois photographies anciennes des années 1920 (figures 9, 10 et 13), mais n'est plus présent sur une carte postale de 1953 (figure 11) où apparaît plutôt un petit bâtiment secondaire qui serait en fait d'un abri pour le réservoir d'huile à chauffage qui alimentait le manoir selon Madame Belzile et Monsieur Roberto Bélanger (Dominique Alberne, communication personnelle, 2025), toujours présent sur une photographie de 1965 (figure 12). Il est donc logique de croire que ces deux entités ne sont pas contemporaines (voir **tableau 1, ressource #6** et figure 14).



Figure 7. Parement ouest du présumé four du fournil (25LAHP03-044).



Figure 8. Structure de bois et débris à l'est du four (25LAHP03-050).

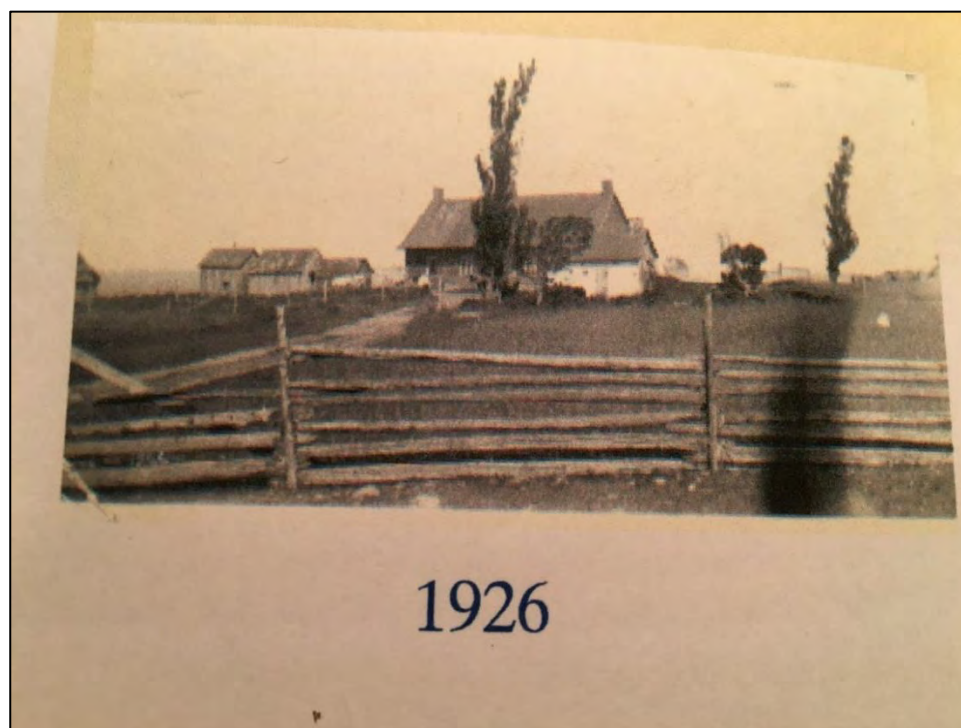


Figure 9. Vue générale vers le nord du manoir Rieux-Belzile et de ses bâtiments secondaires en 1926 (image partagée par la propriétaire). Le fournil est situé en avant-plan devant le manoir.



Figure 10. Vue générale vers le nord du manoir Rioux-Belzile et de son fournil vers 1927 (image partagée par la propriétaire). Notez l'orientation des planches et la position de la cheminée. Les débris de la structure de bois observables aujourd'hui se trouvent à l'est de la cheminée et ne pourraient donc pas être ceux illustrés. L'orientation des planches est un autre indicateur soutenant le caractère non contemporain des structures.



Figure 11. Vue vers le sud-ouest du manoir Rioux-Belzile. Le fournil est absent. L'année de l'étampe semble être 1953 (La Grève Rioux, Trois-Pistoles sur mer, P.Q. Carte postale de 1953 (Léon Desbiens, tiré de L'arrivée, 2025).



Figure 12. Photographie de la propriété vers 1964-1965, cliché par Austin Reed (tiré de Larin-Lampron et Larin 2021). L'abri pour le réservoir d'huile est mis en exergue à l'aide d'une modification au contraste.



La grande maison Ignace-Rioux, construite très probablement par Jean-Baptiste Rioux, père d'Ignace.
Source : Les Trois-Pistoles, tome 1, p. 92, de Mathias D'Amours

Figure 13. Vue de « La grande maison Ignace-Rioux », sans date. Plusieurs bâtiments secondaires dont le fournil apparaissent.



Figure 14. Position des observations significatives de l'inspection visuelle et des sondages ciblés (modifié de Google Earth Pro). Une toile d'occultation apparaît au nord-est de la résidence.

« Le fournil, un bâtiment paradomestique sous-estimé »

Le fournil fait partie des bâtiments qualifiés paradomestiques par le MCC. Ces bâtiments secondaires, bien qu'intégrés aux différents inventaires du patrimoine bâti, ne soulèvent que peu d'intérêt en recherche dans cette discipline. Parmi les 36 fournils inscrits au Répertoire du patrimoine culturel du Québec, moins d'une dizaine est accompagnée d'un texte explicatif de leur fonction, de leur rôle et de leur intérêt culturel et patrimonial au-delà de leur intérêt architectural.

L'architecture

En comparant les 36 fournils recensés, il est possible de constater une standardisation dans la forme et la construction. La majorité comporte une pièce et demie, en pièce sur pièce, et la cheminée, en pierres ou en briques, est intégrée au corps de bâtiment. Dans quelques cas seulement (3), la cheminée du four est externe au corps de bâtiment. De Saint-Jean-Port-Joli à Notre-Dame-du-Portage, deux cas sont couverts d'une toiture à larmiers cintrés : comme quoi l'influence architecturale locale affecte aussi les bâtiments secondaires. Au fil du temps, les propriétaires y ont parfois construit des annexes. Dans l'ensemble architectural total d'une propriété, le fournil est adjacent à ou près de la résidence principale et, souvent, il s'insère entre la grange-étable et la résidence.

La fonction

Et si le bâtiment est sous-estimé, sa fonction l'est toute autant. La plupart des définitions documentées l'associent à la cuisson du pain. Pourtant, lorsque des données ethnographiques s'ajoutent à leur analyse, il est possible de constater qu'il avait plusieurs fonctions : cardage de la laine, abattage et boucherie, cuisson de pain, fabrication de savon (Boily-Blanchette, 1976). Déjà en 1690, le fournil possède en France une définition plus large : « lieu où est le four dans les maisons particulières » (Furetière, 1690). L'association du fournil à l'activité de la boulangerie est probablement liée à sa fonction d'origine quand de tels bâtiments étaient destinés à cette fin et gérés par le seigneur pour sa propre consommation ou pour une utilisation commune. La fonction de ce bâtiment semble cependant plus variable à partir du XIX^e siècle.

La datation

Présent dans le paysage bâti de la Nouvelle-France seigneuriale, le fournil « privé » semble prendre une plus grande ampleur au tournant du XIX^e siècle. Sur les 36 fournils recensés, 23 sont construits entre 1800 et 1850. Le plus ancien, celui du domaine seigneurial de Boischatel, dans la Capitale-Nationale, aurait été érigé entre 1680 et 1760. Les plus récents ont été construits entre les années 1900 et 1940.

Représentatif des dynamiques sociales

Le fournil est adopté, au privé, par la population au tournant XIX^e siècle. Les raisons de cette adoption peuvent être nombreuses : rupture des obligations seigneurs-censitaires après la Conquête, optimisation de la résilience alimentaire des familles, optimisation de l'espace domestique dans la résidence principale, démantèlement de nombreux bâtiments secondaires jugés superflus avec l'avènement des aliments préparés et d'innovations en matière de conservation des aliments.

Dans tous les cas, même le plus discret des bâtiments porte, comme chacune des constructions matérielles et immatérielles, les stigmates des changements socioculturels. Ainsi, le fournil fait partie de ces bâtiments auquel une fonction par défaut est attribuée, mais pour lequel tout est à apprendre.

5. Inventaire archéologique

Un total de 10 sondages manuel a été effectué (voir figure 14) et les résultats sont présentés ci-dessous.

5.1 Sondages DaEh-13-1A et DaEh-13-1B

Situés au sud-ouest du chalet Omer-Marchand, les sondages DaEh-13-1A et 1B (voir figure 14) ont été entamés jusqu'à l'atteinte du sable de plage. Dans les deux cas, seul l'humus végétal (1A1 et 1B1) a été retiré et la surface d'un sol composé de sable noir de plage meuble avec de petits cailloux arrondis avait été atteinte (1A2 et 1B2). Aucun artéfact n'a été recueilli dans ces sondages.

5.2 Sondages DaEh-13-1C et DaEh-13-1D

Les sondages DaEh-13-1C et 1D, situés dans le même secteur à quelques mètres des sondages DaEh-13-1A et 1B, ont révélé une stratigraphie relativement simple (figure 15) composée de trois sédiments ou sols. Dans les deux cas, l'humus végétal (1C1 et 1D1), d'une épaisseur moyenne de 10 cm, surmontait un sable noir meuble avec des roches arrondies de taille variant de moins de 5 cm à plus de 10 cm disposées aléatoirement dans la matrice (1C2 et 1D2). Un limon brun (ou de la matière organique décomposée) s'insère également dans la matrice lui conférant une compacité friable plutôt que meuble par endroit. Ce sable noir, d'une épaisseur moyenne de 30 cm, recouvre un sable orangé meuble comportant aussi une grande quantité de roches arrondies de taille variable (1C3 et 1D3). Alors qu'aucun artéfact n'a été recueilli dans ces sables, des petits tessons de terre cuite fine blanche vernissée à décor imprimé, de terre cuite fine jaune (XIX^e siècle), de terre cuite commune de l'Angleterre du Nord-Est (1760-1900) et du grès grossier glaçuré au sel ont été observés dans l'humus végétal du sondage DaEh-13-1D (1D1).

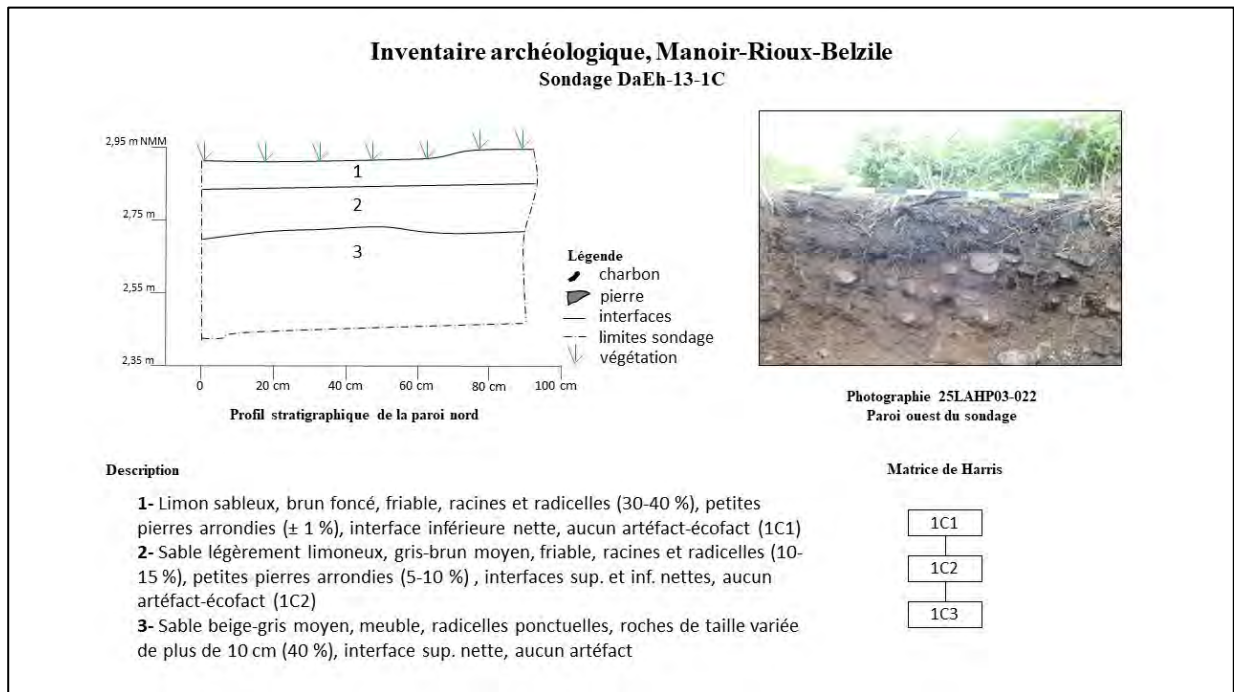


Figure 15. Profil stratigraphique de la paroi ouest du sondage DaEh-13-1C, description et matrice de Harris.

5.3 Sondages DaEh-13-1E à DaEh-13-1G

Les sondages DaEh-13-1E à 1G, situés au sud-ouest du manoir, ont somme toute révélé une séquence stratigraphique similaire. Encore une fois, des tessons de terre cuite fine vernissée à décor imprimé ont été recueillis dans l’humus végétal, mais seulement dans le sondage 1E (le plus près du manoir et des bâtiments secondaires). Notable dans ce secteur est l’épaisseur de cet humus végétal qui augmente jusqu’à atteindre près de 30 cm (1E1 et 1G1). Cet humus repose directement sur un sable orangé meuble (1E2 et 1G2) dans lequel des petites pierres arrondies sont présentes. Cette observation supporte l’utilisation de ce secteur comme labour à une période relativement récente (XX^e siècle). Seul le sondage DaEh-13-1E a livré de la culture matérielle, notamment un clou forgé, un tesson de terre cuite commune de l’Angleterre du Nord-Est et de terre cuite commune non vernissée.

5.4 Sondage DaEh-13-1H

Le sondage est situé près du chemin d’accès à l’entrée de la propriété. La séquence stratigraphique de ce sondage se distingue des autres sondages effectués dans la partie ouest de la propriété. Aucun humus enrichi de matière organique ni aucun sable n’est observé (figure 16). La couche superficielle peut être décrite comme un limon argileux gris-beige ferme (1H1) qui surmonte un mince niveau de sable ou de petits gravillons (1H2). Ce dernier scelle un épais niveau d’argile très légèrement limoneuse mouchetée d’orangé sans litage pouvant s’apparenter à un till glaciaire ferme à compact (1H3). Des lentilles de matière organique ponctuent cette couche de manière aléatoire. Ce sédiment plutôt hétérogène rappelle les caractéristiques d’un remblai, surtout lorsque sa composition est comparée à celle des autres sondages réalisés. Toutefois, bien qu’il soit potentiellement remanié, il pourrait être « local » au sens large. En effet, il pourrait s’agir d’un sédiment provenant d’un bassin glaciomarin où ont pu s’accumuler des limons et des argiles au début de l’Holocène (figure 17). Un tel bassin existe sur le plateau supérieur de Notre-Dame-des-Neiges.

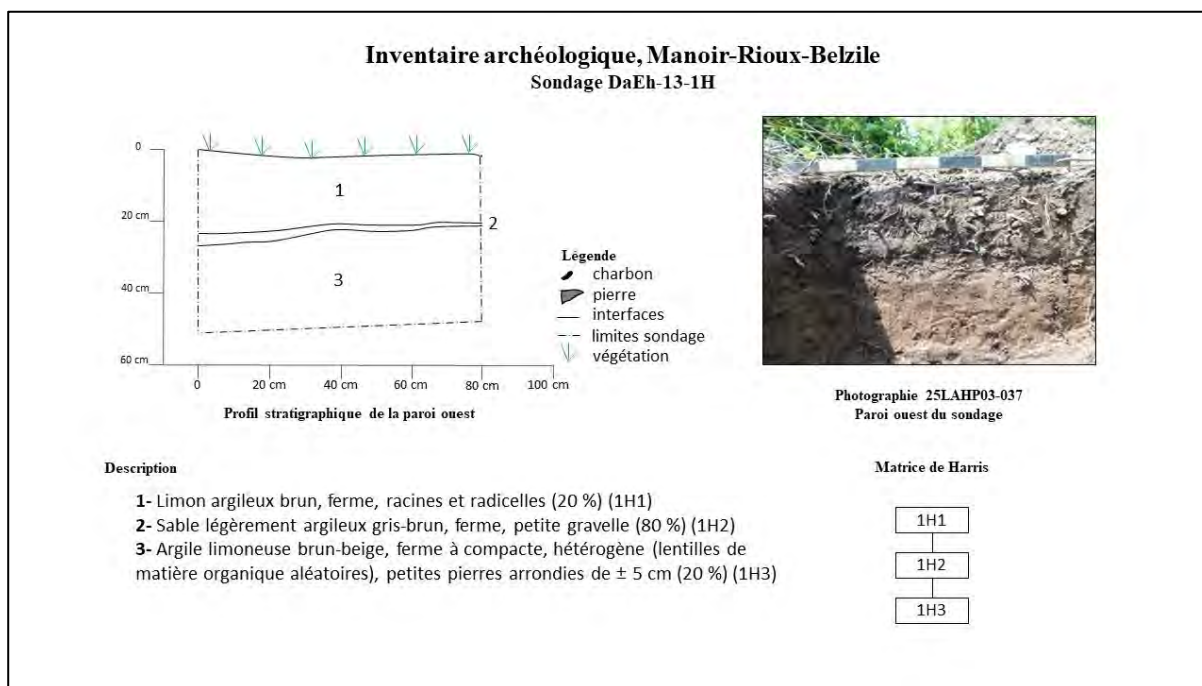


Figure 16. Profil stratigraphique de la paroi ouest du sondage DaEh-13-1H, description et matrice de Harris.



Figure 17. Morphologie sédimentaire locale. Extrait SIGÉOM. Gouvernement du Québec.

5.5 Sondages DaEh-13-1J et DaEh-13-1K

Les sondages DaEh-13-1J et DaEh-13-1K sont positionnés près du coin sud-est du manoir. La réalisation de ces sondages est justifiée en raison de travaux projetés sur la maçonnerie : le bâtiment semble s'enfoncer à cette extrémité et il est probable que des travaux de mise aux normes soient requis. La proximité du coin sud-est de la résidence et du fournil présentait une opportunité de documenter des activités domestiques du XIX^e siècle. Le sondage le plus près de la maçonnerie, DaEh-13-1K, a révélé une séquence de sédiments superposés dans un angle de déposition linéaire qui détonne du sondage voisin (DaEh-13-1J). Quelques artefacts épars ont été recueillis, dont des clous découpés et des ossements d'animaux et des éclats de valves de mollusque. La présence de faïence blanche (XVIII^e siècle), dans le lot DaEh-13-1K1, et son absence des lots inférieurs (DaEh-13-1K2 et 1K3), dans lesquels la terre cuite fine blanche (XIX^e siècle) domine, semble indiquer un certain remaniement des sols près de la fondation. Une odeur d'hydrocarbures se dégageait aussi des sols, sans doute le résultat d'une fuite de la conduite du réservoir d'huile qui était situé à proximité.

Le sondage DaEh-1J, lui, a révélé une séquence plus complexe comprenant ce qui semble être une partie de la fondation de la partie ouest de l'ancien fournil (voir **tableau 1, ressource #6**). Les pierres, organisées, ne présentaient toutefois pas de mortier (figures 18 et 19). Les artefacts observés dans les trois niveaux stratigraphiques détectés représentent une période couvrant le XIX^e siècle et le XX^e siècle sans qu'il ne soit possible d'isoler plus précisément des occupations distinctes. En effet, des artefacts provenant des lots DaEh-13-1J2 et DaEh-13-1J3 semblent provenir du même objet et possèdent les mêmes altérations. Une balle de fusil de calibre .12 de marque [Dominion Canuck], populaire dans les années 1930, a été retrouvée où la fouille s'est arrêtée. Ainsi, des artefacts du XIX^e siècle et du XX^e siècle se côtoient, ce qui pourrait indiquer une perturbation ou une accumulation sur le long terme. Un sondage de plus grande taille permettrait sans doute de préciser les processus de déposition impliqués et leur relation avec la fondation du fournil (DaEh-13-1J50).

Une sélection d'artefacts provenant des sondages DaEh-13-1J et DaEh-13-1K est présentée aux figures 20 à 26.



Figure 18. Vestige 1J50 à l'ouest du fournil. Vu vers l'ouest – nord-ouest.

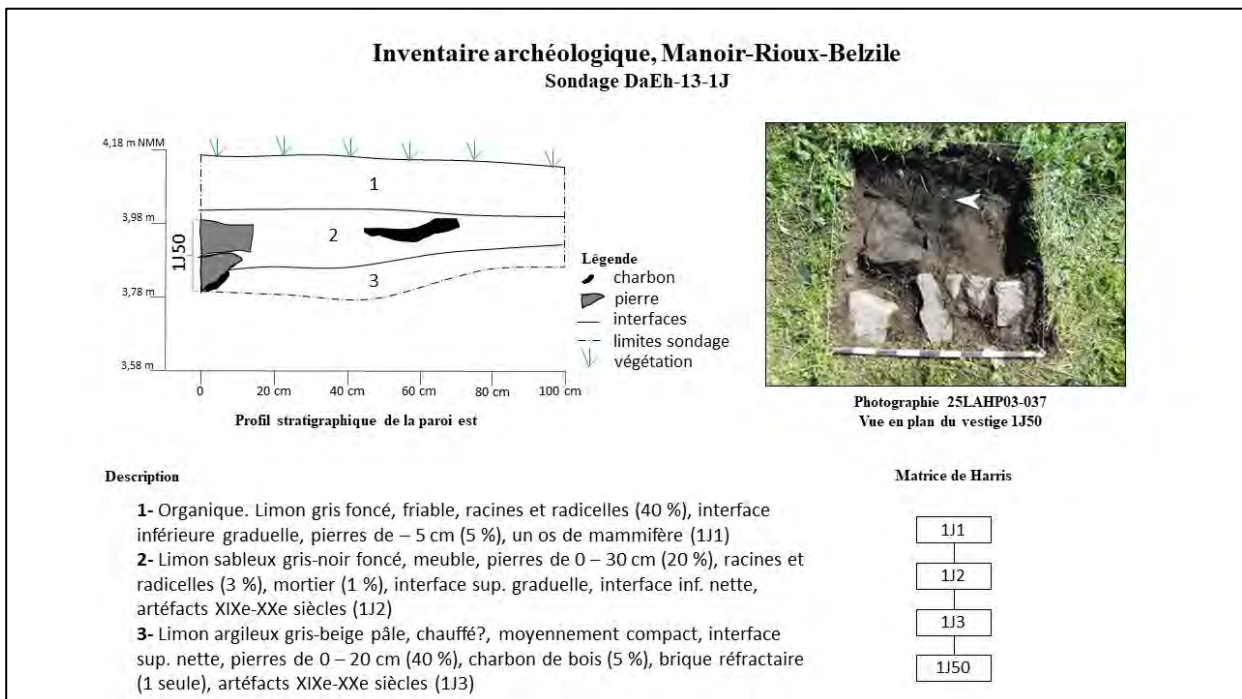


Figure 19. Profil stratigraphique du sondage DaEh-13-1J, description et matrice de Harris, ainsi qu'une vue en plan vers l'est du vestige 1J50.



Figure 20. Plaquettes de schiste ardoisé retrouvées dans le lot DaEh-13-1j2.



Figure 21. Sélection de clous retrouvés dans le lot DaEh-13-1J2 (gauche : clou forgé, centre : clou découpé et à droite, trois clous tréfilés.

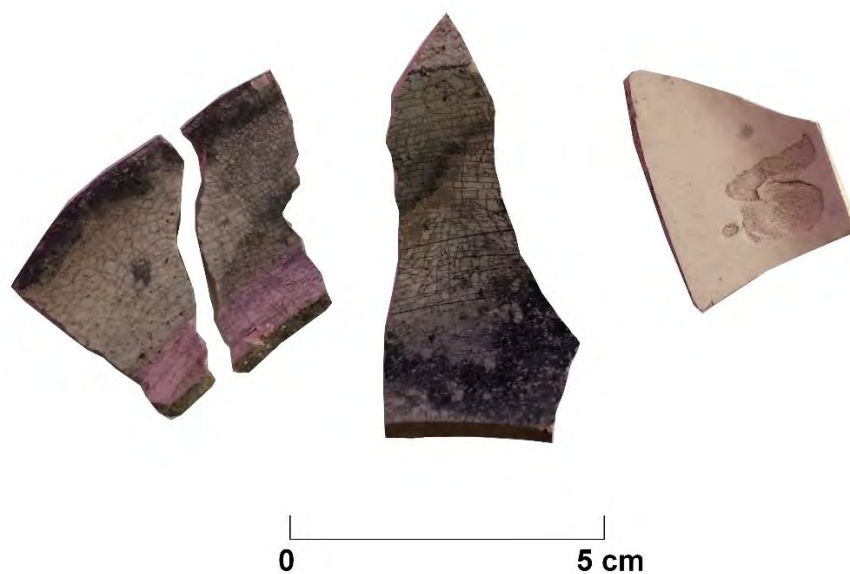


Figure 22. Tessons de terre cuite fine de type *Creamware* retrouvés dans le lot DaEh-13-1J2. Les trois tessons de gauche sont altérés par la chaleur.



Figure 23. Tessons de grès grossier, possiblement altérés par la chaleur, retrouvés dans le lot DaEh-13-1J2.

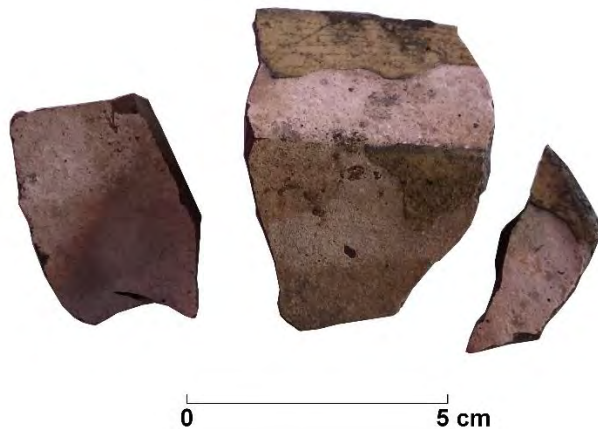


Figure 24. Tessons de terre cuite commune avec engobe et vernissée, altérés par la chaleur, retrouvés dans le lot DaEh-13-1J2.



Figure 25. Tessons de terre cuite commune avec engobe et vernissée, altérés par la chaleur, retrouvés dans le lot DaEh-13-1J3.



Figure 26. Petite poignée en alliage cuivreux (laiton) retrouvée dans le lot DaEh-13-1J3.

6. Synthèse

Dans l'ensemble, les sondages ciblés ont révélé une concentration des activités d'origine anthropique dans le secteur autour de la résidence principale et, plus spécifiquement, à proximité du fournil. Quelques indices dans la culture matérielle laissent poindre une occupation dès la fin du XVIII^e siècle, notamment la présence de faïence blanche et de *Creamware*, et ce, malgré une provenance archéologique en apparence perturbée. Ces témoins d'une période légèrement antérieure à l'occupation du XIX^e siècle ont-ils été remaniés lors de la construction du fournil ou sont-ils le reflet d'une transition prolongée de la tradition matérielle du XVIII^e siècle dans les premières décennies du XIX^e siècle au Bas-Saint-Laurent ? Si la date de construction de la résidence était certaine, la seconde hypothèse serait la plus logique.

Toutefois, les données historiques ne permettent pas d'exclure hors de tout doute raisonnable la présence d'une résidence avant le XIX^e siècle. Et si Ignace Rioux était à l'origine de l'agrandissement de la résidence seulement et non de sa construction ? Larin et Larin-Lampron (2021) semblent toutefois définitifs au sujet d'une construction du début du XIX^e siècle par Ignace Rioux, alors que Larrivée (2025) souligne que, bien qu'aucun bâtiment ne soit mentionné, il est impossible de savoir si un bâtiment est présent ou non à cette période. Il semble donc que la question demeure en suspens pour le moment. S'il paraît évident que la résidence a été agrandie, notamment par le bris de symétrie dans la fenestration et les cheminées, il faut en déduire que la toiture à larmier cintré soit contemporaine à cet agrandissement et que la forme du bâtiment d'origine demeure inconnue. Et si les témoins archéologiques et historiques ne permettent pas de statuer sur l'ancienneté de l'occupation résidentielle du lieu, la réponse se trouve peut-être dans le bâti, soit dans les relations physiques entre les différentes composantes ainsi que leur mode de construction (matière première, mortier), voire dans les poutres du plancher.

La relation qu'entretenaient les occupants du Manoir Rioux-Belzile avec leur paysage, se manifestant discrètement dans la culture matérielle et les sols, confirme un rapport à la terre et un rapport à la mer. Si le labour à l'ouest de la propriété est mince et localisé, la présence de mammifères terrestres domestiques indique une alimentation qui est dominée par ses derniers, mais équilibrée avec les ressources marines, notamment les mammifères marins et les mollusques. La quasi-absence de témoins anthropiques dans les sondages du côté ouest de la propriété permet de croire que les occupants ont soit laissé un faible impact sur leur paysage, soit volontairement concentré leurs activités domestiques de façon à éviter la dispersion des déchets domestiques dans la portion « labour ». Il faut donc croire que la disposition des déchets domestiques se faisait dans un endroit particulier sur le site, possiblement dans le secteur du fournil. Bien que le lieu ou le mode de disposition des déchets ne soient pas des thèmes explorés fréquemment en archéologie, malheureusement, ils constituent néanmoins des indices secondaires qui facilitent la compréhension des activités humaines. Par exemple, l'absence de petits ossements blanchis et de coquilles de mollusque dans les sols associés au labour peut indiquer que ce dernier n'avait pas besoin d'être enrichi et qu'ils suffisaient à la fonction qui leur a été attribuée. Elle peut aussi indiquer que si les amendements étaient nécessaires, d'autres ressources d'origine organique ont pu être utilisées.

Même si l'inventaire archéologique de 2025 facilite la gestion du potentiel archéologique sur la propriété, plusieurs questions demeurent quant à l'ancienneté de l'occupation historique du site. Il faut donc les garder en tête pour un futur qui saura peut-être y répondre.

7. Conclusions : potentiel archéologique résiduel et recommandations

Au terme de l'inventaire archéologique de 2025 sur le site patrimonial du Manoir-Rioux-Belzile, des secteurs du site peuvent être circonscrits en matière de potentiel archéologique. Ils sont présentés à la carte suivante (figure 26). Cette figure est suivie d'un tableau des recommandations (tableau 1).

Les différentes observations terrain, qu'il s'agisse de l'inspection visuelle ou des sondages, permettent d'établir que le potentiel archéologique des deux lots est faible et, surtout, relié à l'occupation du manoir Rioux-Belzile à partir de la fin du XVIII^e siècle. Les sondages les plus près du manoir, soit DaEh-13-1D, 1E, 1J et 1K, ont permis de recueillir de la culture matérielle et cette dernière est majoritairement contemporaine à l'occupation historique de la résidence. Aucun témoin d'une occupation par les Premiers Peuples n'a été recueilli.

S'il y avait une ressource ou un secteur archéologique à protéger, il s'agirait sans doute du secteur du fournil. Non seulement en raison des ruines existantes, mais aussi de la quantité d'artéfacts et d'écofacts recueillis par le passé lors des travaux de jardinage et dans les deux sondages de l'inventaire archéologique de 2025, soit DaEh-13-1J et 1K. Il est possible que ce secteur ait été utilisé comme zone de rejet avant la construction du fournil. Si les données historiques et ethnographiques laissent planer le doute sur une occupation à partir de la fin du XVIII^e siècle, des données archéologiques en place permettraient de le confirmer.

La propriétaire peut réaliser les travaux projetés sur les deux lots (manoir et chalet) sans expertise archéologique complémentaire à la condition que ceux-ci n'affectent pas les ressources identifiées ou non caractérisées, auquel cas les recommandations proposées au tableau 1 s'appliqueraient.

En conclusion, le site patrimonial du Manoir-Rioux-Belzile manifeste sa valeur de manière éloquente à travers son bâti et son paysage exceptionnels. Même si à ce jour, le patrimoine archéologique demeure discret, l'inventaire archéologique de 2025 aura permis de souligner des secteurs d'intérêt qui pourraient contribuer à la compréhension globale du site. D'autres témoins, notamment les maçonneries des fondations de la résidence principale et sa charpente, sont susceptibles de livrer des informations sur l'ancienneté de l'occupation historique du site. À ces derniers s'ajoutent les témoignages des acteurs directs et indirects qui, compilés de manière rigoureuse, permettraient de compléter les observations matérielles.

La déclaration de découverte a mené à l'attribution d'un code Borden (DaEh-13) et à l'intégration du site à l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ). Pour les raisons évoquées et pour faciliter la gestion du lieu, également site patrimonial classé, il est recommandé d'appliquer les mêmes limites spatiales à ces deux entités.



Figure 26. Potentiel archéologique et zones de protection recommandées en fonction des résultats préliminaires de l'inventaire archéologique de 2025 au site patrimonial du Manoir-Rioux-Belzile (annoté de IGO2, gouvernement du Québec). Notez que la Ressource #5 n'a pas pu être localisée durant l'intervention de 2025.

Tableau 1. Ressources archéologiques potentielles et confirmées : recommandations

Ressource #	Nom	Type	Fonction	Datation relative	Recommandations
1	Manoir	Bâti existant	Résidentielle	1803/1815 – aujourd’hui	Puisque le bâti est existant, la recommandation principale est le maintien de son intégrité. Toutefois, si des travaux d’excavation devaient avoir lieu à proximité du bâti, une vigilance accrue est requise et la découverte de vestiges devra être déclarée au MCC et aux intervenants concernés. Les excavations entre le fournil et le manoir (coin sud-est du manoir) devront ne pas excéder 2 m de largeur depuis la fondation et respecter le rayon de protection du fournil sans quoi une supervision archéologique des excavations est requise et une autorisation de démantèlement des vestiges du fournil devra être obtenue du MCC.
2-3	Bâtiments secondaires	Remise et cabines des latrines	Résidentielle	Indéterminé	Domaine du patrimoine bâti. Aucune recommandation.
4	Amas de roches	Indéterminé	Indéterminé	Indéterminé	Puisque cette ressource n’a pas pu être évaluée de manière à présenter une interprétation raisonnable, il est recommandé, si des travaux devaient être prévus dans ce secteur, que cette ressource soit évaluée. Dans l’attente, elle se trouve dans la zone de protection des berges, donc elle est protégée.
5	Puits	Utilité	Approvisionnement en eau	Indéterminé	Puisque cette ressource n’a pas pu être évaluée de manière à présenter une interprétation raisonnable, il est recommandé que cette ressource soit déclarée si elle devait être localisée. En raison de sa position dans la zone de protection des bandes littorales et riveraines, cette ressource est en quelque sorte déjà protégée.
6	Fournil	Bâtiment paradomestique	Confection du pain et autres activités domestiques	Avant 1953	Il est recommandé de définir l’étendue réelle du fournil afin d’appliquer la zone de protection adéquate. Cette ressource n’a pas pu être évaluée de manière adéquate en raison de la végétation, La découverte du vestige de la partie ouest du fournil (DaEh-13-1J50) a été déclarée par l’archéologue aux intervenants et au MCC en conformité avec la Loi sur le patrimoine culturel du Québec et avec le règlement sur la recherche archéologique. Un inventaire archéologique devra être réalisé avant tous travaux d’excavation dans ce secteur.

Ressource #	Nom	Type	Fonction	Datation relative	Recommandations
7	Abri à canot	Bâtiment, structure ou espace spécialisés	Entreposage, réparation	Indéterminé	Puisque cette ressource n'a pas pu être évaluée de manière adéquate en raison de la végétation. Ses débris sont somme toute modernes et se retrouvent dans la zone de protection des berges. Aucune protection supplémentaire n'est requise.
Hors zones	-	-	-	-	Les travaux réalisés à l'extérieur des zones identifiées peuvent se dérouler sans intervention archéologique préalable et sans supervision archéologique. La vigilance demeure un atout considérable dans la protection du patrimoine culturel québécois et la collaboration de tous les intervenants est essentielle à la gestion durable du patrimoine.

Bibliographie et ressources Internet

ARTEFACT URBAIN

Extraits de l'étude de potentiel archéologique préliminaire (2024) partagés par la MRC des Basques.
Rapport non publié.

BOILY-BLANCHETTE, L.

1976 *Le fournil, un rite saisonnier*. National Museums of Canada, Ottawa, 35 p.

BONNIER ROY, F., NOËL, R., POTHIER, J., JUNEAU, M.-N., JOUBERT, J.-É., QUINTIN, C., BACHAND, É.

2018 *Caractérisation biophysique de Notre-Dame-des-Neiges (secteur des Grèves), Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire*, Rimouski, 61 p.

BRASSARD, M ET M. LECLERC

2001 *Identifier la céramique et le verre anciens au Québec*, Cahiers d'archéologie du CELAT, No 12, Université Laval, Québec, 207 p.

CHALIFOUX, É., A. L. BURKE ET C. CHAPDELAINE

1998 « *La préhistoire du Témiscouata : Occupations amérindiennes dans la haute vallée de Wolastokuk* », Paléo-Québec no. 26, Recherches amérindiennes au Québec, 146 p.

DESROSIERS, P.

1985 *Rapport de l'inspection visuelle des sites de la région de l'Est-du-Québec*. Direction régionale de l'Est-du-Québec, MAC, 27 p.

DIONNE, J.-C.

2002 « *Une nouvelle courbe du niveau marin relatif pour la région de Rivière-du-Loup (Québec)* ». Géographie physique et Quaternaire, Volume 56, no. 1, pp. 33-44.

FURETIÈRE, A.

1690 *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes (...)*, A. et R. Leers A. et R. Leers, La Haye.

GAUVREAU, Ch.A., A.B.

1891 *Nos paroisses : Trois-Pistoles*. Mercier et cie, Lévis, 336 p.

KARKLINS, K.

2000 *Studies in material culture research*, The Society of Historical Archaeology et Parcs Canada, Pennsylvanie, 258 p.

LALANDE, D.

1987 *Inspection visuelle de la baie de Gaspé, de la région de Trois-Pistoles et celle de Tadoussac, été 1987*. Université Laval, Québec, CELAT

LARIN-LAMPRON, M.-J. ET R. LARIN

2021 *Le Manoir Rioux-Belzile, maison ancestrale et site patrimonial*, Éditions De La Sarracénie, Montréal, 62 p.

LARRIVÉE, D.

2025 *La maison Rioux-Belzile et le chalet Omer-Marchand. Extension des recherches basées sur les travaux de Robert Larin et Marie-Joëlle Larin-Lampron*, rapport inédit, 36 p.

L'ANGLAIS, P.-G.

1994 Guide pour l'inventaire et répertoire des mots-clés pour les matériaux et les fonctions des artefacts et les écofacts. CELAT, Université Laval, Québec.

ROCHE-DESSAU

2013 *Reconstruction de la route régionale 293 dans la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges, MRC Les Basques, CEP de Rivière-du-Loup-Témiscouata*. Étude sectorielle – Potentiel archéologique. Transport Québec, Québec, 33 p.

ROUSSEAU, G.

1972 *Rapport de reconnaissances archéologiques du tronçon de la route transgaspésienne entre l'Isle-Verte et le Bic*. Société d'archéologie de Rivière-du-Loup.

TRUELLE ET CIE

2023 *Interventions archéologiques (automne 2021), projet de réaménagement de la route 239 dans le secteur localisé au sud du 2e rang à Notre-Dame-des-Neiges (projet 154-86-0130)*, Transports et Mobilité durable, Québec, 86 p.

Ressources en ligne

Archéolab, consulté en novembre 2025

<https://www.archeolab.quebec/>

Bibliothèque nationale de France, Gallica, consulté en novembre 2025.

<https://gallica.bnf.fr/accueil/fr/html/accueil-fr>

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, consulté en novembre 2025.

<https://www.banq.qc.ca/>

Bibliothèque numérique en archéologie, consulté entre juin et novembre 2025.

<https://biblioisaq.mcc.gouv.qc.ca/>

Portail extranet du ministère de la Santé publique, consulté en octobre 2025.

Répertoire du patrimoine culturel du Québec, « fournil », consulté en novembre 2025.

<https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/accueil.do;jsessionid=8D888C71D5F24D173DE1BA13FA3643E9?methode=afficher>

Système d'information géominière, ministère des Ressources naturelles et Forêts, consulté en juillet 2025.

https://siggeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/I1102_indexAccueil?l=a

Annexe 1 : Inventaire des artefacts et des écofacts

DaEh-13 op. 1

Permis : 25-LAHP-03

Par : Céline Dupont-Hébert

Lot	Matériau	Objet	Nombre	NMO	Fonction	Commentaires	Date relative
1D1	M1.2.2.08 Terre cuite fine vernissée blanche	Contenant ouvert	20	6	F5.01.1.3 Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	11 tessons de corps sans décor, 2 tessons de fond sans décor, 3 tessons de bord sans décor, 1 tesson de bord avec possible décor au patron indéterminé, 1 tesson de corps au décor imprimé mauve, un tesson de corps au décor imprimé bleu et un tesson de corps avec décor imprimé bleu d'inspiration orientale. Certains ont une teinte jaunâtre rappelant le Creamware, mais très légère.	XIXe siècle- aujourd'hui
1D1	M1.2.2.12 Terre cuite fine vernissée jaune	Contenant ouvert	7	1	F5.01.1.3 Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	5 tessons de corps sans décor et 2 tessons de fond sans décor	2e moitié XIXe siècle- XXe siècle
1D1	M1.1.3.2 Terre cuite commune avec engobe et vernissée d'Angleterre du nord-est	Contenant ouvert	1	1	F5.01.2 Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	1 tesson de corps, glaçure presque absente	1760-1900
1D1	M1.1.1 Terre cuite commune non vernissée	Contenant	1	1	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	1 petit tesson sans glaçure, possiblement d'un contenant ouvert	XVIIe-XIXe siècles
1D1	M1.1.2 Terre cuite commune vernissée	Indéterminé	1	1	F Ind	Tesson relativement plat et en apparence de forme rectangulaire avec glaçure verdâtre	XVIIe-XIXe siècles
1D1	M1.4.2 Grès cérame fin glaçuré au sel	Contenant	1	1	F5.01.1.3 Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	1 petit tesson courbe sans décor	XVIIIe siècle
1E1	M3.04.1 Fer forgé	Clou	1	1	F5.08.4.2 Fixations	1 clou partiel avec tête rectangulaire	
1E1	M1.1.1 Terre cuite commune non vernissée	Contenant	1	1	F Ind	1 petit tesson de bord sans glaçure rappelant une petite soucoupe qui pourrait être à fonction alimentaire ou paysagère (sous pot de plante)	

Lot	Matériau	Objet	Nombre	NMO	Fonction	Commentaires	Date relative
1E1	M1.1.3.2 Terre cuite commune avec engobe et vernissée d'Angleterre du nord-est	Contenant	1	1	F5.01.2 Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	1 petit tesson à glaçure (intérieure) brun foncé légèrement courbe	1760-1900
1K1	E1.1 Mollusque	Coquille	23	3	E1.1 Mollusque	Fragments de valves de bivalves, 22 appartenant à la famille des pétoncles, 1 appartenant à la famille des myes	
1K1	E1.3.1.5 Mammifères	Mammifère marin	1	1	E1.3.1.5 Mammifères	1 fragment d'os long de mammifère marin	
1K1	E2.1.4 Plantes Vasculaires	Écaille	1	1	E2.2 Plantes Vasculaires	1 fragment d'écaille de "noix", ressemble à une écaille d'arachide	
1K1	M1.2.2.08 Terre cuite fine vernissée blanche	Contenant ouvert	6	2	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	5 petits fragments de corps sans décor, dont 1 a une teinte jaunâtre, et 1 fragment de corps avec décor linéaire bleu	XIXe- aujourd'hui
1K1	M1.2.1.1 Faïence blanche	Contenant	2	1	F5.01.1.3 Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	1 petit tesson de corps sans décor et 1 tesson de fond sans décor, les deux ont une pâte jaunâtre	XVIIe siècle- vers 1800
1K1	M2.1 Verre incolore	Indéterminé	1	1	F Ind	1 tesson légèrement courbe et épais sans décor (bouteille, bibelot, autre?)	
1K1	M3.04.1 Fer forgé	Clou	7	7	F5.08.4.2 Fixations	6 extrémités de clous forgés (2 à 5 cm) et 1 petit clou forgé complet (capitonnage ou toiture)	XVIIe siècle- 1900
1K1	M3.04.2 Fer laminé	Clou	1	1	F5.08.4.2 Fixations	1 clou découpé complet	XVIIIe siècle- 1900
1K2	M1.2.2.08 Terre cuite fine vernissée blanche	Contenant ouvert	6	2	F5.01.1.3 Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	4 tessons de corps sans décor et 2 tessons de corps avec décor floral rose	XIXe-XXe siècles
1K2	E1.1 Mollusque	Coquille	1	1	E1.1 Mollusque	1 fragment de valve de pétoncle	
1K3	M1.2.2.08 Terre cuite fine vernissée blanche	Contenant ouvert	3	1	F5.01.1.3 Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	1 tesson sans décor et 2 tessons avec décor peint rose	XIXe-XXe siècles
1K3	E1.1 Mollusque	Coquille	1	1	E1.1 Mollusque	1 fragment de valve de mye avec periostracum	

Lot	Matériau	Objet	Nombre	NMO	Fonction	Commentaires	Date relative
1K3	E1.3.1.5 Mammifères	Mammifère terrestre	1	1	E1.3.1.5 Mammifères	1 vertèbre lombaire de moyen-grand mammifère (veau ?) presque complète, non fusionnée, avec marque de rognage (carnivore)	
1J1	M2.1 Verre incolore	Bouteille	1	1	F5.01.2 Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	1 cul de bouteille en verre incolore faite à la machine avec embossage "D" dans un losange,	Post-1928 (Parcs Canada)
1J1	E1.3.1.5 Mammifères	Mammifère terrestre	1	1	E1.3.1.5 Mammifères	1 fragment d'os long (humérus) possiblement porc avec marque de boucherie	
1J2	M2.2.1 Verre teinté bleu-vert	Vitre	7	3	F5.08.3.1 Matériaux de base-vitre	Tessons de verre plat teinté bleu-vert à vitre, patine légère, industriel	XIXe-XXe siècles
1J2	M2.1 Verre incolore	Bouteille	4	2	F5.01.2 Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	3 Tessons de corps courbes, 1 tesson de cul et 1 tesson de corps avec trace de moule industrielle	XIXe-XXe siècles
1J2	M1.5 Porcelaine Commune	Couvert	1	1	F5.01.1.3 Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	1 tesson de couvert avec piton brisé, décor peu visible (feuilles?)	XIXe-XXe siècles
1J2	M1.2.2.06 Creamware	Contenant ouvert	6	3	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	1 tesson de corps, 2 tessons de fond, sans décor ainsi que 2 tessons de bord et 1 tesson de fond altéré par la chaleur (photographiés)	1720-1850
1J2	M1.2.4.1 Terre cuite fine à pipe blanche	Tuyau-pipe	1	1	F5.03.1 Absorption des narcotiques	Segment de tuyau de pipe à fumer sans marque, petit diamètre	XIXe siècle
1J2	M1.1.2 Terre cuite commune vernissée	Contenant ouvert	3	2	F5.01 Alimentation	3 tessons de corps avec glaçure, deux avec glaçure brun moyen et un avec glaçure brun foncé	XVIIIe-XIXe siècles
1J2	M1.1.3 Terre cuite commune recouverte ou décorée d'engobe et vernissée	Contenant ouvert	4	1	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	4 tessons altérés par la chaleur, avec engobe et vernis, mais la couleur est affectée par la chaleur (peut-être Angleterre du N-E) (photographiés)	XVIIIe-XIXe siècles

Lot	Matériau	Objet	Nombre	NMO	Fonction	Commentaires	Date relative
1J2	M1.1.1 Terre cuite commune non vernissée	Contenant	1	1	F Ind	Tesson de corps sans glaçure très altéré (pâte seulement), forme indéterminée, nature indéterminée	
1J2	M1.3.2 Grès cérame grossier glaçuré au sel	Contenant	7	2	F5.01.2 Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Tesson de corps glaçure extérieure "brune" possiblement au feldspath et au sel, dont 1 avec décor linéaire, mais semblent altérés par la chaleur, pâte gris foncé (photographiés)	après 1760
1J2	M4.1.1.08 Schiste	Tuiles?	6	6	F5.08.3.3 Matériaux de revêtement	Fragments de schiste ardoisé présentant un côté "biseauté" ou droit, relativement minces, au moins 1 est altéré par la chaleur (photographiés)	
1J2	M3.04 Métal Ferreux	Attaches	2	2	F5.08.4.2 Fixations	Deux pièces en alliage ferreux avec boulons et écroux. Dispositifs de serrage? Fixation?	Post-1797, mais probablement fin XIXe siècle
1J2	M3.04.2 Fer laminé	Clous	7	7	F5.08.4.2 Fixations	1 clou complet (12,5 cm), 4 clous complets (7-8 cm), 2 pointes (5 cm) (sélection photographiée)	
1J2	M3.04.1 Fer forgé	Clous	2	2	F5.08.4.2 Fixations	2 clous forgés sans la tête (sélection photographiée)	
1J2	M3.04.3 Fer tréfilé	Clous	12	12	F5.08.4.2 Fixations	12 clous en apparence tréfilés, mais les altérations permettent difficilement d'en être certain pour 3 d'entre-eux (sélection photographiée)	
1J3	E1.3.1.5 Mammifères	Mammifère terrestre	3	3	E1.3.1.5 Mammifères	1 tibia distal non fusionné moyen-mammifère terrestre immature (mouton-chèvre), 1 omoplate fusionnée grand mammifère mature (bœuf), 1 frag. Os long (moyen mammifère terrestre)	
1J3	M1.1.3 Terre cuite commune recouverte ou décorée d'engobe et vernissée	Contenant ouvert	2	1	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	2 tessons de bord qui remontent, altérés par le feu (peut-être Angleterre du N-E) (photographiés) (lien avec 1J2 probable)	1760-1900
1J3	M3.03.2 Laiton	Poignée	1	1	F5.08.1.5 Mobilier des habitations et autres constructions	1 poignée complète (photographiée)	
1J3	M3.03 Métal cuivreux	Munition	1	1	F5.11.1 Arme à feu	Une tête de balle de calibre .12 Shotgun "Dominion Canuck" (chasse) (Canada)	Années 1930-1960

Inventaire archéologique
La Maison du jardinier , Montebello
BjFr-3 Opération 33



END ELEVATION - ALT. A & B
ADDITION TO RESIDENCE
O.H.L. WRS - MONTEBELLO
ALTER. DATE: A & B
SCALE 1/4" = 1'-0" APRIL 1933

Décembre 2025

Inventaire archéologique
La Maison du jardinier, Montebello - BjFr-3 Opération 33

Décembre 2025

Rapport préparé par :

Artefactuel

40, rue Sainte-Catherine
Beauharnois (Qc), J6N 2P9

Téléphone : 418-999-0138

info@artefactuel.ca

www.artefactuel.ca

Rapport présenté à :

Nicole Hébert

Superviseure Services Techniques

Fairmont Château Montebello

Permis de recherche archéologique délivré à Artefactuel

25-ARTE-05



Page couverture :

Plans de construction de l'annexe, 1932. Archives Fairmont Château Montebello ;

La maison du jardinier au XIXe siècle. Parcs Canada, Fonds Renée Papineau Christie 206-ic-1F-PR-6-S-37. No.2 ;

Mur de fondation 33A100, BjFr-33-25-N1 (7).

Résumé

La Maison du jardinier, construite en 1855 et sise au 480, rue Notre-Dame (route 148), à Montebello, est classée immeuble patrimonial au Répertoire du patrimoine culturel du Québec (RPCQ). Cette ancienne résidence de fonction est située sur la propriété du manoir Papineau, aujourd'hui désigné comme Site patrimonial du Domaine-Louis-Joseph-Papineau. Les limites de ce site patrimonial correspondent aussi à celles du site archéologique BjFr-3, à l'exception de la portion nord terrain, mesurant 85 m (nord-sud) sur 65 m (est-ouest), qui ne fait pas partie intégrante du site archéologique. La Maison du jardinier se trouve dans cette partie du terrain qui, en l'absence de recherches archéologiques, était jusqu'à ce jour exclue du site archéologique. À la suite des découvertes d'artefacts et de sols archéologiques lors de cette intervention, il est proposé d'agrandir les limites du site BjFr-3 afin d'y inclure l'emprise des travaux réalisés.

L'inventaire archéologique s'est tenu les 6 et 7 mai 2025. La fouille manuelle de deux tranchées a été réalisée contre les murs est (33A) et sud de la maison (33B), en plus d'un sondage qui a été réalisé à l'emplacement de l'ancienne annexe, aujourd'hui démolie, du côté ouest de la maison (33D). Deux sondages manuels ont aussi été expertisés dans l'emprise de la tranchée projetée pour l'enfouissement du raccord électrique du côté nord-ouest de la maison (33C et 33E).

Les tranchées 33A et 33B ont livré très peu de culture matérielle, puisqu'elles ont révélé majoritairement des sols perturbés par une possible tranchée de retrait de drain français. Elles auront néanmoins permis de documenter les fondations de la maison qui sont en très bon état de conservation, ainsi que des lambeaux préservés du comblement de leur tranchée de construction. Les sondages 33C et 33E réalisés tous deux dans le tracé de la ligne électrique qui sera enfouie, ont livré quant à eux plus de sols en place et des artefacts. Plus éloignés des pourtours de la maison, au niveau de la portion nord-ouest de la cour, ces sondages ont permis de mettre au jour le niveau ancien de sable humique de cour en place. Ce dernier a livré des objets témoignant de l'occupation de la maison depuis le XIX^e siècle.

Le sondage 33D, réalisé au niveau des anciennes annexes s'étant succédé au nord-ouest de la maison a livré une portion résiduelle d'un sol de cour en place, mais dépourvu d'artefact. Les annexes ont été construites à même le sol de la cour, sans soubassement. Le sol de la cour était formé du podzol naturel des lieux, mais il avait été perturbé et remanié possiblement lors de la construction de la maison.

Ces découvertes, bien que modestes en raison de la superficie restreinte couverte lors de cette intervention, justifient selon nous que la Maison du jardinier et son terrain environnant soient intégrés dans les limites du site BjFr-3.

Équipe de réalisation

Fairmont Château Montebello

Nicole Hébert, Superviseure Services Techniques

Artefactuel

Gina Vincelli, archéologue chargée de projet, terrain et rédaction

Luce L. Archambault, archéologue sur le terrain

Flora Delachenal, traitement de la collection d'artéfacts

Rachel Archambault, inventaire de la collection d'artéfacts

Violette Vidal, aide à la rédaction et édition du rapport

Archéo-CAD

Marie Fournier, cartographie et infographie

Table des matières

Résumé	a
Équipe de réalisation.....	b
1. Introduction.....	1
1.1 Mandat et objectifs	1
1.2 Structure du rapport.....	1
2. Méthodes et techniques d'inventaire	5
2.1 Méthodes de terrain	5
2.2 Enregistrements.....	5
2.3 Arpentage.....	6
2.4 Méthodologie post-terrain	6
3. Contexte environnemental.....	8
3.1 Paysage actuel	8
3.2 Paléogéographie et évolution des conditions environnementales	8
3.3 Hydrographie.....	11
4. Occupation autochtone et potentiel archéologique paléohistorique	12
4.1 L'occupation paléohistorique du territoire	12
5. Contexte historique et potentiel archéologique historique	17
5.1 La seigneurie de la Petite-Nation (1674-1846)	17
5.2 Le manoir de Louis-Joseph Papineau	19
5.3 La Maison du jardinier.....	21
6. Recherches antérieures et connaissance du patrimoine	27
6.1 Site archéologique connu et zones d'informations archéologiques.....	27
6.2 Éléments patrimoniaux	29
Site et immeubles patrimoniaux classés.....	29
Manoir Louis-Joseph-Papineau	29
Chapelle funéraire Louis-Joseph-Papineau.....	29
Sites et immeubles patrimoniaux cités	31
Maison Charlebois.....	31
7. Résultats de l'intervention	32

7.1	Sous-opération 33A	32
	Mur de fondation 33A100	34
7.2	Sous-opération 33B.....	36
	Mur de fondation 33B100.....	38
7.3	Sous-opération 33C	38
7.4	Sous-opération 33D	41
7.5	Autres vestiges observés.....	43
8.	Conclusion et recommandations	47
8.1	Recommandations	47
9.	Médiagraphie	49
9.1	Ouvrages cités.....	49
9.2	Ressources en ligne	52
10.	Annexe	
10.1	Catalogue des photographies	
10.2	Inventaire de la culture matérielle	

Liste des figures

Figure 1.1 : Localisation générale de l'aire d'intervention. Cartographie et infographie : Archéo-CAD.....	2
Figure 1.2 : Localisation de l'aire d'intervention et du site BjFr-3 sur une carte topographique. Cartographie et infographie : Archéo-CAD.	3
Figure 1.3 : Localisation de l'aire d'intervention et du site BjFr-3 sur une photographie aérienne. Cartographie et infographie : Archéo-CAD.	4
Figure 2.1 : Localisation des sous-opérations archéologiques. Cartographie et infographie : Archéo-CAD.....	7
Figure 3.1 : Déglaciation du Québec méridional. Les étapes sont illustrées régulièrement tous les 500 ans, excepté pour le début de la Mer de Champlain autour de 12 900 ans AA (Richard 2020).....	10
Figure 4.1 : Localisation des sites archéologiques paléohistoriques dans un rayon de 5 km autour de l'aire d'intervention. Source : Gouvernement du Québec, Ministère de la Sécurité publique, Portail IGO.	16
Figure 5.1 : Plan de la seigneurie de la Petite Nation, Charles-Edouard Gauvin, 11 septembre 1878. BAnQ, E21,S555,SS1,SSS20,PP.4C.	18
Figure 5.2 : <i>View of the rear façade of Manoir Louis-Joseph-Papineau in winter showing Amédée Papineau with his son Louis-Joseph and his family, Allée du Seigneur, Montebello, Qc.</i> Source : Centre Canadien d'Architecture, no réf. PH1980:1284, https://www.cca.qc.ca/fr/recherche/details/collection/object/10608	19
Figure 5.3 : Log Chateau and Manor House at the Seignior Club, P. Q., Canada (sans date). BAnQ, 2642068.	20
Figure 5.4 : <i>A Small Cottage, or Gate Lodge.</i> Tiré de l'oeuvre de A. J. Downing, 1842, Fig. 61.	21
Figure 5.5 : La maison du jardinier, vue de la façade (côté est), au XIXe siècle. Source : Parcs Canada, Fonds Renée Papineau Christie 206-ic-1F-PR-6-S-37. No.2.	23
Figure 5.6 : La maison du jardinier, vue du mur sud, vers 1920-1925. Source : Archives Fairmont Château Montebello.	23
Figure 5.7 : La maison du jardinier et l'entrée du domaine, vers 1930, vus depuis la rue Notre-Dame. Source : Société historique Louis-Joseph-Papineau inc.....	24
Figure 5.8 : La maison du jardinier à l'époque du Seignior Club, vers 1930, vue depuis la rue Notre-Dame, après le remplacement de la clôture. Source : Archives Famille Raymond Quesnel, tiré de Société historique Louis-Joseph-Papineau inc.	24
Figure 5.9 : Plans de construction de l'annexe, 1932. Source : Archives Fairmont Château Montebello.	25

Figure 5.10 : Plan de construction de la nouvelle annexe, 1965. Source : Archives Fairmont Château Montebello.	26
Figure 5.11 : La Maison du jardinier en 2018. Source : Google Street View.	26
Figure 6.1 : Localisation des sites, des zones d'information archéologique et des éléments patrimoniaux. Cartographie et infographie : Archéo-CAD.	30
Figure 7.1 : Emplacement de la sous-opération 33A, contre le mur est de la Maison du jardinier. BjFr-33-25-N1 (2).	32
Figure 7.2 : Sous-opération 33A, vue vers l'ouest. BjFr-33-25-N1 (5).....	32
Figure 7.3 : Paroi nord de la sous-opération 33A. BjFr-33-25-N1 (10).	33
Figure 7.4 : Mur de fondation 33A100, dans la sous-opération 33A, vue vers l'ouest. BjFr-33-25-N1 (7).....	34
Figure 7.5 : Relevé du parement est du mur est de la maison du jardinier visible dans la sous-opération 33A. C1. Infographie : Archéo-CAD.....	35
Figure 7.6 : Emplacement de la sous-opération 33B contre le mur sud de la Maison du jardinier, vue vers l'ouest. BjFr-33-25-N1 (24).....	36
Figure 7.7 : Paroi est de la sous-opération 33B. BjFr-33-25-N1 (20).....	37
Figure 7.8 : Mur de fondation 33B100, dans la sous-opération 33B, vue vers le nord. BjFr-33-25-N1 (16).....	38
Figure 7.9 : Emplacement de la sous-opération 33C, vue vers le sud-ouest. BjFr-33-25-N1 (48).....	38
Figure 7.10 : Base du sondage 33C. BjFr-33-25-N1 (45).....	39
Figure 7.11 : Base du sondage 33E. BjFr-33-25-N1 (51).....	39
Figure 7.12 : Assemblage d'artefacts du lot 33C3. Photo Rachel Archambault.	40
Figure 7.13 : Assemblage d'artefacts du lot 33E3. Photo Rachel Archambault.	40
Figure 7.14 : Fragments de tableau d'ardoise, lot 33C3. Photo Rachel Archambault.	41
Figure 7.15 : Emplacement de la sous-opération 33D, vue vers l'est. BjFr-33-25-N1 (29).....	41
Figure 7.16 : Paroi est de la sous-opération 33D. BjFr-33-25-N1 (30).....	42
Figure 7.17 : Vestige maçonné au coin nord-ouest de la Maison du jardinier, vue en plongée vers l'est. BjFr-33-25-N1 (42).....	43
Figure 7.18 : Plans de construction de l'annexe, 1932. Source : Archives Fairmont Château Montebello.	43
Figure 7.19 : Angle sud-ouest de la maison du jardinier. Photo Gina Vincelli, mai 2025.	43
Figure 7.20 : Chute à charbon sur le mur nord. BjFr-33-25-N1 (39).	44
Figure 7.21 : Vue rapprochée de la porte de la chute à charbon. BjFr-33-25-N1 (38).....	44

Figure 7.22 : Publicité de la chute à charbon Majestic. Source : <i>Building Age & National Builder</i> (July 1925).	44
Figure 7.23 : Superposition d'un plan d'architecture de 1932 sur l'actuel. Infographie : Archéo-CAD.	45
Figure 7.24 : Superposition d'un plan d'architecture de 1965 sur l'actuel. Infographie : Archéo-CAD.	46

Liste des tableaux

Tableau 4.1 : La séquence chronologique des grandes périodes de la préhistoire du Québec méridional.....	12
Tableau 6.1 : Recherches antérieures de Parcs Canada sur le site 83G (BjFr-3).....	28
Tableau 6.2 : Site et zones d'informations archéologiques recensés dans un rayon de 2 km autour de la Maison du jardinier.....	28

1. Introduction

1.1 Mandat et objectifs

La Maison du jardinier, construite en 1855 et sise au 480, rue Notre-Dame (route 148), à Montebello, est classée immeuble patrimonial au Répertoire du patrimoine culturel du Québec (RPCQ). Cette ancienne résidence de fonction est située sur la propriété du manoir Papineau, aujourd'hui désigné comme Site patrimonial du Domaine-Louis-Joseph-Papineau. Les limites de ce site patrimonial correspondent aussi à celles du site archéologique BjFr-3, à l'exception de la portion nord terrain, mesurant 85 m (nord-sud) sur 65 m (est-ouest), qui ne fait pas partie intégrante du site archéologique. La Maison du jardinier se trouve dans cette partie du terrain qui, en l'absence de recherches archéologiques, était jusqu'à ce jour exclue du site archéologique (figures 1.1 à 1.3). Néanmoins, à la suite des découvertes d'artefacts et de sols archéologiques lors de cette intervention, il est proposé d'agrandir les limites du site BjFr-3 afin d'y inclure l'emprise des travaux réalisés.

En prévision des travaux de restauration sur la Maison du jardinier, Fairmont Le Château Montebello a mandaté Artefactuel pour la réalisation d'un inventaire archéologique sur le pourtour du bâtiment, ainsi que dans l'emprise de la tranchée projetée pour l'enfouissement d'un raccord électrique. L'intervention visait à évaluer le potentiel archéologique du terrain autour de l'ancienne résidence. Ce rapport présente les résultats de l'inventaire archéologique réalisé les 6 et 7 mai 2025, préalablement aux travaux de restauration.

Conformément à la Loi sur le patrimoine culturel du Québec, le permis de recherche **25-ARTE-05** a été octroyé par le ministère de la Culture et des Communications pour la réalisation de cet inventaire.

1.2 Structure du rapport

Ce rapport dresse un portrait de toutes les données découlant de l'intervention archéologique. Suivant la présentation du mandat, la méthodologie de terrain et des enregistrements archéologiques préconisés pour l'inventaire (chapitre 2), le troisième chapitre décrit l'environnement présent et ancien dans une perspective élargie sur le territoire concerné. Suit un survol de l'occupation autochtone des périodes paléohistorique et historique et du potentiel archéologique qui en découle (chapitre 4). L'historique du secteur est présenté au chapitre 5, suivi du potentiel archéologique historique. Les connaissances acquises sur le patrimoine culturel à Montebello sont résumées au chapitre 6. Les résultats obtenus lors de l'inventaire archéologique sont présentés au chapitre 7 et sont accompagnés de plans de localisation des sondages expertisés, de coupes stratigraphiques représentatives et de photographies. La conclusion et les recommandations afférentes viennent clore ce rapport. Enfin, le catalogue des photographies et l'inventaire de la culture matérielle se trouvent en annexe.

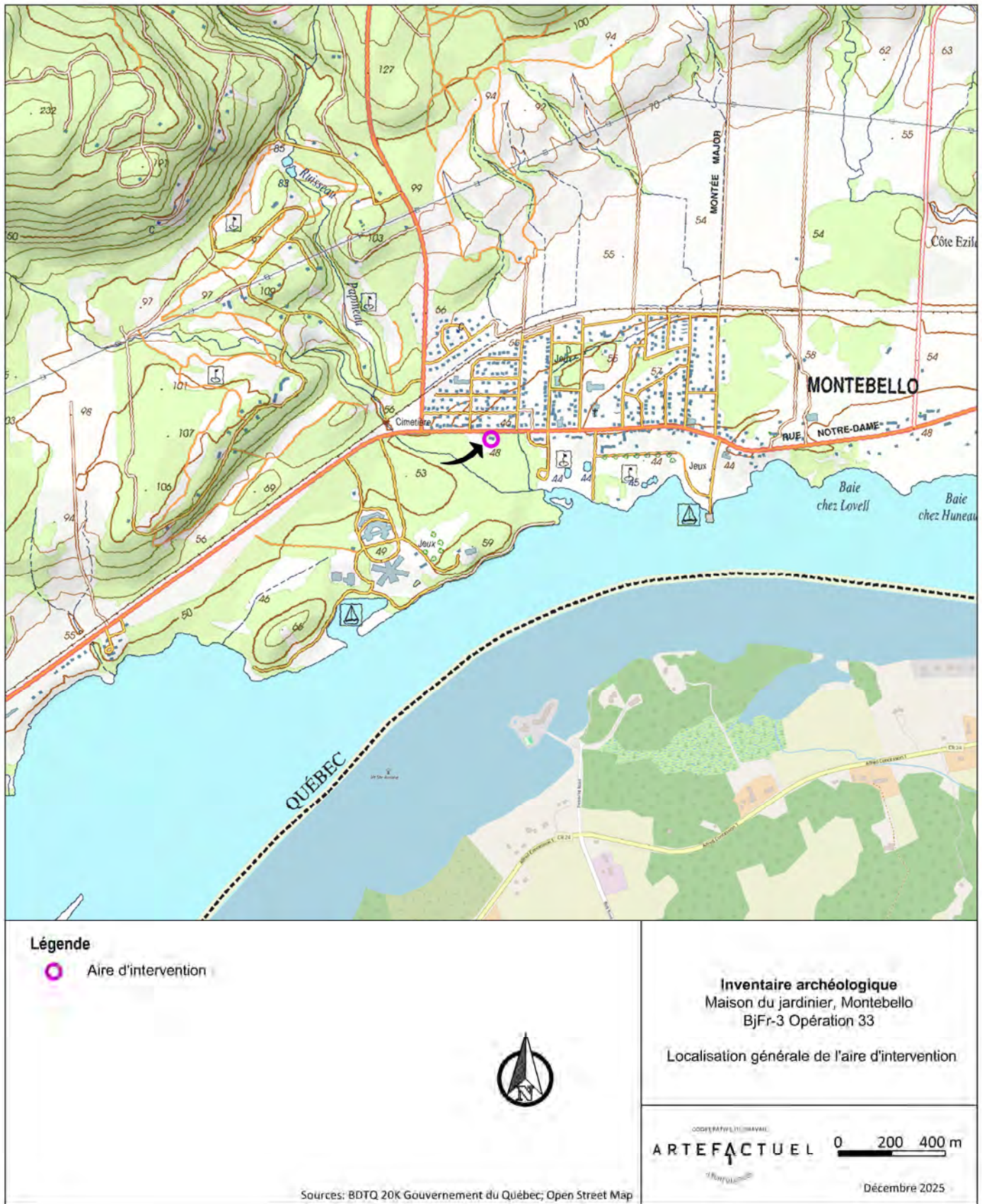


Figure 1.1 : Localisation générale de l'aire d'intervention. Cartographie et infographie : Archéo-CAD.

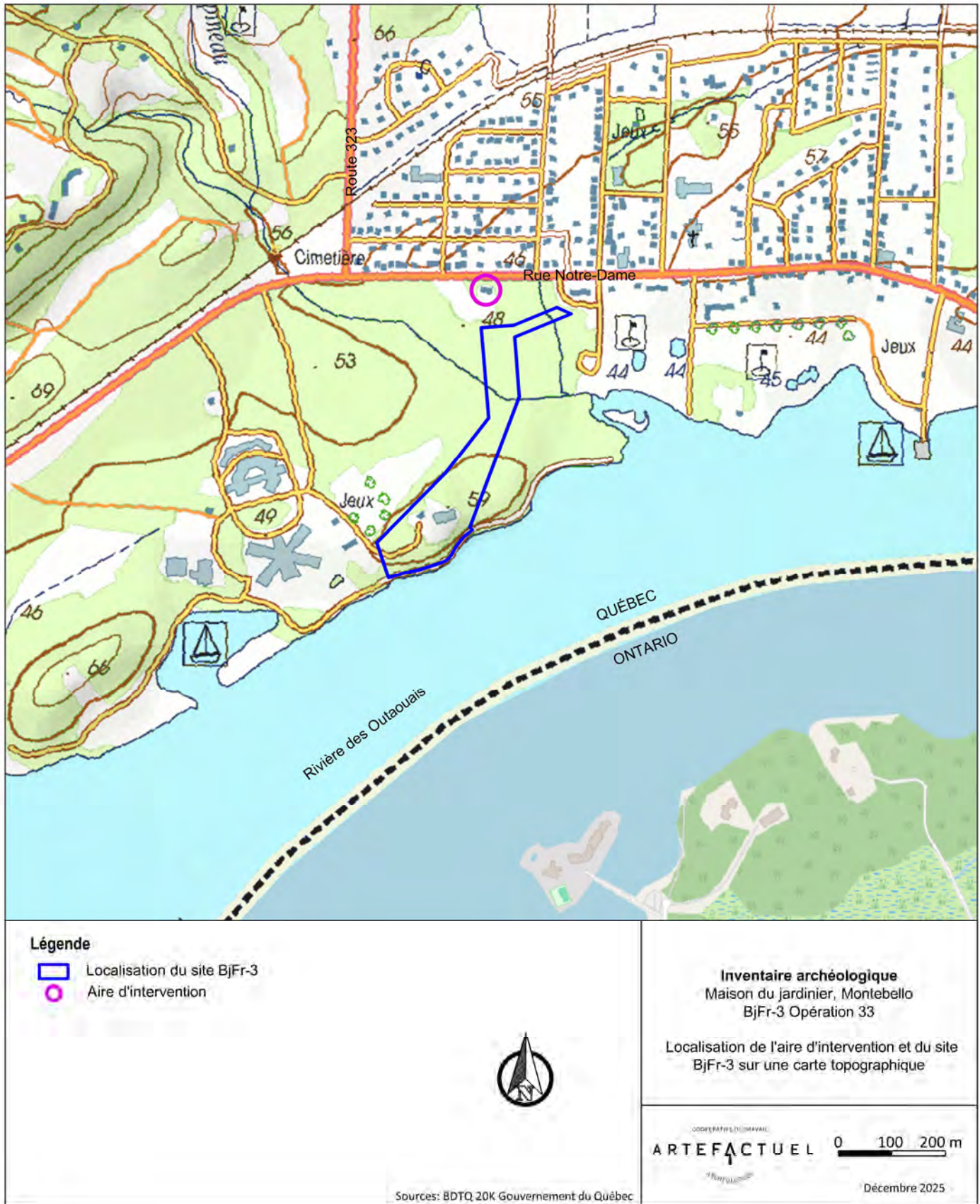


Figure 1.2 : Localisation de l'aire d'intervention et du site BjFr-3 sur une carte topographique. Cartographie et infographie : Archéo-CAD.



Figure 1.3 : Localisation de l'aire d'intervention et du site BjFr-3 sur sur une photographie aérienne. Cartographie et infographie : Archéo-CAD.

2. Méthodes et techniques d'inventaire

2.1 Méthodes de terrain

L'inventaire s'est tenu les 6 et 7 mai 2025 par une équipe composée de 2 archéologues (incluant la chargée de projet). La fouille manuelle de deux tranchées a été réalisée contre les murs est (33A) et sud de la maison (33B), en plus d'un sondage manuel qui a été réalisé à l'emplacement de l'ancienne annexe (aujourd'hui démolie) (33D), du côté ouest de la maison. Deux sondages manuels ont aussi été expertisés dans l'emprise de la tranchée projetée pour le raccord électrique du côté nord-ouest de la maison (33C et 33E) (figure 2.1).

2.2 Enregistrements

Au Québec, les sites soumis à des interventions archéologiques se voient attribuer un numéro de site (code Borden) lorsqu'il y a découverte d'intérêt. Il s'agit d'un code alphanumérique qui permet sa localisation d'après son positionnement géographique sur le territoire canadien (ex. : **BjFr-001**) et son ordre de découverte à l'aide d'un numéro séquentiel (ex. : **BjFr-001**). La Maison du jardinier est située sur l'ancienne propriété du manoir Papineau, aujourd'hui désigné comme Site patrimonial du Domaine-Louis-Joseph-Papineau. L'emprise de ce site patrimonial correspond au site archéologique BjFr-3, à l'exception de la portion du terrain au nord, mesurant environ 85 m (nord-sud) sur 65 m (est-ouest), qui ne fait pas encore partie intégrante du site archéologique. Le numéro d'opération 33 a néanmoins été utilisé pour identifier l'intervention de 2025.

Les données issues de l'intervention archéologique ont été consignées à l'aide du mode de désignation Tikal, un système d'enregistrement alphanumérique d'usage commun en archéologie qui réfère au code Borden, suivi du numéro d'opération, de sous-opération et de lot. Ce système comporte une séquence constituée d'un chiffre, suivie d'une lettre et d'un second chiffre (ex. : **1A1**). Les opérations identifient les activités archéologiques en fonction des méthodes d'investigation utilisées (sondages individuels, tranchées mécaniques, fouille manuelle) en suivant habituellement l'ordre chronologique de réalisation (ex. : **1A1**). Les sous-opérations sont quant à elles identifiées sur une base alphabétique commençant par la lettre A (ex. : **1A1**) et leur attribution correspond également à l'ordre dans lequel elles ont été réalisées. Finalement, le lot constitue l'unité minimale d'enregistrement et réfère à chacune des couches de sol formant la séquence stratigraphique, désignée par un chiffre (ex. : **1A1**). Le code ainsi formé sert de base d'identification pour l'ensemble des supports d'enregistrement, comme les fiches de lot et de description des vestiges architecturaux, le catalogue des photographies et les plans. Il assure aussi la provenance des échantillons de sol et des artefacts recueillis. En effet, le code défini par ce système d'enregistrement permet de localiser rapidement l'origine géographique et stratigraphique de tout élément archéologique.

Ainsi, un numéro de sous-opération différent a été attribué pour chacun des 5 sondages (**33A** à **33E**). Ensuite, l'attribution des numéros de lots aux différentes couches archéologiques a été effectuée dans un ordre alphanumérique (**33A1**, **33A2** et suivants). Pour les différents supports d'enregistrement : C1 identifie le profil stratigraphique, P1 et suivants identifient les plans et dessins techniques et N1 identifie le catalogue des photographies (Annexe A).

2.3 Arpentage

Les sondages ont été positionnés par rapport à la maison actuelle et au GPS. Les altitudes de surface proviennent des courbes de niveaux caractérisant le terrain.

2.4 Méthodologie post-terrain

La phase d'analyses et de production du rapport implique le traitement du corpus de données, dont notamment la mise en forme du dossier technique des enregistrements, l'inventaire des objets-témoins, la production en plan des relevés et des tableaux de compilation, des démarches nécessaires à l'analyse et à l'interprétation des données recueillies, à l'élaboration des instruments de synthèse (plans, tableaux, figures, etc.) et, en bout de piste, à la production du rapport. Les diverses fiches techniques employées sont par ailleurs intégrées au dossier technique remis au MCC selon les exigences du permis.

Des documents synthèses, sous forme de plans et de tableaux, ont été produits afin de faciliter l'accès aux principales données de l'intervention : activités archéologiques, relevés stratigraphiques, relevés planimétriques. La mise en forme des plans, incluant l'emplacement des relevés stratigraphiques et des tranchées archéologiques, est réalisée au moyen du logiciel AutoCAD et permet de produire les principales représentations planimétriques qui illustrent le rapport.

Tous les artefacts récoltés ont été lavés et analysés (inventoriés) selon des catégories générales d'appartenance (verre, céramique, métal, écofacts, etc.) et leur unité de provenance (lot). L'inventaire de la culture matérielle a été réalisé selon un cadre de classification adopté en archéologie (matériaux/fonction) et élaboré par le Service canadien des Parcs, le tout consigné sur des fiches informatisées à l'aide du logiciel Excel. L'ensemble de ces données a été analysé et l'inventaire de la culture matérielle est présenté en annexe (Annexe B).

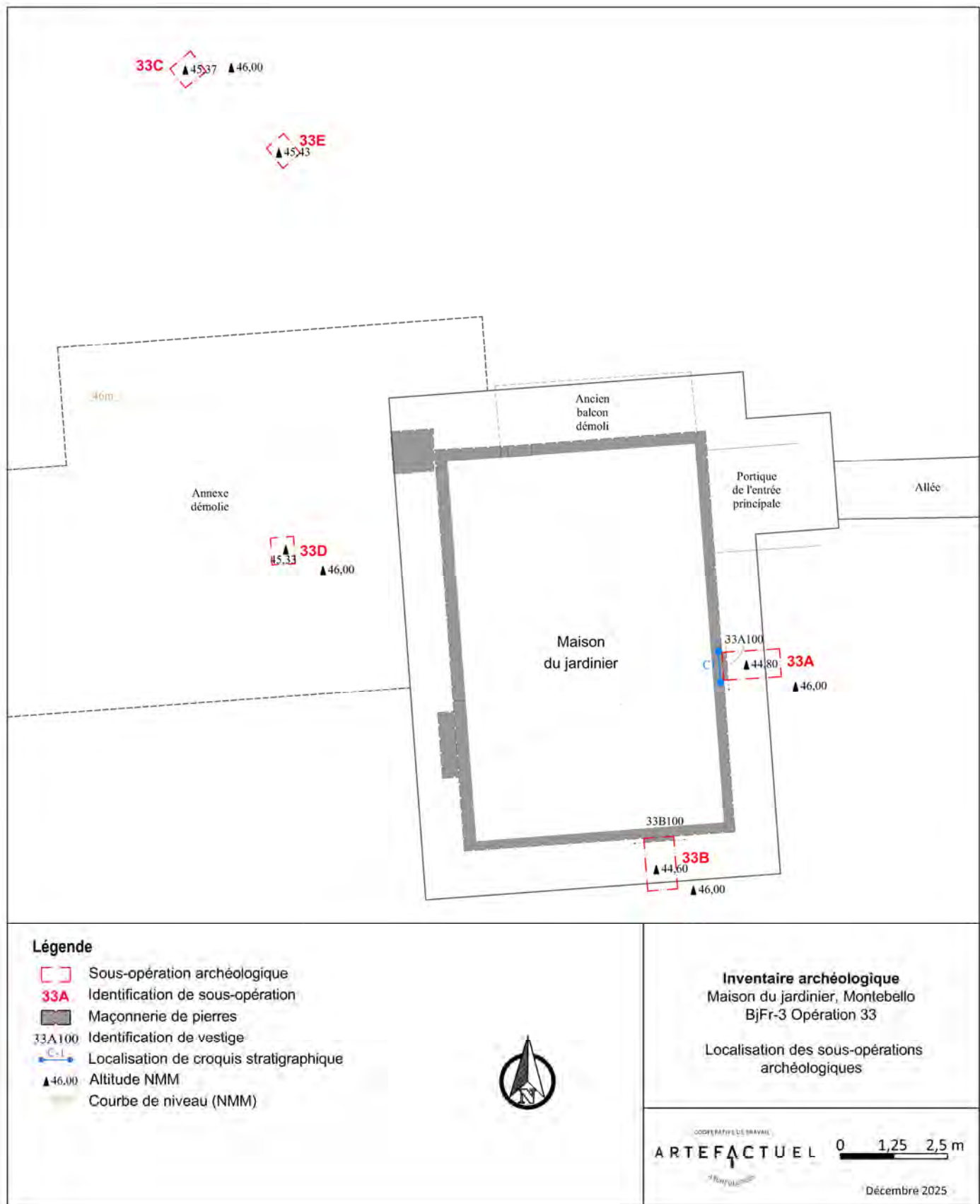


Figure 2.1 : Localisation des sous-opérations archéologiques. Cartographie et infographie : Archéo-CAD.

3. Contexte environnemental

3.1 Paysage actuel

L'emprise de l'intervention archéologique se situe à Montebello, municipalité de la rive nord de l'Outaouais qui se situe entre Notre-Dame-de-Bon-Secours et Papineauville. La maison du jardinier, sise au 480, rue Notre-Dame (route 148), se trouve en bordure de la voie publique, directement à l'ouest de l'allée qui mène au manoir Papineau. Elle se trouve ainsi sur le Site patrimonial du Domaine-Louis-Joseph-Papineau. Le terrain majoritairement couvert de gazon et de quelques arbres, est relativement plat et se trouve à une altitude de 46 m au-dessus du niveau moyen de la mer (ANMM¹). Dans ce secteur, le niveau moyen de la rivière des Outaouais se situe autour de 41 m ANMM. Le terrain s'élève rapidement pour former un promontoire qui culmine à 49 m sur lequel ont été érigés le manoir Papineau et l'hôtel Montebello. Les premières collines de l'Outaouais apparaissent quant à elles au nord de la rue Notre-Dame (route 148).

3.2 Paléogéographie et évolution des conditions environnementales

Afin de bien comprendre dans quel contexte environnemental les groupes autochtones et les premiers eurocanadiens ont occupé le territoire, il est primordial de connaître l'histoire de l'évolution du paysage naturel depuis la fin de la dernière ère glaciaire jusqu'à aujourd'hui. Cet exercice est réalisé dans le but d'analyser le potentiel d'habitabilité, c'est-à-dire, de déterminer où et quand les tout premiers groupes autochtones auraient pu s'établir. L'habitabilité d'un territoire est la condition minimale pour que des humains puissent y circuler et y exploiter les ressources nécessaires à leur survie. L'archéologie doit tenir compte des données paléogéographiques d'un lieu donné pour établir la date minimale à laquelle l'occupation humaine est possible. À la fin de la dernière ère glaciaire, le recul des glaciers, le retrait des eaux de fonte, le réchauffement du climat, l'établissement de la végétation et l'arrivée de la faune font partie des conditions environnementales nécessaires à l'établissement des groupes humains sur le territoire.

La région de Montebello est indissociable de la rivière des Outaouais qui prend sa source au lac Capimichigama et s'écoule vers l'ouest en direction du lac Témiscamingue, avant de descendre vers le sud-est, puis vers l'est pour rejoindre le lac des Deux-Montagnes. Son parcours de 1 271 km en fait le plus long affluent du fleuve Saint-Laurent (Clermont *et al.* 2003). Cette rivière d'envergure draine ainsi un territoire de plus de 146 000 km². Sur le plan humain, c'est un axe de circulation majeur qui relie la vallée du Saint-Laurent et le plateau laurentidien. Cette voie stratégique a donc joué un rôle important pour la progression et l'établissement des groupes humains sur le territoire régional.

Durant la dernière glaciation qui s'étend sur une centaine de millénaires, une grande partie de l'Amérique du Nord est recouverte d'une épaisse couche de glace formant un immense glacier

1 ANMM : Au-dessus du niveau moyen de la mer.

nommé *Inlandsis laurentidien*. Il y a plus de 20 000 ans AA², cette masse de glace commence à fondre et recule progressivement vers le nord (figure 3.1). La fonte et le retrait de l'*Inlandsis laurentidien* ont fortement modelé les sols et certaines vallées portent encore des marques de la fonte du glacier.

Sis entre le lac Ontario et la baie James, le bassin hydrographique de l'Outaouais occupe ainsi une position intermédiaire. Sur le plan géomorphologique, la vallée de l'Outaouais constitue un corridor dans les Basses-terres du Saint-Laurent. Non loin au nord, les premiers reliefs laurentidiens se découpent déjà dans le paysage (Richard, 2003). À l'époque postglaciaire, il y a 17 000 ans, le retrait progressif du glacier vers le nord libère lentement les Grands Lacs. Durant les 3000 ans suivants, au rythme du retrait des glaces et du relèvement isostatique, des lacs proglaciaires se font et se défont, se déversant les uns dans les autres, dans le bassin irrégulier qu'occupent aujourd'hui les Grands Lacs. Il y a 11 500 ans, le front glaciaire a reculé vers le nord au-delà du lac Nipissing, mais il occupe toujours le bassin du lac Supérieur. Les eaux s'écoulaient alors dans un lac Nipissing plus grand qu'aujourd'hui et sont drainées par la rivière Mattawa, puis par la rivière des Outaouais. Il y a 10 200 ans, le lac proglaciaire Barlow se draine dans l'Outaouais, de même que les bassins des lacs Supérieur, Michigan et Huron. Les eaux de fonte rejoignent ainsi le lac à *Lampsilis* qui a succédé à la mer de Champlain. L'hydrographie des Grands Lacs restera inchangée durant les millénaires suivants, jusqu'à ce que vers 5 500-5000 ans AA, le seuil de l'exutoire de North Bay empêche le drainage des eaux des lacs Supérieur, Michigan et Huron par les rivières Mattawa et Outaouais. Ceux-ci se draineront désormais vers le fleuve Saint-Laurent en passant par le lac Ontario (Richard 2003 : 54-57).

Des changements majeurs dans le débit de l'Outaouais, avec des crues subites, ont façonné les rives et c'est ce qui expliquerait la forme des plus hautes terrasses riveraines qui forment le paysage d'aujourd'hui. L'occupation humaine de la vallée de l'Outaouais s'amorce il y a 6000 ans, durant le millénaire précédent ces grands changements. Les premiers groupes humains à fréquenter le territoire ont ainsi connu un paysage hydrographique assez différent de l'actuel (Richard, 2003 : 54-57). Conjointement au retrait des eaux, le réchauffement du climat favorise la progression de la végétation. Le couvert végétal s'amorce avec les plantes herbacées, puis les arbustes et les espèces forestières. Vers 6000 ans AA, les forêts ouvertes dominées par les conifères deviennent de plus en plus denses, progressivement peuplées par l'érable à sucre et le hêtre à grandes feuilles (Richard, 2003 : 62-77). Aujourd'hui, l'érablière à caryer et l'érablière à tilleul sont les domaines bioclimatiques qui bordent l'Outaouais (Richard, 2003 : 49). Durant toute la période préhistorique, la diversité des environnements favorisait l'abondance des espèces aqua-

2 **AA** : Avant aujourd'hui. Par convention, l'année de référence utilisée avec la datation au radiocarbone (¹⁴C) est 1950. Depuis sa découverte, les recherches ont révélé que la méthode livrait des dates qui ne coïncident pas toujours avec celles du calendrier, car la production du carbone¹⁴ dans l'atmosphère a varié dans le temps. Les dates utilisées aujourd'hui en archéologie sont donc calibrées pour mieux correspondre à la réalité.

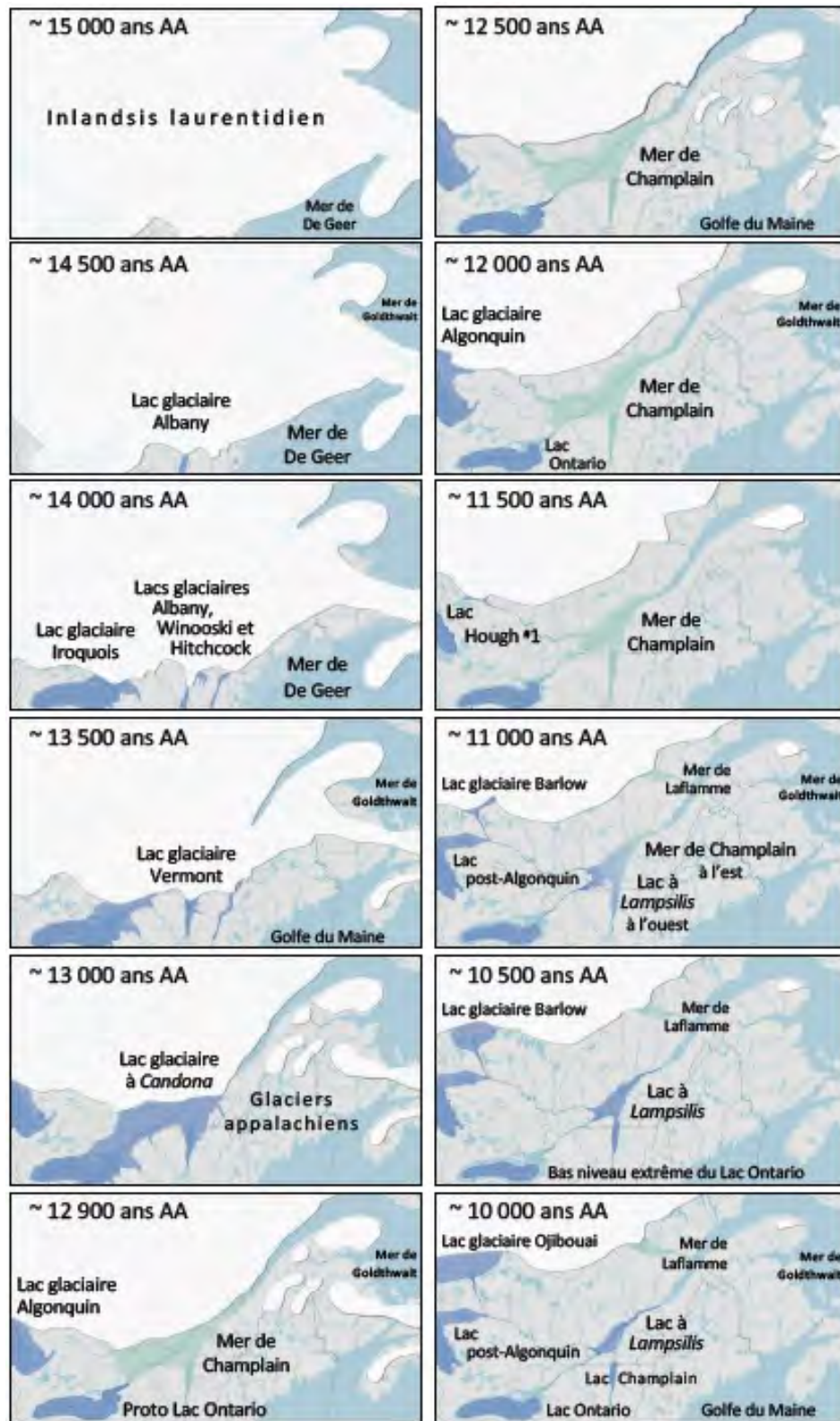


Figure 3.1 : Déglaçiation du Québec méridional. Les étapes sont illustrées régulièrement tous les 500 ans, excepté pour le début de la Mer de Champlain autour de 12 900 ans AA (Richard 2020).

tiques, aviaires et mammaliennes. Les ressources animales y étaient par le fait même abondantes. La faune comprenait entre autres des cervidés, ainsi que l'ours et le castor, autant d'espèces prisées par les chasseurs (Clermont et Chapdelaine, 1998 : 3). C'est de cette époque que datent les premiers indices d'occupation humaine dans la vallée de l'Outaouais.

L'ancienneté de la fréquentation de groupes humains dans la vallée de l'Outaouais est attestée notamment par la découverte du site de l'île aux Allumettes (BkGg-11) qui a livré une date radiocarbone remontant entre 6300 et 6100 ans AA cal (date calibrée) (Clermont *et al.*, 2003). Les assemblages d'outils lithiques, d'outils osseux et d'outils en cuivre natif provenant de contextes bien datés ont permis de définir les productions technologiques et symboliques des groupes autochtones qui s'inscrivent dans la tradition laurentienne de l'Archaique supérieur. Le site voisin sur l'île Morrison (BkGg-12), plus récent (5500 AA cal), s'inscrit dans une continuité culturelle avec le premier. La collection matérielle récoltée sur les sites de l'île aux Allumettes et de l'île Morrison se démarque par une abondance d'objets en cuivre natif provenant de la région du lac Supérieur. Les autres matériaux utilisés dans la fabrication d'outils taillés et polis démontrent un approvisionnement à la fois local et extérieur, avec des acquisitions provenant d'aussi loin que le lac Champlain. La provenance de ces matières premières témoigne des vastes réseaux d'échanges qui ont eu cours durant l'Archaique.

3.3 Hydrographie

Le réseau hydrographique constitue une composante majeure d'un territoire pour son habitabilité. Depuis la préhistoire, les cours et les plans d'eau sont des vecteurs d'établissement et de déplacement. En plus de fournir de l'eau potable et un riche écosystème faunique et végétal, ils servaient également de voies de transport et constituaient des repères importants dans le paysage. La rivière des Outaouais constitue l'axe de communication majeur de notre secteur, non seulement en raison de sa dimension et des nombreuses ressources qui lui sont associées, mais aussi parce qu'elle permet de connecter un immense territoire.

En marge de cet axe majeur, d'autres rivières ont eu aussi un rôle très important, notamment pour la pénétration à l'intérieur des terres, que ce soit pour exploiter ses richesses ou pour transiter vers d'autres lieux. La rivière la plus près est la rivière Saumon, dont la confluence avec la rivière des Outaouais se trouve à environ 2,3 km à l'est de notre secteur d'intervention. Cette rivière prend sa source dans le lac Papineau. Plus près de la Maison du jardinier, le ruisseau Papineau traverse le Site patrimonial du Domaine-Louis-Joseph-Papineau. Il coule à une centaine de mètres au sud de la Maison du jardinier et est rejoint par un plus petit affluent (ruisseau Pesant) qui passe à moins de cent mètres à l'est. Ces deux cours d'eau non navigables aujourd'hui pourraient néanmoins l'avoir été par le passé lorsque les niveaux d'eau étaient plus hauts. Ils pourraient également avoir fourni un accès à l'eau potable et à l'exploitation de ressources.

4. Occupation autochtone et potentiel archéologique paléohistorique

4.1 L'occupation paléohistorique du territoire

L'occupation de la région de Montebello commence plusieurs millénaires avant l'arrivée des premiers Européens. Afin d'ordonner cette vaste période de temps et les myriades de trajectoires culturelles, l'archéologie classe ces nombreux millénaires en parties plus petites, elles-mêmes souvent subdivisées en d'autres sous-parties. Cette période dite paléohistorique a ainsi été divisée en trois grandes périodes : le Paléoindien, l'Archaïque et le Sylvicole, elles-mêmes subdivisées en plusieurs sous-périodes, elles-mêmes parfois redivisées en d'autres sous-périodes (tableau 4.1).

Tableau 4.1 : La séquence chronologique des grandes périodes de la préhistoire du Québec méridional.

Périodes	Sous-périodes	Dates conventionnelles	Dates étalonnées
Période historique	-	XVI ^e au XX ^e siècle	-
Sylvicole	Supérieure	1000 à 450 AA	1000 à 450 AA
	Moyen tardif	1500 à 1000 AA	1500 à 1000 AA
	Moyen ancien	2400 à 1500 AA	2400 à 1500 AA
	Inférieur	3000 à 2400 AA	3000 à 2400 AA
Archaïque ¹	Supérieur (post-laurentien)	4200 à 3000 AA	4500 à 3000 AA
	Supérieur (laurentien)	5500 à 4200 AA	6800 à 4500 AA
	Moyen	7000 à 5500 AA	8800 à 6800 AA
	Ancien	9500 à 7000 AA	11 350 à 8800 AA
Paléoindien	Récent	10 000 à 8000 AA	11 350 à 9000 AA
	Ancien	12 000 à 10 000 AA	12 500 à 11 350 AA

¹ Les datations de la période archaïque sont sujettes à beaucoup de variations selon les auteurs. Cela s'explique notamment parce que certains utilisent des datations conventionnelles, alors que d'autres usent plutôt de datations étalonnées (calibrées). Aussi, soulignons que les artefacts associés à chaque période et sous-période ne sont souvent pas rattachés à des datations radiocarbone pour préciser leur âge exact (Burke, 2017).

Montebello se trouve aujourd'hui sur le territoire historique des Anishinabegs (Algonquins) qui s'étend tout le long de la rivière des Outaouais jusqu'à la hauteur de Deep River. La fréquentation de la vallée de l'Outaouais durant la préhistoire est attestée par plusieurs manifestations qui prennent la forme de sites archéologiques répertoriés, mais aussi de découvertes fortuites faites par des particuliers, lesquelles n'ont jamais fait l'objet d'une investigation approfondie (Artefactuel, 2023). La reconnaissance de ces objets sur le territoire témoigne néanmoins de l'ancienneté de son occupation et constitue des avenues de recherches futures. Des fouilles archéologiques réalisées notamment sur l'île aux Allumettes, sur l'île Morrison ainsi que dans le parc de la Gatineau suggèrent une occupation autochtone du territoire qui pourrait remonter à 6 000 ans, soit durant la période de l'Archaïque supérieur (6800 à 4500 AA).

Archaïque – 11 350 à 3 000 AA. Au cours de l'Archaïque, le climat se réchauffe graduellement et l'on voit apparaître des forêts qui poussent progressivement sur les vastes espaces nouvellement libérés des eaux de fonte. C'est durant cette période que l'environnement se transforme pour ressembler peu à peu à celui que l'on connaît aujourd'hui. L'exploitation des ressources issues de la chasse, de la pêche et de la cueillette permet de présumer que les groupes se déplaçaient en fonction des saisons. La connaissance du territoire s'approfondit au fil du temps, les populations du Québec méridional semblent réduire leurs déplacements et s'approprient peu à peu une région. Il y a d'ailleurs des chevauchements temporels entre les manifestations culturelles associées au Paléoindien récent et à l'Archaïque ancien dans certaines régions.

Sylvicole – 3 000 à 450 AA. L'apparition de la technologie céramique marque le début de la période sylvicole. Celle-ci est subdivisée en trois principales sous-périodes qui sont essentiellement établies en se basant sur l'évolution des formes et des styles des vases en céramique, mais aussi en fonction de changements sociaux majeurs observés dans la vallée du Saint-Laurent. Sur ces terres fertiles, les peuples développent l'horticulture et se sédentarisent progressivement. Les grands villages semi-permanents, pouvant regrouper des centaines de personnes vivant dans des maisons-longues, apparaissent au Sylvicole supérieur.

Durant la période du Sylvicole, les groupes algonquiens de l'Outaouais (probablement les ancêtres des Algonquins-Anishinabés) conservent cependant leur mode de vie nomade basé sur la chasse, la pêche et la cueillette, contrairement à leurs voisins Hurons-Wendat qui adopteront un mode de vie sédentaire et horticole vers la fin de cette période (Sylvicole supérieur). Les liens entre ces deux nations semblent tout de même assez étroits et ils mèneront durant la période historique à une alliance dans le cadre de leur guerre contre la ligue iroquoise (Morrison, 2006).

Période de Contact – XVI^e et XVII^e siècles. La fin de la période dite préhistorique coïncide avec la remontée du fleuve par Jacques Cartier et sa visite en 1535 du village iroquoien d'Hochelaga, situé sur l'île de Montréal. La vallée du Saint-Laurent est alors occupée par les Iroquoiens du Saint-Laurent qui vivent dans des villages semi-permanents regroupés en plusieurs « provinces », comme d'Hochelaga.

La nation Kichesipirini, le « Peuple de la Grande Rivière » dans la langue algonquienne, est un groupe autochtone algonquin. Au début du XVII^e siècle, son territoire traditionnel se trouve des deux côtés de la rivière des Outaouais, en Ontario et au Québec. Champlain rencontre le chef Tessouat, au cours de l'été 1603 et visite le village établi sur l'île Morrison, en 1613 (Hessel 1987 : 54, cité dans Golder Ass., 2013). Apparentés aux Kichesipirinis, les Weskarinis fréquentaient plus spécifiquement les rivières de la Petite Nation, de la Lièvre et de la Rouge (<https://weskarini.ca/>). Ils sont attaqués par le Iroquois en 1653 et une partie de la population quitte la région pour se réfugier au fort de Trois-Rivières.

Tout au long des XVI^e et XVII^e siècles, la rivière des Outaouais demeure une voie de circulation importante, favorisant l'exploration eurocanadienne et la traite des fourrures. La découverte de divers objets de traite (haches en fer, perles de verre) sur des sites autochtones du bassin versant de la rivière des Outaouais témoigne de l'ampleur des contacts tout au long de cette période (Golder Ass., 2013). Au cours de cette période, des postes de traite français sont établis sur la rivière des Outaouais. Après la Conquête, les Anglais continuent d'utiliser la rivière des Outaouais comme importante voie de traite des fourrures et dans leurs explorations vers l'ouest.

Parmi les occupations les plus anciennes dans la vallée de l'Outaouais, on compte notamment les sites de l'île aux Allumettes (**BkGg-11**) et de l'île Morrison (**BkGg-12**) (Clermont et Chapdelaine, 1998, Clermont *et al.*, 2003), deux îles qui baignent dans la rivière des Outaouais à environ 200 km en amont de Montebello. Ces sites représentent les occupations les plus anciennes connues à ce jour dans la région (6000 ans AA cal.). Des découvertes récentes faites au lac Leamy et au lac Philippe, dans le parc de la Gatineau ainsi que près de Quyon (**BjGb-1**, Liberté, 1994) laissent présager une ancienneté encore plus reculée, pouvant remonter jusqu'à la période paléoindienne (vers 10 000 AA). Rappelons cependant que des occupations aussi anciennes, à une époque où les niveaux d'eau étaient beaucoup plus élevés qu'aujourd'hui, ne sont pas possibles sur les rives actuelles de la rivière Outaouais, là où se trouve notamment notre aire d'intervention.

Des sites préhistoriques sont répertoriés au lac Philippe (**BjFx-2**), au lac Mousseau (**BjFx-1**) et dans le parc du Lac Leamy, à Gatineau (**BiFw-6**, **BiFw-18**, **BiFw-20**). Ces établissements à la confluence des rivières Gatineau et des Outaouais témoignent d'une séquence d'occupations multiples qui s'étend depuis des millénaires jusqu'à la période de Contact avec les Eurocanadiens (Vaillancourt *et al.*, 2008).

Deux vases complets, dont un attribué aux Iroquoiens du Saint-Laurent (vers 1200 à 1600 de notre ère) ont été découverts au début du XX^e siècle sur les berges d'une rivière dans le canton d'Eardley (lot 20, rang XI) (Pilon, 2023). Ce genre de découverte, très rare, témoigne des interactions sociales qui existaient entre des groupes du nord de l'Outaouais et ceux typiquement associés à la vallée du Saint-Laurent.

Plus près de notre aire d'intervention (figure 4.1), le site **BjFr-4** (Ethnoscop, 1995a) témoigne de la présence d'un atelier de taille lithique à la période paléohistorique. L'absence de marqueur culturel limite son association à une période particulière de la paléohistorique. Des objets associés à une occupation de la fin du XIX^e siècle au début du XX^e siècle ont été découverts au même endroit.

Non loin, sur le site **BjFr-5** (Ethnoscop, 1995b), des tessons de poterie sans décor en association avec des outils lithiques non diagnostiques d'une période en particulier ont été mis au jour

dans des niveaux archéologiques perturbés. La présence de poterie témoigne néanmoins d'une occupation à la période du Sylvicole.

Le site **BjFr-1** correspond à la découverte fortuite de trois gouges et une hache en pierre polie sur une ferme dans les années 1950 (Laforte, 1987 : 111-116).

Un peu plus loin en aval, les sites **BjFs-8** et **BjFs-9** (Ethnoscop, 1995b), situés dans des zones d'érosion sur les rives de l'Outaouais, ont livré chacun un fragment d'outil bifacial. Le premier est trop fragmentaire pour être associé à une période particulière de la paléohistoire, mais le second pourrait s'apparenter à ceux identifiés sur le site archaïque BiFw-20 à Hull.

La fouille du site **BjFr-9** en 2007 a permis de récolter plusieurs tessons de poterie et de documenter un site d'entreposage occupé vers l'an 500 de notre ère, par des autochtones de la phase Kabeshinàn de la tradition Pointe Péninsule du Sylvicole moyen (Corporation Archéo-08, 2012).

Finalement, le site **BjFr-3** a aussi livré des témoins d'une occupation paléohistorique avec la découverte de 10 éclats lithiques dans les sondages et en récolte de surface (Laforte, 1994). Ces artefacts proviennent de deux secteurs distincts, identifiés par la codification de Parcs Canada par les numéros **83G1B** et **83G1C**. Aucune période culturelle ne peut être associée aux objets cependant.



Figure 4.1 : Localisation des sites archéologiques paléohistoriques dans un rayon de 5 km autour de l'aire d'intervention.
Source : Gouvernement du Québec, Ministère de la Sécurité publique, Portail IGO.

5. Contexte historique et potentiel archéologique historique

L'avancée vers l'ouest de la colonisation, avec le défrichement des terres que cela implique, vient éventuellement bouleverser le commerce des fourrures et favoriser le développement de l'industrie forestière (Artefactuel, 2023). L'introduction de l'industrie du bois, au tournant du XIX^e siècle, entraîne une intensification de l'utilisation de la rivière des Outaouais et de ses affluents. La colonisation de la haute vallée de l'Outaouais, au cours de la première moitié du XIX^e siècle, fut ainsi en grande partie liée à l'économie forestière alors florissante.

5.1 La seigneurie de la Petite-Nation (1674-1846)

La seigneurie de la Petite-Nation est initialement concédée à François de Laval, évêque de Pétrée, par la Compagnie des Indes Occidentales le 16 mai 1674 (Guimont, 1994 : 5). Elle mesure cinq lieues de front sur la rivière Outaouais et cinq lieues de profondeur. La seigneurie est bornée au sud par la rivière Outaouais, au nord par les cantons de Ponsonby, Suffolk et Ripon, à l'est par les cantons de Grenville et Harrington et à l'ouest par ceux de Ripon et Lochaber. Pendant longtemps le gouvernement y interdit l'établissement de colons afin de ne pas nuire à l'industrie forestière.

Le 12 avril 1680, Mgr de Laval fait don de la seigneurie aux Messieurs du Séminaire de Québec, qui en demeurent propriétaires jusqu'en 1801. La même année, les 2/5 de la seigneurie sont vendus à Joseph Papineau, notaire et arpenteur royal, lequel achètera le reste de la seigneurie deux ans plus tard, en 1803. Les premiers défrichements ont lieu à partir de 1805 (Guimont, 1994 : 5).

Joseph Papineau vend la seigneurie de la Petite-Nation le 2 mai 1817 à son fils aîné Louis-Joseph (1786-1871). Ce dernier concède l'arrière-fief de Plaisance à son frère cadet Denis-Benjamin. Homme politique important, Louis-Joseph Papineau est député à l'Assemblée législative du Bas-Canada entre 1808 et 1838 et orateur de 1815 à 1838. Chef du parti Patriote, il est une figure centrale des événements menant aux rébellions de 1837 et 1838. Forcé à l'exil en 1837, il revient au Canada en 1845 et c'est en 1850 qu'il s'établit finalement dans la seigneurie (Guimont, 1994 : 5).

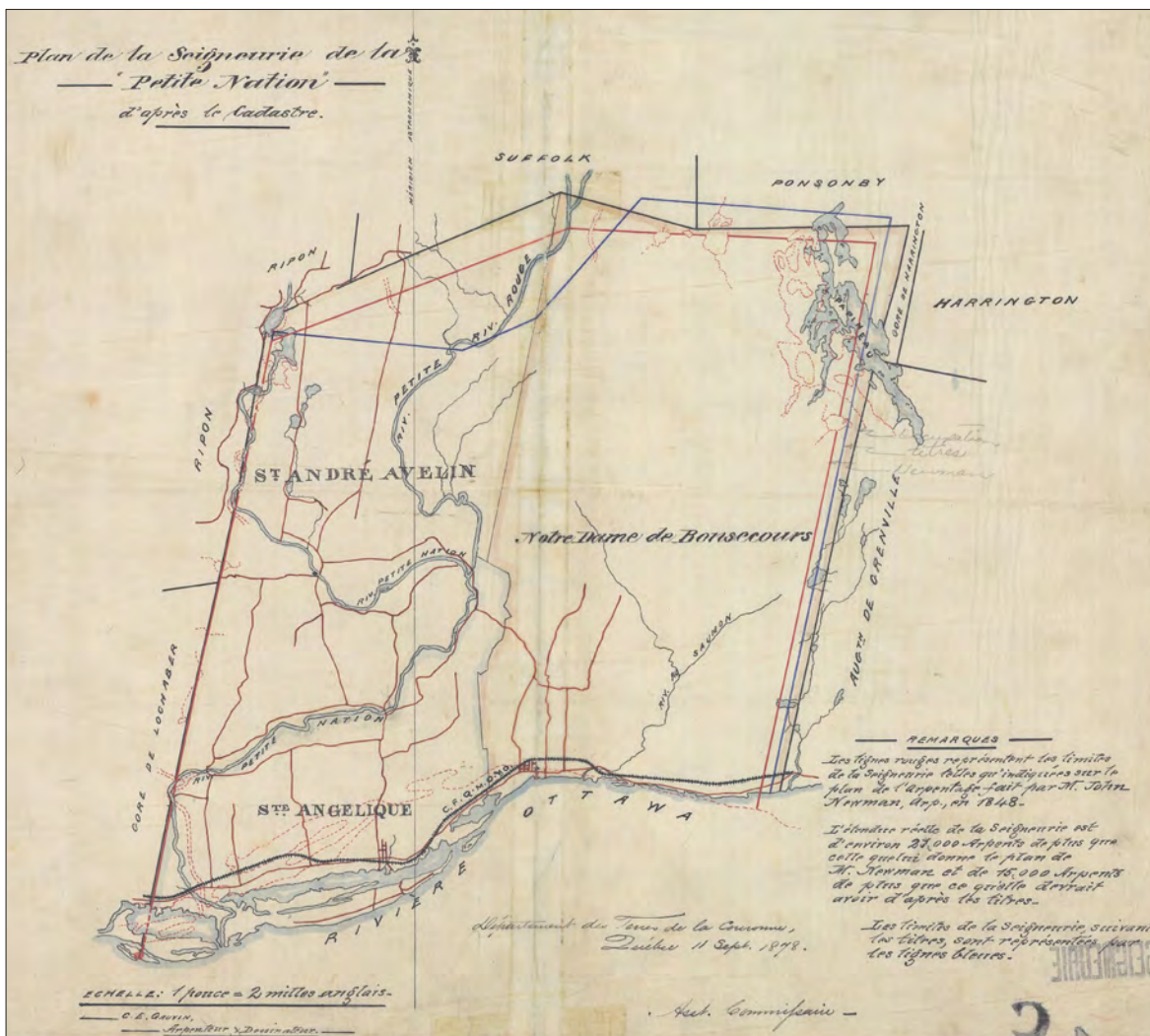


Figure 5.1 : Plan de la seigneurie de la Petite Nation, Charles-Edouard Gauvin, 11 septembre 1878. BAnQ, E21,S555,SS1,SSS20,PP.4C.

5.2 Le manoir de Louis-Joseph Papineau

Bien qu'il œuvre de nouveau en politique entre 1848 et 1854, Louis-Joseph Papineau se consacre davantage à la mise en valeur de la seigneurie de la Petite-Nation. Pour ce faire, il décide d'y tenir feu et lieu pour y administrer les affaires du fief. C'est à l'été de 1846 que la famille séjourne pour la première fois dans la seigneurie, dans une maison construite par le père, Joseph Papineau, à Cipaye. À la fin de l'année, il entreprend l'élaboration d'un nouveau domaine. Les premiers sentiers et chemins sont tracés, dont l'allée principale qui mènera à la résidence seigneuriale (Guimont, 1994 : 6).

Le manoir sera érigé au sommet du cap Bonsecours, qui surplombe la rivière des Outaouais (RPCQ³). L'emplacement est jugé idéal en raison de ses percées visuelles. Le corps de logis est érigé entre 1848 et 1850, selon les plans ébauchés par Papineau lui-même et réalisés par l'architecte français Louis Aubertin. Les tours sont ajoutées en 1854 et en 1856, tandis que les divers travaux de décoration extérieure et intérieure se poursuivent jusqu'en 1860 (figure 5.2). Quant au domaine, il résulte de nombreux travaux d'aménagements architecturaux et paysagers réalisés par le seigneur lui-même et ses héritiers. La chapelle funéraire, où reposent les dépouilles de plusieurs membres de la famille, est construite entre 1853 et 1855.



Figure 5.2 : *View of the rear façade of Manoir Louis-Joseph-Papineau in winter showing Amédée Papineau with his son Louis-Joseph and his family, Allée du Seigneur, Montebello, Qc.* Source : Centre Canadien d'Architecture, no réf. PH1980:1284, <https://www.cca.qc.ca/fr/recherche/details/collection/object/10608>

3 Répertoire du patrimoine culturel du Québec, Manoir Louis-Joseph-Papineau, <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92798&type=bien>

En 1871, après le décès de Louis-Joseph Papineau, l'usufruit de son manoir revient à son fils aîné Louis-Joseph-Amédée (1819-1903), avocat et protonotaire. Celui-ci apporte quelques modifications au manoir et au domaine.

Au début du XX^e siècle, Louis-Joseph-Amédée Papineau décède, suivi de son fils Louis-Joseph III (1857-1904) l'année suivante. Par conséquent, c'est l'épouse de ce dernier, Caroline Pitkin Rogers (1859-1952), qui hérite du manoir et l'habite avec ses quatre enfants. La famille éprouve cependant des difficultés financières qui mènent éventuellement à la vente du manoir en 1929. Le domaine est acquis par l'Américain Harold Marcus Saddlemire (1894-1952), qui fonde la corporation Lucerne-in-Quebec Community Association Limited, laquelle changera de nom pour Seignior Club Community Association Limited en 1933. L'hôtel Château Montebello est construit sur l'ancien domaine de la famille Papineau en 1930, à l'ouest du manoir. L'ancienne résidence seigneuriale est quant à elle utilisée comme lieu de réception et subira quelques altérations. En 1970, le complexe hôtelier du Château Montebello devient la propriété du Canadien Pacifique.



Figure 5.3 : Log Chateau and Manor House at the Seignior Club, P. Q., Canada (sans date). BAnQ, 2642068.

5.3 La Maison du jardinier⁴

En mars 1855, Louis-Joseph-Amédée embauche le jardinier John Tainsh (1808-1890) et il s'engage à lui fournir une résidence pour loger sa famille. Il s'inspire de l'illustration *A Small Cottage, or Gate Lodge*, tirée de l'ouvrage *Cottage Residences* (figure 5.4; Downing, 1842) pour concevoir la maison, avec les conseils et plans de l'architecte John Ostell (1813-1892). Amédée et Louis-Joseph Papineau amorcent une correspondance au sujet du bâtiment à faire construire⁵. Ils y discutent des plans qui ont inspiré Amédée, de la localisation, du chemin d'entrée qui devra être dévié et des arbres à planter afin d'isoler la nouvelle résidence de la vue du terrain voisin, sur lequel se trouve une forge. Amédée souhaite également aménager un verger près de la maison.



Figure 5.4 : *A Small Cottage, or Gate Lodge*. Tiré de l'oeuvre de A. J. Downing, 1842, Fig. 61.

4 Répertoire du patrimoine culturel du Québec, Maison du jardinier, <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=236531&type=bien>

5 Louis-Joseph Papineau, *Lettres à ses enfants, Tome II. 1855-1871*. Texte établi et annoté par Georges Aubin et Renée Blanchet. Éditions du Septentrion.

Les travaux commencent au printemps 1855, supervisés par Louis-Joseph Papineau qui réside sur le domaine. Il entretient la correspondance avec son fils qui demeure à Montréal. Dans ces échanges, on apprend au sujet de la maison à construire qu'elle mesurera 21 pieds sur 31 pieds. Amédée y suggère également de surélever le terrain autour de la nouvelle construction :

« Que l'on ne se trompe pas sur les mesures. Il doit y avoir 3 pieds de saillie au-dessus du sol actuel, mais la terre que l'on creusera et retirera du centre pour l'excavation de la cave devra être jetée en dehors et tout autour du mur, en forme de terrasse (que l'on gazonnera plus tard), de sorte que le haut de cette terrasse s'élèvera à un pied du haut de ce mur de fondation, pour protéger contre l'humidité et pour protéger la cave contre les gelées. La cave ne devant avoir que 6 pieds de profondeur, il s'en suit que l'excavation du niveau actuel ne sera que de 3 pieds. C'est une grande économie. »

Louis-Joseph Papineau se plaint à plusieurs reprises à son fils du manque d'informations qui lui parviennent quant à l'emplacement précis de la maison, aux dimensions prévues et aux éléments architecturaux désirés. Il lui reproche également ses compétences limitées en matière d'architecture et soulève des doutes quant à la faisabilité de ses plans. Le fils persiste cependant dans son désir de construire une résidence élégante qui semble déroger aux normes habituelles de l'époque dans cette région rurale.

Le maître menuisier Jean-Samuel Aimond est chargé de préparer le bois de la charpente, et Amédée supervise à distance la préparation du chantier. Il se rend sur place au cours de l'été, mais les travaux n'avancent pas aussi vite que prévu. En août, le père poursuit la supervision et rend compte à son fils :

« Il y avait beaucoup à faire ce matin pour ne les point retarder : charroi de bois d'échafaudage, des grandes boîtes dans lesquelles se fait le mortier, et du moins, tout cela était finindès 6h et demie. Aimond et eux ont tracé la retraite de trois pouces tout autour des fondations, et, sur cette retraite, ils ont commencé à élever leur muraille creuse et je ne les ai laissés pour venir t'écrire (...) »

La nouvelle résidence peut finalement accueillir la famille du jardinier dès l'automne 1855 (figures 5.5 et 5.6).

*« Chers parents,
(...) M. Tainsb monte ce soir (est parti) par le Bytown (1er vapeur de R. J. & Co cette année) emmenant sa famille, ménage, le prie-dieu de Mémé (qui devra, ce me semble, meubler la chapelle) et une baignoire pour vous et nous, aussi tous les rosiers, fraisiers, etc., que j'ai pu déterrer de mon jardin (...) »*

« L'on ménagera deux soupiraux sur le devant, deux sur le derrière, à la partie la plus élevée du mur (...) un balcon sur toute la largeur du pignon nord, au rez du second étage ou mansardes, balcon qu'abritera cette saillie de 5 pieds dans la toiture et qui inclut un pigeonier et une hirondeillère au pignon sud. »

Le père désapprouve la présence d'un pigeonier à même le grenier de la maison pour des raisons de salubrité. Il sera finalement décidé de laisser seulement une ouverture, sans réel pigeonier, à des fins esthétiques (figure 5.6).

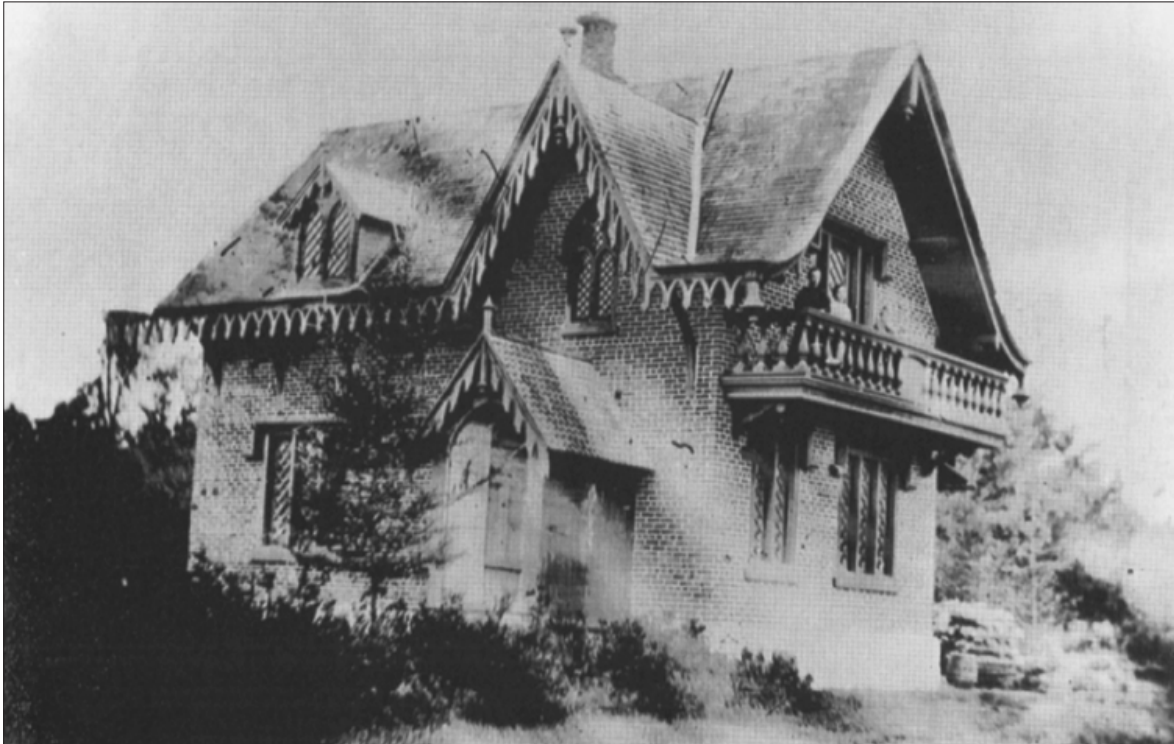


Figure 5.5 : La maison du jardinier, vue de la façade (côté est), au XIXe siècle.
Source : Parcs Canada, Fonds Renée Papineau Christie 206-ic-1F-PR-6-S-37. No.2.



Figure 5.6 : La maison du jardinier, vue du mur sud, vers 1920-1925. Source : Archives Fairmont Château Montebello.

Localisée à l'entrée du domaine et en bordure de l'allée menant au manoir, la maison est ainsi avantageusement située pour servir de poste d'accueil. Une clôture en bois est d'abord aménagée à l'entrée de la propriété pour en contrôler l'accès, dont la responsabilité revient au jardinier (Delorme, 2022). Elle sera remplacée en 1883 par une clôture plus imposante et quatre piliers (figure 5.7). Le muret en pierre et la grille actuels sont quant à eux aménagés par le Seigniory Club vers 1930 (figures 5.8).



Figure 5.7 : La maison du jardinier et l'entrée du domaine, vers 1930, vus depuis la rue Notre-Dame.
Source : Société historique Louis-Joseph-Papineau inc.

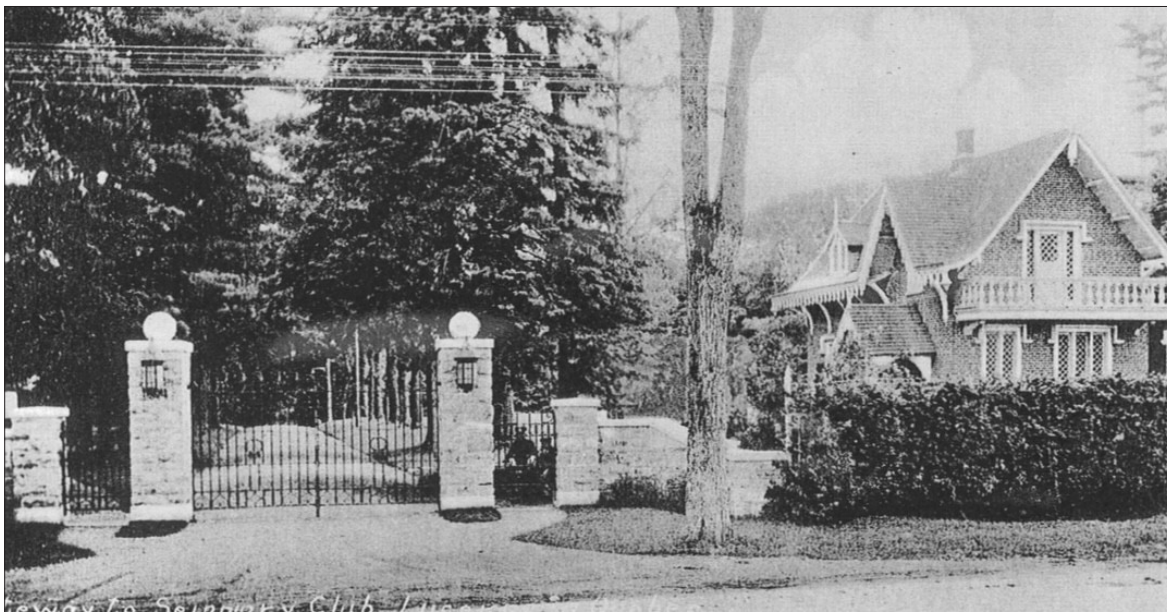


Figure 5.8 : La maison du jardinier à l'époque du Seigniory Club, vers 1930, vue depuis la rue Notre-Dame, après le remplacement de la clôture. Source : Archives Famille Raymond Quesnel, tiré de Société historique Louis-Joseph-Papineau inc.

Après 1930, sous l'administration du Seignior Club, l'ancienne maison du jardinier sert de résidence de fonction pour le dirigeant du Club. Une annexe destinée à recevoir une cuisine d'été est construite contre le mur ouest en 1932 (figure 5.9). On devine sa présence sur les photos de l'époque, à droite (figures 5.7 et 5.8). La présence de l'annexe sur ces photos suggèrent qu'elles ont été prises après l'acquisition du domaine par le Seignior Club. La nouvelle construction, mesurant 18 pieds (est-ouest) sur 12 pieds (nord-sud), est appuyée sur six piliers en ciment et sans soubassement (figure 5.9). Elle sera remplacée par une annexe plus grande en 1965, elle aussi aménagée sur des piliers en ciment (figure 5.10). Ce nouvel agrandissement est plus long vers l'ouest de 2 pieds, 9 pouces (0,84 m) et inclut également une avancée vers le nord, en venant s'appuyer au-devant du mur nord du bâtiment. Le seul élément architectural de la première annexe qui semble avoir été préservé est l'ouverture entre le corps de logis principal et son annexe.

La maison perd sa fonction de résidence de fonction après 1995 et est louée à diverses fins. Néanmoins, elle subit peu de modifications extérieures importantes au cours de la période suivante. L'annexe sera démolie en 2025.

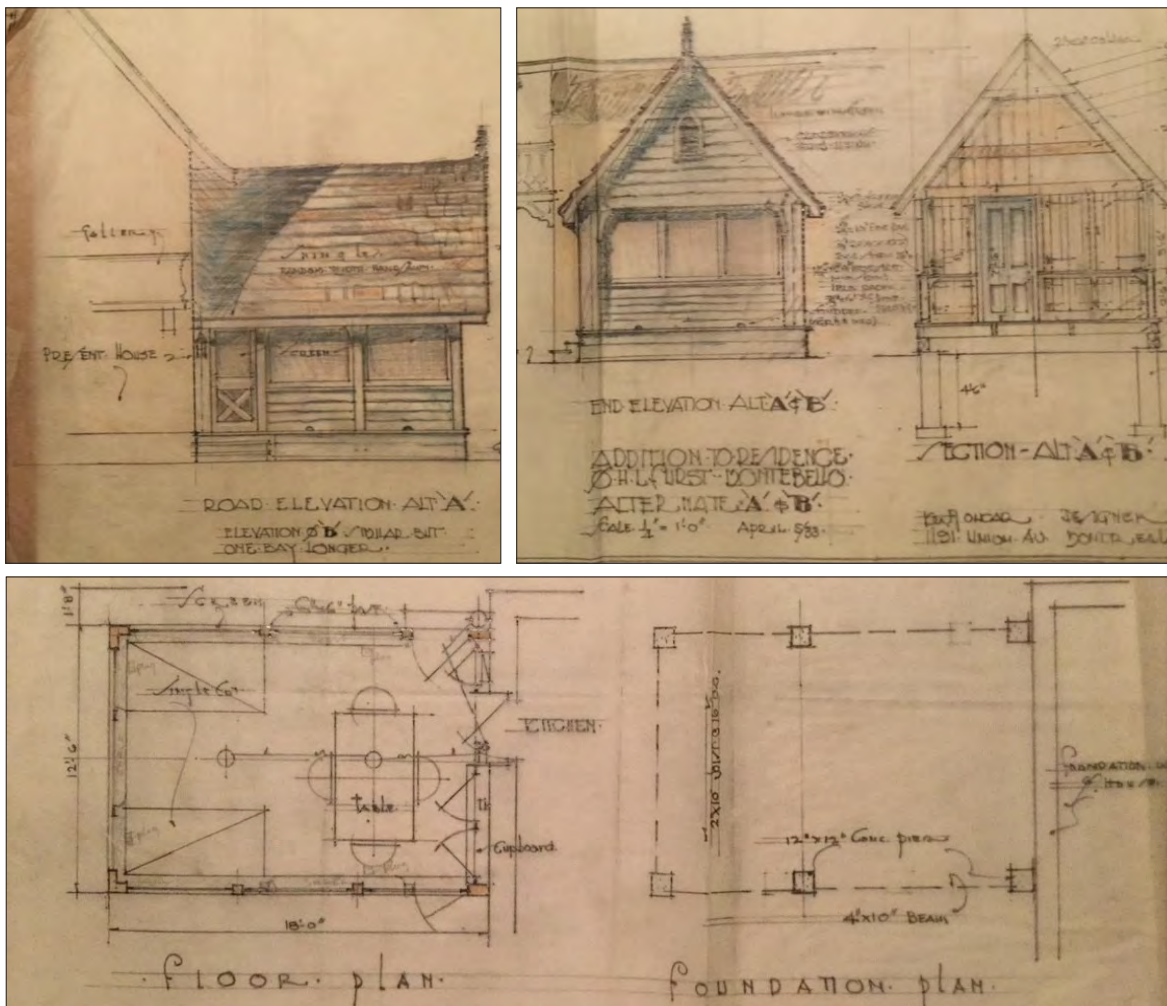


Figure 5.9 : Plans de construction de l'annexe, 1932. Source : Archives Fairmont Château Montebello.

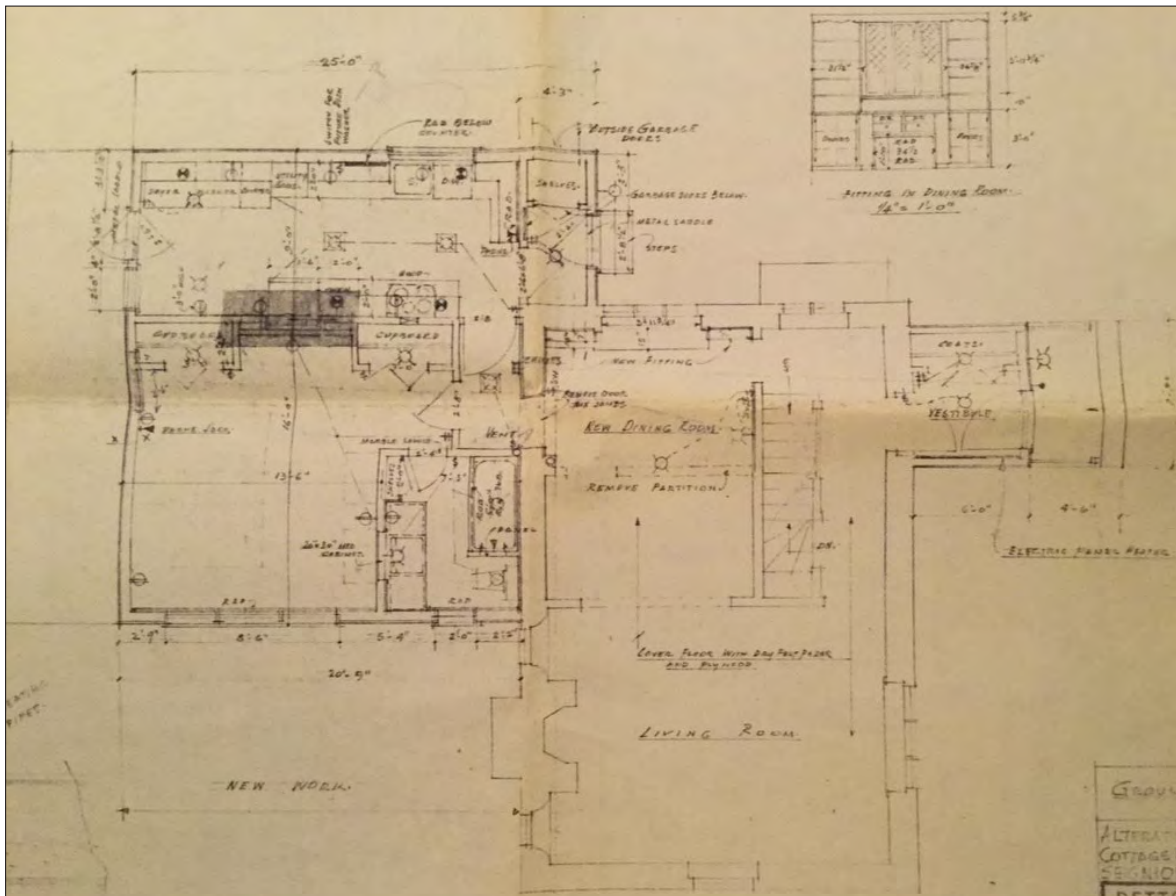


Figure 5.10 : Plan de construction de la nouvelle annexe, 1965. Source : Archives Fairmont Château Montebello.



Figure 5.11 : La Maison du jardinier en 2018. Source : Google Street View.

6. Recherches antérieures et connaissance du patrimoine

6.1 Site archéologique connu et zones d'informations archéologiques

Un seul site archéologique a été recensé à ce jour sur le territoire de Montebello. Le site **BjFr-3** correspond au site **83G** de Parcs Canada ainsi qu'au **Site patrimonial du Domaine-Louis-Joseph-Papineau**. Plusieurs interventions archéologiques y ont été réalisées pour Parcs Canada depuis 1993 (opérations 1 à 32; tableau 6.1). Seule la portion nord du site patrimonial, mesurant environ 85 m (nord-sud) sur 65 m (est-ouest) ne fait pas encore partie intégrante du site archéologique. La Maison du jardinier, autour de laquelle a été réalisé le présent inventaire archéologique se trouve dans cette emprise, à une cinquantaine de mètres au nord des limites du site archéologique.

L'aire de stationnement et les accès piétonniers, à l'est, ont également été sondés en 2006 (opérations 27 et 28; Plourde, 2006) à la suite d'une étude de potentiel qui estimait que le secteur présentait un potentiel archéologique paléohistorique. Seuls des artefacts historiques y ont été découverts dans les sondages et ces découvertes n'ont pas conduit à intégrer les découvertes dans les limites du site archéologique.

À la suite des découvertes d'artefacts et de sols archéologiques lors de la présente intervention, il sera proposé d'agrandir les limites du site BjFr-3 afin d'y inclure à la fois l'emprise des présents travaux réalisés, mais aussi la zone investiguée par Plourde en 2006, puisque des artefacts pouvant témoigner d'une occupation contemporaine à celle de la Maison du jardinier y avaient été mis au jour (voir recommandations au chapitre 8). Dans cette éventualité et par souci de cohérence, le numéro de sous-opération 33 a été utilisé pour identifier les sondages excavés autour de la Maison du jardinier.

En outre, deux interventions archéologiques ont également eu lieu dans un rayon de 2 km, en dehors de l'emprise du site BjFr-3, sans que celles-ci ne mènent à des découvertes (figure 6.1 et tableau 6.2).

Tableau 6.1 : Recherches antérieures de Parcs Canada sur le site 83G (BjFr-3).

Opérations	Références ⁶
1	Laforte, Esther, 1994 (no ISAQ 3143)
2	Gauvin Robert, 1996
3	SACL, 2005
4	inconnu
5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15	Guimont, Jacques 1994 (no ISAQ 3142)
16	Guimont, Jacques, 1998 (no ISAQ 3155)
17, 18	Guimont, Jacques, 1999 (no ISAQ 3162)
19	Cloutier, Pierre, 2007 (no ISAQ 4567)
20	Cloutier, Pierre, 1999
21	Cloutier, Pierre, 2001
22	Plourde, Michel, 2002
23	Guimont, Jacques, 2002
24	Gauvin, Robert, 2003
25	Gauvin, Robert, 2004
26	SACL, 2005
27, 28	Plourde, Michel, 2006 (no ISAQ 4583)
30	Perron, Martin, 2018
29	Miller, André, 2018
32A	Bernier, Maggy et Marie-Michelle Dionne, 2022 (no ISAQ 8016)
32E	Marquis, Daphné, 2024 (no ISAQ 8019)

Tableau 6.2 : Site et zones d'informations archéologiques recensés dans un rayon de 2 km autour de la Maison du jardinier.

Sites archéologiques			
Nom	Code Borden	Période culturelle	Références
Site patrimonial du Domaine-Louis-Joseph-Papineau	BjFr-3	Autochtone paléohistorique ind. XIX ^e et XX ^e siècle	Voir tableau 6.1
Zones d'information archéologique			
Intervention archéologique			Références
Inventaire archéologique de seize projets routiers dans les régions de l'Estrie, des Laurentides et de l'Outaouais et évaluation de cinq bancs d'emprunt dans le parc de La Vérendrye.			Centre de recherche en archéologie préhistorique et historique, 1995 (no ISAQ 2405)
Inventaire archéologique (automne 2007). Projet de prolongement de l'autoroute 50, tronçon de la route 323 à la côte Ézilda. Municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours. Direction de l'Outaouais. Direction générale de Montréal et de l'Ouest.			Patrimoine Experts, 2009 (no ISAQ 4490)

6 Le numéro de l'ISAQ fait référence au rapport déposé sur la bibliothèque numérique en archéologie (MCC).

6.2 Éléments patrimoniaux

Site et immeubles patrimoniaux classés

Le Site patrimonial du Domaine-Louis-Joseph-Papineau comprend trois immeubles classés au Registre du patrimoine culturel du Québec. Outre la Maison du jardinier, on y trouve le Manoir Louis-Joseph-Papineau (également désigné Lieu historique national du Canada) et la Chapelle funéraire Louis-Joseph-Papineau.

*Manoir Louis-Joseph-Papineau*⁷

Construit entre 1848 et 1850, le manoir est érigé au sommet du cap Bonsecours, en surplomb de la rivière des Outaouais, et aligné selon les quatre points cardinaux. Le manoir Louis-Joseph-Papineau présente un intérêt patrimonial pour sa valeur historique. Il est construit pour le seigneur de la Petite-Nation, Louis-Joseph Papineau (1786-1871), homme politique important du XIX^e siècle, député à l'Assemblée législative du Bas-Canada de 1808 à 1838 et orateur de 1815 à 1838. Chef du parti patriote, Papineau est le personnage central des événements menant aux rébellions de 1837-1838. Le manoir est aussi associé à d'autres personnages de la grande famille Papineau. Il est notamment le domicile de Napoléon Bourassa (1827-1916), gendre de Papineau, peintre, sculpteur, romancier et architecte reconnu du XIX^e siècle. C'est également le lieu de naissance d'Henri Bourassa (1868-1952), fils cadet de Napoléon, homme politique, journaliste et fondateur du Devoir.

Le manoir Louis-Joseph-Papineau est classé en 1975. En 1993, Parcs Canada en fait un lieu historique national. Le site patrimonial du Domaine-Louis-Joseph-Papineau, qui comprend le manoir, est quant à lui classé en 2024.

*Chapelle funéraire Louis-Joseph-Papineau*⁸

La chapelle funéraire Louis-Joseph-Papineau est érigée de 1853 à 1855 et reconstruite en 1933. Le caveau de la chapelle abrite les restes de onze membres de la famille Papineau. La chapelle funéraire est située le long de l'allée seigneuriale, presque à mi-chemin entre le manoir et l'église paroissiale. Ce faisant, Papineau reprend une tradition de l'aristocratie française voulant que les propriétaires terriens puissent être inhumés dans les limites de leur fief. Chez les catholiques, il est très rare d'inhumer des individus dans des propriétés privées, hors des églises et des cimetières consacrés. Au XIX^e siècle, cette pratique, qui déroge au droit canonique et aux rituels de l'Église, est un privilège qui requiert le consentement de l'évêque du diocèse. La chapelle est classée en 1975.

La chapelle funéraire Louis-Joseph-Papineaua aussi fait l'objet d'un avis archéologique en 2020, en prévision de travaux de restauration du bâtiment (Artefactuel, 2020).

7 <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92798&type=bien>

8 <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92799&type=bien>

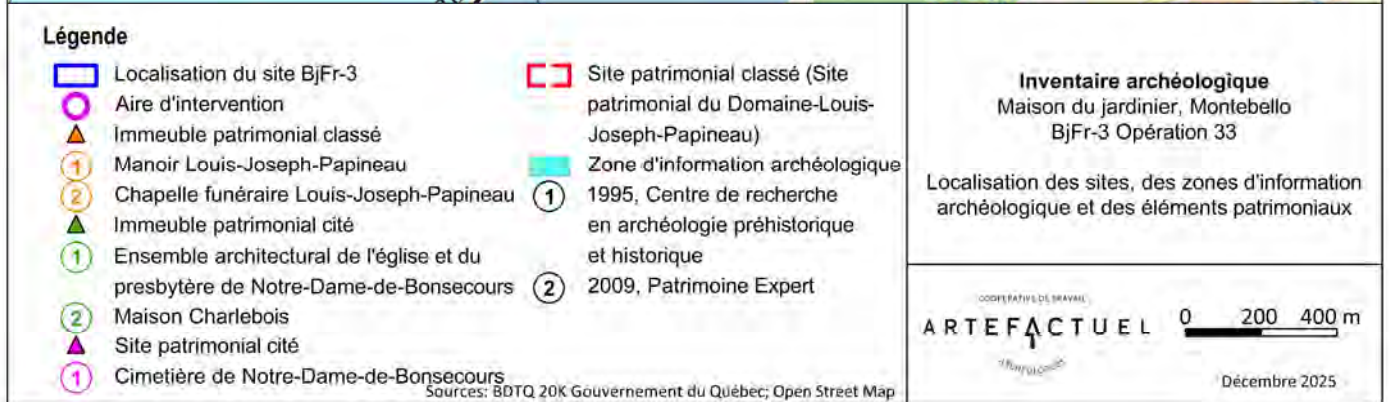


Figure 6.1 : Localisation des sites, des zones d'information archéologique et des éléments patrimoniaux. Cartographie et infographie : Archéo-CAD.

Sites et immeubles patrimoniaux cités

Montebello compte également deux sites patrimoniaux cités. L'Ensemble architectural de l'église et du presbytère de Notre-Dame-de-Bonsecours⁹ constitue le noyau religieux de la paroisse du même nom. Il comprend le presbytère (1849) et une église (1895-1896). Celle-ci remplace une première chapelle construite initialement en 1821. L'ensemble architectural de l'église et du presbytère de Notre-Dame-de-Bonsecours est cité en 2007. Les deux édifices conservent leur fonction d'origine.

Légèrement en retrait du noyau villageois, mais à proximité de l'ancien manoir seigneurial, on trouve également le Cimetière de Notre-Dame-de-Bonsecours¹⁰, aménagé sur un terrain vendu à la fabrique en 1859 par Louis-Joseph Papineau. À partir de 1864, les corps inhumés dans l'ancien cimetière sont transférés dans ce nouveau lieu. En 1895, Louis-Joseph-Amédée Papineau (1819-1903) fait don d'un terrain afin d'agrandir le lieu d'inhumation. Le cimetière de Notre-Dame-de-Bonsecours est constitué site du patrimoine en 2007 et devient un site patrimonial cité à l'entrée en vigueur de la Loi sur le patrimoine culturel en 2012.

*Maison Charlebois*¹¹

La maison Charlebois, aussi citée immeuble patrimonial, présente un intérêt pour sa valeur architecturale, car le bâtiment témoigne des changements fréquemment apportés aux résidences pour les adapter aux goûts du jour. Construite en 1840, la maison est agrandie en 1905. La partie la plus ancienne de la résidence présente plusieurs caractéristiques d'un modèle répandu au milieu du XIX^e siècle. Les modifications apportées au corps de logis principal illustrent quant à elles l'influence de divers courants en vogue au tournant du XX^e siècle.

La maison Charlebois présente également un intérêt patrimonial pour sa valeur historique découlant de son association avec les Charlebois, l'une des familles pionnières de Montebello. Vers 1807, Joseph Papineau (1752-1841) convainc dix-neuf colons de s'établir dans sa seigneurie. Ce groupe, dont fait partie Dominique Charlebois (mort en 1849), s'installe dans le secteur correspondant à l'actuelle municipalité de Montebello. Dans les décennies suivantes, l'un des fils de Charlebois, Basile (vers 1810-1887), acquiert une terre le long de la rue des Ormes, devenue depuis la rue Notre-Dame. C'est vraisemblablement lui qui fait ériger en 1840 une partie de la résidence aujourd'hui nommée «maison Charlebois». La résidence appartient encore aujourd'hui à la famille qui l'a fait construire. La maison rappelle ainsi le rôle de certains membres de la famille Charlebois dans l'histoire de la municipalité, et elle témoigne du rôle que le bâtiment et les commerces qu'il a abrités ont joué dans l'économie locale.

9 <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=112709&type=bien>

10 <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=111289&type=bien>

11 <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=166614&type=bien>

7. Résultats de l'intervention

7.1 Sous-opération 33A

La sous-opération 33A correspond à la tranchée qui a été réalisée manuellement contre le parement extérieur du mur est de la maison. Elle mesurait 0,70 m de large (nord-sud) sur 1,30 m de long (est-ouest) et a été excavée jusqu'à une profondeur de 1,40 m sous la surface actuelle (figures 7.1 et 7.2 ; voir aussi figure 2.1).

En surface, le terreau est un sable limoneux légèrement organique, brun et homogène, d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur (**33A1**). Il contenait quelques débris de construction épars, tels que des fragments de brique orangée, du mortier, des particules de chaux, des charbons de bois, un morceau de charbon minéral, un morceau de crépi, un clou découpé et du verre à vitre.

Sous ce terreau de surface, nous avons pu constater la présence de deux stratigraphies différentes. Contre le parement extérieur du mur de la maison, une tranchée de construction d'une largeur de 0,28 m était encore visible (**33A2**), mais celle-ci avait été coupée à l'est par une tranchée plus récente (**33A3**).

Le comblement de la tranchée de construction (**33A2**) se présentait comme un sable fin limoneux organique et hétérogène. Les 20 premiers centimètres étaient plus organiques et brun foncé, tandis qu'en profondeur, le sol devenait plutôt rouille (figure 7.3). On y trouvait les mêmes inclusions que dans **33A1** (chaux, mortier, charbon de bois, brique avec



Figure 7.1 : Emplacement de la sous-opération 33A, contre le mur est de la Maison du jardinier. BjFr-33-25-N1 (2).



Figure 7.2 : Sous-opération 33A, vue vers l'ouest. BjFr-33-25-N1 (5).



Figure 7.3 : Paroi nord de la sous-opération 33A. BjFr-33-25-N1 (10).

mortier figé), mais en plus grande quantité. Ce remblai de comblement résulte du mélange des sols naturels qui étaient en place avant la construction des fondations de la maison. On y perçoit la présence d'un sol podzolique (gris) et du sol inorganique (rouille) qui ont été mélangés lors du comblement de la tranchée après la construction de la maçonnerie. À la base de la tranchée, le podzol, induré et lité, semble en place et se poursuit sous la base des fondations. La limite extérieure de la tranchée de construction n'a pas pu être observée, car elle a été coupée par l'excavation d'une autre tranchée plus récente.

Le lot **33A3** correspond au comblement de cette tranchée moderne. Celle-ci aurait été aménagée après 1965, probablement pour la pose d'un drain français sur le pourtour de la maison. Par contre, aucun tuyau n'a été mis au jour dans la sous-opération, malgré la profondeur atteinte (1,40 m). Trois hypothèses sont soulevées : soit le drain a été installé un peu en retrait des fondations, parallèlement à ces dernières, soit il a été enfoui plus profondément que la base de la sous-opération, soit il a été retiré depuis. Dans tous les cas, cette tranchée est assez récente puisque sa découpe est encore visible à la surface du terrain, sous forme de lignes parallèles aux murs de la maison où la végétation de mousse est absente. Seuls la tourbe et son humus sont présents en surface. De plus, elle n'est pas visible à l'emplacement de l'annexe construite en 1965, laquelle se trouvait encore au coin nord-ouest de la maison jusqu'en 2025. S'il s'agit bien de la tranchée

d'enfouissement d'un drain français, ce dernier aurait été posé au niveau des murs est et sud, ainsi que de la section sud du mur ouest du corps de logis principal. En effet, la présence de l'annexe appuyée contre une partie des murs ouest et nord du corps de logis principal aurait ainsi empêché l'installation d'un drain à cet endroit. Il y a donc de forte chance que le drain ait été installé après 1965 et qu'il aurait ensuite été retiré. Le reste du mur nord était quant à lui occupé par un perron. L'annexe et le perron ont été démolis depuis.

Le remblai de comblement de la tranchée (33A3) est composé de sable de rivière rapporté contenant des galets. Quelques lentilles organiques parsemant ce remblai pourraient appartenir à l'ancien niveau de cour qui a été perturbé lors de l'excavation de la tranchée. Seuls quelques clous découpés et un tesson de terre cuite fine blanche ont été récupérés dans ce remblai de comblement. Il est à noter que ce même sol est visible en surface à travers la tourbe actuelle, suggérant qu'il pourrait avoir été utilisé pour niveler le terrain autour de la maison après l'excavation de cette tranchée récente de drainage.

La limite de la tranchée du côté opposé au mur de la maison n'a pas été atteinte lors de la fouille de la sous-opération 33A, dont la longueur dépassait déjà l'emprise des excavations prévues pour les travaux à venir.

Mur de fondation 33A100

L'excavation de la sous-opération 33A a permis de dégager la portion enfouie du parement extérieur du mur est de la maison sur une hauteur de 1,06 m (figures 7.4 et 7.5). La maçonnerie est en très bon état de conservation. Les deux premières assises formant l'empattement sont en maçonnerie sèche, mais très solides, bien dressées et formées de très grandes pierres de grès fin. Les pierres sont déposées directement sur le sol naturel (podzol induré et lité) observé à la base de la tranchée 33A. Le sommet de l'empattement du mur de fondation se trouve à 0,57 m sous la surface actuelle et forme un ressaut de 0,10 m. Au-dessus de l'empattement, on retrouve six assises supplémentaires, dont les 2 premières (inférieures) sont enfouies. Les pierres de grès sont ébauchées et posées à plat pour former des assises régulières et un parement



Figure 7.4 : Mur de fondation 33A100, dans la sous-opération 33A, vue vers l'ouest. BjFr-33-25-N1 (7).

bien dressé. Les pierres sont liées par un mortier sableux de chaux, affleurant, figé et de couleur beige blanchâtre.

Comme le mentionne Amédée Papineau dans sa correspondance relatant la construction de la maison, le sol aurait d'abord été creusé pour aménager la cave et construire les premières assises des murs de fondations. Celles-ci auraient été érigées jusqu'à 3 pieds au-dessus de la surface avant d'être remblayées du côté extérieur avec le sable provenant de l'excavation de la cave. Les deux assises inférieures, en maçonnerie sèche, ont donc été posées à l'intérieur et contre les parois du carré excavé. La portion inférieure de la tranchée de construction du mur (lot 33A2) devrait ainsi correspondre au sol naturel qui était en place avant la construction de la maison, lequel aurait néanmoins été excavé et remis en place pendant les travaux. La portion supérieure correspondrait quant à elle au remblai de rehaussement servant à aménager le bouton que l'on observe aujourd'hui. Ce remblai est issu en partie de l'excavation de la cave et se compose de sol naturel remanié.

Lorsqu'on regarde la topographie du terrain, il semble que l'emplacement choisi pour construire la maison était déjà plus élevé par rapport aux environs immédiat. Il se situe actuellement sur la courbe de niveau de 46 m (voir figure 1.2).

7.2 Sous-opération 33B

La sous-opération 33B a été excavée manuellement contre le parement extérieur du mur sud de la maison, à 1,40 m à l'ouest de son coin sud-est. Elle mesurait 0,70 m de large (nord-sud) sur 1,20 m de long (est-ouest) et elle a atteint une profondeur de 1,40 m sous la surface actuelle (figure 7.6).

Le niveau de surface, d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur, était composé de sable brun foncé très sec (**33B1**). Dessous, un sable graveleux brun pâle, meuble et homogène, contenant des galets de rivière (**33B2**), avait vraisemblablement été mis en place pour combler une tranchée récente de drainage le

long du mur de la maison (figure 7.7). Des lentilles de sol organique brun foncé et brun rouille (podzol remanié) ont été observées dans la matrice de ce comblement, résultant d'un remplissage à la pelle (réutilisation des déblais issus des sols en place excavés pour remplir la tranchée). À la surface du terrain, l'absence de mousse jusqu'à une distance d'un mètre du mur suggère qu'il s'agit d'un événement relativement récent. Cette tranchée a vraisemblablement été creusée au même moment et aux mêmes fins que celle observée du côté est de la maison, soit après 1965



Figure 7.6 : Emplacement de la sous-opération 33B contre le mur sud de la Maison du jardinier, vue vers l'ouest. BjFr-33-25-N1 (24).

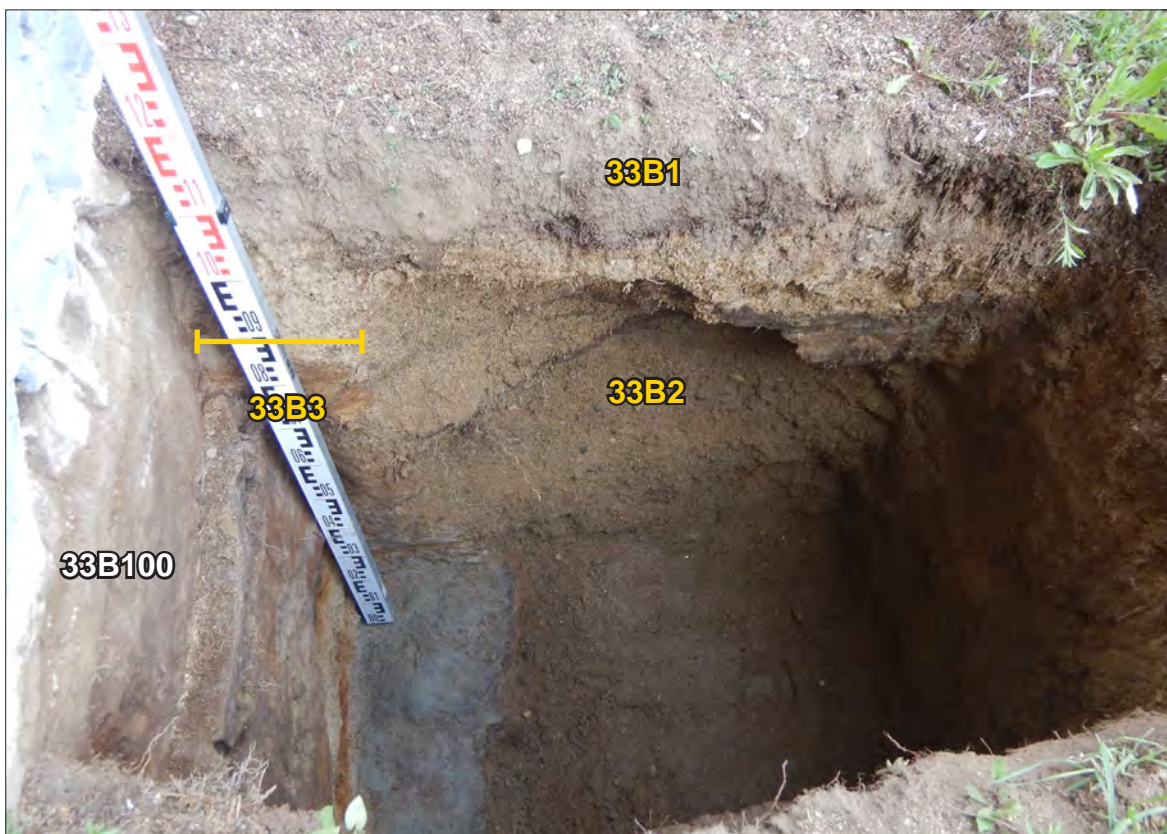


Figure 7.7 : Paroi est de la sous-opération 33B. BjFr-33-25-N1 (20).

(le drain aurait probablement été posé après que l'annexe ait été mise en place en 1965 et aurait été retiré par après). Le lot 33B2 recouvrait et recoupait la tranchée de construction du mur de fondation, dont la largeur résiduelle varie à cet endroit de 0,27 (à l'ouest) à 0,35 m (à l'est). La largeur et la hauteur initiale de la tranchée de construction n'ont donc pas pu être observées. Ainsi, à 0,80 m sous la surface, la tranchée de construction du mur était comblée d'un mélange de sable fin gris pâle bleuté contenant de la matière organique décomposée et du sable orangé (33B3). La matrice sableuse était plutôt meuble le long du parement du mur de fondation, mais indurée sous sa base, indiquant qu'elle n'avait pas été perturbée à cette profondeur lors de la construction de l'ouvrage maçonné.

Mur de fondation 33B100

L'excavation de la sous-opération 33B a permis de dégager le parement extérieur de la fondation du mur sud de la maison (figure 7.8). Comme le mur est, la maçonnerie est très bien conservée de ce côté de la maison et le mode de construction est similaire. Les deux assises inférieures sont en maçonnerie sèche et formées de très grandes pierres de grès fin, séparées par des pierres de cales servant à niveler l'ouvrage. L'assise inférieure a été déposée directement sur le podzol naturel induré et lité observé à la base de la tranchée 33B. L'empattement, observé à 0,33 m sous la surface, a été nivelé avec des pierres de cales plus petites, et forme un ressaut de 0,05 m de largeur. À l'intérieur de l'emprise de la sous-opération 33B, une seule grande pierre de 0,70 m de long sur 0,30 m de haut a été observée dans l'assise suivante. Le reste de l'ouvrage est également bien dressé et les pierres sont liées par un mortier sableux de chaux, à l'instar du mur est de la maison.



Figure 7.8 : Mur de fondation 33B100, dans la sous-opération 33B, vue vers le nord. BjFr-33-25-N1 (16).

7.3 Sous-opération 33C

Les sous-opérations 33C et 33E sont des sondages manuels de 0,50 m de côté, tous deux positionnés sur le tracé de la ligne électrique qui allait être enfouie au nord-ouest de la maison (figure 7.9). Les sondages ont été creusés jusqu'au sol naturel, à 0,60 m sous la surface.

La tourbe et l'humus de la surface (**33C1/33E1**) mesurent entre 2 et 5 cm d'épaisseur à l'emplacement des sondages. La couche sous-jacente (**33C2/33E2**) est un remblai de nivellement récent ayant servi à égaliser la cour. Il est composé du même sable de rivière que celui observé dans la tranchée de drainage à proxi-



Figure 7.9 : Emplacement de la sous-opération 33C, vue vers le sud-ouest. BjFr-33-25-N1 (48).



Figure 7.10 : Base du sondage 33C. BjFr-33-25-N1 (45).



Figure 7.11 : Base du sondage 33E. BjFr-33-25-N1 (51).

mité de la maison (33A3/33B2). Son épaisseur est de 10 à 15 cm selon les endroits. Le niveau sous-jacent est un sable légèrement organique brun foncé, compact et homogène (**33C3/33E3**) (figures 7.10 et 7.11). Quelques inclusions de fragments de brique, de charbons de bois et de petits cailloux y ont été observées. Dans le sondage 33C, plus éloigné au nord de la maison, ce niveau avait une épaisseur de 0,20 à 0,23 m, tandis que plus près de la maison, dans le sondage 33E, il affichait 0,23 à 0,24 m d'épaisseur. Cette légère différence pourrait être le fruit du hasard, mais pourrait également refléter le rehaussement du terrain lors de la construction de la maison, lequel augmente progressivement en s'approchant du bâtiment.

Ce niveau correspond à la surface de la cour de la maison du jardinier à partir de 1855 et a livré des artefacts assez nombreux qui témoignent de son occupation continue (figures 7.12 et 7.13). On y retrouve des tessons de terre cuite fine blanche, une boucle en laiton, des fragments de tableau d'ardoise rouge avec lignes tracées pour écrire (figure 7.14), des quincailleries d'architecture, un bouton en porcelaine commune sans glaçure, du verre à bouteilles vert foncé, du vert à bouteille bleu cobalt, du verre à bouteille d'eau minérale teinté vert et un fragment d'une coupe à boire en verre incolore. Des fragments qui pourraient correspondre à des débris de forge font également partie de l'assemblage. Mentionnons qu'en 1855, une forge était située sur le terrain voisin à l'est du domaine de la famille Papineau.

Les artefacts qui composent l'assemblage semblent avoir été produits majoritairement entre la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e siècle. Des emballages de plastique sont aussi présents, mais ils résultent plutôt d'une intrusion provenant de la couche supérieure et de perturbations modernes. Le remblai qui correspond au lot 33C2/33E2 a sans doute été posé au même moment que le retrait du drain français, car le même sable a été utilisé pour combler la tranchée du drain et pour niveler le niveau de la cour.



Figure 7.14 : Fragments de tableau d'ardoise, lot 33C3. Photo Rachel Archambault.

Sous l'occupation de la cour, le sol naturel est un podzol, composé de sable fin gris bleuté mélangé à de petites lentilles de sable organique et de sable plus grossier et orangé avec des cailloux. La présence de ces inclusions indique qu'il a été partiellement remanié, fort probablement lors de l'aménagement de la maison. En profondeur, le sable rouille devient plus grossier et contient plus de cailloux (figures 7.10 et 7.11).

7.4 Sous-opération 33D

La sous-opération 33D a été positionnée à l'emplacement des anciennes annexes qui se sont succédé au nord-ouest du corps de logis principal (figure 7.15). Deux annexes sont documentées, une première construite vers 1932 (voir figure 5.9) et une seconde, plus grande, en 1965 (voir figures 5.10 et 5.11). Le sondage mesurait 0,50 m (nord-sud) sur 0,40 m (est-ouest). Les deux premiers niveaux rencontrés sont d'origine récente et ont été inclus dans le lot **33D1**. Il s'agit de la surface actuelle de sable organique de 0,10 m d'épaisseur, laquelle recouvre un remblai de sable blond et meuble de 0,30 m d'épaisseur, mis en place après la démolition de la dernière annexe en 2025.



Figure 7.15 : Emplacement de la sous-opération 33D, vue vers l'est. B|Fr-33-25-N1 (29).



Figure 7.16 : Paroi est de la sous-opération 33D. BjFr-33-25-N1 (30).

Le niveau sous-jacent (**33D2**) est un mélange meuble et hétérogène de sable légèrement limoneux brun et de sable fin gris bleuté (podzol). Il mesure 7 cm d'épaisseur. Quelques charbons épars ont été observés dans la matrice, mais aucun artefact. Dessous, on observe un autre niveau hétérogène (**33D3**) composé d'un mélange de sable rouille, de sable gris bleuté (podzol) et de sable noir contenant une grande quantité de charbons et de pièces de bois carbonisées (figure 7.16). En deçà des 20 premiers centimètres, la matrice devenait plus homogène et transitait vers un sable fin gris contenant quelques taches rouille provenant de la percolation de la couche sus-jacente, puis vers le sable graveleux roux correspondant au sol naturel stérile. Cette dernière couche a été creusée sur une épaisseur de 0,30 m et le sondage a été arrêté à 0,77 m sous la surface.

Les annexes ayant été construites sur des piliers en ciment, sans autres fondations, le sol de la cour n'aurait donc pas été creusé à cet endroit lors de leur construction. Avant leur construction, le sol de la cour était formé du podzol, correspondant au sol naturel des lieux. Il a assurément été remanié lors de la construction de la maison en 1855 et des travaux préparatoires. La correspondance entre Amédée et Louis-Joseph Papineau nous apprend justement que le niveau de la cour a par la suite été rehaussé en utilisant les déblais issus de l'excavation de la cave. C'est ce qui expliquerait l'absence de niveau d'humus enfouis sous les remblais modernes post démolition de l'annexe, mais la présence du sol naturel remanié. De plus, les objets qui auraient pu témoigner de l'occupation de la cour avant la construction de la première annexe ont vraisemblablement disparu lors des travaux de construction et de démolition. Lors de la construction de celle-ci, un nivellement du terrain précèdent les travaux ou les travaux de construction eux-mêmes ont pu perturber la surface. Ce genre de perturbation a pu se répéter lors de la construction de la seconde annexe, qui remplace la première en 1965. Enfin, les derniers travaux de démolition

et la mise en place d'un épais remblai sableux sont venus recouvrir les derniers indices de la présence d'une structure à cet endroit. Dans le sondage 33D, ces indices se limitent à des pièces de bois carbonisées, mais d'autres éléments pourraient avoir été préservés ailleurs sur le terrain.

7.5 Autres vestiges observés

En dehors des sous-opérations investiguées, un vestige maçonné a été observé en surface, adjacent au coin nord-ouest de la maison actuelle (figures 2.1 et 7.17). Cette base quadrangulaire était affleurante à quelques centimètres au-dessus de la surface. Les pierres étaient liées par du ciment et quelques briques rouges étaient encore présentes à la surface de la maçonnerie. L'examen des plans d'architecture de l'annexe construite en 1932 nous permet de poser l'hypothèse qu'il s'agit du seuil de la porte de la première annexe (figures 7.18 et 7.23). Avec la construction de la seconde annexe en 1965, l'ouvrage aurait été partiellement dérasé et recouvert par le plancher de la nouvelle construction (figure 7.24).



Figure 7.17 : Vestige maçonné au coin nord-ouest de la Maison du jardinier, vue en plongée vers l'est. BjFr-33-25-N1 (42).



Figure 7.18 : Plans de construction de l'annexe, 1932. Source : Archives Fairmont Château Montebello.

Un autre élément architectural d'intérêt est la base de la cheminée actuelle, laquelle est appuyée sur le mur ouest de la maison (figure 7.19). Cette cheminée n'apparaît pas sur les photos anciennes du début du XX^e siècle (voir figures 5.5 à 5.8), mais est illustrée sur le plan de construction de l'annexe de 1965 (figure 7.24), ce qui confirme qu'elle a été construite à cette époque, en remplacement de la cheminée d'origine. C'est ce qui explique que sa base en pierres maçonnées est appuyée sur le pa-



Figure 7.19 : Angle sud-ouest de la maison du jardinier. Photo Gina Vincelli, mai 2025.

rement extérieur du mur est et non imbriquée à la fondation comme ce serait le cas si elle avait été construite en même temps.

Sur le mur nord de la maison actuelle, une trappe en fonte appartenant à une ancienne chute à charbon a aussi attiré notre attention (figures 7.20 et 7.21). Celle-ci avait été recouverte par le balcon menant à la porte ouest de l'annexe de 1965. Cependant, lors de la construction de cette annexe en 1965, la chute à charbon était encore accessible puisque le balcon a été ajouté plus tard. Il est donc possible que cet accès à la cave ait été encore utilisé à cette époque.

La marque inscrite sur la porte en fonte, MAJESTIC NO 10 B / THE GALT STOVE FURNACE CO. LTD / GALT ONT., fait référence au produit Majestic, commercialisé par la compagnie Galt Stove Furnace active depuis au moins 1915. La publicité la plus ancienne recensée pour le modèle no 10 date de 1915 (*Literary Digest January to June 1915*, 6 février 1915, p. 286) et de 1916 au Québec (J.S.Mitchell and Co, paru dans le *Sherbrooke daily record*, 22 septembre 1916). Selon les catalogues consultés, le modèle no 10 était disponible muni d'une vitre ou en fonte seulement, ce dernier étant moins dispendieux. La dernière publicité que nous avons recensée pour ce modèle date de 1925 (figure 7.22).

Il est donc probable que la chute à charbon ait été installée en même temps que le creusement de la cave dans la partie nord de la maison. La date précise n'est pas connue, mais elle pourrait vraisemblablement avoir été aménagée au même moment que la première annexe ou un peu avant, vers 1932.



Figure 7.20 : Chute à charbon sur le mur nord. BjFr-33-25-N1 (39).



Figure 7.21 : Vue rapprochée de la porte de la chute à charbon. BjFr-33-25-N1 (38).



Figure 7.22 : Publicité de la chute à charbon Majestic. Source : *Building Age & National Builder* (July 1925).

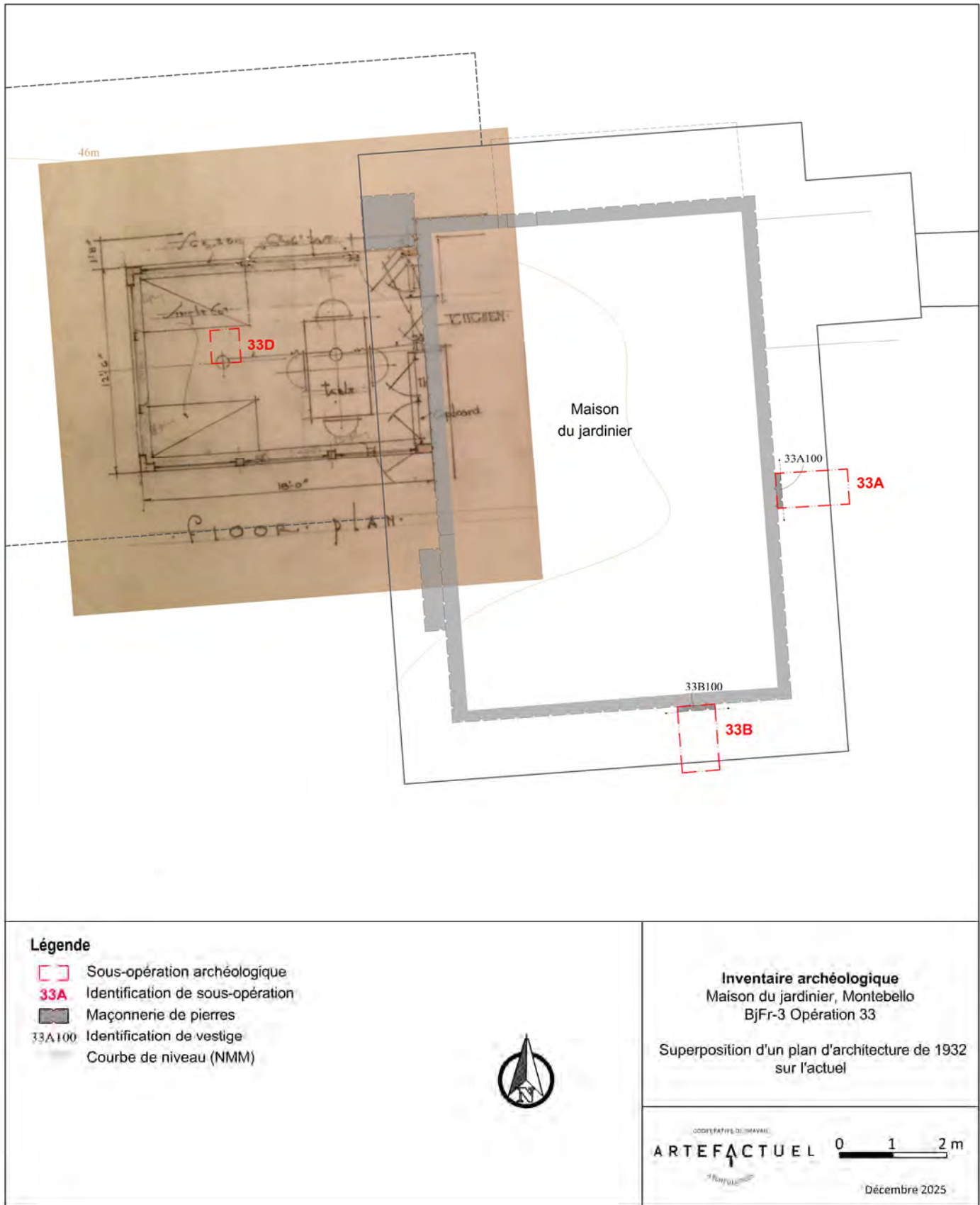
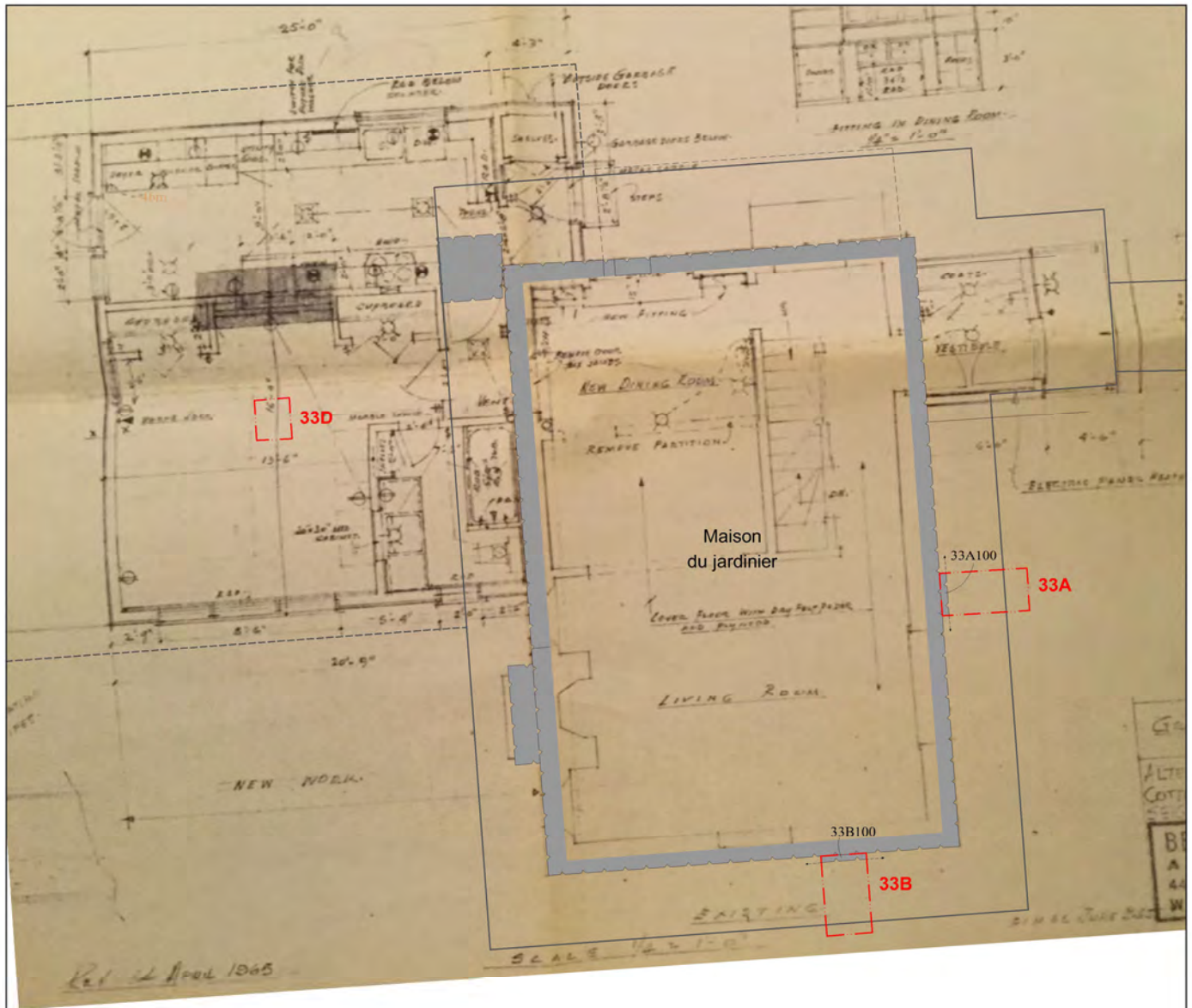


Figure 7.23 : Superposition d'un plan d'architecture de 1932 sur l'actuel. Infographie : Archéo-CAD.



Légende

- Sous-opération archéologique
- 33A Identification de sous-opération
- Maçonnerie de pierres
- 33A100 Identification de vestige
- Courbe de niveau (NMM)



Inventaire archéologique
 Maison du jardinier, Montebello
 BjFr-3 Opération 33

Superposition d'un plan d'architecture de 1965
 sur l'actuel

COOPÉRATIVE DU MONTBÉLO
ARTEFACTUEL 0 1 2 m

Décembre 2025

Figure 7.24 : Superposition d'un plan d'architecture de 1965 sur l'actuel. Infographie : Archéo-CAD.

8. Conclusion et recommandations

Au cours de l'inventaire archéologique qui s'est tenu les 6 et 7 mai 2025 autour de la Maison du jardinier, la fouille manuelle de deux tranchées a été réalisée contre les murs est (33A) et sud de la maison (33B), en plus d'un sondage qui a été réalisé à l'emplacement de l'ancienne annexe (33D), du côté ouest de la maison. Deux sondages manuels ont aussi été expertisés dans l'emprise de la tranchée projetée pour l'enfouissement du raccord électrique du côté nord-ouest de la maison (33C et 33E).

Les tranchées 33A et 33B, même si elles ont révélé majoritairement des sols perturbés par une possible tranchée de retrait de drain français, auront permis de documenter les fondations de la maison qui sont en très bon état de conservation. Les deux premières assises formant l'empatement sont en maçonnerie sèche, mais très solides et bien dressées. Elles sont déposées directement sur le podzol naturel induré et lité des lieux qui était déjà légèrement surélevé par rapport au terrain environnant (altitude de 46 m). Par souci esthétique, et aussi pour protéger les fondations des intempéries, une petite terrasse a été aménagée autour des fondations de la maison afin de créer une impression de hauteur. Le sol utilisé provenait de l'excavation du soubassement au moment de la construction, comme en témoigne la correspondance entre Amédée Papineau et son père, Louis-Joseph Papineau, en 1855.

Les sondages 33C et 33E réalisés tous deux dans le tracé de la ligne électrique qui sera enfouie, ont livré quant à eux plus de sols en place contenant des artefacts. Plus éloignés des pourtours de la maison, au niveau de la portion nord-ouest du terrain, ces sondages ont permis de mettre au jour le niveau ancien de sable humique de cour en place. Ce dernier a livré des objets témoignant de la sphère domestique assez nombreux et intéressants, dont des tessons de terre cuite fine blanche, une boucle en laiton, des fragments de tableau d'ardoise rouge avec lignes tracées pour écrire, des quincailleries d'architecture, un bouton en porcelaine commune sans glaçure, et divers fragments de verre. On y a également récolté ce qui pourrait correspondre à des débris de forge, témoins de la présence d'une forge à l'est de la propriété au milieu du XIX^e siècle.

Le sondage 33D, réalisé au niveau des anciennes annexes s'étant succédé au nord-ouest de la maison a livré une portion résiduelle d'un sol de cour en place, mais dépourvu d'artefact. Les annexes ayant été construites à même le sol de la cour, sans soubassement. Le sol de la cour était formé du podzol naturel des lieux, mais il avait été perturbé et remanié possiblement lors de la construction de la maison.

8.1 Recommandations

Nous jugeons que les travaux de réfection des fondations à venir n'auront pas d'impact sur le patrimoine archéologique enfoui puisque l'emprise comprend essentiellement des sols perturbés par une possible tranchée de drainage. Aucune recommandation de poursuite des interventions

archéologiques n'est donc à prévoir sur les pourtours directs des fondations, dans l'emprise des excavations projetées.

Néanmoins, il est important de rappeler qu'en s'éloignant des pourtours immédiats de la maison, les sols de cour sont intègres et se rencontrent à très faible profondeur (environ 0,15 m sous la surface actuelle), soit directement sous la tourbe et le remblai de nivellement sous-jacent. **Nous jugeons toutefois que l'emprise de la future tranchée électrique a été suffisamment documentée et échantillonnée avec les deux sondages réalisés. Aucune intervention archéologique supplémentaire n'est donc nécessaire dans ce secteur.**

Toutefois, advenant la réalisation d'excavations supplémentaires à l'extérieur des limites actuellement prévues sur le pourtour des fondations ou pour la tranchée d'enfouissement du raccord électrique, nous recommandons au moins la supervision des excavations par un archéologue ou idéalement, un inventaire préalable par sondages manuels aux emplacements qui se verraient ajoutés au projet.

À l'intérieur, advenant que la portion sud de la maison doive être excavée au sous-sol, un inventaire archéologique préalable devrait être réalisé puisque des sols en place se trouvent potentiellement toujours sous le plancher en ciment du vide sanitaire. La portion nord de la maison ayant été déjà creusée au niveau de la cave, aucune intervention archéologique n'y est recommandée en vue de futurs travaux.

À la suite des découvertes réalisées autour de la Maison du jardinier, il sera proposé au Ministère de la Culture et des Communication d'intégrer l'emprise des travaux archéologiques à l'intérieur des nouvelles limites du site archéologique BjFr-3 et à Parcs Canada d'en faire de même avec le site 83G. De plus, les sondages ayant livré du matériel historique au cours d'un inventaire en 2006 (Plourde, 2006) devraient également être considérés dans le redécoupage du site archéologique, car ils pourraient témoigner de l'étendue de l'occupation de la Maison du jardinier ou encore d'une occupation contemporaine.

Finalement, advenant la découverte fortuite de vestiges ou d'artefacts pendant les travaux, il serait tout de même judicieux et nécessaire de demander l'avis d'un archéologue sur la nature de la découverte et les mesures à prendre, le cas échéant.

9. Médiagraphie

9.1 Ouvrages cités

Artefactuel

- 2020 *Avis archéologique dans le cadre du projet de restauration de la chapelle funéraire Louis-Joseph-Papineau*. Document remis à la Fiducie Nationale du Canada.
- 2023 *Constat du potentiel archéologique et fouille publique avec la communauté — Projet Archéo-Pontiac — Les Amis du Sault-des-Chats*, 69 p.
- 2024 *Projet Archéo-Pontiac — Fouille publique avec la communauté. Site BiGb-6. Intervention 2023 — Les Amis du Sault-des-Chats*.

Bernier, Maggy et Marie-Michelle Dionne

- 2022 *LHN du Manoir-Papineau : Relevés archéologiques de la structure du pavillon de thé (83G32A). Activité 2022-012* Parcs Canada.

Centre de recherche en archéologie préhistorique et historique

- 1995 *Inventaire archéologique de seize projets routiers dans les régions de l'Estrie, des Laurentides et de l'Outaouais et évaluation de cinq bancs d'emprunt dans le parc de La Vérendrye*.

Clermont, Norman & Claude Chapdelaine

- 1998 *Île Morrison : lieu sacré et atelier de l'Archaïque dans l'Outaouais*, Recherches amérindiennes au Québec, 160 p.

Clermont, Norman, Claude Chapdelaine & Jacques Cinq-Mars (sous la direction de)

- 2003 *Île aux Allumettes. L'Archaïque supérieur dans l'Outaouais*, Recherches amérindiennes au Québec, 364 p.

Cloutier, Pierre

- 1999 *LHNC du Manoir-Papineau - Fouilles et surveillance archéologiques du printemps et de l'été 1999*. Parcs Canada.

Corporation Archéo-08

2012 *Autoroute 50, tronçon de la Côte Ézilda à la montée Fasset (CH. 224+600 à 228+160). Fouille archéologique du site BjFr-9 (2007).* Direction de l'Outaouais, direction générale de Montréal et de l'Ouest, MTQ.

Delorme, Robert

2022 *La Maison du jardinier : Cultivons la sauvegarde du patrimoine !* Maisons anciennes du Québec, <https://www.maisons-anciennes.qc.ca/news/la-maison-du-jardinier---cultivons-la-sauvegarde-du-patrimoine-->

Downing, Andrew J.

1842 *Cottage residences, or, A series of designs for rural cottages and cottage villas, and their gardens and grounds: adapted to North America,* Wiley and Putnam, New York, <https://archive.org/details/cottage-residence00downrich/page/10/mode/2up>

Ethnoscop

1995a *Projet de stabilisation des berges québécoises de la rivière des Outaouais, inventaire archéologique des zones d'érosion 57 et 58,* Hydro-Québec.

1995b *Inventaire archéologique 1995, projet de stabilisation des berges québécoises de l'Outaouais,* Hydro-Québec, Lignes de répartition Ouest.

Golder Associates

2013 *Stage 2 Archaeological Assessment, Replacement Des Allumettes Bridge, Lot B, Concession 4, Municipal Township of Laurentian Valley, Geographic Township of Pembroke, County of Renfren, Ontario.* Rapport inédit remis à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Guimont, Jacques

1994 *Évaluation du potentiel archéologique du lieu historique national du Manoir-Papineau à Montebello,* La Société historique Louis-Joseph Papineau, Parcs Canada.

1998 *L.N.H du Manoir-Papineau (Montebello). Résultats de l'intervention archéologique réalisée du 4 août au 5 septembre 1997.* Parcs Canada.

1999 L.N.H. *du Manoir-Papineau à Montebello. Résultats de l'intervention archéologique réalisée du 15 juin au 14 juillet 1998*. Parcs Canada.

Laforte, Esther

1987 *Inventaire des sites archéologiques sur le territoire de la MRC de Papineau, MRC de Papineau*.

Laliberté, Marcel

1994 *Évaluation préliminaire du site BiGb-1 à Quyon, comté de Pontiac, site archéologique potentiel de la période du Paléoindien ancien*, Ministère des Affaires culturelles du Québec, 1994, 8 p.

Marquis, Daphné

2023 *Fouille archéologique des fondations du poulailler-colombier du LHN du Manoir-Papineau (83G) - Mars 2024, no activité 2023-004*. Parcs Canada.

Morrison, J.

2006 *L'histoire des Algonquins dans le bassin hydrographique de la rivière des Outaouais*. Rapport inédit remis à Peter Di Gangi.

Papineau, Louis-Joseph, Georges Aubin et Renée Blanchet

2011 *Lettres à ses enfants, Tome II. 1855-1871*. Texte établi et annoté par Georges Aubin et Renée Blanchet. Éditions du Septentrion.

Patrimoine Experts

2009 *Inventaire archéologique (automne 2007). Projet de prolongement de l'autoroute 50, tronçon de la route 323 à la côte Ézilda. Municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours*. Direction de l'Outaouais. Direction générale de Montréal et de l'Ouest.

Pilon, Jean-Luc

2023 *Le site archéologique de la ferme James Lusk, Luskville, Québec*, Manuscrit 5763 déposé aux Archives du Musée canadien de l'histoire, Gatineau, Québec, 11 p.

Plourde, Michel

2006 *LHN du Canada du Manoir-Papineau. Inventaire archéologique de l'aile du stationnement.* Parcs Canada.

Richard, Pierre J.H.

2018 Le Grand Témoin ou les paysages montérégiens au fil du temps. En ligne : https://recherches-autochtones.org/site/LGT_hr_2018.pdf

2003 « Histoire postglaciaire de la végétation et du milieu en Outaouais. Le point et les pistes de recherche ». In Clermont *et al.* (dir.), *Île aux Allumettes, L'Archaïque supérieur dans l'Outaouais*, Recherches amérindiennes au Québec, Collection Paléo-Québec, vol. 30, p.

Vaillancourt, J., G. Prichonnet et M. Lamothe

2008 Études stratigraphique et sédimentologique de sites archéologiques du parc du Lac Leamy (Gatineau). De l'Archaïque à aujourd'hui, *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 38, no 1, p. 79-84.

9.2 Ressources en ligne

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)

<https://numerique.banq.qc.ca/>

Bibliothèque et Archives Canada — BAC

<https://bibliotheque-archives.canada.ca/fra>

Bibliothèque numérique en archéologie

<https://bibloisag.mcc.gouv.qc.ca>

Forêt Ouverte

<https://www.foretouverte.gouv.qc.ca>

Musée McCord — Collections

<http://collections.musee-mccord.qc.ca/fr/clefs/collections/>

Portail extranet du ministère de la Sécurité publique - Géo-Portail (MSP - MCC)

<https://portail.msp.gouv.qc.ca/index.php>

Répertoire du patrimoine culturel du Québec (RPCQ)

<https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/>

Weskarinis

<https://weskarini.ca/>

10. Annexe

10.1 Catalogue des photographies

10.2 Inventaire de la culture matérielle

Catalogue des photographies

Inventaire de la culture matérielle

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (2025)

DIRECTION GÉNÉRALE TERRITORIALE DE L'ESTRIE ET DE LA MONTÉRÉGIE



Janvier 2026

Direction générale de l'Estrie et de la Montérégie

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (2025)

N° de dossier, ministère des Transports et de la Mobilité durable : 4306-23-AD05

Janvier 2026

Rapport préparé par :

Artefactuel

Bureau de l'Est du Québec

22, rue Richard

Cap Santé (Qc), G0A 1L0

Bureau de l'Ouest du Québec

40, rue Sainte-Catherine

Beauharnois (Qc), J6N 2P9

Téléphone : 418-999-0138

Courriel : info@artefactuel.ca

Site Web : www.artefactuel.ca

Rapport préparé pour :

Ministère des Transports et de la Mobilité durable

Direction de l'environnement

800, place d'Youville, 11^e étage

Québec (Québec) G1R 3P4

Permis de recherche archéologique délivré à Artefactuel

25-ARTE-13

RÉSUMÉ

Du 19 au 21 septembre 2025, trois inventaires archéologiques ont été réalisés dans le cadre de projets de réfection de ponceaux par le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD). Ces interventions ont eu lieu dans les municipalités de Frelighsburg (154-20-0770), Saint-Georges-de-Windsor (154-19-0057) et Saint-Romain (154-17-0020) par une équipe composée d'un archéologue responsable d'intervention et de deux techniciens-archéologues. Malgré la réalisation d'une inspection visuelle et de sondages sur chacune des emprises, aucun site archéologique n'a été découvert. Ces résultats négatifs montrent que les travaux prévus par le Ministère peuvent avoir lieu sans porter atteinte au patrimoine archéologique.

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Ministère des Transports et de la Mobilité durable

Direction de l'environnement

Frank Rochefort, archéologue, chargé d'activité en archéologie

Artefactuel

Rédigé par :

Patrick Eid, archéologue responsable d'intervention

Révisé par :

Louis Gilbert, archéologue, chargé de projet, cartographie

Équipe de terrain :

Patrick Eid, archéologue responsable d'intervention

Bernhardt Delaunay, technicien-archéologue senior

Christian Perreault, technicien-archéologue senior

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	II
ÉQUIPE DE RÉALISATION	III
TABLE DES MATIÈRES	IV
LISTE DES TABLEAUX	V
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	VI
1.0 INTRODUCTION.....	1
2.0 MÉTHODES ET TECHNIQUES D'INVENTAIRE	3
2.1 RECHERCHES DOCUMENTAIRES	3
2.2 INVENTAIRES ARCHÉOLOGIQUES.....	3
2.3 CONSIGNATION DES DONNÉES	4
3.0 RÉSULTATS.....	5
3.1.1 PROJET 154-20-0770 (FRELIGHSBURG).....	5
3.1.2 CONTEXTE HISTORIQUE DE L'AIRES D'ÉTUDE THÉORIQUE	6
3.1.3 RÉSULTATS ET DISCUSSION.....	7
3.2.1 PROJET 154-19-0057 (SAINT-GEORGES-DE-WINDSOR).....	13
3.2.2 CONTEXTE HISTORIQUE DE L'AIRES D'ÉTUDE THÉORIQUE	14
3.2.3 RÉSULTATS ET DISCUSSION.....	15
3.3.1 PROJET 154-17-0020 (SAINT-ROMAIN).....	24
3.3.2 CONTEXTE HISTORIQUE DE L'AIRES D'ÉTUDE THÉORIQUE	25
3.3.3 RÉSULTATS ET DISCUSSION.....	26
4.0 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	33
5.0 BIBLIOGRAPHIE	34
ANNEXE 1 : CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES	37
ANNEXE 2 : PLANCHES CONTACTS DES PHOTOGRAPHIES.....	39
ANNEXE 3 : CATALOGUE DES DOCUMENTS GRAPHIQUES.....	42

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Projet 154-20-0770, interventions archéologiques antérieures dans un rayon de 2 km du centre du projet.....	5
Tableau 2 : Projet 154-20-0770, patrimoine immobilier dans un rayon de 2 km du centre du projet.....	6
Tableau 3 : Projet 154-19-0057, interventions archéologiques antérieures dans un rayon de 5 km du centre du projet.....	14
Tableau 4 : Projet 154-19-0057, patrimoine immobilier dans un rayon de 5 km du centre du projet.....	14
Tableau 5 : Inventaire archéologique – synthèse des activités – projet 154-19-0057, municipalité de Saint-Georges-de-Windsor.....	17
Tableau 6 : Projet 154-17-0020, interventions archéologiques antérieures dans un rayon de 5 km du centre du projet.....	24
Tableau 7 : Projet 154-17-0020, patrimoine immobilier dans un rayon de 5 km du centre du projet.....	24
Tableau 8 : Inventaire archéologique – synthèse des activités – projet 154-17-0020, municipalité de Saint-Romain.....	27

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Page couverture : Vue de l'emprise de la zone est, projet 154-19-0057, chemin Brouillard, Saint-Georges-de-Windsor (vue vers l'est, photo 154-19-0057 (9)).

Figure 1 : Localisation des trois projets d'inventaire archéologiques dans les municipalités de Frelighsburg (154-20-0770), Saint-Georges-de-Windsor (154-19-0057) et Saint-Romain (154-17-0020).....	2
Figure 2 : Plan sur orthophotographie montrant l'emplacement du projet 154-20-0770 et les interventions archéologiques antérieures comprises dans la zone d'étude de 2 km de rayon, chemin de Saint-Armand, Frelighsburg (Source : MTMD).	8
Figure 3 : Plan montrant l'emprise inventoriée, ainsi que la topographie du secteur environnant, projet 154-20-0770, chemin de Saint-Armand, Frelighsburg (Source : MTMD).	9
Figure 4 : Plan sur orthophotographie localisant les sondages archéologiques, projet 154-20-0770, chemin de Saint-Armand, Frelighsburg.....	10
Figure 5 : Vue générale de l'emprise depuis son extrémité ouest, projet 154-20-0770, chemin de Saint-Armand, Frelighsburg (vue vers le nord-est, photo 154-20-0770 (23)).....	11
Figure 6 : Vue de la portion centrale de l'emprise à l'endroit d'un sentier pédestre, projet 154-20-0770, chemin de Saint-Armand, Frelighsburg (vue vers le sud, photo 154-20-0770 (18)).....	11
Figure 7 : Vue de la paroi du sondage test, projet 154-20-0770, chemin de Saint-Armand, Frelighsburg (vue vers l'ouest, photo 154-20-0770 (15)).....	12
Figure 8 : Plan sur orthophotographie montrant l'emplacement du projet 154-19-0057, ainsi qu'une intervention archéologique antérieure comprise dans la zone d'étude de 5 km de rayon, chemin Brouillard, Saint-Georges-de-Windsor (Source : MTMD).....	18
Figure 9 : Plan de l'emprise à inventoriée, projet 154-19-0057, chemin Brouillard, Saint-Georges-de-Windsor (Source : MTMD).....	19
Figure 10 : Plan sur orthophotographie localisant les sondages archéologiques, projet 154-19-0057, chemin Brouillard, Saint-Georges-de-Windsor.....	20
Figure 11 : Vue de l'emprise de la zone ouest, projet 154-19-0057, chemin Brouillard, Saint-Georges-de-Windsor (vue vers l'est, photo 154-19-0057 (41)).	21
Figure 12 : Vue de l'emprise de la zone centrale et d'une partie du lit asséché du ruisseau Soucy, projet 154-19-0057, chemin Brouillard, Saint-Georges-de-Windsor (vue vers l'ouest, photo 154-19-0057 (24)).....	21
Figure 13 : Vue de l'emprise de la zone est, projet 154-19-0057, chemin Brouillard, Saint-Georges-de-Windsor (vue vers l'ouest, photo 154-19-0057 (3)).....	22
Figure 14 : Vue de la paroi du sondage test situé dans la zone est, projet 154-19-0057, chemin Brouillard, Saint-Georges-de-Windsor (vue vers l'est, photo 154-19-0057 (30)).....	22
Figure 15 : Vue de la paroi du sondage test situé dans la zone centrale, projet 154-19-0057, chemin Brouillard, Saint-Georges-de-Windsor (vue vers l'est, photo 154-19-0057 (38)).....	23
Figure 16 : Plan sur orthophotographie montrant l'emplacement du projet 154-17-0020, ainsi que les interventions archéologiques antérieures comprises dans la zone d'étude de 5 km de rayon, route 263, Saint-Romain.	28
Figure 17 : Plan de l'emprise inventoriée, projet 154-17-0020, route 263, Saint-Romain (Source : MTMD)....	29
Figure 18 : Plan sur orthophotographie localisant les sondages archéologiques, projet 154-17-0020, route 263, Saint-Romain.....	30

Figure 19 : Vue générale du secteur élevé de l'emprise, projet 154-17-0020, route 263, Saint-Romain (vue vers le nord, photo 154-17-0020 (8)). 31

Figure 20 : Vue générale du secteur bas de l'emprise, projet 154-17-0020, route 263, Saint-Romain (vue vers le nord, photo 154-17-0020 (10)). 31

Figure 21 : Vue de la paroi d'un sondage situé dans la portion basse de l'emprise, projet 154-17-0020, route 263, Saint-Romain (vue vers le nord, photo 154-17-0020 (16)). 32

Figure 22 : Vue de la paroi du sondage test situé dans la portion élevée de l'emprise, projet 154-17-0020, route 263, Saint-Romain (vue vers l'est, photo 154-17-0020 (21)). 32

1.0 INTRODUCTION

Ce rapport fait état des résultats de trois inventaires archéologiques réalisés dans la direction générale de l'Estrie et de la Montérégie et, plus particulièrement, dans les municipalités de Frelighsburg (154-20-0770), Saint-Georges-de-Windsor (154-19-0057) et Saint-Romain (154-17-0020) (Figure 1). Ces trois interventions ont été faites préalablement à des travaux routiers relatifs à la réfection de pontceaux.

Les inventaires archéologiques avaient pour objectif de vérifier la présence de sites archéologiques dans l'emprise des projets routiers. Dans l'éventualité d'une découverte de site, l'évaluation qualitative et quantitative des données et des contextes archéologiques devait être réalisée et des recommandations relativement à la mitigation des impacts devaient être formulées.

Le mandat confié à Artefactuel comprenait les recherches documentaires, la réalisation des inventaires archéologiques selon la méthodologie du MTMD, l'évaluation des éventuels sites archéologiques mis au jour lors des interventions, l'analyse des données récupérées lors des interventions, ainsi que la rédaction du rapport de recherche. Les expertises sur le terrain se sont limitées aux emprises, servitudes et propriétés du MTMD.

Les trois interventions archéologiques ont été réalisées du 19 et 21 et septembre 2025 et elles répondaient aux exigences du ministère de la Culture et des Communications du Québec relatives à l'émission d'un permis de recherche archéologique découlant de la Loi sur le patrimoine culturel et du Règlement sur la recherche archéologique. Le rapport comprend pour chaque projet un court historique de l'occupation humaine du secteur, une brève description du cadre environnemental, la méthode d'intervention, les résultats de l'inventaire, ainsi que des recommandations.

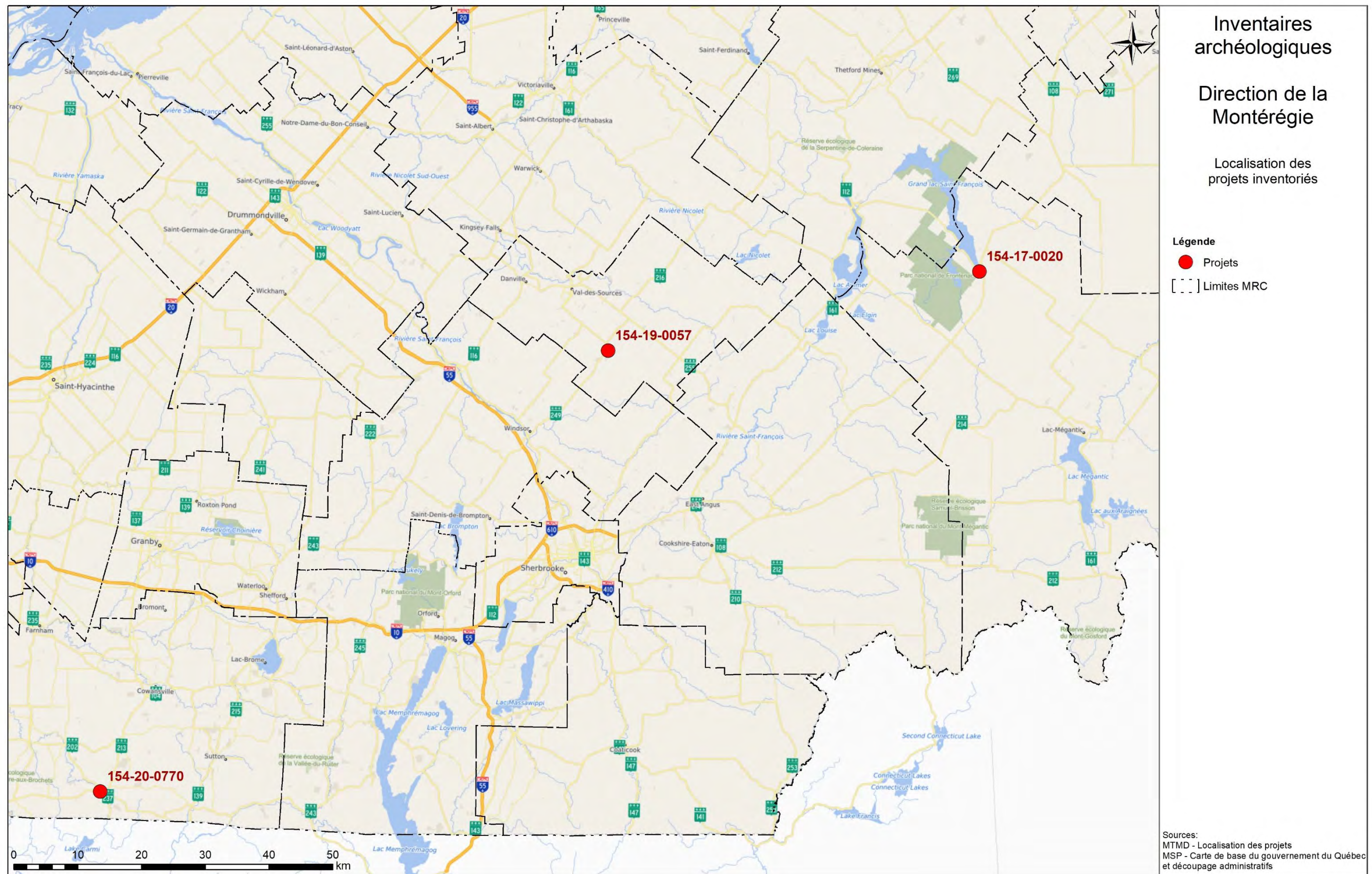


Figure 1 : Localisation des trois projets d'inventaire archéologiques dans les municipalités de Frelighsburg (154-20-0770), Saint-Georges-de-Windsor (154-19-0057) et Saint-Romain (154-17-0020).

2.0 MÉTHODES ET TECHNIQUES D'INVENTAIRE

Les méthodes et techniques appliquées lors de la réalisation des inventaires archéologiques étaient conformes aux directives prescrites par le devis du MTMD. Les techniques d'intervention sur le terrain pouvaient toutefois varier selon l'état des lieux, la topographie et la nature des dépôts en place.

2.1 Recherches documentaires

La zone d'étude comprise dans un rayon de deux à cinq kilomètres autour du centre du projet, soit la superficie indiquée par le Ministère lors de l'attribution du mandat, a été incluse dans les recherches documentaires visant à identifier la présence de sites archéologiques et les éléments des contextes naturels et patrimoniaux. Ces derniers participent à la compréhension du paléoenvironnement ainsi que des événements du passé autochtone et euroquébécois dans la région de chaque projet.

Les données recueillies proviennent de la base de données du portail IGO-MSP du ministère de la Sécurité publique, des rapports archéologiques compilés sur la Bibliothèque numérique archéologique du ministère de la Culture, de la base de données de l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ), du Répertoire du patrimoine culturel du Québec (RPCQ), ainsi que des divers rapports et publications disponibles pour les secteurs à l'étude.

2.2 Inventaires archéologiques

L'inventaire archéologique a débuté par une inspection visuelle systématique de l'emprise de chaque projet permettant de caractériser les zones à sonder et de repérer de potentiels vestiges ou artefacts en surface. Les secteurs comportant des pentes fortes, des affleurements rocheux, des zones humides et marécageuses ou des aménagements récents n'ont pas fait l'objet de sondages.

Dans les secteurs qui s'y prêtaient, l'excavation de puits de sondages archéologiques mesurant minimalement 900 cm² a été réalisée à la pelle et à la truelle. En présence de couches humiques en surface, un examen après le retrait à la pelle était d'abord effectué avant de poursuivre l'excavation des horizons minéraux. La profondeur de chaque puits de sondage était déterminée par l'identification d'un niveau naturel non perturbé par des activités anthropiques.

La distance entre les sondages était variable selon les projets en fonction de la méthode prescrite par le Ministère. Elle était de 5 m pour les projets 154-20-0770 et 154-17-0020 et de 15 m pour le projet 154-19-0057. Des sondages-tests étaient généralement réalisés aux 500 m ou lorsque l'environnement changeait significativement. Ces sondages faisaient 50 cm de côté et s'enfonçaient jusqu'à 0,70 m de profondeur. Les parois de ces sondages ont été enregistrées et photographiées.

2.3 Consignation des données

Les données ont été principalement consignées au sein d'un carnet de notes, alors que des fiches d'enregistrement normalisées ont été utilisées pour décrire la stratigraphie et le contenu des sondages. Chaque sondage a été localisé au GPS programmé selon le système de projection MTM et le système de référence géodésique NAD83. Une couverture photographique détaillée des interventions a été réalisée à l'aide d'un appareil numérique de haute résolution, et les clichés ont été enregistrés dans un catalogue de photographies (**Annexe 1**).

3.0 RÉSULTATS

3.1.1 Projet 154-20-0770 (Frelighsburg)

Le projet 154-20-0770 se situe à l'ouest du centre du village de Frelighsburg (MRC de Brome-Missisquoi; circonscription électorale provinciale de Brome-Missisquoi) et il longe le côté nord du chemin de Saint-Armand (figures 1 à 4). L'emprise est située entre la rivière au Brochet à l'est et un ruisseau sans nom à l'ouest se jetant dans la rivière. L'espace entre les deux cours d'eau est couvert d'une forêt entourée principalement de champs cultivés et de terrains aménagés (Figure 5 et 6).

L'inventaire est réalisé préalablement à la réfection d'un ponceau et l'emprise prend la forme d'un polygone irrégulier affichant des dimensions d'environ 75 m de longueur (est-ouest) sur une largeur d'environ 8 à 17 m (nord-sud) pour une superficie d'environ 650 m². L'emprise inventoriée correspond à une zone plane d'une altitude variant entre 97 et 98 m ANMM (figure 3).

Frelighsburg est compris dans la région physiographique des Appalaches, dans l'unité de paysage régional de Sherbrooke (Robitaille et Saucier 1998). La région écologique des Coteaux de l'Estrie caractérise les environs de Frelighsburg avec son relief vallonné et ses coteaux orientés sur un axe sud-est/nord-ouest. Le domaine bioclimatique est celui de l'érablière à tilleul de l'Est (Gosselin 2007). L'emprise inventoriée se situe dans la formation des loams sableux de Sheldon (IRDA 2008a).

Le mandat consistait à effectuer un inventaire archéologique dans l'emprise des travaux via des sondages manuels espacés de 5 m les uns des autres. Cet inventaire a eu lieu le 21 septembre 2025 et il a été réalisé par une équipe composée d'un archéologue responsable de l'intervention et de deux techniciens-archéologues.

La zone d'étude théorique s'étend sur un rayon de 2 km autour du centre du projet. L'application IGO-MSP du ministère de la Sécurité publique ne dénombre aucun site archéologique et trois zones d'informations archéologiques (ZIA) (Tableau 1, Figure 2). À l'intérieur de la zone d'étude théorique, on signale aussi la présence d'un immeuble patrimonial classé et de trois autres ayant fait l'objet d'une citation (Tableau 2). À noter que tous ces éléments se situent à l'extérieur de l'emprise du projet 154-20-0770.

Tableau 1 : Projet 154-20-0770, interventions archéologiques antérieures dans un rayon de 2 km du centre du projet.

Référence	Localisation	Distance du centre du projet	Résultat	Recommandations
Blais et Graillon 1993 (ISAQ 1990)	Rivière aux Brochets et ses affluents, route 237 sud et chemin Richford	0,5 km	Négatif (portion comprise dans l'aire d'étude)	Aucune
Ethnoscop 2012 (ISAQ 5163)	Jonction des routes 213 et 237 à Frelighsburg	0,5 km	Négatif	Aucune
Artefactuel 2025 (ISAQ 8253)	Route 237 sud et sa jonction avec le chemin Richford	1 km	Négatif	Aucune

Tableau 2 : Projet 154-20-0770, patrimoine immobilier dans un rayon de 2 km du centre du projet.

Patrimoine immobilier	Localisation	Distance du centre du projet	Statut légal
Moulin Freligh	11, route 237 Nord, Frelighsburg	1,3 km	Bien immobilier classé
Église Bishop Stewart of the Holy Trinity	5, chemin Garagona, Frelighsburg	1,4 km	Cité au registre du Patrimoine culturel
Cimetière de l'église Bishop Stewart Memorial of the Holy Trinity	5, chemin Garagona, Frelighsburg	1,4 km	Cité au registre du Patrimoine culturel
Presbytère de l'église Bishop Stewart Memorial of the Holy Trinity	5, chemin Garagona, Frelighsburg	1,4 km	Cité au registre du Patrimoine culturel

3.1.2 Contexte historique de l'aire d'étude théorique

La plus ancienne occupation humaine documentée au Québec à ce jour se situe en Estrie, dans la région du lac Mégantic, et ce site aurait été occupé il y a environ 12 000 durant la période du Paléoindien ancien (12 500 à 11 350 AA) (Chapdelaine 2004, 2007, 2014). L'Estrie compte de très nombreux sites archéologiques des différentes périodes de la préhistoire. Ils sont pour la plupart mis au jour à proximité de lacs ou de cours d'eau et témoignent d'une présence de chasseurs-cueilleurs nomades ayant établi de petits campements pour des occupations temporaires. Dans la région environnant Frelighsburg, on ne compte aucun site archéologique ayant une composante autochtone, ce qui est probablement dû au nombre limité de recherches réalisées dans ce secteur. La concentration de sites en sol québécois la plus proche se situe à environ 20 km vers l'ouest, dans le secteur du lac Champlain (baie du Missisquoi) et sur les berges de la rivière aux Brochets. Les occupations de ce secteur s'étendent de l'Archaique laurentien au Sylvicole supérieur (Chapdelaine 1996; ISAQ 2025). Au sud de la frontière, le secteur du lac Champlain compte aussi un grand nombre de sites de ces mêmes périodes, mais également plusieurs autres beaucoup plus anciens. En effet, on dénombre plusieurs établissements du Paléoindien ancien et récent (Robinson 2009; Robinson *et al.* 2018), ainsi que de l'Archaique ancien et moyen (Chapdelaine 1996; Thomas 1992, 1994).

Durant la période coloniale, l'Estrie était le territoire privilégié des W8banaki de l'ouest et surtout d'un sous-groupe nommé les Sokokis. Leur présence était plus soutenue dans l'amont du bassin versant de la rivière Connecticut aux États-Unis, mais ils devaient fréquenter aussi des territoires plus nordiques comme l'Estrie. En 1670 ils s'installent à Odanak, dans la vallée du Saint-Laurent, à proximité du lac Saint-Pierre. La présence autochtone se poursuit durant les siècles suivants, mais l'implantation de colons durant le XIX^e siècle met de plus en plus de pression sur ces groupes et sur leurs territoires ancestraux de chasse et de pêche. Leur présence s'étirera jusqu'au XX^e siècle, mais de manière beaucoup moins soutenue (Arkéos 1999 ; Ethnoscop 2011).

La région demeure un lieu de passage et d'habitation temporaire pour les Autochtones et les Européens jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Des seigneuries sont concédées dans la région du lac Champlain après la construction du fort Saint-Frédéric en 1731, mais sans réel développement (Charland 1961 : 231). Ce n'est qu'avec l'arrivée des loyalistes américains qui quittent les États-Unis lors de la guerre d'indépendance américaine entre 1776 et 1783 que l'Estrie voit la fondation d'établissements permanents malgré la réticence du gouverneur Haldimand (Campey 2012 : 45). Le village de Saint-

Armand, fondé en 1784 sur une ancienne seigneurie, est considéré comme le plus ancien village de la MRC de Brome-Missisquoi. Frelighsburg fait partie de ces villages pionniers puisque d'après Jeanne et Jean-Marie Demers (1997), un moulin à farine y aurait été bâti par Fred Owen dès 1790. Ce premier moulin occupait l'emplacement de l'actuel moulin de Frelighsburg bâti par Richard Freligh en 1839 (Demers et Demers 1997; Répertoire du Patrimoine culturel du Québec 2024c). C'est donc autour du moulin que se développe le village au tournant du XIX^e siècle. Les communautés anglophones et francophones se côtoient et les églises anglicane et catholique, respectivement bâties en 1808 (Répertoire du Patrimoine culturel du Québec 2024a) et 1885 (Répertoire du Patrimoine culturel du Québec 2024b) soulignent cette mixité. Aujourd'hui la région est principalement agricole et connue pour sa pomiculture. L'examen de photos aériennes datées entre 1950 et 1968 montre que l'emprise était alors défrichée et probablement utilisée comme champ agricole ou comme pâturage (Photothèque nationale de l'air 2025).

3.1.3 Résultats et discussion

L'emprise du projet 154-20-0770 a permis la réalisation d'une inspection visuelle et de 31 sondages espacés aux 5 m (Tableau 23 et figure 4). L'intervention n'a révélé aucun site archéologique.

Les profils stratigraphiques rencontrés dans les sondages pouvaient varier selon les endroits. La première couche correspond à un niveau humique loameux ou limono-argileux, meuble, brun ou brun grisâtre. Son épaisseur peut varier de 10 à 20 cm principalement, mais près du ruisseau, elle peut atteindre 60 cm. Puisque des photos aériennes anciennes montrent que l'emprise a possiblement été un champ cultivé, ce niveau pourrait correspondre à un ancien labour. Toutefois, il n'est pas aussi homogène que les sols de labours typiques et il se pourrait donc aussi que le champ ait été utilisé uniquement comme pâturage, donc sans labours. Peut-être aussi qu'une culture maraîchère aurait pu générer des labours de différentes épaisseurs en fonction des variétés de plantes cultivées. Quoi qu'il en soit, ce premier niveau se dépose généralement sur une couche beigeâtre composée d'argile sableuse ou de loam limoneux de consistance compacte et contenant une forte proportion de galets et de gravier. L'épaisseur de ce second niveau peut varier entre 30 et 40 cm. Le troisième et dernier niveau documenté correspond à un sable brun roux contenant une forte quantité de gravier et un peu de galets. La consistance de cet horizon peut varier de meuble à compact et sa base n'a jamais été atteinte (figure 7). À noter que parfois, la seconde couche était absente de la séquence décrite ci-haut. Dans de rares sondages près de la route, les sols étaient caractérisés par des remblais routiers composés de pierre concassée.

Les 31 sondages et l'inspection visuelle réalisés dans l'emprise du projet 154-20-0770 ont donné des résultats négatifs. Dans ce contexte, nous recommandons au MTMD de procéder aux travaux de reconstruction sans la nécessité de poursuivre les recherches archéologiques et sans crainte de porter atteinte au patrimoine enfoui.

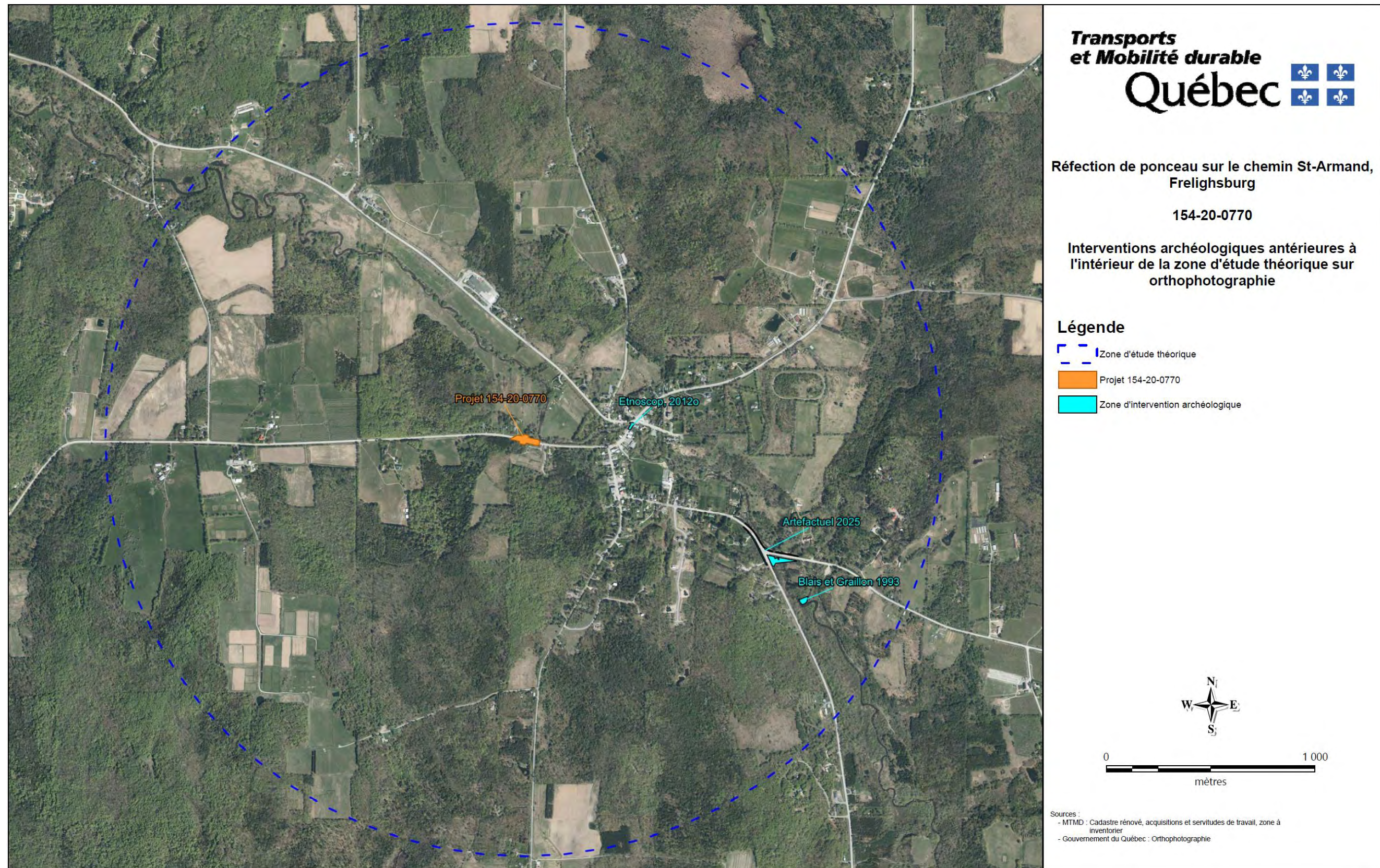


Figure 2 : Plan sur orthophotographie montrant l'emplacement du projet 154-20-0770 et les interventions archéologiques antérieures comprises dans la zone d'étude de 2 km de rayon, chemin de Saint-Armand, Frelighsburg (Source : MTMD).

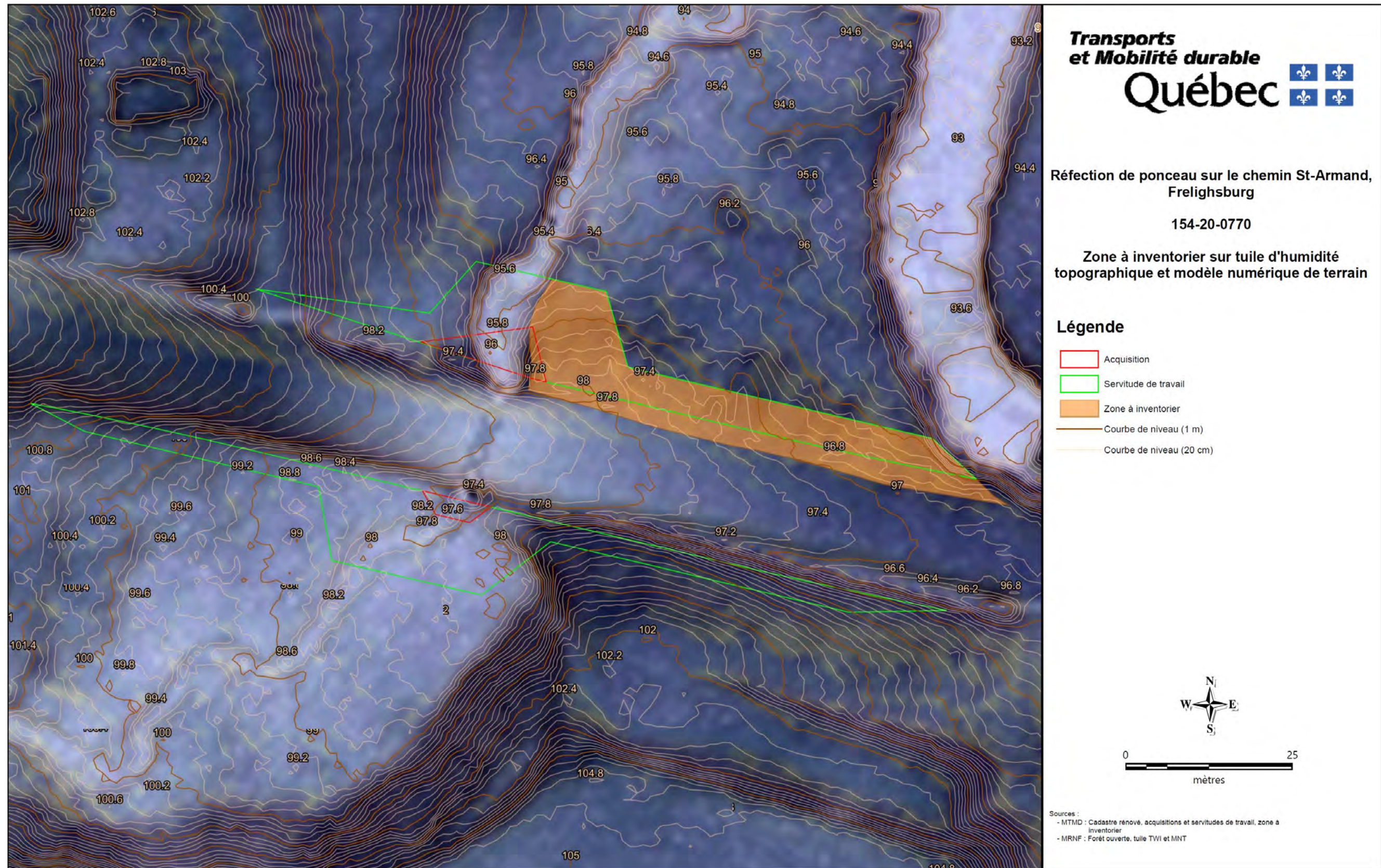


Figure 3 : Plan montrant l'emprise inventoriée, ainsi que la topographie du secteur environnant, projet 154-20-0770, chemin de Saint-Armand, Frelighsburg (Source : MTMD).



Figure 4 : Plan sur orthophotographie localisant les sondages archéologiques, projet 154-20-0770, chemin de Saint-Armand, Frelighsburg.



Figure 5 : Vue générale de l'emprise depuis son extrémité ouest, projet 154-20-0770, chemin de Saint-Armand, Frelighsburg (vue vers le nord-est, photo 154-20-0770 (23)).

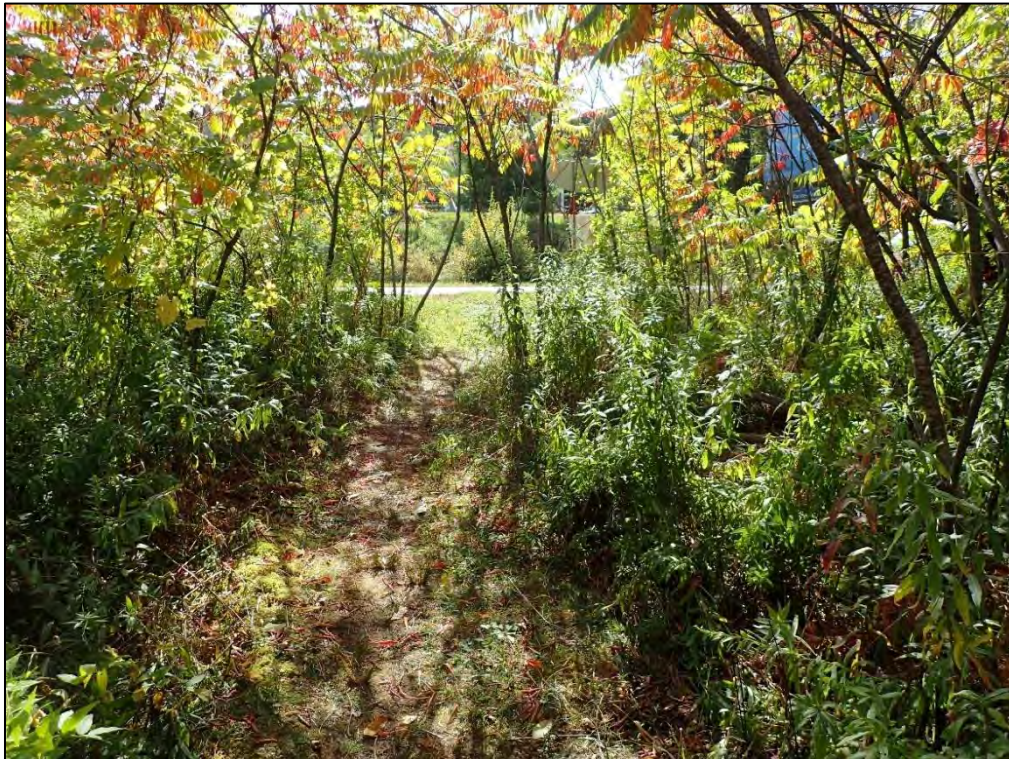
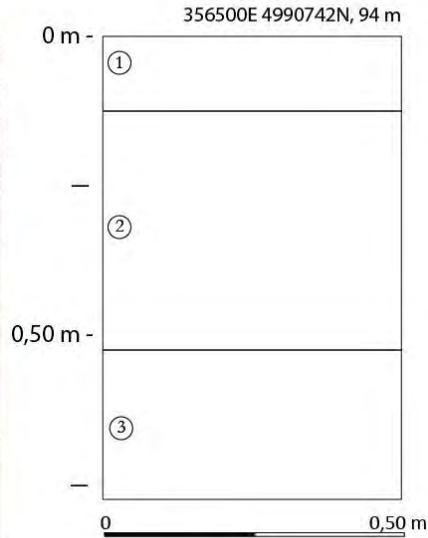


Figure 6 : Vue de la portion centrale de l'emprise à l'endroit d'un sentier pédestre, projet 154-20-0770, chemin de Saint-Armand, Frelighsburg (vue vers le sud, photo 154-20-0770 (18)).

Projet 154-20-0770

Stratigraphie du sondage-test

Photo 154-20-0770-15



- 1 - Horizon humique loameux, brun
- 2 - Argile sableuse beige, compact, avec beaucoup de gravier et galets
- 3 - Sable brun roux graveleux, meuble avec un peu de galets

Figure 7 : Vue de la paroi du sondage test, projet 154-20-0770, chemin de Saint-Armand, Frelighsburg (vue vers l'ouest, photo 154-20-0770 (15)).

Tableau 3 : Inventaire archéologique – synthèse des activités – projet 154-20-0770, municipalité de Frelighsburg.

Secteur	Localisation					Intervention	Nb de sondages		Topographie	Stratigraphie	Remarque
	Début (ch)	Fin (ch)	Long. max. (m)	Larg. max. (m)	Superficie approx. (m ²)		+	-			
N/A	N/A	N/A	75	17	650	IV SA	0	31	Plane	1- Horizon humique loameux ou limono-argileux, meuble, brun ou brun-grisâtre (10 à 60 cm). 2- Argile sableuse ou loam limoneux beigeâtre, compact. Avec beaucoup de gravier et de galets (30 à 40 cm); 3- Sable brun roux graveleux, meuble ou compact, avec un peu de galets (creusé sur 30 cm).	Quelques sondages montraient des perturbations issues des aménagements routiers.

Légende : IV : inspection visuelle

SA : sondages alternés

SP : sondages ponctuels

TM : tranchées mécaniques

3.2.1 Projet 154-19-0057 (Saint-Georges-de-Windsor)

Le projet 154-19-0057 consiste en la réfection d'un ponceau canalisant le ruisseau Soucy, sous le chemin Brouillard, à Saint-Georges-de-Windsor (MRC les Sources, circonscription électorale provinciale de Richmond) et situé à 565 m de l'intersection avec la rue Principale (route 249). La zone à inventorier comprenait trois zones situées du côté nord de l'emprise et séparées chacune par une pente de dénivelé modéré (Figure 9 à Figure 13) :

- La zone ouest a une forme plutôt triangulaire et se situe sur un terrain relativement plat d'une altitude de 300 à 303 m ANMM. Elle a des dimensions de 49 m de longueur et une largeur maximale d'environ 25 m, pour une superficie totale d'environ 634 m². Elle se situe majoritairement dans un champ en culture à l'exception de son extrémité est qui est en milieu boisé.
- La zone centrale se situe en contrebas des deux autres, au niveau du ruisseau Soucy, sur un replat boisé d'une altitude de 294 à 296 m ANMM. Elle prend la forme d'un polygone irrégulier ayant des dimensions de 22 à 36 m de longueur sur une largeur d'environ 32 m, pour une superficie totale de 1005 m².
- La zone est a, elle aussi, une forme plutôt triangulaire et se situe également dans un champ cultivé relativement plat et d'une altitude de 301 à 302 m ANMM. Elle fait environ 73 m de longueur sur une largeur maximale d'environ 35 m, pour une superficie totale d'environ 1183 m².

Saint-Georges-de-Windsor est compris dans la région physiographique des Appalaches, dans l'unité de paysage régional de Sherbrooke qui se caractérise par un relief vallonné et des coteaux aux versants en pente douce. Le secteur se situe aussi dans la région écologique des Coteaux de l'Estrie et dans le domaine bioclimatique de l'Érablière à tilleul de l'Est (Forêt Ouverte 2025; Robitaille et Saucier 1998). L'emprise inventoriée se situe dans la formation pédologique des loams sableux schisteux d'Ascot (IRDA 2008b).

Le mandat consistait à effectuer un inventaire archéologique dans l'emprise des travaux via des sondages manuels espacés de 15 m les uns des autres. Cet inventaire a eu lieu le 20 septembre 2025 et a été réalisé par une équipe composée d'un archéologue responsable de l'intervention et de deux techniciens-archéologues.

La zone d'étude théorique s'étend sur un rayon de 5 km autour du centre du projet. L'application IGO-MSP du ministère de la Sécurité publique ne dénombre aucun site archéologique et une seule zone d'information archéologique (ZIA) (Tableau 3 et figure 8). À l'intérieur de la zone d'étude théorique, on signale aussi la présence d'un immeuble patrimonial cité (Tableau 4). À noter que tous ces éléments se situent à l'extérieur de l'emprise du projet 154-19-0057.

Tableau 3 : Projet 154-19-0057, interventions archéologiques antérieures dans un rayon de 5 km du centre du projet.

Référence	Localisation	Distance du centre du projet	Résultat	Recommandations
Bilodeau 1994	Sur la rue Principale (route 249), à l'ouest du chemin Brouillard	700 m	Négatif	Aucune

Tableau 4 : Projet 154-19-0057, patrimoine immobilier dans un rayon de 5 km du centre du projet.

Patrimoine immobilier	Localisation	Distance du centre du projet	Statut légal
Presbytère de Saint-Georges-de-Windsor	493, rue Principale, Saint-Georges-de-Windsor	655 m	Citation

3.2.2 Contexte historique de l'aire d'étude théorique

La plus ancienne occupation humaine documentée au Québec à ce jour se situe en Estrie, dans la région du lac Mégantic et le site aurait été occupé il y a environ 12 000 durant la période du Paléoindien ancien (12 500 à 11 350 AA) (Chapdelaine 2004, 2007, 2014). L'Estrie compte de très nombreux sites archéologiques des différentes périodes de la préhistoire. Ils sont pour la plupart mis au jour à proximité de lacs ou de cours d'eau et témoignent surtout d'une présence de chasseurs-cueilleurs nomades ayant établi de petits campements pour des occupations temporaires. Dans la région environnant Saint-Georges-de-Windsor, on ne compte pratiquement aucun site à composante autochtone, ce qui est probablement dû au petit nombre de recherches menées dans ce secteur. Le site le plus proche se situe à 13 km au nord-ouest de notre emprise, à Danville, au pic Sipton (BkFa-1). Il s'agit d'une carrière d'une possible argilite/pélite qui aurait été exploitée durant la paléohistoire (Burke 2019, 2020).

Durant la période coloniale, l'Estrie était le territoire privilégié des W8banaki de l'ouest et surtout d'un sous-groupe nommé les Sokokis. Leur présence était plus soutenue dans l'amont du bassin versant de la rivière Connecticut aux États-Unis, mais ils devaient fréquenter aussi des territoires plus nordiques comme l'Estrie. En 1670 ils s'installent à Odanak, dans la vallée du Saint-Laurent, à proximité du lac Saint-Pierre. La présence autochtone se poursuit durant les siècles suivants, mais l'implantation de colons durant le XIX^e siècle met de plus en plus de pression sur ces groupes et sur leurs territoires ancestraux de chasse et de pêche. Leur présence s'étirera jusqu'au XX^e siècle, mais de manière beaucoup moins soutenue (Artefactuel 2021; Arkéos 1999b ; Ethnoscop, 2011a; Patrimoine Experts 2016b).

La région estrienne demeure essentiellement un lieu de passage et d'habitation temporaire pour les Autochtones et les Européens jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Des seigneuries sont concédées dans la région du lac Champlain après la construction du fort Saint-Frédéric en 1731, mais sans réel développement (Charland 1961 : 231). Ce n'est qu'avec l'arrivée des loyalistes américains qui quittent

les États-Unis lors de la guerre d'indépendance américaine entre 1776 et 1783 que l'Estrie voit la fondation d'établissements permanents malgré la réticence du gouverneur Haldimand (Campey 2012 : 45). Les premières tentatives d'occupations euroquébécoise sur le territoire de Saint-George-de-Windsor remontent à 1838 avec l'établissement de trois pionniers. Il faudra attendre toutefois l'année 1852 environ pour que soit fondée la paroisse de Saint-Urbain-de-Windsor, laquelle deviendra ensuite Saint-Georges-de-Windsor, nommée ainsi en l'honneur de l'abbé Georges-Jacques Duhaut. L'économie de la municipalité est depuis sa fondation principalement axée vers l'agriculture et la production laitière (Commission de toponymie 2024a; Originis s.d.a). L'examen de photos aériennes de 1945, 1966 et 1984 indique que l'emprise à l'étude était à ces époques utilisée comme champ agricole et qu'elle était exempte de bâtiments (Photothèque nationale de l'air 2025).

3.2.3 Résultats et discussion

L'emprise du projet 154-19-0057 a permis la réalisation d'une inspection visuelle et de 21 sondages répartis dans les trois zones. Aucune trace d'occupations anciennes n'a été mise au jour durant cette intervention archéologique (Tableau 5).

Les sondages ont révélé différentes séquences stratigraphiques selon les endroits. Dans les portions labourées des zones est et ouest, la succession des sols se définit généralement avec un premier niveau de labour fait d'un sol organique argileux brun, compact et contenant du gravier et des cailloux (15 à 20 cm). Il repose sur un niveau de loam sablo-argileux beige avec des variations orangées et blanches, de consistance compacte et avec des inclusions de gravier et de cailloux (15 cm). Vient ensuite une argile sableuse gris beigeâtre, compacte et contenant du gravier et des cailloux (12 cm). Cette couche repose sur une argile sableuse gris beigeâtre, très compacte et renfermant une forte quantité de gravier et de cailloux (15 cm). Enfin, on retrouve sous ce niveau une argile beige très compacte avec du gravier, des cailloux et des pierres de moyennes dimensions (creusé sur 15 cm) (figure 14).

Dans la petite portion boisée de la zone ouest, l'absence de labours montre un profil stratigraphique débutant par un niveau humique brun (22 cm) se déposant sur un loam limono-argileux brun et meuble (30 cm). Sous cette précédente couche repose sur un horizon d'argile gris pâle et très compacte qui n'a été creusée que sur 3 cm.

Du côté de la zone centrale, on voit trois différents profils stratigraphiques. Dans les portions mal drainées, on rencontre un premier niveau organique limoneux, meuble, gris foncé et contenant beaucoup de matières végétales (25 cm). Il se dépose sur autre niveau similaire, mais sans matière végétale, et qui présente une consistance très meuble (creusé sur 30 cm).

D'autres sondages ont plutôt révélé un premier sol argilo-limoneux gris homogène et sans inclusions (30 cm). Il s'appuie sur une argile grise très compacte et contenant beaucoup de gravier et de pierres (creusé sur 12 cm).

Enfin, la dernière séquence rencontrée dans la zone centrale commence par un loam limono-argileux gris accompagné de grosses et moyennes pierres (30 à 45 cm), suivi par un loam sableux orangé meuble avec des inclusions de gravier et de cailloux (10 à 15 cm). Vient ensuite un sable loameux gris contenant aussi du gravier et des cailloux (20 cm). Il repose enfin sur une argile grise très compacte avec des inclusions de gravier et de cailloux (creusé sur 5 cm) (

Figure 15).

Les 21 sondages et l'inspection visuelle réalisés dans l'emprise du projet 154-19-0057 ont donné des résultats négatifs. Dans ce contexte, nous recommandons au MTMD de procéder aux travaux de reconstruction sans la nécessité de poursuivre les recherches archéologiques et sans crainte de porter atteinte au patrimoine enfoui.

Tableau 5 : Inventaire archéologique – synthèse des activités – projet 154-19-0057, municipalité de Saint-Georges-de-Windsor.

Zones	Localisation					Intervention	Nb de sondages		Topographie	Stratigraphie	Remarque
	Début (ch)	Fin (ch)	Long. max. (m)	Larg. max. (m)	Superficie approx. (m ²)		+	-			
Ouest	N/A	N/A	49	25	634	IV SA	0	6	Plane	<p>- <u>Portion labourée</u> : Idem à zone est</p> <p>- <u>Portion boisée</u> :</p> <p>1) Niveau humique brun (22 cm);</p> <p>2) Loam limono-argileux brun et meuble (30 cm).</p> <p>3) Argile gris pâle très compacte (creusée sur 3 cm).</p>	
Centrale	N/A	N/A	36	32	10085	IV SA	0	7	Plane et bosselée	<p><u>Profil type 1</u> :</p> <p>1) Niveau organique limoneux, meuble, gris foncé et contenant beaucoup de matières végétales (25 cm).</p> <p>2) Niveau similaire, mais sans la matière végétale et très meuble (creusé sur 30 cm).</p> <p><u>Profil type 2</u> :</p> <p>1) Sol argilo-limoneux gris homogène (30 cm);</p> <p>2) Argile grise très compacte et contenant beaucoup de gravier et de pierres (creusé sur 12 cm).</p> <p><u>Profil type 3</u> :</p> <p>1) Loam limono-argileux gris avec de grosses et moyennes pierres (30 à 45 cm);</p> <p>2) Loam sableux orangé, meuble, inclusions de gravier et de cailloux (10 à 15 cm);</p> <p>3) Sable loameux gris avec gravier et cailloux (20 cm);</p> <p>4) Argile grise très compacte avec gravier et cailloux (creusé sur 5 cm).</p>	Des portions sont mal drainées
Est	N/A	N/A	73	35	183	IV SA	0	8	Plane	<p>1) Labour fait de sol organique argileux brun, compact avec gravier et cailloux (15 à 20 cm);</p> <p>2) Loam sablo-argileux beige avec variations orangées et blanches, compact, avec gravier et cailloux (15 cm);</p> <p>3) Argile sableuse gris beigeâtre, compacte avec gravier et cailloux (12 cm);</p> <p>4) Argile sableuse gris beigeâtre très compacte avec forte quantité de gravier et cailloux (15 cm);</p> <p>5) Argile beige très compacte avec graviers, cailloux et moyennes pierres (creusé sur 15 cm).</p>	

Légende : IV : inspection visuelle

SA : sondages alternés

SP : sondages ponctuels

TM : tranchées mécaniques

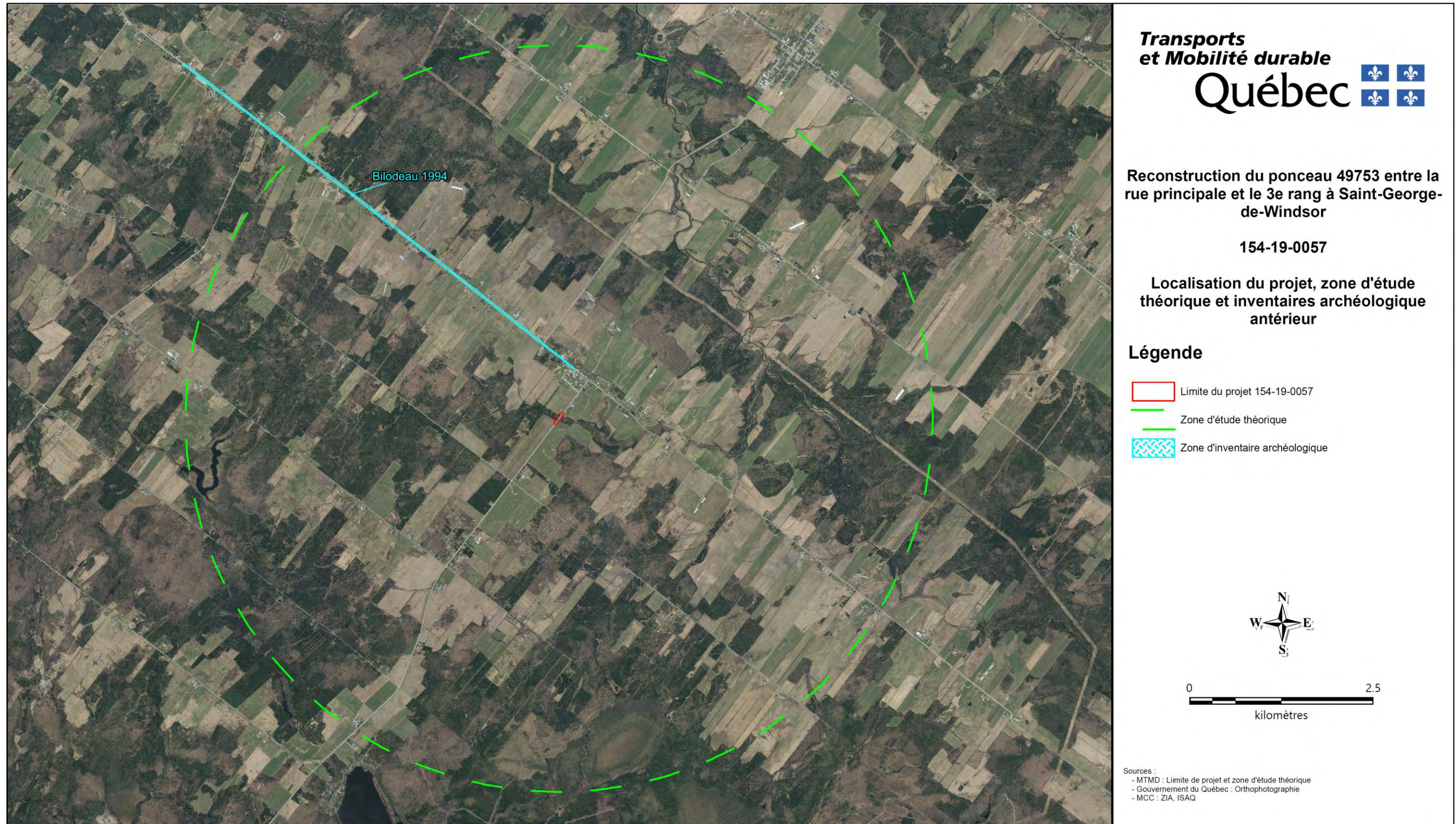


Figure 8 : Plan sur orthophotographie montrant l'emplacement du projet 154-19-0057, ainsi qu'une intervention archéologique antérieure comprise dans la zone d'étude de 5 km de rayon, chemin Brouillard, Saint-Georges-de-Windsor (Source : MTMD).



Figure 9 : Plan de l'emprise à inventoriée, projet 154-19-0057, chemin Brouillard, Saint-Georges-de-Windsor (Source : MTMD).



Figure 10 : Plan sur orthophotographie localisant les sondages archéologiques, projet 154-19-0057, chemin Brouillard, Saint-Georges-de-Windsor.



Figure 11 : Vue de l'emprise de la zone ouest, projet 154-19-0057, chemin Brouillard, Saint-Georges-de-Windsor (vue vers l'est, photo 154-19-0057 (41)).



Figure 12 : Vue de l'emprise de la zone centrale et d'une partie du lit asséché du ruisseau Soucy, projet 154-19-0057, chemin Brouillard, Saint-Georges-de-Windsor (vue vers l'ouest, photo 154-19-0057 (24)).



Figure 13 : Vue de l'emprise de la zone est, projet 154-19-0057, chemin Brouillard, Saint-Georges-de-Windsor (vue vers l'ouest, photo 154-19-0057 (3)).

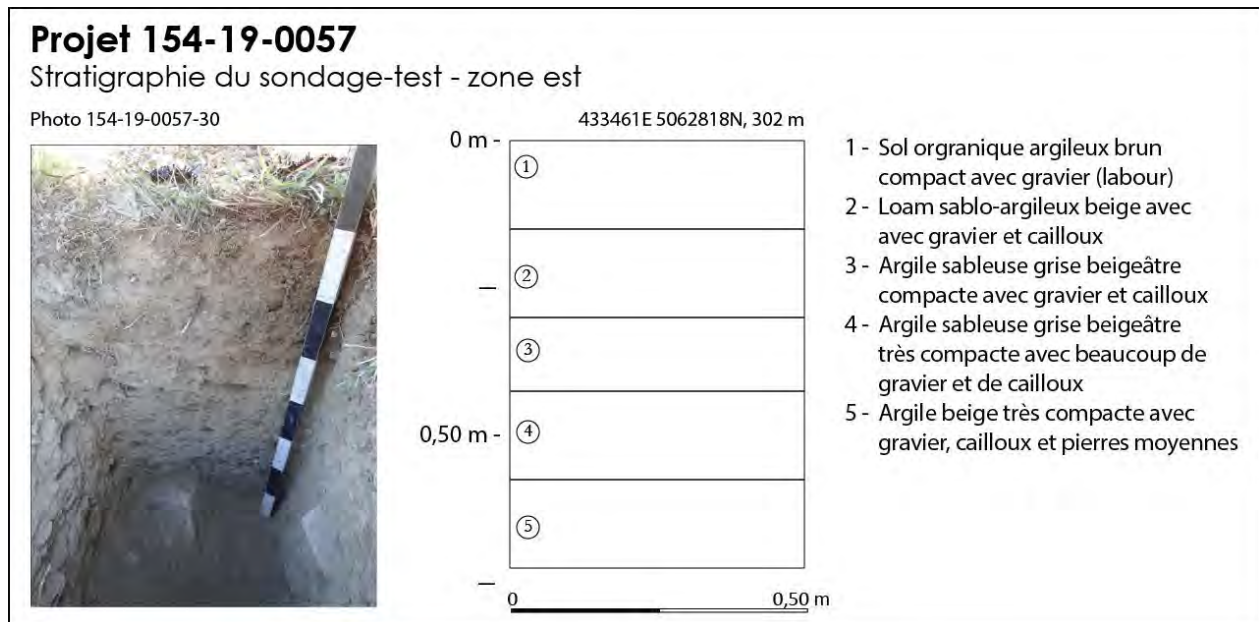
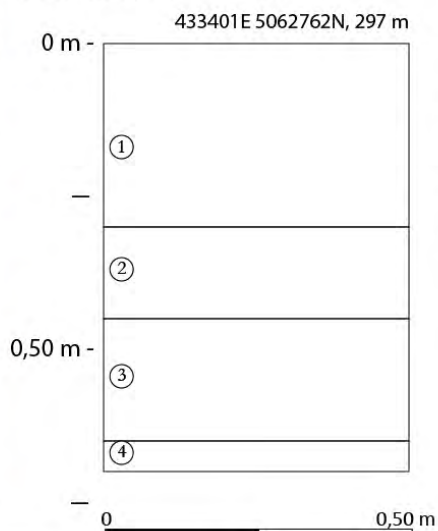


Figure 14 : Vue de la paroi du sondage test situé dans la zone est, projet 154-19-0057, chemin Brouillard, Saint-Georges-de-Windsor (vue vers l'est, photo 154-19-0057 (30)).

Projet 154-19-0057

Stratigraphie du sondage-test - zone centrale

Photo 154-19-0057-38



- 1 - Loam limono-argileux gris avec grosses et moyennes pierres
- 2 - Loam sableux orangé meuble avec gravier et cailloux
- 3 - Sable loameux gris avec gravier et cailloux
- 4 - Argile grise très compacte avec gravier et cailloux

Figure 15 : Vue de la paroi du sondage test situé dans la zone centrale, projet 154-19-0057, chemin Brouillard, Saint-Georges-de-Windsor (vue vers l'est, photo 154-19-0057 (38)).

3.3.1 Projet 154-17-0020 (Saint-Romain)

Le projet 154-17-0020 consiste en la réfection d'un ponceau sur la route 263, dans la municipalité de Saint-Romain (MRC le Granit; circonscription électorale provinciale de Chauveau). L'emprise se situe à l'angle de la route 263 et du chemin des sources, et en bordure du ruisseau rouge qui se déverse dans le Grand lac Saint-François situé à 20 m vers le nord. L'emprise prend la forme d'un polygone irrégulier occupant un replat plus élevé (293 m ANMM) près des deux routes et un autre plus bas (290 m ANMM) en bordure du ruisseau (figures 16 à 20). Les deux replats sont séparés l'un de l'autre par une pente abrupte qui n'est visible qu'au niveau de l'emprise. En effet, la berge du ruisseau plus au sud n'affiche pas deux replats, mais plutôt une pente continue d'inclinaison modérée. Le replat du haut est un espace gazonné et celui du bas est recouvert par de hautes herbes, alors que la pente est parsemée d'arbres immatures et d'arbustes.

Saint-Romain est compris dans la région physiographique des Appalaches, dans l'unité de paysage régional Lac Saint-François qui se caractérise surtout par un relief vallonné et des coteaux arrondis aux versants en pente douce, ainsi que par la présence de larges vallées. Le secteur se situe aussi dans la région écologique des Coteaux de l'Estrie et dans le domaine bioclimatique de l'érablière à bouleau jaune de l'Est (Forêt Ouverte 2025; Robitaille et Saucier 1998). L'emprise inventoriée se situe dans une formation pédologique composée d'alluvions non différenciées à texture variable (IRDA 2008c).

Le mandat consistait à effectuer un inventaire archéologique dans l'emprise des travaux via des sondages manuels espacés de 5 m les uns des autres. Cet inventaire a eu lieu le 19 septembre 2025 et il a été réalisé par une équipe composée d'un archéologue responsable de l'intervention et de deux techniciens-archéologues.

La zone d'étude théorique s'étend sur un rayon de 5 km autour du centre du projet. L'application IGO-MSP du ministère de la Sécurité publique ne dénombre aucun site archéologique et une seule zone d'information archéologique (ZIA) (Tableau 6 et figure 16). À l'intérieur de la zone d'étude théorique, on signale également un immeuble patrimonial ayant fait l'objet d'une citation Q 2024) (Tableau 7).

Tableau 6 : Projet 154-17-0020, interventions archéologiques antérieures dans un rayon de 5 km du centre du projet.

Référence	Localisation	Distance du centre du projet	Résultat	Recommandations
Artefactuel 2018	Route 263, en bordure du Grand lac Saint-François	4,9 km	Négatif	Aucune

Tableau 7 : Projet 154-17-0020, patrimoine immobilier dans un rayon de 5 km du centre du projet.

Patrimoine immobilier	Localisation	Distance du centre du projet	Statut légal
Site patrimonial de l'Église-de-Saint-Vital	209, rue Principale, Lambton.	3,1 km	Citation

3.3.2 Contexte historique de l'aire d'étude théorique

La plus ancienne occupation humaine documentée au Québec à ce jour se situe en Estrie, dans la région du lac Mégantic et le site aurait été occupé il y a environ 12 000 durant la période du Paléoindien ancien (12 500 à 11 350 AA) (Chapdelaine 2004, 2007, 2014). L'Estrie compte de très nombreux sites archéologiques des différentes périodes de la paléohistoire. Ils sont pour la plupart mis au jour à proximité de lacs ou de cours d'eau et témoignent d'une présence de chasseurs-cueilleurs nomades ayant établi de petits campements pour des occupations temporaires. Plus près de notre emprise, les berges du Grand lac Saint-François ont révélé à ce jour cinq sites archéologiques ayant une composante paléohistorique, mais sans datation précise (Morin 1977). La seconde concentration de sites à composante autochtone la plus proche se trouve entre 20 et 30 km vers l'ouest, dans le secteur du lac Aylmer et de la rivière Saint-François. On y retrouve de multiples occupations s'échelonnant du Paléoindien récent jusqu'au début de la période coloniale (ISAQ 2025).

Durant la période coloniale, l'Estrie était le territoire privilégié des W8banaki de l'ouest et surtout d'un sous-groupe nommé les Sokokis. Leur présence était plus soutenue dans l'amont du bassin versant de la rivière Connecticut aux États-Unis, mais ils devaient fréquenter aussi des territoires plus nordiques comme l'Estrie. En 1670 ils s'installent à Odanak, dans la vallée du Saint-Laurent, à proximité du lac Saint-Pierre. La présence autochtone se poursuit durant les siècles suivants, mais l'implantation de colons durant le XIX^e siècle met de plus en plus de pression sur ces groupes et sur leurs territoires ancestraux de chasse et de pêche. Leur présence s'étirera jusqu'au XX^e siècle, mais de manière beaucoup moins soutenue (Artefactuel 2021; Arkéos 1999b ; Ethnoscop, 2011a; Patrimoine Experts 2016b).

La région estrienne demeure essentiellement un lieu de passage et d'habitation temporaire pour les Autochtones et les Européens jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Des seigneuries sont concédées dans la région du lac Champlain après la construction du fort Saint-Frédéric en 1731, mais sans réel développement (Charland 1961 : 231). Ce n'est qu'avec l'arrivée des loyalistes américains qui quittent les États-Unis lors de la guerre d'indépendance américaine entre 1776 et 1783 que l'Estrie voit la fondation d'établissements permanents malgré la réticence du gouverneur Haldimand (Campey 2012 : 45).

En 1838, la *Quebec and Megantic Land Company* achète 90 000 hectares de terres de la Couronne autour du lac Saint-François avec l'espoir d'y attirer les colons britanniques. L'entreprise est toutefois vouée à l'échec et est abandonnée dès 1840 (Kesteman *et al.* 1998 : 97). Les premiers occupants de Saint-Romain s'établissent en 1844, mais il faudra attendre une décennie pour voir la fondation d'une paroisse nommée Saint-Romain-de-Winslow. En 1858 est fondée la municipalité du canton de Winslow-Nord qui deviendra la municipalité de Saint-Romain en 1962 (Commission de toponymie 2024b; Originis s.d.b). L'examen de photos aériennes de 1928 à ce jour tendent à indiquer que l'emprise n'a jamais reçue de bâtiments durant cette période (Photothèque nationale de l'air; GoogleEarth).

3.3.3 Résultats et discussion

L'emprise du projet 154-17-0020 a permis la réalisation d'une inspection visuelle et de onze sondages. Aucune trace d'occupations anciennes n'a été mise au jour durant cette intervention archéologique (Tableau 8).

Les sondages ont révélé deux types de séquences stratigraphiques : une artificielle dans la portion élevée de l'emprise et une naturelle dans la portion basse près du ruisseau. Cette dernière a révélé une séquence débutant par un niveau organique brun et meuble (28 cm) reposant sur un sol argilo-limoneux gris (12 cm), lui-même déposé sur un horizon d'argile grise qui fut creusé sur 10 cm. Ce secteur montre un drainage imparfait et la proximité du cours d'eau implique probablement des inondations fréquentes lors des crues printanières (Figure 21).

Dans la portion élevée, tous les sondages ont démontré des assemblages hétéroclites de niveaux interprétés comme des remblais. Le sondage test montre un niveau humique sableux (3 cm) se déposant sur un sol sablo-argileux brun grisâtre contenant beaucoup de gravier et de cailloux (20 cm). Sous ce dernier on rencontre une couche sablo-argileuse brune avec des inclusions de gravier et de cailloux (30 cm). Elle repose enfin sur un niveau similaire, mais plus compact, plus argileux et plus concentré en inclusions de cailloux (creusé sur 17 cm). Des fragments d'asphalte ont été découverts dans cette dernière couche, illustrant ainsi la nature artificielle de ces sols (**Figure 22**). Cela a aussi été confirmé par l'examen du talus entre les deux niveaux, qui montre les mêmes types de sols que dans les sondages de la zone surélevée, incluant la présence de débris d'asphalte. Il semble ainsi fondé que ce replat ait été aménagé par l'ajout de remblais, probablement lors de la construction des infrastructures routières qui bordent l'emprise. Un tel aménagement expliquerait également pourquoi le reste de la berge du ruisseau est différent et pourquoi il n'affiche pas le même replat.

Les onze sondages et l'inspection visuelle réalisés dans l'emprise du projet 154-17-0020 ont donné des résultats négatifs. Dans ce contexte, nous recommandons au MTMD de procéder aux travaux de reconstruction sans la nécessité de poursuivre les recherches archéologiques et sans crainte de porter atteinte au patrimoine enfoui.

Tableau 8 : Inventaire archéologique – synthèse des activités – projet 154-17-0020, municipalité de Saint-Romain.

Zones	Localisation					Intervention	Nb de sondages		Topographie	Stratigraphie	Remarque
	Début (ch)	Fin (ch)	Long. max. (m)	Larg. max. (m)	Superficie approx. (m ²)		+	-			
Basse	N/A	N/A	4	3	6	IV SA	0	2	Plane	1) Niveau organique brun et meuble (28 cm); 2) Sol argilo-limoneux gris (12 cm); 3) Argile grise (creusé sur 10 cm).	Sol naturel; drainage imparfait
Pente	N/A	N/A	14	6	64	IV SP	0	1	Pente abrupte	Un épais niveau de remblai dans la portion dégagée de la pente. Présence de fragments d'asphaltes.	Remblai
Haute	N/A	N/A	16	14	107	IV SA	0	8	Plane	1) Humus sableux brun grisâtre (3 cm); 2) Niveau sablo-argileux brun grisâtre, compact et contenant du gravier et des cailloux (20 cm); 3) Niveau sablo-argileux brun, compact et contenant du gravier et des cailloux (30 cm); 4) Niveau argilo-sableux brun, très compact et contenant beaucoup de cailloux. Un fragment d'asphalte a été retrouvé dans cette couche (creusé sur 17 cm).	Remblai

Légende : IV : inspection visuelle

SA : sondages alternés

SP : sondages ponctuels

TM : tranchées mécaniques



Figure 16 : Plan sur orthophotographie montrant l'emplacement du projet 154-17-0020, ainsi que les interventions archéologiques antérieures comprises dans la zone d'étude de 5 km de rayon, route 263, Saint-Romain.



Figure 17 : Plan de l'emprise inventoriée, projet 154-17-0020, route 263, Saint-Romain (Source : MTMD).



Figure 18 : Plan sur orthophotographie localisant les sondages archéologiques, projet 154-17-0020, route 263, Saint-Romain



Figure 19 : Vue générale du secteur élevé de l'emprise, projet 154-17-0020, route 263, Saint-Romain (vue vers le nord, photo 154-17-0020 (8)).



Figure 20 : Vue générale du secteur bas de l'emprise, projet 154-17-0020, route 263, Saint-Romain (vue vers le nord, photo 154-17-0020 (10)).



Figure 21 : Vue de la paroi d'un sondage situé dans la portion basse de l'emprise, projet 154-17-0020, route 263, Saint-Romain (vue vers le nord, photo 154-17-0020 (16)).

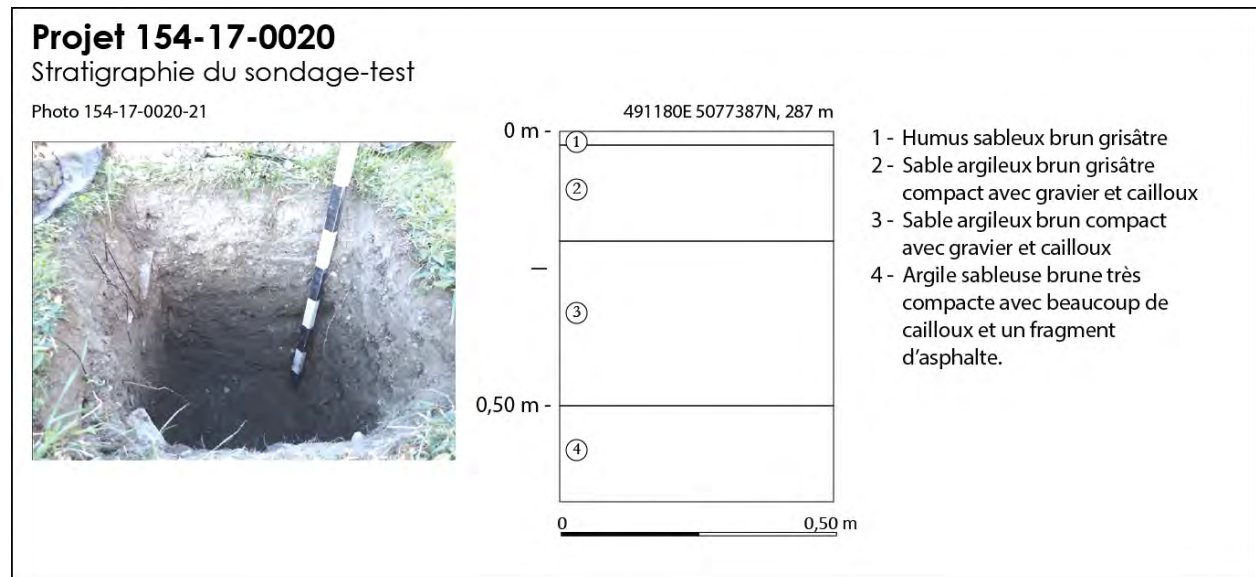


Figure 22 : Vue de la paroi du sondage test situé dans la portion élevée de l'emprise, projet 154-17-0020, route 263, Saint-Romain (vue vers l'est, photo 154-17-0020 (21)).

4.0 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Les inventaires archéologiques exécutés sur trois emprises du ministère des Transports et de la Mobilité durable sur le territoire de la direction territoriale de l'Estrie et de la Montérégie et dans les municipalités de Frelighsburg, Saint-Georges-de-Windsor et Saint-Romain n'ont mené à la découverte d'aucun contexte archéologique. Considérant ces résultats négatifs, les projets du MTMD peuvent être réalisés sans porter préjudice au patrimoine enfoui et sans qu'il soit nécessaire de poursuivre les recherches archéologiques.

5.0 BIBLIOGRAPHIE

Arkéos

1999 *Prolongement du réseau de gazoduc TQM vers le réseau de PNGTS, travaux archéologiques, vol. 3a et 3b : fouille au site BbFa-3 (rivière Magog, Magog)*. Urgel Delisle & associés/Gazoduc TQM. Rapport inédit.

Artefactuel

2018 *Inventaire archéologique (2017) - Direction de l'Estrie et de la Montérégie*. MTMDET, rapport inédit.
2025 *Réfection du pont du chemin Richford (P-04794), Frelighsburg (154-04-0805)*. MTMD, rapport inédit.

Bilodeau, Robert

1994 *Inventaires archéologiques de différents projets routiers en Outaouais, Estrie, Abitibi et Lanaudière, août-septembre 1993*. MTQ, rapport inédit.

Blais, Judith et Éric Graillon

1993 *Une troisième saison d'intervention archéologique dans la MRC de Brome-Missisquoi, été 1992*. Université de Montréal.

Burke, Adrian

2019 *Avis de découverte sans permis à Danville (BkFa-1)*. Rapport inédit.
2020 « La gestion des matières premières lithiques par les Paléoindiens récents de Kruger 2 ». *Kruger 2. Un site du Paléoindien récent à Brompton*. Textes réunis sous la direction de Claude Chapdelaine et d'Éric Graillon, Montréal, Paléo-Québec no 39 : 167-200.

Chapdelaine, Claude

1996 « Les premiers occupants : une présence vieille de 5000 ans », dans : *En remontant la rivière aux Brochets. Cinq mille ans d'histoire amérindienne dans Brome-Missisquoi*, Claude Chapdelaine, Judith Blais, Jean-Marc Forget et Daniel St-Arnaud (éd.), Paléo-Québec 25, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal : 17-28.
2004 « Des chasseurs de la fin de l'âge glaciaire dans la région de Mégantic. Découverte des premières pointes à cannelures au Québec », *Recherches amérindiennes au Québec* 32 : 3-20.
2007 « Cliche-Rancourt, un site du Paléoindien ancien ». *Entre lacs et montagnes au Méganticois. 12 000 ans d'histoire amérindienne*, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, Paléo-Québec 32 : 47-120.
2014 « Douze mille ans d'histoire amérindienne au Québec, le plus vieux chapitre ». *Archéologiques* 27 : 28-47.

Campey, Lucille H.

2012 *Seeking a better future : the English pioneers of Ontario and Quebec*. The English in Canada. Dundurn, Toronto.

Charland, Thomas

1961 « Un village d'Abénakis sur la rivière Missisquoi ». *Revue d'histoire de l'Amérique française* 15(3): 319-332.

Commission de Toponymie

2024a « Saint-Georges-de-Windsor » [ressource en ligne] https://toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/Fiche.aspx?no_seq=296333 (page consultée le 14 décembre 2025)

2024b « Saint-Romain » [ressource en ligne] https://toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/Fiche.aspx?no_seq=296333 (page consultée le 14 décembre 2025)

Demers, Jeanne et Jean-Marie Demers

1997 « Le moulin Freligh ». *Histoire Québec* 2 (2): 41-42.

Ethnoscop

2011 *Interconnexion Québec-New Hampshire : Étude de potentiel archéologique*. Hydro-Québec. Rapport inédit.

2012 *Surveillance archéologique (2009), direction de l'Est-de-la-Montérégie. Direction générale de Montréal et de l'Ouest*. Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Forêt Ouverte

2025 Carte interactive des données écoforestières [ressource en ligne] : <https://www.foretouverte.gouv.qc.ca/> (site consulté le 16 décembre 2025).

Gosselin, Jocelyn

2007 *Guide de reconnaissance des types écologiques - région écologique 2c Coteaux de l'Estrie*. Gouvernement du Québec - Ministère des Ressources naturelles et de la Faune - Direction des inventaires forestiers, Québec.

IRDA

2008a *Carte pédologique - feuillet 31H02101*. Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA), Québec.

2008b *Carte pédologique - feuillet 21E12201*. Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA), Québec.

2008c *Carte pédologique - feuillet 21E14102*. Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA), Québec.

ISAQ

2025 *Inventaire des sites archéologiques du Québec*. Ministère de la Culture et des Communications. Base de données inédite.

Kesteman, J.P., P. Southam et D. Saint-Pierre

1998 *Histoire des Cantons de l'Est*. Québec : Presses de l'Université Laval, collections Les régions du Québec no 10.

Morin, Bertrand

1977 *Reconnaissance archéologique au lac Saint-François*. MAC, rapport inédit

Originis

s.d.a « Saint-Georges-de-Windsor » [ressource en ligne] https://originis.ca/paroisses/p_alpha/p_saint/paroisse_saint_georges_de_windsor/ (page consultée le 14 décembre 2025).

s.d.b « Saint-Romain » [ressource en ligne] https://originis.ca/paroisses/p_alpha/p_saint/paroisse_saint_roman/ (page consultée le 14 décembre 2025).

Photothèque nationale de l'air

2025 Système de données d'observation de la Terre. Gouvernement du Canada [Ressource en ligne] : <https://www.eodms-sgdot.nrcan-rncan.gc.ca/index-fr.html> (site consulté le 16 décembre 2025).

Répertoire du Patrimoine culturel du Québec

2024a *Église Bishop Stewart of the Holy Trinity*. Ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec [ressource en ligne] : <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/> (page consultée le 16 décembre 2025).

2024b *Église de Saint-François d'Assise*. Ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec [ressource en ligne] : <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/> (page consultée le 16 décembre 2025).

2024c *Moulin Freligh*. Ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec [ressource en ligne] : <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/> (page consultée le 16 décembre 2025).

2024d *Presbytère de l'église Bishop Stewart Memorial of the Holy Trinity*. Ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec [ressource en ligne] : <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/> (page consultée le 16 décembre 2025).

2024e *Cimetière de l'église Bishop Stewart Memorial of the Holy Trinity*. Ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec [ressource en ligne] : <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/> (page consultée le 16 décembre 2025).

2024f *Presbytère de Saint-Georges-de-Windsor*. Ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec [ressource en ligne] : <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/> (page consultée le 16 décembre 2025).

2024g *Site patrimonial de l'Église-de-Saint-Vital*. Ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec [ressource en ligne] : <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/> (page consultée le 16 décembre 2025).

Robinson, Francis

2009 « The Reagen Site Revisited: a Contemporary Analysis of a Formative Northeastern Paleoindian Site ». *Archaeology of Eastern North America*, 37, 85–147.

Robinson Francis W., John G. Crock et Wetherbee Dorshow

2018 « Paleoindian Sites, Site Patterning, and Travel Corridors Along the Southern Arm of the Champlain Sea ». *In the Eastern Fluted Point Tradition, Volume 2*. Édité par Joseph A. M. Gingerich, The University of Utah Press : 326-347.

Robitaille, A. et J.P. Saucier

1998 *Paysages régionaux du Québec méridional*. Les Publications du Québec, Québec.

Thomas, Peter A.

1992 « The Early and Middle Archaic Periods as Represented in Western Vermont », dans B. S. IN ROBINSON, J. B. Petersen et A. K. Robinson (dir.), *Early Holocene Occupation in Northern New England*. Occasional Publications in Maine Archaeology 9 : 187-203.

1994 « Vermont Archaeology Comes of Age : A Perspective on Vermont's Prehistoric Past », *The Journal of Vermont Archaeology*, vol. 1 : 38-91.

ANNEXE 1 : CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES

N°	Projet	Date	Orient.	Description
154-17-0020 (1)	154-17-0020	19-09-2025	O	Vue générale de l'emprise du projet.
154-17-0020 (2)	154-17-0020	19-09-2025	S	Vue générale de l'emprise du projet.
154-17-0020 (3)	154-17-0020	19-09-2025	S	Vue générale de l'emprise du projet.
154-17-0020 (4)	154-17-0020	19-09-2025	E	Vue générale de l'emprise du projet.
154-17-0020 (5)	154-17-0020	19-09-2025	S	Vue générale de l'emprise du projet.
154-17-0020 (6)	154-17-0020	19-09-2025	O	Vue générale de l'emprise du projet.
154-17-0020 (7)	154-17-0020	19-09-2025	S	Vue générale de l'emprise du projet.
154-17-0020 (8)	154-17-0020	19-09-2025	NO	Vue générale de l'emprise du projet.
154-17-0020 (9)	154-17-0020	19-09-2025	N	Vue générale de l'emprise du projet.
154-17-0020 (10)	154-17-0020	19-09-2025	NO	Vue générale de l'emprise du projet près de la rivière.
154-17-0020 (11)	154-17-0020	19-09-2025	O	Vue générale de l'emprise du projet près de la rivière.
154-17-0020 (12)	154-17-0020	19-09-2025	N	Vue générale de l'emprise du projet près de la rivière.
154-17-0020 (13)	154-17-0020	19-09-2025	NE	Vue de la pente du talus entre les deux niveaux de l'emprise nettoyée des débris de surface.
154-17-0020 (14)	154-17-0020	19-09-2025	NE	Vue de la pente du talus entre les deux niveaux de l'emprise nettoyée des débris de surface.
154-17-0020 (15)	154-17-0020	19-09-2025	SE	Vue de la berge de la rivière au sud de l'emprise.
154-17-0020 (16)	154-17-0020	19-09-2025	SE	Vue de la berge de la rivière au sud de l'emprise.
154-17-0020 (17)	154-17-0020	19-09-2025	O	Paroi d'un sondage dans la portion élevée de l'emprise.
154-17-0020 (18)	154-17-0020	19-09-2025	N	Paroi du sondage situé dans la portion basse de l'emprise.
154-17-0020 (19)	154-17-0020	19-09-2025	N	Paroi du sondage situé dans la portion basse de l'emprise.
154-17-0020 (20)	154-17-0020	19-09-2025	N	Paroi du sondage situé dans la portion basse de l'emprise.
154-17-0020 (21)	154-17-0020	19-09-2025	N	Paroi du sondage situé dans la portion basse de l'emprise.
154-17-0020 (22)	154-17-0020	19-09-2025	N	Paroi du sondage situé dans la portion basse de l'emprise.
154-17-0020 (23)	154-17-0020	19-09-2025	E	Paroi est du sondage test du projet
154-17-0020 (24)	154-17-0020	19-09-2025	E	Paroi est du sondage test du projet
154-17-0020 (25)	154-17-0020	19-09-2025	E	Paroi est du sondage test du projet
154-17-0020 (26)	154-17-0020	19-09-2025	E	Paroi est du sondage test du projet
154-17-0020 (27)	154-17-0020	19-09-2025	E	Paroi est du sondage test du projet
154-19-0057 (1)	154-19-0057	20-09-2025	O	Vue générale du secteur est de l'emprise.
154-19-0057 (2)	154-19-0057	20-09-2025	O	Vue générale du secteur est de l'emprise.
154-19-0057 (3)	154-19-0057	20-09-2025	O	Vue générale du secteur est de l'emprise.
154-19-0057 (4)	154-19-0057	20-09-2025	S	Vue générale du secteur est de l'emprise.
154-19-0057 (5)	154-19-0057	20-09-2025	SW	Vue générale du secteur est de l'emprise.
154-19-0057 (6)	154-19-0057	20-09-2025	S	Vue générale du secteur est de l'emprise.
154-19-0057 (7)	154-19-0057	20-09-2025	S	Vue générale du secteur est de l'emprise.
154-19-0057 (8)	154-19-0057	20-09-2025	SE	Vue générale du secteur est de l'emprise.
154-19-0057 (9)	154-19-0057	20-09-2025	E	Vue générale du secteur est de l'emprise.
154-19-0057 (10)	154-19-0057	20-09-2025	N	Paroi nord d'un sondage (secteur est).
154-19-0057 (11)	154-19-0057	20-09-2025	N	Paroi nord d'un sondage (secteur est).
154-19-0057 (12)	154-19-0057	20-09-2025	NE	Vue de la zone boisée en pente entre les secteurs est et central.
154-19-0057 (13)	154-19-0057	20-09-2025	NE	Vue de la zone boisée en pente entre les secteurs est et central.
154-19-0057 (14)	154-19-0057	20-09-2025	O	Vue générale du secteur central de l'emprise (près du ruisseau).
154-19-0057 (15)	154-19-0057	20-09-2025	O	Vue générale du secteur central de l'emprise (près du ruisseau).
154-19-0057 (16)	154-19-0057	20-09-2025	NO	Vue générale du secteur central de l'emprise (près du ruisseau).
154-19-0057 (17)	154-19-0057	20-09-2025	NO	Vue générale du secteur central de l'emprise (près du ruisseau).
154-19-0057 (18)	154-19-0057	20-09-2025	NO	Vue générale du secteur central de l'emprise (près du ruisseau).
154-19-0057 (19)	154-19-0057	20-09-2025	NO	Vue générale du secteur central de l'emprise (près du ruisseau).
154-19-0057 (20)	154-19-0057	20-09-2025	NO	Vue générale du secteur central de l'emprise (près du ruisseau).

N°	Projet	Date	Orient.	Description
154-19-0057 (21)	154-19-0057	20-09-2025	NO	Vue générale du secteur central de l'emprise (près du ruisseau).
154-19-0057 (22)	154-19-0057	20-09-2025	NO	Vue générale du secteur central de l'emprise (près du ruisseau).
154-19-0057 (23)	154-19-0057	20-09-2025	S	Vue du lit asséché du ruisseau.
154-19-0057 (24)	154-19-0057	20-09-2025	O	Vue du lit asséché du ruisseau.
154-19-0057 (25)	154-19-0057	20-09-2025	O	Vue du lit asséché du ruisseau.
154-19-0057 (26)	154-19-0057	20-09-2025	N	Vue du lit asséché du ruisseau.
154-19-0057 (27)	154-19-0057	20-09-2025	E	Paroi est du sondage test situé dans le secteur est de l'emprise
154-19-0057 (28)	154-19-0057	20-09-2025	E	Paroi est du sondage test situé dans le secteur est de l'emprise
154-19-0057 (29)	154-19-0057	20-09-2025	E	Paroi est du sondage test situé dans le secteur est de l'emprise
154-19-0057 (30)	154-19-0057	20-09-2025	E	Paroi est du sondage test situé dans le secteur est de l'emprise
154-19-0057 (31)	154-19-0057	20-09-2025	E	Paroi est du sondage test situé dans le secteur est de l'emprise
154-19-0057 (32)	154-19-0057	20-09-2025	E	Paroi est du sondage test situé dans le secteur est de l'emprise
154-19-0057 (33)	154-19-0057	20-09-2025	E	Paroi est de sondage situé dans le secteur central.
154-19-0057 (34)	154-19-0057	20-09-2025	E	Paroi est de sondage situé dans le secteur central.
154-19-0057 (35)	154-19-0057	20-09-2025	O	Paroi est de sondage situé dans le secteur central.
154-19-0057 (36)	154-19-0057	20-09-2025	O	Paroi est de sondage situé dans le secteur central.
154-19-0057 (37)	154-19-0057	20-09-2025	S	Paroi sud du sondage test du secteur central
154-19-0057 (38)	154-19-0057	20-09-2025	S	Paroi sud du sondage test du secteur central
154-19-0057 (39)	154-19-0057	20-09-2025	S	Paroi sud du sondage test du secteur central
154-19-0057 (40)	154-19-0057	20-09-2025	S	Paroi sud du sondage test du secteur central
154-19-0057 (41)	154-19-0057	20-09-2025	E	Vue générale du secteur ouest.
154-19-0057 (42)	154-19-0057	20-09-2025	E	Vue générale du secteur ouest.
154-19-0057 (43)	154-19-0057	20-09-2025	O	Vue générale du secteur ouest.
154-19-0057 (44)	154-19-0057	20-09-2025	N	Vue générale du secteur ouest.
154-19-0057 (45)	154-19-0057	20-09-2025	N	Paroi nord du sondage test situé dans le secteur ouest.
154-19-0057 (46)	154-19-0057	20-09-2025	N	Paroi nord du sondage test situé dans le secteur ouest.
154-20-0770 (1)	154-20-0770	21-09-2025	O	Vue de l'emprise depuis son extrémité est.
154-20-0770 (2)	154-20-0770	21-09-2025	O	Vue de l'emprise depuis son extrémité est.
154-20-0770 (3)	154-20-0770	21-09-2025	O	Vue de l'emprise depuis son extrémité est.
154-20-0770 (4)	154-20-0770	21-09-2025	NO	Vue de l'emprise depuis son extrémité est.
154-20-0770 (5)	154-20-0770	21-09-2025	S	Paroi sud d'un sondage
154-20-0770 (6)	154-20-0770	21-09-2025	S	Paroi sud d'un sondage
154-20-0770 (7)	154-20-0770	21-09-2025	SE	Vue de la portion ouest de l'emprise.
154-20-0770 (8)	154-20-0770	21-09-2025	S	Vue de la portion ouest de l'emprise.
154-20-0770 (9)	154-20-0770	21-09-2025	O	Vue de la portion ouest de l'emprise.
154-20-0770 (10)	154-20-0770	21-09-2025	E	Vue de la portion ouest de l'emprise.
154-20-0770 (11)	154-20-0770	21-09-2025	O	Paroi ouest d'un sondage
154-20-0770 (12)	154-20-0770	21-09-2025	O	Paroi ouest d'un sondage
154-20-0770 (13)	154-20-0770	21-09-2025	O	Paroi ouest d'un sondage
154-20-0770 (14)	154-20-0770	21-09-2025	O	Paroi ouest du sondage test
154-20-0770 (15)	154-20-0770	21-09-2025	O	Paroi ouest du sondage test
154-20-0770 (16)	154-20-0770	21-09-2025	O	Paroi ouest du sondage test
154-20-0770 (17)	154-20-0770	21-09-2025	O	Paroi ouest du sondage test
154-20-0770 (18)	154-20-0770	21-09-2025	S	Vue du sentier qui traverse la portion centrale de l'emprise.
154-20-0770 (19)	154-20-0770	21-09-2025	O	Vue du sentier qui traverse la portion centrale de l'emprise.
154-20-0770 (20)	154-20-0770	21-09-2025	E	Vue du sentier qui traverse la portion centrale de l'emprise.
154-20-0770 (21)	154-20-0770	21-09-2025	S	Paroi ouest du sondage test.
154-20-0770 (22)	154-20-0770	21-09-2025	S	Paroi ouest du sondage test.
154-20-0770 (23)	154-20-0770	21-09-2025	NE	Vue générale de l'emprise depuis son extrémité ouest.
154-20-0770 (24)	154-20-0770	21-09-2025	NE	Vue générale de l'emprise depuis son extrémité ouest.
154-20-0770 (24)	154-20-0770	21-09-2025	NE	Vue générale de l'emprise depuis son extrémité ouest.
154-20-0770 (25)	154-20-0770	21-09-2025	NE	Vue générale de l'emprise depuis son extrémité ouest.

ANNEXE 2 : PLANCHES CONTACTS DES PHOTOGRAPHIES

Projet 154-20-0770



154-20-0770 (1)



154-20-0770 (2)



154-20-0770 (3)



154-20-0770 (4)



154-20-0770 (5)



154-20-0770 (6)



154-20-0770 (7)



154-20-0770 (8)



154-20-0770 (9)



154-20-0770 (10)



154-20-0770 (11)



154-20-0770 (12)



154-20-0770 (13)



154-20-0770 (14)



154-20-0770 (15)



154-20-0770 (16)



154-20-0770 (17)



154-20-0770 (18)



154-20-0770 (19)



154-20-0770 (20)



154-20-0770 (21)



154-20-0770 (22)



154-20-0770 (23)



154-20-0770 (24)



154-20-0770 (25)

Projet 154-19-0057

Patrick Eid (Patr



154-19-0057 (1)



154-19-0057 (2)



154-19-0057 (3)



154-19-0057 (4)



154-19-0057 (5)



154-19-0057 (6)



154-19-0057 (7)



154-19-0057 (8)



154-19-0057 (9)



154-19-0057 (10)



154-19-0057 (11)



154-19-0057 (12)



154-19-0057 (13)



154-19-0057 (14)



154-19-0057 (15)



154-19-0057 (16)



154-19-0057 (17)



154-19-0057 (18)



154-19-0057 (19)



154-19-0057 (20)



154-19-0057 (21)



154-19-0057 (22)



154-19-0057 (23)



154-19-0057 (24)



154-19-0057 (25)



154-19-0057 (26)



154-19-0057 (27)



154-19-0057 (28)



154-19-0057 (29)



154-19-0057 (30)



154-19-0057 (31)



154-19-0057 (32)



154-19-0057 (33)



154-19-0057 (34)



154-19-0057 (35)



154-19-0057 (36)



154-19-0057 (37)



154-19-0057 (38)



154-19-0057 (39)



154-19-0057 (40)



154-19-0057 (41)



154-19-0057 (42)



154-19-0057 (43)



154-19-0057 (44)



154-19-0057 (45)



154-19-0057 (46)

Projet 154-17-0020



154-17-0020 (1)



154-17-0020 (2)



154-17-0020 (3)



154-17-0020 (4)



154-17-0020 (5)



154-17-0020 (6)



154-17-0020 (7)



154-17-0020 (8)



154-17-0020 (9)



154-17-0020 (10)



154-17-0020 (11)



154-17-0020 (12)



154-17-0020 (13)



154-17-0020 (14)



154-17-0020 (15)



154-17-0020 (16)



154-17-0020 (17)



154-17-0020 (18)



154-17-0020 (19)



154-17-0020 (20)



154-17-0020 (21)



154-17-0020 (22)



154-17-0020 (23)



154-17-0020 (24)



154-17-0020 (25)



154-17-0020 (26)



154-17-0020 (27)

ANNEXE 3 : CATALOGUE DES DOCUMENTS GRAPHIQUES

Fichier	Titre	Type	Format	Sources	Auteur
Figure 1	Localisation des projets inventoriés	Carte	.mxd	<ul style="list-style-type: none"> ▪ MTMD ▪ MSP 	Artefactuel
154-20-0770-1	Réfection du ponceau sur le chemin St-Armand, Frelighsburg, 154-20-0770, Interventions archéologiques antérieures à l'intérieur de la zone d'étude théorique sur orthophotographie	Carte	.pdf	<ul style="list-style-type: none"> ▪ MTMD ▪ MSP 	MTMD
154-20-0770-2	Réfection de ponceau sur le chemin St-Armand, Frelighsburg, 154-20-0770, Zone à inventorier sur tuile d'humidité topographique et modèle numérique de terrain	Carte	.pdf	<ul style="list-style-type: none"> ▪ MTMD ▪ MRNF 	MTMD
154-20-0770-3	Réfection de ponceau sur le chemin St-Armand, Frelighsburg, 154-20-0770, Sondages archéologiques	Carte	.mxd	<ul style="list-style-type: none"> ▪ MTMD ▪ MSP ▪ Artefactuel 	Artefactuel
154-20-0770-4	Projet 154-20-0770 – Stratigraphie du sondage-test	Strati	.ai	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Artefactuel 	Artefactuel
154-19-0057-1	Reconstruction du ponceau 49753 entre la rue principale et le 3 ^e rang à Saint-Georges-de-Windsor, 154-19-0057, Localisation du projet, zone d'étude théorique et inventaire archéologique antérieur	Carte	.pdf	<ul style="list-style-type: none"> ▪ MTMD ▪ MSP ▪ MCC 	MTMD
154-19-0057-2	Reconstruction du ponceau 49753 entre la rue principale et le 3 ^e rang à Saint-Georges-de-Windsor, 154-19-0057, Zone à inventorier	Carte	.pdf	<ul style="list-style-type: none"> ▪ MTMD ▪ MRNF 	MTMD
154-19-0057-3	Reconstruction du ponceau 49753 entre la rue principale et le 3 ^e rang à Saint-Georges-de-Windsor, 154-19-0057, Sondages archéologiques	Carte	.mxd	<ul style="list-style-type: none"> ▪ MTMD ▪ MSP ▪ Artefactuel 	Artefactuel
154-19-0057-4	Projet 154-19-0057, Stratigraphie du sondage-test – zone est	Strati	.ai	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Artefactuel 	Artefactuel
154-19-0057-5	Projet 154-19-0057, Stratigraphie du sondage-test – zone centrale	Strati	.ai	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Artefactuel 	Artefactuel
154-17-0020-1	Réfection d'un ponceau sur la route 263 à Saint-Romain, 154-17-0020, Localisation du projet, zone d'étude théorique et inventaire archéologique antérieur	Carte	.mxd	<ul style="list-style-type: none"> ▪ MTMD ▪ MSP ▪ MCC 	Artefactuel
154-17-0020-2	Reconstruction d'un ponceau sur sur la route 263 à Saint-Romain, 154-17-0020, Zone à inventorier	Carte	.pdf	<ul style="list-style-type: none"> ▪ MTMD 	MTMD
154-17-0020-3	Réfection d'un ponceau sur la route 263 à Saint-Romain, 154-17-0020, Sondages archéologiques	Carte	.mxd	<ul style="list-style-type: none"> ▪ MTMD ▪ MSP ▪ Artefactuel 	Artefactuel
154-17-0020-4	Projet 154-17-0020, Stratigraphie du sondage-test	Strati	.ai	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Artefactuel 	Artefactuel